



**HAL**  
open science

# Le sport comme conflit social: analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Jérémy Nédélec

## ► To cite this version:

Jérémy Nédélec. Le sport comme conflit social: analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française. Sciences du Vivant [q-bio]. 2021. dumas-03284506

**HAL Id: dumas-03284506**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03284506>**

Submitted on 12 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Laboratoire de Recherche • EA 4636  
Violences, Innovations, Politiques, Socialisations & Sports



**UNIVERSITÉ  
RENNES 2**

***Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française***

**PRÉSENTÉ PAR**

**Jérémy NÉDÉLEC**

pour obtenir le diplôme de

**MASTER STAPS -**

**DÉVELOPPEMENT INTÉGRATION SPORT ET  
CULTURE**

**Mémoire de recherche**

**Sous la direction scientifique de :**

**M. Michaël ATTALI**

**Professeur des Universités  
à l'Université de Rennes 2**

**Année universitaire 2020/2021**



## Remerciements

À mon directeur de mémoire, Michaël Attali, pour sa disponibilité, sa bienveillance ainsi que ses précieux conseils.

À Éric, Arnaud, Jean-Guy, Kévin et JérémY, qui ont accepté de partager avec moi leur passion de supporter.

À Loïc Folliot, Nicolas Ksiss-Martov et Jérôme Latta, qui ont pris le temps de me raconter leur métier de journaliste.

## Sommaire

<b>Remerciements.....</b>	<b>1</b>
<b>Sommaire.....</b>	<b>2</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>I. Revue de littérature.....</b>	<b>8</b>
1. Le supportérisme à la lumière des mouvements sociaux.....	8
2. La diversité des supporters et leurs identités multiples.....	23
3. La médiatisation, ses représentations, ses enjeux.....	34
<b>II. Problématique.....</b>	<b>46</b>
<b>III. Méthodologie.....</b>	<b>48</b>
1. Les supporters.....	48
2. Les journalistes.....	50
3. La construction du corpus d'articles et leur analyse.....	51
<b>IV. Analyse.....</b>	<b>54</b>
I/ L'expérience des dispositifs racontée par les supporters.....	54
II/ La couverture médiatique faite par la presse écrite.....	96
III/ Une mise en discussion critique de la couverture.....	119
<b>V. Conclusion.....</b>	<b>138</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>140</b>
<b>Table des abréviations.....</b>	<b>155</b>
<b>Table des tableaux et graphiques.....</b>	<b>156</b>
<b>Table des auteurs.....</b>	<b>157</b>
<b>Table des notions et concepts.....</b>	<b>161</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>165</b>

## Introduction

L'idée d'un sujet de recherche questionnant la médiatisation des dispositifs de contrôle s'adressant aux supporters de football a mûri en voyant fleurir sur les réseaux sociaux, à mesure qu'approchent les fins de semaine et avec elles les manifestations sportives, les communiqués des autorités annonçant l'encadrement ou l'interdiction des déplacements des supporters de tel ou tel club, dans telle ou telle ville. Une sorte de marotte récente de la gestion des supporters en France nourrissant au mieux l'incompréhension, sinon la colère des premiers concernés vis-à-vis de ces décisions.

L'esprit de ce travail a situé notre positionnement au carrefour de thématiques multiples : les dispositifs de gestion sécuritaire, les supporters de football et les médias. En fait, il existe une large littérature sur ces trois volets de façon exclusive. Beaucoup a été écrit sur les politiques de gestion du hooliganisme (la sécurité, la surveillance). Même constat pour les supporters de football (leurs profils, leurs motivations). On trouve également quelques travaux sur les représentations médiatiques des supporters (les stéréotypes, leurs effets).

Par exemple, en cherchant « hooliganism » dans la revue *Sport in Society*, on note que Divišová (2019, 2237) a posé un regard très intéressant quant à la façon dont les tribunaux tchèques justifient leur décision d'imposer à des supporters de football ou de hockey sur glace un « Banning Order », c'est-à-dire une interdiction de stade (un dispositif qui n'est pas étudié ici).

C'est un travail original dans la mesure où, pour mieux comprendre une population donnée, il fait un pas de côté en privilégiant une « méta-analyse » (étude des décisions de justice) à une démarche ethnographique déjà largement rencontrée. Cet article ouvre la réflexion sur le fait que « *des recherches ultérieures devraient s'intéresser aux expériences de ces interdictions de stade par les supporters de*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*football et de hockey sur glace et comment ils évaluent subjectivement leur impact sur leur vie ».*

Quant aux représentations des acteurs, justement, Brechbühl, Schumacher Dimech, Schmid et Seiler (2017, 876) ont travaillé sur les perceptions de situations potentiellement violentes dans le cadre de la première division de football suisse, à travers l'analyse de récits d'ultras, d'officiers de police et d'employés de sécurité, sans croiser avec le volet médiatique, ce qu'ils encouragent d'ailleurs dans leurs suggestions : « *En ce qui concerne la perception de victimisation des fans, il serait intéressant d'analyser l'influence des médias sur le comportement des fans* ».

En tapant « football fans » dans la revue *Journal of Sport and Social Issues*, on remarque une enquête de Cleland et Cashmore (2018) qui ont travaillé à partir des attaques terroristes du 13 novembre 2015 à Paris, où se jouait un match amical entre la France et l'Allemagne, montrant la dualité des rapports des supporters aux questions de sécurité et de surveillance, certains acceptant de nouvelles mesures pour leur protection, d'autres confiant leurs craintes sur le caractère excessif et intrusif de celles-ci.

Dans la revue *International Sociology*, Braun et Vliegthart (2008, 814) testent quatre variables explicatives sur la violence supportériste observée lors de matches de football aux Pays-Bas entre 2001 et 2005 : la répression, l'attention médiatique, le chômage et les agressions sur le terrain. Par rapport aux médias, ils concluent que « *la couverture médiatique des manifestations violentes dans le football entraîne une augmentation du hooliganisme dans les périodes suivantes* ».

Bref, il n'y a pas de combinaison de mots-clés (« hooliganism », « football fans », « away fans », « fandom », « press », « media », « security ») satisfaisante pour trouver un travail réunissant les trois approches qui nous intéressent, ou prenant comme objets les dispositifs particuliers de l'interdiction et de l'encadrement des

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

déplacements. Les travaux de Lestrelin sur les déplacements des supporters à distance sont ceux qui s'approchent le plus de notre sujet. Cela peut s'expliquer aisément par la relative récence de ces mesures (2011, voir par ailleurs). Ainsi, nous avons l'ambition de croire que ce travail peut en partie combler un point aveugle de la littérature sur le supportérisme. Ce bilan justifie, pour remédier au manque de travaux comparables, l'utilisation de ressources plus générales que le sport (sociologie des médias, des mouvements sociaux, du contrôle social) afin de construire un état de l'art adéquat au sujet.

La gestion des supporters de football en France a connu une diversification de l'arsenal des dispositifs répressifs en 2011, année d'adoption de la loi LOPPSI 2 (Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure), compilant des mesures sur la cybercriminalité, la vidéoprotection ou la prévention de la délinquance. Ce texte introduit notamment par amendement au code du sport deux articles (L-332-16-1 et 2).

Le premier permet au Ministre de l'Intérieur, par arrêté, d' « *interdire le déplacement individuel ou collectif de personnes se prévalant de la qualité de supporter d'une équipe ou se comportant comme tel sur les lieux d'une manifestation sportive et dont la présence est susceptible d'occasionner des troubles graves pour l'ordre public* » : cela correspond aux interdictions de déplacement entre plusieurs endroits en France.

Le second autorise le préfet de département, par arrêté, à « *restreindre la liberté d'aller et de venir des personnes* » présentant les mêmes caractéristiques : cela correspond aux interdictions de déplacement dans un même département ainsi qu'aux encadrements des déplacements.

Les interdictions de déplacement dans un même département peuvent concerner l'accès au stade, ses abords et certains quartiers (notamment le centre-ville) proches du lieu du match. Celles entre plusieurs endroits en France peuvent

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



englober plusieurs villes ou départements, ainsi que des lieux de rencontre (aéroports, ports, gares). Quant aux encadrements de déplacement, ils posent des conditions particulières dans une temporalité précisée : plafonnement du nombre de supporters, possession ou consommation d'alcool interdites, trajet planifié, interdiction de circuler, déambuler ou stationner dans certaines rues, etc. Les supporters sont considérés comme tels dans la mesure où « *ils se réclament de cette équipe ou agissent comme tels (port d'écharpes, maillots...)*. » L'échelle d'action de ces deux mesures est collective, contrairement aux interdictions de stade (administratives ou judiciaires) qui s'appliquent elles de façon individuelle. En cas de non respect de ces mesures, les supporters encourent 6 mois de prison, 30 000€ d'amende et 1 an d'interdiction de stade.

Dans le compte-rendu des débats au Sénat du 10 septembre 2010, la ministre Marie-Luce Penchard, membre du gouvernement, explique quant à l'interdiction de déplacement : « *Il est essentiel de neutraliser les supporters d'équipes sportives dont le comportement cause un trouble inacceptable à l'ordre public. Il s'agit d'une mesure grave et exceptionnelle, qui est donc strictement encadrée dans le temps et dans l'espace. Elle ne sera prise que si elle apparaît comme indispensable à la sécurité des personnes et des biens* ».

Dans une tribune publiée sur le site des *Cahiers du Football*, Pierre Barthélémy, avocat spécialiste de droit public et aussi collaborateur de l'ANS (Association Nationale des Supporters), déplore toutefois « *l'impasse* » de ces mesures, prises selon lui par des « *pouvoirs publics trop heureux de disposer d'un outil radical pour s'exonérer de leur devoir de permettre aux supporters visiteurs de se déplacer librement et en sécurité.* » L'interdiction de déplacement (instaurée l'année suivant la publication du livre vert du supportérisme qui appuie la nécessité d'un dialogue renforcé avec les supporters) s'est banalisée de façon rampante (de 5 interdictions lors de la saison 2011-2012 à un pic de 104 en 2015-2016, selon les chiffres de *Libération*).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

L'outil a été vidé de son intérêt pour prévenir le risque de troubles graves à l'ordre public notamment quand les effectifs de sécurité manquent, dans un contexte de lutte contre le terrorisme. Ce dispositif affiche des lacunes : rien n'empêche les supporters d'un club d'intégrer le stade sans afficher leurs couleurs. L'utilisation de motifs absurdes (en août 2020, la préfecture du Finistère a publié un arrêté d'interdiction de déplacement à Brest visant les supporters de Marseille, non pas à cause de risques de violences mais de propagation du Covid-19) a alimenté les velléités de désobéissance civile des supporters. En outre, « *dans bien des cas, le dispositif policier est démultiplié* » pour contrôler les accès de circulation. La circulaire visant à limiter le recours à ces mesures, signée en novembre 2019 par Christophe Castaner, alors Ministre de l'intérieur, a permis, selon les propos d'Antoine Mordacq, chef de la Division Nationale de Lutte contre le Hooliganisme (DNLH), à l'Agence France-Presse, d'engager une dynamique vers moins d'interdictions de déplacements et plus d'encadrements.

Ce travail est structuré en quatre parties. Premièrement, une photographie de l'état de l'art scientifique sur des concepts clés (mouvements sociaux, violences, sécurité, contrôle social, diversité des supporters de football et de leurs identités, fonctions, effets et construction des représentations des médias). Deuxièmement, une focalisation sur l'expérience racontée des interdictions et des encadrements de déplacement par des supporters de football. Troisièmement, une analyse du traitement médiatique de ces dispositifs dans la presse écrite française. Quatrièmement, une mise en discussion de la couverture des mesures de contrôle des supporters (sa réception, ses enjeux, ses conditions de production).

## I. Revue de littérature

### 1. Le supportérisme à la lumière des mouvements sociaux

#### A. Les mouvements sociaux

Neveu (2005, 1) donne une définition générale des mouvements sociaux comme « *des personnes ayant en commun un intérêt ou une profession [et qui ont] une revendication à faire valoir. Elles se mobilisent, utilisent des armes familières comme la grève, la manifestation.* » Il relie le mouvement social au concept d' « *action collective* », qu'il indique comme la combinaison d'un « *agir-ensemble intentionnel* » et d'une « *logique de revendication* » aboutissant à un projet de mobilisation commune pour défendre un intérêt, une cause. Enfin, il conditionne le caractère politique d'un mouvement social à ce que celui-ci fasse « *appel aux autorités politiques (gouvernement, collectivités locales, administrations...) pour apporter, par une intervention publique, la réponse aux problèmes qui suscitent la mobilisation.* » (15)

La souplesse globale de ce cadre présente deux intérêts dans notre réflexion : d'abord, elle permet de transposer aisément le concept de mouvement social, fréquemment mobilisé lors de bras de fer industriels, à un sous-champ comme le sport, où il semble plus rare, mais où l'apport d'un outil comme le répertoire d'action collective - cette « *palette préexistante de formes protestataires plus ou moins codifiées [...]* » (31) - est intéressant pour analyser les modalités de fonctionnement des supporters de football au sens large.

Aussi, elle autorise à la fois à penser le sport comme un espace transpercé par des jeux de pouvoir, mais également à considérer une de ses sous-populations, les supporters de football, catégorie elle-même hétérogène, comme des acteurs sociaux.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Tsoukala (2010, 83) explique en ce sens que « [...] *le fait de nier aux membres d'un groupe social, agissant en dehors du champ politique, la capacité à produire une représentation d'eux-mêmes dans les luttes symboliques pour la division du monde laisse le champ libre à des représentations autres. Qu'elles soient politiques, institutionnelles, médiatiques ou mêmes universitaires, celles-ci renvoient les mobilisations ainsi délégitimées à des registres explicatifs, émotionnels ou instrumentaux et, faisant l'économie des rapports de force structurant la production des normes, peuvent les imposer par le renforcement du contrôle et des structures de « normalisation ».*

En fait, cette réflexion permet d'élargir le champ des possibles politiques, en remettant en cause la conception de la revendication politique se conformant forcément avec « *le vocabulaire, les thématiques et les répertoires d'action propres au champ politique* ». Selon cette idée, la prise de distance avec les codes dominants d'expression publique du quotidien impliquerait donc une négation du caractère politique d'une action, d'un mouvement.

Or, n'est-ce pas là une façon de circonscrire les thèmes qui méritent d'être évoqués et traités, de sorte à rendre la critique de l'ordre politique plus difficile, en imposant ses critères de « comment se battre » dans le débat, et donc en disqualifiant ceux qui n'y ont pas recours, ou qui en utilisent d'autres ? L'acceptation d'un mouvement social politique que nous retenons autorise donc une population stigmatisée à être admise comme partie de la société civile et étudiée comme potentielle co-constructrice des politiques publiques.

Si l'on s'attarde sur la qualification des supporters de football comme membres de mouvements sociaux, capables donc de s'ériger en acteurs ayant des revendications politiques, c'est bien parce que ce jeu du « qu'est-ce que le politique ? » a cela d'insidieux que derrière une espèce d'attention qu'on pourrait croire accessoire, cosmétique, à la définition d'un mouvement social, se joue en fait le droit d'être reconnu, et de pouvoir faire exister ses interrogations dans les

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

débats de la société. Ce choix de vision est corroboré par les travaux de Bonelli (2003, 10), lequel insiste qu'un « *problème social* » n'existe pas en lui-même : il suppose pour accéder à ce statut un véritable travail social », à savoir « un travail spécifique d'énonciation et de formulations publiques ».

Dans ses travaux sur la population des quartiers populaires français - catégorie, comme les supporters, objet de stéréotypes - il montre comment l'effort de mobilisation et d'imposition de sujets à l'agenda politique est plombé quand il remet en question les « *clivages légitimes* », ramenant leurs luttes au « *spontané* » voire au « *communautarisme* » (23). En plus, cette illégitimité les expose aux définitions d'eux-mêmes, construites par d'autres.

Notre positionnement théorique est d'autant plus important à exposer que l'appréhension scientifique des supporters de football n'a pas toujours revêtu cette approche. En effet, comme le rappelle Bromberger (1995, 194/207/208), ce sont les registres de l'irrationalité et de la pathologie qui ont servi de grilles explicatives à l'interprétation des « masses » au XXe siècle.

Dans sa théorie de « psychologie des foules », Le Bon prétend que la réunion en masse transforme des individus normaux en « *être illogiques, irrationnels, déraisonnables ; la conscience s'évanouit, la vie psychique régresse* » (208). Dans cette veine, Mauss dépeint un portrait homogène des foules, où la fusion des individualités aboutit à ce que les gens « *ne forment plus qu'un seul corps, qu'une seule âme* » (1973, 126). Moscovici, dans la continuité de cette vision dangereuse des masses, évoque quant à lui « l'état d'hypnose » (1985, 14) des individus.

Plus spécifiquement sur les comportements supportéristes, Brohm parle d'une « *allergie féroce [...] à la pensée critique, rationnelle, matérialiste* » (1982, 84). Mais sa conception du sport comme un appareil idéologique d'État détournant les regards des travailleurs de leur exploitation et de leur misère, même étayée par les exemples de quelques villes (« *[...] ce sont souvent les villes sinistrées*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*(Marseille, Naples, Liverpool, Manchester, etc.) qui portent le plus de ferveur aux clubs qui les représentent comme si les exploits de l'équipe pansaient et compensaient les blessures du présent »), est vacillante. Elle refuse toute démarche compréhensive (au sens de Weber), puisqu'elle nie finalement aux individus leurs capacités à donner une logique à leurs comportements, du sens à leurs actes. En fait, l'intérêt de notre travail ne requiert pas seulement une analyse fine de la façon dont un mouvement complexe et hétérogène comme celui des supporters de football se pense (ses valeurs, ses caractéristiques), et souhaite se définir (ses idées, ses combats), mais aussi une focalisation sur la manière dont il est perçu par les autres acteurs, et caractérisé « officiellement » à travers le miroir forcément imparfait de la médiatisation (ses représentations véhiculées, ses acteurs interrogés).*

C'est dans cette relation d'associés-rivaux que l'on peut voir émerger, entre les attentes et les résultats, un processus de co-construction identificatoire, produit par des fonctionnements des supporters et des journalistes qui leurs sont propres. Le pouvoir d'être reconnu (ou non), d'être écouté (ou écoutable), d'être investi au cœur des instances de discussion, voire de décision... bref, c'est la légitimité d'un mouvement social qui est en jeu.

Neveu (1999, 33) synthétise bien cette intrication de mécanismes de cadrage, en reprenant la notion de « *panoplie* », l'équivalent du « *package* » utilisé par Gamson et Modigliani (1989) pour étudier les discours médiatiques nord-américains sur l'énergie nucléaire à compter de 1945 jusqu'aux années 1980.

*La panoplie se définit comme « [...] un cadre interprétatif destiné à donner sens à un problème et à des événements. Elle se compose de références à des valeurs et des principes, développe une explication causale des problèmes et des enjeux, sollicite des symboles, des slogans, des images, des exempla, des descriptions. Toute panoplie cherche à mobiliser des résonances culturelles, sollicite les éléments d'une doxa sociale. Elle prend aussi appui sur des autorités (la science,*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*le pouvoir politique, les citoyens qui la légitiment, lui apportent un parrainage). Elle est également tributaire des logiques du travail journalistique, en termes de routine, d'utilisations de précédents comme outils interprétatifs, de sélection de sources, de définition de la newsworthiness [l'intérêt journalistique] ».*

L'usage de la « panoplie » semble une ressource judicieuse dans notre travail, pour quatre raisons. Elle met en perspective la construction d'une revendication comme le produit d'un contexte : la vigueur de valeurs dans une société est changeante, un principe en vogue à un instant T peut devenir en berne dans une autre période, donc, rien n'empêche sur le papier une lutte illégitime de le devenir à la faveur d'un contexte propice. Ensuite, elle introduit dans le processus de construction d'une revendication les acteurs scientifiques et médiatiques, suggérant une vision systémique avec une pluralité d'acteurs et non une relation verticale entre le mouvement social et la sphère politique. Troisièmement, elle montre l'utilité d'un répertoire d'outils comme les symboles, slogans, images, qui est un trait saillant de la culture supportériste tant il est richement exploité (banderoles, chants, fresques), et fait même l'objet d'une expertise de savoir-faire. Enfin, elle donne à entendre le traitement médiatique comme un ensemble de techniques et procédés professionnels concrets, défaisant par la même occasion le fantasme de l'influence médiatique comme une force invisible et toute puissante, elle introduit de la rationalité sur cette question. Au prisme de cette trame, Gamson et Modigliani mettent en évidence comment la question du nucléaire a été enveloppée, jusqu'aux années 1960, dans une panoplie du « progrès », l'associant à la modernité et rendant inaudibles ses contradictions, avant d'évoluer en un nombre limité d'autres panoplies, comme la dangerosité, au gré des événements et des mobilisations.

Sur un modèle similaire, la question des supporters de football pourrait-elle se voir, elle aussi, associée à une panoplie, celle de la « violence », l'indexant à la « menace sécuritaire » ? Il serait également pertinent de se demander dans quelle mesure la médiatisation des dispositifs de restriction des déplacements des

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

supporters de football peut participer d'une évolution de ce cadrage vers une focalisation sur les libertés individuelles...

## B. Les violences

Elias et Dunning (1980, 360/361) ont considéré le thème de la violence des foules sportives comme le produit de « *la « rough working class » [la classe ouvrière], moins avancés dans le Processus de civilisation et n'ayant pas encore intégré un autocontrôle suffisant.* » Ils ont affirmé que, « *parce qu'il leur est difficile de trouver un sens, un statut et une gratification et de se constituer des identités satisfaisantes dans les domaines de l'école et du travail, les mâles des fractions « dures » de la classe ouvrière adoptent des formes de comportement particulières : intimidation physique, échanges de coups, consommation excessive d'alcool, relations sexuelles fondées sur l'exploitation de l'autre* » (355).

Cette réflexion déterministe, certes plus tard reconnue comme excessive, est teintée d'une vision essentialisante de la violence comme le fait propre d'une classe sociale. Sa faiblesse est de considérer la violence comme élément d'identification, par nature, d'une catégorie socio-professionnelle d'individus, et non comme le produit de tendances qui relèvent de la culture ou de l'éducation...

Pour repenser Elias, Robène et Bodin (2018) rappellent sa théorie : les sports modernes constitueraient un théâtre « *d'apprentissage de l'autocontrôle des pulsions* » mais aussi un « *exutoire* » et « *un espace toléré de débridement des émotions* » (23), faisant participer le sport d'un processus de contrôle de la violence, de pacification des mœurs via « *l'intégration des normes socialement acceptables, suivant en cela la modélisation étatique de la vie sociale et politique tout entière concentrée dans l'appréhension par le pouvoir du monopole de la violence légitime...* » (35)

Cela fait, les auteurs soulignent toutefois le caractère généralisant de ces effets attribués au sport. Et c'est au travers de la thématique du hooliganisme qu'ils

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



mettent en exergue les limites du pouvoir prêté au sport à réduire la violence : la première est celle d'un constat qui s'appuie davantage sur l'intuition que la preuve. La seconde interroge le fait que cette assertion souffre d'une définition assez insaisissable de la violence, à la fois trop floue et en même temps trop restrictive : elle est dans un premier temps trop floue, car elle entretient une sorte d'enchevêtrement tant des pulsions agressives que des actes de violence. Elle est dans un second temps trop restrictive, puisqu'elle ne considère qu'un seul faisceau du spectre de la violence, à savoir celui des « *dommages physiques et au sang versé* » (14).

L'inconsidération du caractère multidimensionnel de la violence est un défaut à l'analyse d'une propriété de contrôle de la violence dans le sport. Les auteurs citent les travaux de Bodin et Debarbieux (2001, 13), suggérant que « *non seulement « le » sport contemporain parfois ne pacifie pas, mais encore, il augmente la violence, violence sur les autres, et avec les autres, violence sur soi-même, violence symbolique ou violence réelle* ». Plus visible, car plus facilement traduisible en images, et parfois mise en scène, la violence physique tend à éclipser les autres violences, verbales ou symboliques : on peut, à titre d'illustration, considérer que l'assignation de supporters adverses lors d'un match de football à un espace clos dans un stade, délimité par des grillages les séparant des autres supporters dans une logique ségrégative, constitue une forme de violence, impalpable, qui si elle ne s'inscrit pas forcément dans une démarche d'opposition, imprègne bien les interactions avec les autres acteurs (notamment ceux en charge de la gestion de la sécurité) et la disposition spatiale du spectacle sportif. En prolongeant cet exemple, on se rend compte du potentiel du sport à fabriquer lui-même les conditions d'un phénomène dont on pensait à priori qu'il était outil de jugulation, en d'autres termes, « *il produit ses propres dynamiques violentogènes* » (29).

Addi (2001, 950) situe lui la violence symbolique chez Bourdieu comme un « *mécanisme fondamental de la reproduction de la domination [...] elle est donc le*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*présupposé de l'ordre social (inégalitaire) et de l'extorsion du surplus et de l'exploitation qui permet aux dominants de faire économie de la domination physique et brutale dans la mesure où il y a complicité de tout le groupe ou mensonge du groupe à lui-même ».*

Cette affirmation qui sous-entend qu'il y a de la conflictualité même dans ce qui est caché, est un peu fataliste car elle relie la violence symbolique de la domination à la méconnaissance de subir cette autorité. Mais il n'est pas évident de dire que dans le cas des supporters de football, ceux-ci ne sont pas conscients du déséquilibre de ces rapports sociaux, on peut même émettre l'hypothèse que c'est un élément central de leurs revendications.

Globalement, l'approche en termes de violence symbolique sur la thématique du supportérisme dans le football nous apparaît néanmoins assez originale au sens où elle semble peu investie, probablement parce que toute la difficulté de son usage réside dans sa définition ouverte aux subjectivités.

Restent enfin deux impératifs d'éclaircissement : celle de la dynamique de la violence, et du rapport qu'entretiennent les acteurs avec elle. D'abord, il s'agit de ne pas se satisfaire d'une analyse simplement oppositionnelle des individus, mais lui préférer une « *dynamique interactionnelle de construction des violences* » (Robène et Bodin, 2018, 35). Ici, il paraît plus intéressant de s'attarder sur les relations de subjectivités des acteurs (supporters de football, agents de sécurité, journalistes), qui permettent de mettre au jour le caractère auto-générateur de la violence - « *ses effets spiralaires* » - que l'on peut raccrocher à une logique d'escalade des actes violents (par exemple, les violences des uns attisant les violences des autres, etc).

Ensuite, il convient de souligner la polysémie de la violence chez les supporters de football. Hourcade (2010, 130) explique que le terme générique de « hooligan », souvent utilisé pour parler des comportements violents des supporters, occulte la

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

pluralité de ses usages par des groupes différents : *« Ceux qui se définissent comme hooligans, hools ou indépendants sont centrés sur la recherche de la violence envers leurs homologues adverses ou les forces de l'ordre [...] Au contraire, ceux qui se considèrent comme ultras soutiennent activement leur équipe, au point d'être les principaux animateurs des stades français, et tentent de jouer un rôle dans le monde du football [...] Si les ultras acceptent le recours à la violence pour « se faire entendre » par les dirigeants ou « se faire respecter » par les supporters adverses, elle n'est pas, contrairement aux hools, leur préoccupation principale. »*

Ainsi, à des comportements pluriels observés, par des acteurs différents, il est de rigueur d'incorporer à l'analyse un intérêt pour les motifs que les individus peuvent prêter à leurs agissements et passer par conséquent du « quoi ? » au « pourquoi ? ».

### **C. La sécurité**

Corollaire de la violence, la gestion de la sécurité, affinée aux abords des stades de football, est une autre problématique clé pour saisir les enjeux du supportérisme. D'après Tsoukala (2003, 2), il est possible de distinguer trois phases de l'évolution de la gestion policière du hooliganisme en Europe, depuis la fin des années 1960. La troisième dans laquelle nous situons notre analyse débute à la fin des années 1990, jusqu'à nos jours. Celle-ci se caractérise par *« la diffusion progressive d'une nouvelle perception de la menace au sein des entrepreneurs politiques et moraux, des professionnels de la gestion de la sécurité et des médias dans beaucoup de pays européens. Caractérisée par le regroupement de nombreux phénomènes déviants et criminels, selon leur prétendu degré d'interconnexion aux niveaux national et international, cette nouvelle perception a impliqué la mise en place d'une logique sécuritaire fusionnelle, où le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de stupéfiants, la pédophilie et la criminalité financière, par exemple, sont considérés comme menaces potentielles au même titre que l'immigration*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*clandestine, la petite délinquance, la délinquance juvénile, le hooliganisme, les violences et incivilités urbaines, voire les manifestations anti-mondialisation. »*

Concrètement, ce changement de paradigme de la conception du hooliganisme vers une « *perception globalisante de la menace* » a notamment eu pour effet un « *éclatement du contour définitionnel* » du hooliganisme sous la multiplication des registres. « *Les spécificités de chacun des phénomènes concernés et les motifs des acteurs impliqués perdent le rôle déterminant qu'ils occupaient jusqu'alors dans les politiques de contrôle social. Par conséquent, le renforcement croissant des mesures répressives et proactives s'effectue désormais au dépens de la prévention primaire* » (5).

Il est correct de souligner le brouillard créé par cet assemblage de sujets très hétéroclites dans une même appréhension des défis sécuritaires, cela expliquant à la fois la difficulté à traiter un sujet sans l'aborder en tenant vraiment compte de ses particularismes, et la rigueur des mesures appliquées aux supporters de football d'habitude réservées à d'autres publics, à l'instar de l'infiltration policière des groupes de supporters.

De fait, s'est opéré un déplacement du curseur des dispositifs de protection vers une gestion du risque, a priori, en d'autres termes, « *en fonction du seuil hypothétique de la menace* » (2). D'après Tsoukala, la menace consiste en une « *projection dans le futur de l'évolution prévisible des dommages déjà enregistrés* » (5). L'imposition de ce référentiel de la menace s'inscrit explicitement dans « *le texte de l'Action Commune du 26 mai 1997 sur la coopération dans le domaine de l'ordre et de la sécurité publics* », et ce dans le sillage de la Convention européenne du 23 juillet 1985 qui a impulsé une « *homogénéisation des politiques policières* » (3). Cette initiative, qui vise à un « *renforcement de l'échange de renseignements entre États membres* », introduit le terme de « *rassemblements* », lequel dilue la particularité du hooliganisme dans un ensemble plus vaste, comportant par exemple « *les concerts de rock, les*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*manifestations, les barrages routiers et des questions connexes, telles que la surveillance et la protection de personnes et de biens ».*

De plus, ce flou est entretenu par une « *absence de définition juridique du hooliganisme* », qui est en fait un conglomérat de comportements délinquants et déviants. D'ailleurs, cet amalgame d'actes, qui ne se situent pas au même niveau sur l'échelle normative, n'est pas sans poser de sérieux questionnements - au moins philosophiques - quant à la thématique du contrôle social et de l'opposition classique sécurité/liberté ; attisée depuis les attentats du 11 septembre 2001 et véritable tension au cœur de notre sujet.

Ainsi, pour évoquer une définition des comportements hooligans en France, Hourcade, Lestrelin et Mignon (2010, 54) mentionnent la loi Alliot-Marie de 1993, laquelle « *constitue des délits spécifiques aux manifestations sportives, passibles d'emprisonnement (introduction et utilisation d'objets dangereux, état d'ébriété, incitation à la haine et à la violence, racisme, envahissement de terrain...) et autorise les tribunaux à prononcer une peine complémentaire d'interdiction judiciaire de stade pouvant aller jusqu'à cinq ans pour ces faits ainsi que pour certaines infractions au code pénal (violences, destructions, dégradations, détériorations, rébellion...) si elles sont commises dans une enceinte sportive. En prévision du Mondial 1998 organisé en France, ce dispositif est étendu aux infractions commises à l'extérieur des stades en relation avec une manifestation sportive.* » Ginhoux (2014, 107) constate d'ailleurs, au sujet des ultras, « *un fort processus de criminalisation et de judiciarisation du monde des ultras : en 2006, sont rendues possibles l'Interdiction administrative de stade (IAS) et la dissolution des groupes et associations de supporters ; en 2011, la loi dite « LOPPSI 2 » restreint la liberté d'aller et venir des supporters.* »

C'est dans l'essence de cette loi qu'a été construite l'interdiction de déplacement, laquelle représente avec l'arrêté d'encadrement, les dispositifs de l'arsenal

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

législatif vis à vis des supporters de football qui nous intéressent pour notre enquête.

Pour compléter cet état des lieux, Bodin, Robène et Héas (2010, 5) précisent du point de vue des agents de gestion de la sécurité lors des manifestations sportives : « *Le dispositif policier assure, en fait, très souvent, une gestion au mieux de l'intérêt général, entre l'application stricte de la loi Alliot-Marie et les complications apportées par l'implantation urbaine des stades [...] Le maintien de l'ordre et la sécurité en centre ville doivent en effet tenir compte d'un certain nombre d'impératifs autres que ceux propres à la manifestation sportive : sécurité dans les rues, sécurité et protection des bâtiments publics, sécurité des riverains* ».

Ce compromis peut s'accompagner également d'arrangements pratiques divers avec la loi (comme l'introduction de fumigènes, par exemple), exposant bien là les jeux de négociation, de contournement des dispositifs de sécurité à travers des relations d'influence (les auteurs parlent de « *collusion* ») entre les différents acteurs. Les forces de l'ordre doivent aussi composer entre contrôle des troubles potentiels et risque de les repousser de sorte à déplacer le problème là où il serait éventuellement plus difficilement appréhendable, comme sur les aires d'autoroute, par exemple...

#### **D. Le contrôle social**

L'accroissement de la surveillance, et les difficultés du dialogue ont participé d'un déplacement et/ou d'un entretien, voire d'une aggravation du hooliganisme. Tsoukala (2002, 62) remarque un changement de focale du contrôle social à partir des années 1980 : alors qu'il s'agissait précédemment d'agir à l'échelle des individus pour « *les transformer en « corps dociles* » », on s'intéresse alors à des « *sujets sociaux collectifs, considérés comme groupes producteurs de risques pour la communauté* », le nouvel objectif du contrôle social étant de « *contrôler des*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*populations entières en fonction de la gravité des risques que celles-ci sont censées représenter pour les communautés concernées ».*

L'un des résultats de cette rupture d'échelle du contrôle social est la précarisation, la vulnérabilisation des supporters de football face au système de contrôle social ; *« la protection des libertés publiques garantie par la loi étant d'essence individuelle, la substitution du groupe à l'individu, en tant qu'objet du contrôle social, ne peut qu'affaiblir la portée de cette protection qui, en quelque sorte, se trouve privée d'objet. » (2010, 98).* Au sens large, on peut se demander si, dès lors que l'on considère que les supporters ultras ou hooligans partagent d'importants investissements corporels et psychologiques dans leur passion, ces derniers ne seraient-ils pas particulièrement exposés au contrôle social ?

Bromberger, qui parle de cette recherche d'« *attraction des regards* » (1995, 259), reprend à Ehrenberg (1989, 7) sa notion de « *rage de paraître* », lequel, pour parler des ultras, écrit : « *dans une société où l'image, le spectacle, l'apparence dessinent les nouveaux repères de vie [...] la violence « ou ses métaphores » constituent une mise en scène spectaculaire de l'identité pour ceux qui ne peuvent la jouer ailleurs* ».

En fait, il apparaît incontournable de réfléchir aux jeux de pouvoir qui peuvent ressurgir de cette expression des corps, qui embrasse à l'occasion, chez certains individus les plus engagés dans l'expérience de leur identité supportériste, une dimension théâtrale. Sur cette question, l'apport de Foucault (1975, 30/31) est éclairant, puisqu'il met en lumière à quel point le corps est immergé dans un environnement politique.

Il explique ainsi que « *le corps est aussi directement plongé dans un champ politique ; les rapports de pouvoir opèrent sur lui une prise immédiate ; ils l'investissent, le marquent, le dressent, le supplicient, l'astreignent à des travaux, l'obligent à des cérémonies, exigent de lui des signes.* » Il théorise comment les

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

rapports de force des corps (dans leur utilité, leur soumission) entre acteurs et institutions peuvent subtilement s'articuler selon le concept de « *technologie politique du corps* », c'est-à-dire « un « *savoir* » du corps qui n'est pas exactement la science de son fonctionnement, et une maîtrise de ses forces qui est plus que la capacité de les vaincre » (31).

Enfin, quant aux caractères déviant et autonome attribués à la culture supportériste, l'approche de la marginalité de Foucault (308), à partir de l'exemple carcéral, semble pouvoir être applicable pour déconstruire la vision du supporter devenant menaçant à la périphérie de la société, en induisant finalement la responsabilité « venant du centre » des politiques de contrôle social dans la production de ce qu'elle sont censées combattre : « *le lyrisme de la marginalité peut bien s'enchanter de l'image du « hors-la-loi », grand nomade social qui rôde aux confins de l'ordre docile et apeuré. Ce n'est pas dans les marges, et par un effet d'exils successifs que naît la criminalité, mais grâce à des insertions de plus en plus serrées, sous des surveillances toujours plus insistantes, par un cumul des coercitions disciplinaires.* »

C'est ici l'esprit du panoptique, ce modèle architectural appliqué, entre autres, par les prisons pour « *induire chez le détenu un état conscient et permanent de visibilité qui assure le fonctionnement automatique du pouvoir* » (202). Si Foucault mentionne aussi les ateliers, les hôpitaux, les écoles, serait-il insensé de penser aussi aux stades ? Il est intéressant d'ailleurs de suggérer l'aspect intrusif de ce regard continu qui pèse et se déploie au-delà de l'enceinte même où s'exerce la surveillance (par exemple, l'obligation de pointer à la gendarmerie lors d'un match de son club du fait d'une interdiction de stade pour non respect d'une interdiction de déplacement).

Par ailleurs, à l'indéfinition juridique du hooliganisme s'est ajouté un glissement sémantique dans la caractérisation des comportements associés, observe Tsoukala



(2010, 143) : « *certains des comportements associés ne se situent plus à la lisière entre la délinquance et la déviance, mais à celle entre la déviance et l'ordinaire. Leur point commun n'est plus leur non-conformité (réelle ou potentielle) aux normes, mais leur potentiel de créer du désordre tout court, même si par ailleurs, ils restent conformes aux normes* ».

Cette constatation n'est pas sans faire penser à la force stigmatisante des institutions qui s'insère dans le fonctionnement des structures politiques et sociales, comme elle soulignée par Héas et Dargère (2014, 13) : « *Bien sûr, aujourd'hui encore les institutions et plus largement les acteurs stigmatisent et figent en quelque sorte l'infamie corporelle, sociale ou économique* ».

Conséquence de ce flou, à l'infraction, qui se rapporte à la loi, se substitue en fait le terme de « *conflit* », qui appartient lui au champ politique, puisque désignant une situation pouvant « *potentiellement porter atteinte à l'ordre établi* » (155). Tsoukala conclut que « *face à cette évidence, la transgression des libertés publiques devient socialement invisible, car l'anormalité légale finit par se normaliser* » (176).

Afin de boucler notre réflexion de départ, il convient de se demander alors si la supposée et anticipée violence de mouvements ultras et hooligans justifie au bout du compte ce troc entre la sécurité demandée par l'opinion et les libertés publiques individuelles des autres - sorte de don et contre-don ? - induit par un contrôle social s'appuyant largement sur l'interdiction, l'encadrement, le renseignement et la surveillance...

Néanmoins, dans ce tableau désenchanté, Ginhoux (2016, 139/142) souligne ce que l'on peut considérer comme des stratégies de résistance au contrôle social des ultras, se dotant d'expertises et voyant leurs revendications publicisées : « *Les différents groupes ont régulièrement recours à des avocats, pour les aider dans leur défense, ou dans leur recours concernant des IAS, qu'ils jugent abusives, ou*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*des interdictions de déplacement prononcées par des arrêtés préfectoraux qu'ils considèrent comme « illégaux, car ils ne reposent sur rien de valide » [...] Depuis la création de la Coordination nationale des ultras, en 2007, on note donc une évolution importante dans la structuration de la lutte contre la répression que mènent les ultras : elle s'inscrit bien au-delà du cadre du monde du football et suscite l'intérêt d'acteurs extérieurs à ce monde. Ainsi, les revendications des ultras, peu écoutées ou prises au sérieux, souvent peu relayées en dehors du cadre du monde sportif, deviennent des affaires d'ordre de droit public à défendre. Les soutiens extérieurs concédés à ces supporters et à leurs actions de lutte et de défense leur confèrent une légitimité et un statut de citoyen, à qui l'on reconnaît des droits. »*

Il est alors juste de se demander quel rôle les journalistes de sport peuvent tenir dans cette co-construction de revendications politiques ? On comprend que la devise « *Liberté pour les ultras* », qu'elle soit scandée dans les tribunes ou écrite sur des tifos, cristallise les dissensions entre entrepreneurs du contrôle social (politiques, gestionnaires de la sécurité), mouvement sportif (institutions, clubs) et les supporters de football... Une bonne compréhension des revendications de ces derniers exige de se départir de la figure uniformisante du supporter pour se pencher sur la diversité des profils et des aspirations qui composent le mouvement.

## **2. La diversité des supporters et leurs identités multiples**

### **A. La mosaïque**

« *Un stade n'accueille pas un public, mais des publics* ». La typologie des supporters établie par Hourcade (2010, 164) dégage quatre principaux types de supporters, balayant par conséquent le stéréotype selon lequel les individualités et les spécificités des individus s'évanouiraient dans la masse du stade pour constituer un ensemble homogène.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Les deux premières catégories sont celles des « *supporters classiques* » et des « *associations de supporters officiels* ». Dans la première, les individus s'inscrivent globalement dans une posture consumériste au match de football, adoptant un investissement épisodique, d'observateur, circonscrit au stade et excluant la violence physique. La seconde réunit des supporters qui pensent leur relation au club comme un rapport de soutien et de proximité aux joueurs et à la direction. Ils défendent la « *morale du fair-play et s'efforcent de nouer des liens conviviaux avec les supporters adverses* ».

Sans exclure ces deux premiers groupes, notre travail d'enquête prend le parti de s'intéresser davantage aux deux suivants, les ultras (« supporters autonomes ») et les hooligans (« hools », « indépendants »), dont les investissements plus marqués les rend théoriquement plus susceptibles d'être concernés par les déplacements - comme leur encadrement ou leur interdiction - et aux potentialités de violence craintes par les autorités, tout en restant prudent quant à ne pas cloisonner ces classifications (qui lissent forcément un peu les diversités internes), ce qui appauvrirait la palette de supporters que l'on étudie : à une approche figée, l'on préférera donc une perspective dynamique d'un continuum de positions dans lequel les postures des acteurs peuvent se déplacer.

Les ultras, artisans du soutien et de l'ambiance lors des matches de leur équipe, sont « *situés au cœur du kop et structurés en associations* » (165). Leur recrutement se fait pour beaucoup chez les jeunes. « *S'ils se focalisent sur le soutien au stade, ils cherchent aussi à jouer un rôle dans la vie du club et dans le monde du football, en adoptant une posture de type syndical. Tout en souhaitant avoir des relations avec les dirigeants, lesquels les reconnaissent généralement comme des interlocuteurs, ils se positionnent en acteurs ayant leurs propres intérêts. Ils revendiquent ainsi tant une fidélité extrême au club (attestée par des chants continus et une présence permanente à domicile comme à l'extérieur) que le droit de critiquer joueurs et dirigeants. Les supporters autonomes, en général, et les ultras, en particulier, rejettent le fair-play qu'ils estiment hypocrite*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*puisqu'ils considèrent le football comme un affrontement entre deux camps [...] les supporters autonomes développent une vision conflictuelle du football. Leur passion est double : d'une part, le football et leur club, d'autre part, le supportérisme et leur groupe, qui constitue d'ailleurs souvent leur priorité ».*

À la différence des ultras, les hooligans évoluent dans l'informalité, « *cultivant le secret et recherchant la violence à l'encontre des supporters adverses ou des forces de l'ordre.* » Cette catégorie est, comme le précise Hourcade, perméable à la pluralité des points de vue à l'intérieur même du groupe, dans leur goût pour le football, la violence. Lorsque des comportements violents sont observés en marge de manifestations sportives, il est fréquent de voir les acteurs institutionnels et/ou médiatiques dénoncer ces actes comme ceux de « *faux* » supporters, en opposition aux « *vrais* » (Mignon, 1995, 11).

Cette impasse réflexive, exclut de façon manichéenne les hooligans de l'identité supportériste, compliquant le dialogue et leur compréhension. Elle réactive en même temps le mythe de la pureté du sport qui « *se pense comme un rempart contre la violence et qu'il vit mal qu'elle s'exprime en son sein* » (166).

Ainsi, en recouvrant des acteurs et des comportements différents, le terme générique « hooliganisme » englobe des réalités différentes. Précédemment mobilisé pour décrire les comportements asociaux, le terme est utilisé dès les années 1960 pour évoquer les violences très diverses, fréquentes, liées aux matches de football en Grande-Bretagne. En France, ce phénomène émerge dans les années 1980. Se substitue à la violence sporadique et liée au jeu une violence « *organisée, préméditée et très souvent groupale* » (Bodin, Robène, Héas, 2005, 64). L'utilisation de la notion de « hooliganisme » s'étend à partir du 29 mai 1985, date du « drame du Heysel » : le stade de Bruxelles, qui accueillait la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions opposant Liverpool et la Juventus de Turin, a été le théâtre d'un mouvement de foule provoqué par des hooligans anglais, faisant 39 morts. Cet évènement tragique scelle le caractère de problème d'ordre public

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

des violences des supporters à l'occasion des manifestations sportives. Le terme de hooliganisme, largement écrit dans la littérature, chargé d'une forte connotation négative dans le débat, et entourant des acteurs différents comme des comportements divers, a des airs de faux ami si on ne le recoupe pas d'une analyse contextuelle.

Il semble dans le cadre de notre enquête en effet nécessaire d'accorder une importance particulière, du côté des supporters, aux manières de se présenter et d'être présentés. Le flou sémantique du terme hooliganisme invite à l'attention, rien n'indiquant avec certitude, par exemple, qu'un supporter se définissant comme « ultra » dans un club soit perçu de cette catégorie dans un autre club. Le seul exemple de la violence chez les ultras montre leurs rapports ambivalents avec cet objet, entre sa limitation comme gage de légitimité chez certains acteurs, notamment institutionnels, et sa non exclusion, comme un moyen d'entretenir l'altérité (Hourcade, 2010, 167).

D'une manière générale, Hourcade, Lestrelin et Mignon (2010, 24) écrivent que « *la plupart des tribunes connaissent une certaine mixité sociale* » tout en soulignant que les kops (à savoir l'espace du stade situé derrière les buts où les ultras se tiennent debout pour encourager leur équipe) sont caractérisés par leur jeunesse et leur brassage social. Au sujet des ultras, Ginhoux (2012, 1) souligne quant à elle qu'ils « *sont très majoritairement constitués de jeunes hommes* », avec une tranche d'âge allant de 15 à 30 ans pour les plus actifs.

L'indicateur d'âge semble ici être un marqueur plus lourd que la classe sociale. Mais en même temps, c'est la valeur « populaire » qui est souvent mise en avant dans les discours et les identités supportéristes qui nous intéressent : donc, la capacité du groupe de supporters en tant que structure de socialisation à fédérer des jeunes qui ne sont pas tout à fait identiques derrière une valeur en quelque sorte « étendard » est un angle d'analyse qui peut être approprié dans le cadre de notre enquête.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

D'après Hourcade (2004, 37/38), « *les ultras considèrent qu'ils forment un « mouvement », c'est-à-dire qu'ils appartiennent à un même monde, avec ses pratiques, ses valeurs, ses règles, ses réseaux* ». Il dégage deux types d'engagements dans « *l'expérience ultra* » : un engagement important mais non exclusif, laissant la place à d'autres espaces de la vie sociale « *(les études, le travail, les relations amoureuses, le sport ou autres loisirs...)* », et un engagement « *central, prioritaire* », qui place l'investissement ultra comme fondamental dans l'identité, au-dessus du reste, impliquant des « *sacrifices* » (Ginhoux, 2014, 105).

S'il existe donc une pluralité des aspirations ultras, il y a aussi diverses façons de s'impliquer dans le groupe : selon Ginhoux (2014, 105), la structure d'un groupe ultra présente une « *hiérarchisation des positions et des statuts spécifiques, acquis par les membres au cours de leur carrière en fonction de divers attributs (degré d'engagement, âge, sexe, lieu de résidence, qualités personnelles, perspectives partagées avec d'autres mondes)*.

Au vu de la richesse des nuances concernant la structuration et les façons d'exprimer son engagement supportériste, il est intéressant de se demander si cela amène à une pluralité des réceptions des dispositifs de contrôle chez les supporters, ou alors ces différences s'effacent-elles pour constituer un discours unanime ?

Hourcade, Lestrelin et Mignon (2010, 52) défont enfin l'idée d'une violence supportériste comme l'apanage d'une classe sociale particulière, les auteurs de violence présentant « *[...] un profil social relativement banal mais avec des différences internes nettes qui semblent souvent liées à leur profil social. En effet, certains supporters sont violents de manière récurrente dans différentes sphères, alors que d'autres ne le sont que dans le contexte du football, de manière plus ou moins fréquente.* »

La politique de lutte contre le hooliganisme en France a connu une accélération dans la dernière décennie, après que trois supporters français ont perdu la vie en 2006, 2009 et 2010. La Division Nationale de Lutte contre le Hooliganisme (DNLH) a ainsi été créée pour intensifier la coordination des « capacités de renseignements et participer à la sécurité des rencontres sportives à risques ».

Si cette « *politique ferme et dissuasive a déjà produit des résultats tangibles en faisant baisser de manière significative les tensions autour des matches de football professionnel* » (2010, 9), l'aspiration promue par la communauté scientifique est celle d'un couplage du volet répressif à « *une politique préventive nationale qui renforcerait l'intégration des supporters dans le monde du football, désamorcerait certaines tensions et contribuerait à apaiser le climat des matches de football* » (58).

En ayant, par exemple, davantage recours aux méthodes comme « *la prévention sociale, le travail social et le dialogue avec les supporters* » (Hourcade, 2010, 171). C'est en ce sens qu'a été mise en place, en 2017, l'Instance Nationale du Supportérisme (INS), pour renforcer le dialogue avec les supporters de football.

## **B. Les identités**

Sur les ultras, Ginhoux (2014, 104) propose une photographie générale des valeurs auxquelles ces supporters adhèrent : « *autonomie par rapport au club, fidélité, fraternité, honneur, loyauté, revendication d'une identité locale, défense du territoire que ce soit leur ville, l'espace qu'ils occupent au stade ou leur local* ».

Pour compléter ces référentiels, et répondre à la question « qui sont les supporters de football ? », un détour par la notion d'identité est primordial. Il s'agit de mieux saisir le caractère central de la « *passion partisane* », comme le dépeint Bromberger (1995, 105), dans la construction individuelle et collective des supporters de football, où le match est en fait un « *support expressif à la*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*symbolisation d'une des facettes (locale, professionnelle, régionale, nationale...) de leur identité ».*

*L'auteur explique ainsi que « prendre parti pour un ou des clubs, c'est à la fois faire fonctionner à plein l'émotion en devenant soi-même acteur (passer du « il » au « nous »), affirmer une ou plusieurs appartenances, exclusives ou enchevêtrées, données, rêvées ou revendiquées [...] Si le football est le foyer virtuel d'une gamme extraordinairement variée de possibilités identificatoires, s'il permet aux uns et aux autres de se connaître et de se reconnaître, c'est qu'il offre un large éventail de propriétés dont la combinaison peut se moduler en une multitude de variantes. » (111)*

Là encore, les nuances peuvent être importantes dans les valeurs qui sous-tendent le soutien à un club. D'un point de vue méthodologique, une démarche potentiellement riche d'interprétations serait de demander aux supporters comment ils mettent en cohérence (ou non) leur vision personnelle de certaines valeurs phares en lien avec les dispositifs de contrôle (liberté, justice, sécurité) avec celles affichées ou estimées du groupe ? Et comment celles-ci sont-elles en décalage (ou non) avec leurs représentations médiatiques ? En complément de cette thématique de la « fabrication de soi », Ehrenberg (1985, 12) emprunte à Hoggart son concept de structuration des rapports entre classes populaires et les autres classes autour de la dichotomie « eux » / « nous », en faisant le lien avec le supportérisme : « eux, c'est le monde de ceux qui « nous » gouvernent, qui ont élaboré un système qui ne « nous » est pas destiné. Dans une vie contrainte à cause d' « eux », le football offre depuis longtemps des libertés, des possibilités d'accomplissement, par l'action collective et physique, qui n'existent pas ailleurs ».

De notre point de vue, cette perspective souffre de deux limites. On a évoqué le recrutement social diversifié des tribunes et des groupes de supporters les plus investis comme les ultras : de fait, penser l'identité des supporters avec le seul

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



calque des classes sociales (en l'occurrence, ici, subir la domination) conduirait à des erreurs.

Aussi, les récentes transformations sociales, économiques, culturelles peuvent questionner la validité de son application, Lechien et Siblot (2019, 3) posent que « *les dernières décennies sont ainsi marquées par des processus qui favorisent une plus grande « porosité culturelle » des classes populaires à l'égard des styles de vie des classes moyennes et supérieures, mais aussi par le maintien, voire le renforcement, des rapports de domination économique.* » Néanmoins, cette opposition « eux » / « nous » n'est pas inintéressante du simple fait que les dimensions d'antagonisme et de rivalité sont majeures dans les questions d'identités supportéristes.

Ehrenberg (1991, 57) voit dans l'émergence du hooliganisme une des « *sous-culture adolescentes* » - parmi les teddy boys, les skinheads ou les punks - qui à l'aune des années 1960 en Grande-Bretagne, s'inscrivent dans un mouvement global d'autonomisation, d'émancipation de la jeunesse. Bromberger prolonge la réflexion (1995/257/258), et voit dans la sous-culture du mouvement ultra, un changement d'échelle des « *repères identitaires* », les « *appartenances « ethniques », régionales et locales* » s'étant substituées aux « *idéologies universalistes* » : « *c'est au moment où les identités substantielles des collectivités et des régions s'étiolent qu'elles s'affichent et se proclament le plus éloquemment* ».

En s'arrêtant sur ce diagnostic, on peut émettre l'hypothèse qu'un phénomène comme la forte circulation des joueurs sur le marché des transferts participe, avec d'autres facteurs, à la perte d'identité d'un territoire footballistique, et alimente la propension de ceux qui le soutiennent à adopter une posture de défense de ce qu'ils leur reste de singulier, d'authentique, confortant ainsi l'idée d'aborder les supporters sous la notion de mouvements sociaux.

En conclusion, les supporters de football trouvent dans leur passion un univers riche de constructions identitaires. Bromberger (1995, 191/192) octroie à l'équipe de football un fort potentiel de « *plasticité herméneutique* », dans le sens où ses supporters se prêtent, à travers elle, à imaginer un « *modèle idéal de vie collective* ».

Mais, au-delà de révéler, d'accentuer les traits des mécanismes d'affiliation à l'œuvre dans la société, il n'est pas excessif d'avancer que le football en est aussi producteur. L'auteur note (1995, 36) : « *alors qu'en France c'est le café qui est le siège habituel du club de supporters, en Italie, et singulièrement à Naples, c'est le club de supporters qui fait souvent office de café, indice, parmi d'autres, de la subordination des formes de sociabilités populaires à l'engouement pour le football* ».

Hourcade (2010, 168) souligne la « *dépossession du rôle traditionnel des supporters* » depuis trois décennies : le football a, sous les effets de sa professionnalisation et de sa rationalisation, peu à peu réduit la place des supporters, alors qu'ils s'occupaient autrefois de tâches comme la gestion de la billetterie ou l'organisation d'initiatives caritatives en lien avec le club. Nourrissant, donc, un sentiment d'amertume chez les supporters qui n'auraient plus que leur voix pour rappeler qu'ils sont là, selon le modèle suivant : « *Paie ! Chante ! Ne conteste pas !* » (Hourcade, 2002, 85).

Il nuance cependant la position des supporters qui disposent encore de leviers pour faire entendre leurs revendications. L'ambiance qu'ils conçoivent et mettent en œuvre en est le principal, puisque c'est un aspect du spectacle sportif valorisable par le club en termes d'image ; c'est l'expression du « 12<sup>e</sup> homme ». Ils critiquent l'ambivalence des autres acteurs du football à leur sujet, qui applaudissent leur ferveur tout en critiquant leurs débordements, vantent leur proximité avec les supporters tout en leur refusant une réelle place dans les instances. Les supporters peuvent faire grève des encouragements pour signifier leur désaccord avec la

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

politique du club, en pouvant revendiquer l'authenticité - et donc la légitimité - de leur position, face à des acteurs (joueurs, entraîneurs, dirigeants) qui sont - c'est le lot du « football moderne » - davantage « de passage ».

Un autre moyen pour les supporters les plus passionnés de prouver l'inconditionnalité de leur soutien à leur club est le déplacement à l'extérieur : partir sur les routes - souvent le week-end, parfois à l'autre bout de la France si ce n'est au-delà des frontières nationales - est un investissement qui requiert, on l'a dit, des sacrifices.

En s'appuyant sur le cas précis des supporters à distance de l'Olympique de Marseille, Lestrelin, Basson et Helleu (2013, 293) avancent que les déplacements « [...] sont, d'abord, un espace et un temps de rupture vis-à-vis de la scène quotidienne. Ils autorisent, ensuite, à vivre auprès de compagnons de voyage des expériences communes au cours desquelles le sentiment d'un nous se déploie. Aussi sont-ils fondamentaux pour la constitution du collectif ». Ces représentations générales du déplacement semblent aussi valables pour notre enquête, même si nous nous intéressons davantage aux supporters « locaux ».

Reprenant les travaux de Goffman sur le stigmaté (1975, 12), les auteurs poursuivent (302) : « le déplacement est porteur de sens et participe de la définition identitaire de chacun. S'y opère la rencontre entre l'« identité sociale réelle », définie comme l'ensemble des attributs « dont on pourrait prouver [qu'un individu] les possède en fait », et « l'identité sociale virtuelle », désignant les caractères attribués à une personne que celle-ci lit dans le regard des autres ». En bref, réaliser un déplacement à l'extérieur est un temps mais aussi un espace de socialisation qui participe de la définition personnelle des supporters de football.

Peut-on aller plus loin et le considérer comme un rite ? Lestrelin, Basson et Helleu (2013, 297) parlent d'une « expérience initiatique ». Bromberger (1995, 319/321)

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

teste le parallèle entre le football et le sacré. Il dresse l'analogie entre le stade des supporters et le clocher des paysans (ne parle-t-on pas de certaines enceintes comme des « cathédrales » ?) Il rappelle que, « *comme dans une célébration, les plus ardents sont présents plusieurs heures avant le début de la cérémonie et quittent le stade quand les dernières lumières s'éteignent....* »

Les illustrations des stades flambants de technologie remplaçant les antres plus vieux, ou le foisonnement des compétitions qui rendent le match de football de moins en moins rare, interrogent la validité de l'analogie avec le football d'aujourd'hui. L'entrée est quand même sensée : on voit que le match de football peut s'enrober d'une dimension hautement symbolique, mais la récurrence des dispositifs répressifs déployés quant aux déplacements (interdictions ou encadrements) observés ces dernières années, et qui constituent l'objet de notre enquête, nous invitent à réfléchir leur réception chez les supporters.

Ne pas pouvoir se déplacer revient-il à dire que les supporters ne peuvent pas effectuer leur « procession » vers leur « match des tribunes », assurer leur support à l'équipe, jouir de la sociabilité collective de l'aventure ? Trouvent-ils des stratégies de contournement à ce qu'eux beaucoup d'entre-eux considèrent comme des mesures liberticides, donc des problèmes d'ordre public qui appellent une mise en lumière médiatique ?

Un tour d'horizon du traitement médiatique doit permettre de dresser un portrait approfondi des représentations des supporters de football, et d'interroger les biais, les enjeux et les effets des productions journalistiques quant à la problématique de notre travail de recherche.

### 3. La médiatisation, ses représentations, ses enjeux

#### A. Les fonctions

L'image négative est le premier constat du paysage supportériste français dressé par Hourcade, Lestrelin et Mignon dans le livre vert du supportérisme (2010, 15) : « *De nombreux supporters rencontrés [...] ont affirmé regretter voire souffrir d'être mal considérés et, par conséquent, parfois maltraités du fait de cette perception sociale. Beaucoup estiment que les médias donnent une image biaisée des supporters et « ne parlent que des mauvais côtés ».* Cela fait ainsi l'objet d'une de leurs préconisations : « *Les médias doivent être sensibilisés aux effets de leur couverture des événements liés aux supporters* » (121).

Cette évaluation est un bon point de départ pour notre réflexion sur deux points. Il soulève que le traitement des supporters de football induit une production de stéréotypes, qu'il s'agit donc de mettre en évidence. Deuxièmement, il énonce clairement que les médias ont des effets, mais lesquels ? Reste à les identifier et à comprendre les façons dont ils sont fabriqués.

Notre attention sur le traitement des supporters de football ne s'intéresse pas à tous les médias, mais plus particulièrement aux titres de presse écrite et en ligne, qui ne fonctionnent pas de la même façon que des chaînes de radio ou de télévision. En réduisant davantage la focale, il est impossible de faire l'économie d'une différenciation entre les familles de presse (Presse Quotidienne Régionale, Presse Quotidienne Nationale, Presse Magazine). Ce sont là encore des pratiques professionnelles diverses (en termes de genres journalistiques, d'espaces, d'angles, de temporalités) qui imposent la nuance dans l'analyse.

Autre « filtre » à notre recherche : on ne s'intéresse pas à l'ensemble des sujets liés de près ou de loin aux supporters, mais aux interdictions et encadrements de déplacements. Difficile donc, pour mettre en perspective l'image considérée

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

négative, et rebondir sur le ressentiment exprimé plus haut par les supporters, d'analyser les « bons côtés » de façon exhaustive dans les discours journalistiques. Pour pallier ce manque, cela peut faire l'objet de questions au cours d'entretiens avec des supporters. En résumé : quelles fonctions les médias endossent-ils sur notre thématique, quels en sont les rouages explicatifs, et avec quels effets, qu'ils soient à court terme ou de façon plus structurelle, sur les supporters ?

La première fonction attribuable aux médias est celle de définisseur des problèmes publics. C'est dans les années 1970 que les médias se sont saisis de façon croissante de la thématique du hooliganisme. Tsoukala (2010, 50) explique de fait que « *loin de se limiter à un rôle purement informationnel, les médias sont activement impliqués dans la formation du débat public sur des questions sociales, en tant que partie intégrante du cercle des définisseurs primaires et secondaires et des porteurs de revendications sociales qui se trouve à l'origine de la construction sociale des problèmes publics* ».

Du milieu des années 1980 et durant les années 1990, les médias français adoptent une posture discursive de dépréciation des hooligans et de construction de l'altérité en agitant l'épouvantail du « *hooligan-étranger au corps social* » (128), que l'on peut mettre en écho avec la réflexion préalablement évoquée sur la marginalité de Foucault. Il sont ainsi désignés comme des « *voyous* », des « *loubards* », des « *enragés* » (129), termes qui s'inscrivent dans les registres dominants de perception des foules mentionnés plus tôt.

Cette faculté définitionnelle des médias est, sur le sujet des mouvements sociaux, réappropriée par Neveu (1999, 25) à travers la notion de « symbiose conflictuelle » de Gitlin : on peut la définir comme l'asymétrie entre la présentation revendiquée par un mouvement et celle proposée par les médias ; c'est « *la capacité d'enfermer les groupes, spécialement les moins riches en ressources, dans des stéréotypes sociaux dévalorisants dont la subversion est particulièrement difficile* » (44).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Deux remarques : les traits présentés de cette fonction peuvent donner l'idée d'un pouvoir de définition unilatéral et tout-puissant des médias. Sans nier leur implication clé, il paraît de bon ton d'analyser plutôt leur rôle dans un processus de co-construction. Il ne faut notamment pas sous-estimer la structuration de la communication des groupes de supporters, à travers le seul outil des réseaux sociaux, qui leur permet de garder la main sur les représentations diffusées de leurs valeurs et leurs revendications.

Sur cette fonction, Cohen a particulièrement travaillé sur les discours médiatiques forgés sur les « Mods » et les « Rockers », deux sous-cultures rivales, juvéniles et rebelles dans l'Angleterre des années 1960.

L'auteur (1972, 1) a mis en lumière la distorsion et l'exagération des événements liés à ces publics, aboutissant à un phénomène d'amplification de la déviance conduisant à la panique morale, qu'il définit ainsi : « *Une condition, un épisode, une personne ou un groupe de personnes apparaît comme une menace pour les valeurs et les intérêts de la société ; sa nature est présentée de manière stylisée et stéréotypée par les médias* ». C'est une lecture qu'il rapproche d'ailleurs de la couverture d'autres jeunesse, comme celles des hippies, des consommateurs de drogue ou des hooligans.

Même si elle date un peu, cette grille explicative - dans laquelle on peut voir les contours explicatifs d'un traitement journalistique sensationnaliste - montre le côté malléable d'une définition qui peut servir un engagement idéologique. En ne précisant pas quelles valeurs et quels intérêts de la société sont potentiellement en danger, elle suggère (implicitement) moins que ces sous-cultures ne font pas vraiment partie de la société, mais que ce qu'il s'agit de défendre correspond en fait à la pensée dominante...

C'est pourquoi, la deuxième fonction des médias serait celle de légitimateur de l'ordre établi. C'est une fonction qui transparaît bien dans les recherches de

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Tsoukala (2002, 65), qui s'est intéressée au rôle des discours médiatiques dans le processus de criminalisation de la figure de l'immigré à l'œuvre en Europe dans les années 1990, et que l'on peut réutiliser sur le sujet du hooliganisme. Elle montre comment l'objectivation par les médias des définitions des acteurs politiques et de la sécurité tend à créditer les « *définitions alarmistes de la réalité, en les transformant en fonds cognitif habituel* ». Une fois introduite dans l'agenda politique, la menace migratoire se retrouve dans un engrenage qui s'alimente de façon endogène (« *les discours des uns et les actions des autres se renforcent mutuellement* »), puis les résultats des discours tenus et des mesures retenues renforcent leur légitimité. Au bout du compte, « *ce processus interactif finit alors par avoir des conséquences concrètes sur la réalité sociale d'un pays donné, en influençant la conception et la mise en œuvre tant de la politique migratoire que de la politique pénale de celui-ci* ». Suivant ce cheminement, « *cette menace multiforme que représenterait l'immigration pour les sociétés d'accueil est présentée comme si grave et imminente que les médias s'érigent, implicitement, au rang du défenseur des valeurs sociales menacées* » (74). Pour les migrants ou les hooligans, la valeur potentiellement inquiétée est la sécurité, ce qui justifierait la justesse de l'appel à un renforcement des dispositifs répressifs...

Cela dit, peut-on considérer ce schéma complètement applicable au supportérisme ? Deux avantages et une limite sont à dégager : la comparaison sur les répercussions des discours médiatiques de façon très concrète sur la conception des politiques est solide. L'hypothèse d'un phénomène d'homogénéisation des définitions à l'œuvre pour les supporters de football ultras et hooligans (sous l'effet d'un recours plus facile aux sources institutionnelles) est aussi crédible, dans la mesure où la reproductibilité des contenus est un aspect significatif du travail journalistique, provoqué par la circulation circulaire de l'information : Champagne (1991, 2) rappelle à ce sujet que « *les journalistes, quel que soit le type de média dans lequel ils travaillent, se lisent, s'écoutent ou se regardent beaucoup entre eux* ».

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



Néanmoins, il est généralisant de conférer aux médias une telle perméabilité aux modes de cadrage fournis par les acteurs politiques et de gestion de la sécurité. Ce canevas étudie particulièrement les différences de ligne éditoriale, qui sont pourtant des éléments décisifs guidant les choix réalisés par des titres de presse : dans l'analyse de contenus des différents journaux, cette distinction peut être tout à fait utile afin d'écramer les critères invariants du traitement journalistique sur les supporters dans des médias distincts ; et ceux qui varient selon les affinités des titres en termes de sujets, de couleurs politiques, de tons, etc.

Dès lors, quelle place pour le contre-discours dans l'espace médiatique ? L'aptitude des supporters de football à fédérer autour de leurs revendications mérite considération. Tsoukala (2010, 82) envisage que « *les stades de football constituent des lieux d'expression d'un malaise social* ». Par exemple, la dénonciation des atteintes à leurs libertés. Mais au vu des dispositifs étudiés, comment (bien) faire passer le message quand l'on est en nombre restreint ou que l'on a tout simplement pas accès aux travées ? Si l'on retient la définition que Champagne (1991, 2) donne des malaises sociaux, ceux qui « *attirent les journalistes parce qu'ils sont « hors du commun » ou dramatiques ou émouvants et répondent ainsi à la définition sociale, commercialement rentable, de l'événement digne de faire « la une » des médias* », l'attrait des interdictions ou des encadrements de déplacement comme événements est faible : ne sont-ils pas même des non-événements, condamnés à n'être incarnés que par des arrêtés administratifs ?

Invisible dans la littérature scientifique, la possibilité d'une couverture médiatique non-défavorable aux protestations des supporters de football (voire de « contre-pouvoir » ?) est pourtant nourrie par la réalité des publications des seuls titres que sont la revue des *Cahiers du Football*, ou du magazine *So Foot*. Neveu (2010, 259) évoque ainsi que certaines catégories de mobilisations peuvent trouver bonne réception dans les médias, *comme celles faisant « jouer proximité culturelle et sociale avec le monde journalistique »*. La troisième fonction comme

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

celle des médias relais de certaines causes étant plausible, est-elle plus fréquente dans les médias sportifs, dans la mesure où les journalistes de sport partageraient davantage de points communs avec les supporters et seraient ainsi plus compréhensifs de leurs luttes ?

## B. Les constructions

Dans l'optique de mieux comprendre les stéréotypes et les représentations diffusés par les médias, et donc de mesurer plus finement l'empreinte que les productions médiatiques peuvent avoir sur les supporters de football, il est indispensable de déplacer le regard, des colonnes du journal à la « cuisine interne » des rédactions : cette entrée permet d'abandonner une impression globale, abstraite et insaisissable de l'influence des médias pour privilégier une analyse des techniques et des procédés concrets qui en sont à la base.

Whannel (1979, 331/332) s'est par exemple penché sur la façon dont les récits des comportements hooligans dans la presse anglaise des années 1960 et 1970 contribuent à la construction de leur figure de « *folk devils* », ces « *rappels visibles de ce que nous ne devrions pas être* » (Cohen, 1972, 2), que l'on peut tenter de traduire par « boucs-émissaires ». Il montre le recours à quatre thèmes de représentations principaux des hooligans : la stupidité / l'absurdité ; la folie / la démence ; des crapules / des sous-hommes ; une minorité / de faux supporters. Il souligne que l'utilisation de ces terminologies n'est pas de l'unique ressort des journalistes, mais qu'elle est aussi construite à travers la fonction prédominante des citations, l'auteur remarquant que « *la plupart des articles sur des incidents ne consiste pas tant en des descriptions de l'incident qu'en des réactions à celui-ci* ».

Il note de fait que les journalistes font appel à 6 sources majeures dont 5 sont dites officielles : des interlocuteurs du club, des autorités sportives, des acteurs de la

sécurité et judiciaires, des représentants politiques, des agents des transports ou des spectateurs.

Les journalistes ont par conséquent tendance à se tourner vers ces sources institutionnelles, par un réflexe spontané de commodité, qui permet la conciliation d'un double objectif : engranger des informations et des réactions sur un sujet, et préserver son temps, ressource précieuse quand il s'agit d'un travail pressé par l'urgence du bouclage du journal.

Neveu (2009, 57) pense que « *les routines journalistiques poussent la presse à chercher d'abord l'information vers ces sources (les définisseurs primaires), qui disposent à partir de là du pouvoir de « définir » la situation, de la « cadrer » [...] Les définisseurs secondaires (associations, porte-parole de communautés immigrées, chercheurs) se caractérisent ici par leur marginalité et leur peu de poids social qui limitent la reprise par les médias des arguments qu'ils développent pour contester la définition de problème ainsi réalisé* ».

Cette attention est intéressante dans la mesure où elle est facilement objectivable dans un travail de recensement des acteurs à qui l'on donne la parole dans la presse, permettant de faire ressortir les éventuels déséquilibres dans leur hiérarchie, leurs façons d'être modalisées, etc. Elle laisse apparaître des biais si certaines sources éclaircissent le sujet auprès du journaliste sans apparaître visiblement dans l'article (le « off »), le poids de la source passant donc or du tamis de l'analyse.

En outre, cette appréhension binaire des sources est à relativiser, des définisseurs secondaires pouvant se voir reconnaître une expertise particulière sur un sujet et donc disposer de champs d'expression en conséquence.

Murphy, Dunning et Williams (1988, 667), dans une investigation sur les relations évolutives entre les comportements supportéristes et leurs récits dans la presse

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

britannique durant le XXe siècle, ont mis en évidence la propension de certains médias - notamment les tabloïds nationaux - à insérer le sujet de la violence supportériste dans une prophétie auto-réalisatrice.

Les auteurs reprennent l'histoire, rapportée par le journal *The Times* en 1967, d'un fan de Chelsea condamné pour le port d'un rasoir racontant, dans sa défense au tribunal, qu'il avait « *lu dans un journal local que des supporters de West Ham allaient causer des problèmes* ». S'est vulgarisé un traitement journalistique spéculant sur la potentialité de troubles, et décrivant le football comme le « *lieu de confrontations* » sur un registre prédictif.

Si l'observation d'une telle largesse avec la nécessité de discernement et de respect des faits que demande le journalisme peut être obsolète, elle repose bien sur un fonctionnement de la production journalistique (notamment concernant l'actualité « chaude », liée à l'immédiateté de l'information) qui vise à replacer un évènement dans un contexte plus large tout en allant « à l'essentiel ».

En ce sens, Neveu (2009, 72) soulève que « *le rapport au temps qui oblige à rendre compte d'un fait dans les heures qui suivent son déroulement incite à utiliser le précédent ou l'analogie superficielle, pour expliquer le nouveau. Les contraintes de concision incitent à ne pas déployer des cascades de distinctions, trop vite tenues pour subtiles. Le poids du vraisemblable reflète aussi des stéréotypes sociaux, la capacité de certaines sources à imposer leur définition des problèmes.* »

Il réinscrit le travail journalistique dans un espace complexe, rappelant que « *le savoir-faire de tout journaliste se déploie et se construit dans les contraintes d'une structure d'interdépendances avec sa hiérarchie, ses collègues, ses sources, qu'aucun gargarisme sur la liberté de l'acteur ne peut magiquement dissiper* » (43). Il est possible de faire ressortir deux pistes d'approfondissement : la première est celle de la temporalité journalistique, laquelle s'étire entre l'immédiateté, qui

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

produit des contenus répondant aux informations élémentaires (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi ?) - qui peuvent toutefois être complétés par la suite - et le temps long, qui autorise le travail d'enquête et sa recherche de profondeur et d'enrichissement.

En émettant l'hypothèse que le temps long serait plus favorable à l'image des supporters de football puisqu'il se distancierait davantage de leurs stéréotypes, on pourrait étoffer la réflexion avec une analyse des formats des articles traitant des interdictions et des encadrements de déplacement des supporters (quels genres journalistiques récurrents ? Quel nombre et quelle diversité des sources ? Quel positionnement dans le journal ?) Aussi, on comprend que l'œuvre journalistique est travaillée par des réflexes, des techniques, des processus qui varient selon les contextes professionnels. C'est pourquoi on peut penser que les multiples positionnements en termes d'identité professionnelle sont une autre variable possible de la façon dont on parle des dispositifs de contrôle des fans de football (quelles formations ? Quels rapports au journalisme, au sport, aux supporters ?)

À ce sujet, Souanef (2013, 147) parle d'un journalisme sportif animé par une « *identité professionnelle hybride, inspirée par l'éthique journalistique tout en restant inlassablement fidèle à l'ethos sportif* ». Il est un journalisme comme les autres et pas comme les autres, engagé dans un effort de légitimation par rapport aux autres spécialités de la profession, mais aussi imbriqué dans une relative forte proximité avec la matière qu'il traite. Ce sont ces nuances des identités professionnelles, et par corrélation, des appréhensions du sujet, que peuvent faire apparaître des entretiens avec des journalistes.

Le fait de replacer le travail journalistique dans une constellation de relations, de choix, et de contraintes amène enfin à une réflexion d'ensemble sur les effets des médias. Neveu (2009, 80) prévient à ce propos que « *les évocations grandiloquentes et simplistes de la puissance des journalistes doivent être mises*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*en doute. Ce pouvoir trop souvent identifié à une capacité d'influence immédiate peut cacher d'autres effets puissants sur la durée et doit être redéfini ».*

### C. Les effets

Un intérêt porté aux théories sur les effets des médias est un préalable utile à l'étude des discours journalistiques et de leurs impacts possibles sur les publics. Ce sont des sujets qui ont été appropriés par une variété de courants. L'esprit de ce travail d'enquête se situe dans celui des Cultural Studies, un mouvement d'origine anglo-saxonne surtout en vogue dans les années 1970 à 1990. Selon Maigret (2015, 145), il peut constituer « *une synthèse des efforts menés jusqu'alors sur le thème de la culture de masse. Il associe en effet un regard critique, attentif aux formes de domination culturelle, à une visée compréhensive des usages de la culture médiatique* ».

Les Cultural Studies suggèrent que la communication (en tant qu'élément de la culture) porte en elle une dimension idéologique structurant les rapports de force dans la société, comme le pense l'École de Francfort, qui développe une théorie critique sur la culture de masse, considérant que la domination capitaliste se prolonge en s'instillant dans l'information et les divertissements et en exposant les individus à la manipulation. Cette analyse est certes plus développée que la théorie prêtant des effets directs aux médias qui influenceraient des masses passives (c'est l'idée du conditionnement des comportements par des stimuli selon Pavlov, ou l'idée d'une « seringue hypodermique » avancée par Lasswell), mais elle souffre de plusieurs limites : un pessimisme influencé par le contexte de la Seconde Guerre Mondiale et une défiance de la modernité, un manque d'empirisme et la prégnance d'un prisme élitiste.

Les Cultural Studies soutiennent par ailleurs une appréhension complexe de la réception des contenus, défendue par le courant empirico-fonctionnaliste dans sa théorie des effets limités des médias. Le déplacement du regard précédemment

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

centré sur l'émission d'un message pour s'intéresser à sa réception chez les individus met en évidence les effets relatifs des médias, circonstanciés, variables selon les publics et leurs situations. La consommation médiatique est comprise comme un choix plus qu'une imposition, les besoins pré-existent à l'offre médiatique. Le défaut de cette façon d'aborder le sujet est d'évacuer la question du pouvoir et des rapports de force, elle n'envisage pas l'affrontement social mais pense plutôt en termes de dysfonctionnements...

En s'intéressant au milieu ouvrier, Hoggart observe un détachement par rapport à la lecture de la presse populaire. Maigret (2015, 146) rapporte qu'il « *n'y a pas adhésion forte aux contenus mais ironie, inattention, défiance, il faut savoir « en prendre et en laisser ».* On feuillette pour connaître la fin avant de commencer, on ne s'attarde pas sur les publicités, on s'attache à un monde qui fait plaisir sans être jugé réel ».

Quant à Hall, lequel « *fait de la culture un espace de conflits* » (147), il relève trois modèles de réception (de décodage) des messages transmis par les médias (à l'origine du codage) : d'abord, une lecture du récepteur peut être en adéquation avec celle proposée au codage (modèle hégémonique), mais cela est moins une imposition qu'un partage des représentations. Ensuite, elle peut également transformer les messages (modèle négocié), en y souscrivant tout en l'adaptant personnellement ou en s'y opposant en partie. Troisièmement, elle peut recoder l'information en la déconstruisant (modèle oppositionnel) et en la mettant en confrontation avec une idéologie personnelle. Bref, il n'y a pas de symétrie obligatoire entre les messages diffusés par les médias et la manière dont ils sont perçus chez les lecteurs, mais davantage un jeu.

Dans le cadre du traitement médiatique des interdictions et encadrements de déplacement des supporters de football, cet ancrage théorique dans les Cultural Studies représentés notamment par Hoggart et Hall semble approprié pour autant mettre en lumière les rapports de force qui se jouent dans la couverture des

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

dispositifs de contrôle, tout en conservant une certaine finesse dans le déchiffrement et l'appréhension des contenus journalistiques auprès des supporters de football...



## II. Problématique

On l'a vu, la question des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football en France se situe à un embranchement de multiples thématiques : supportéristes, sociales, politiques, sécuritaires et médiatiques. En s'intéressant à la couverture médiatique de ces mesures, l'objectif de cette étude est de porter un regard étoffé sur le sujet, en s'intéressant à la place et à l'évolution des acteurs qui y figurent, des valeurs qui y circulent et des discours qui y sont portés.

C'est d'abord un sujet supportériste, évidemment, pas seulement parce qu'il s'intéresse à eux et notamment aux plus investis comme les ultras, mais parce qu'il traduit, tant physiquement que symboliquement, un processus à l'œuvre de mise à distance des supporters du spectacle sportif (qui est aussi une question économique), et qu'il pose les enjeux de la définition des comportements attendus et prêtés au « bon » supporter. Que dit la médiatisation de ces mesures sur la façon d'être supporter dans le football moderne ? Quel impact a-t-elle sur la légitimité des fans en tant qu'acteurs du mouvement ?

C'est ensuite un sujet social, car l'appréhension des groupes de supporters comme des mouvements sociaux questionne leur capacité à s'organiser et à porter leurs revendications sur les conditions dans lesquelles ils vivent leur passion, comme à construire la façon dont ils veulent être perçus dans la société (investissement associatif, engagement sur le territoire). Quels sont les répertoires utilisés par les supporters pour être audibles dans le débat public ?

C'est donc un sujet politique, dans la mesure où cette structuration appelle à une intervention de la force publique pour apporter des solutions. Tout l'enjeu est de réussir à se faire entendre, de rendre légitimes ses revendications et de peser sur le travail législatif et politique. Quelle est l'évolution de la vision des acteurs

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

politiques sur cette question ? Quels sont les difficultés persistantes dans le dialogue avec les groupes supportéristes ? Quelle analyse critique politique est faite par les journalistes ?

C'est par ailleurs un sujet sécuritaire, forcément, qui est d'autant plus clivant qu'il repose sur la traditionnelle et lourde dichotomie entre les valeurs de sécurité et de liberté. Quel est le poids de chacune de ces valeurs dans l'espace médiatique ? Dans quelle mesure ce sujet peut-il servir de grille de lecture sur d'autres problématiques de la société ?

C'est enfin un sujet médiatique, puisqu'il implique un travail de construction avec des choix éditoriaux et de sources qui participent dès lors à faire circuler des représentations, conduisant à des luttes pour (re)définir les perceptions et les images d'acteurs dans la société. Quelle est l'influence du travail journalistique sur les représentations des supporters dans l'opinion publique ? Quels rôles les médias ont, doivent ou peuvent-ils disposer sur cette thématique ?

Notre travail essaie de répondre à la question de recherche suivante : le traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements par la presse écrite en France favorise-t-il un cadrage des supporters de football comme une menace sécuritaire, ou constitue-t-il un espace de défense de leurs libertés ?

Nous faisons l'hypothèse que la médiatisation des dispositifs répressifs véhicule partiellement une vision fantasmée et stéréotypée des supporters de football et qu'elle peine à extraire le sujet de son acception sportive pour l'analyser au prisme des rapports de force politiques. Nous pensons également que le traitement médiatique des supporters de football conditionne fortement leur légitimation dans les processus de construction des modalités de leur accompagnement dans l'évènement sportif, et qu'il est intéressant de mesurer la force d'autres facteurs, et particulièrement, la propre mobilisation des supporters en tant que mouvement.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

### III. Méthodologie

#### 1. Les supporters

Pour mener à bien ce travail, il était pertinent d'effectuer des entretiens semi-directifs avec des supporters étant habitués à suivre leur club de cœur un peu partout en France. L'objectif étant de dégager le sens que les supporters donnent à cet engagement - de le contextualiser (c'est-à-dire comprendre comment il s'articule avec la dimension professionnelle, familiale et culturelle) - de mieux appréhender les enjeux de ces dispositifs pour eux.

Les entretiens semi-directifs semblent un outil efficace pour à la fois balayer le sujet de façon transversale, tout en donnant aussi les marges nécessaires aux interlocuteurs pour avancer à la fois des analyses subjectives, des interprétations personnelles de la thématique, mais également livrer des éléments très concrets du terrain, issus du vécu, tirés de vraies histoires.

Bref, l'idée est d'incarner, en mettant de l'individualité dans un sujet par définition abordé à travers un prisme collectif. Dans le cadre de cette étude ont ainsi été réalisés cinq entretiens avec des supporters de football, faisant ou ayant fait partie d'un groupe de supporters, chacun représentant en quelque sorte un bassin de supportérisme en France : le FC Nantes, le FC Sochaux Montbéliard, le Lille OSC, le Paris Saint-Germain et l'AS Saint-Étienne.

Ce travail étant davantage orienté vers une démarche qualitative, la construction de l'échantillon a moins été fondée sur une représentativité de la population des supporters - ce qui semble franchement difficile à atteindre au vu de son caractère hétéroclite - mais plus sur une diversification des individus interrogés. Ainsi, on peut distinguer deux sous-groupes : les supporters actuellement membres d'un groupe de supporters et investis d'une responsabilité des déplacements (Nantes,

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Sochaux, Saint-Étienne), et les supporters qui ne font plus officiellement partie d'un groupe de supporters mais avec une grande expérience des déplacements (Paris, Lille).

Dans un premier temps, une trentaine de structures a été approchée au total, par mail ou via leur page *Facebook*, sélectionnées par convenance, parce qu'elles sont les plus actives auprès de leur club, évoluant pour la plupart en première division française.

En fait, une grande majorité n'a pas répondu à notre demande. Quelques-unes ont décliné poliment l'invitation en précisant qu'elles n'avaient « *ni le temps, ni l'envie* » de répondre. Cette démarche a abouti à seulement trois entretiens, pour un ratio donc faible (10 %).

D'ailleurs, la composition de l'échantillon présente un biais : celui de faire abstraction de tout le bassin de supportérisme du Sud de la France, et de ne pas faire figurer un club phare comme l'Olympique de Marseille, dont les supporters ont été nettement impactés par les restrictions de déplacement ces dernières années, mais tous les principaux groupes de supporters marseillais n'ont pas donné suite aux sollicitations. Ce silence peut être expliqué en partie par une forme de prudence, après que des incidents ayant éclaté à la Commanderie, le centre d'entraînement du club, fin janvier, ont donné lieu à un fort climat de tension entre l'OM et ses supporters. Outre la spécificité phocéenne, on a pu observer une certaine réserve générale de la part des groupes de supporters sur notre sujet.

Ensuite, nous avons procédé en quelque sorte par sérendipité, par « boule de neige », en contactant des supporters actifs sur *Twitter*, un espace où les discussions entre fans de football sont riches, ou en étant parfois redirigé par des supporters vers d'autres supporters qui leur semblaient plus calés sur le sujet. Cette façon de faire a permis la réalisation de deux autres entretiens très riches.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Le paradoxe de cette recherche de supporters est celui-ci : la prise de contact avec les supporters a été longue, illustrant une certaine difficulté d'accès au terrain. Mais les cinq discussions obtenues ont été d'un tel entrain, d'une telle richesse qu'il faut probablement chercher une explication davantage dans une forme de culture de la discrétion dans la communication, que dans un désintérêt du sujet de la part des structures.

Dans la synthèse de cette enquête, nous avons fait le choix d'accorder une place significative aux verbatim des supporters, parce que la compréhension du traitement médiatique des dispositifs de restriction des supporters passe inévitablement par une photographie de l'engagement supportériste qui soit panoramique (qui explore de façon assez exhaustive toutes les facettes de l'engagement supportériste ; ses difficultés, ses contradictions, ses habitudes, ses aspirations) et en relief (qui mette en résonance les points de vue de supporters différents).

La grande latitude donnée aux morceaux de récits des supporters contribue efficacement à obtenir cette photographie du monde supportériste, avec deux avantages : partir « directement » du discours des acteurs sert à donner du corps à la réflexion, en montrant du brut, de l'imagé, du prosaïque, et permet de dégager un regard objectivé sur la thématique grâce à la mise en discussion des subjectivités des acteurs entre elles.

## **2. Les journalistes**

Il était logique de coupler aux entretiens avec des supporters des entretiens semi-directifs avec des journalistes qui ont une affinité professionnelle avec les questions en lien avec le monde supportériste, et qui ont déjà écrit sur la problématique précise des interdictions et encadrements de déplacement. Le but de ces entretiens étant de décaler la focale, des contenus journalistiques vers les coulisses de leur production. Quelles relations les journalistes peuvent-ils

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

entretenir avec les supporters ? Comment traitent-ils des dispositifs de restriction ? À quels choix sont-ils confrontés ? La démarche guidant la réalisation de ces échanges est celle d'introduire de la rationalité dans les réflexions des pratiques professionnelles journalistiques.

Pour notre enquête, trois entretiens ont été réalisés avec des journalistes : Loïc Folliot, journaliste à la rédaction des Sports du quotidien *Ouest-France* et correspondant sportif pour *Europe 1* à Nantes ; Nicolas Ksiss-Martov, journaliste pour la *Fédération Sportive et Gymnique du Travail* (FSGT) et le magazine *So Foot*, et auteur du livre « *Terrains de jeux, terrains de lutte* » ; et Jérôme Latta, journaliste et rédacteur en chef de la revue des *Cahiers du Football*, déclinée en un site web et un magazine semestriel, et auteur sur le blog « *Une balle dans le pied* » publié sur le site du *Monde*.

Les choix des journalistes ont été décidés par convenance avec le soin de représenter une diversité de familles de presse : Presse Quotidienne Régionale, Presse Magazine, Presse en ligne, Presse Quotidienne Nationale.

### **3. La construction du corpus d'articles et leur analyse**

À la méthode qualitative des entretiens semi-directifs, il a été décidé de combiner un autre outil qualitatif : l'analyse de contenus. C'est une technique qu'il est logique d'appliquer puisque l'on s'intéresse ici au traitement médiatique, donc à des productions textuelles.

Le but de cette analyse est « d'éplucher » les articles d'un corpus de presse défini traitant des interdictions et des encadrements de déplacement des supporters de football en France, afin d'en extraire notamment les représentations journalistiques diffusées sur ces dispositifs de restriction des supporters : quelles problématiques, quelles postures discursives sont mises en avant, et de quelle façon ? Il a aussi été prévu d'en faire une utilisation quantitative, en essayant de

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

faire émerger des régularités, des tendances objectivables numériquement, sur certains points des articles : quels acteurs ont le plus la parole ? Sont davantage cités ? Sous quels genres journalistiques le sujet est-il le plus fréquemment traité ? Ce travail sur le fond et la forme des contenus éditoriaux du corpus s'appuie sur la grille d'analyse élaborée ci-dessous.

Numéro de l'article	Titre de presse (rubrique)	Auteur / date	Titre / genre	Angle / Mots-clés	Thématiques
Sources	Champ lexical	Modalisateurs / Désignations	Mise en page	Représentations construites	Récit, hiérarchie de l'information

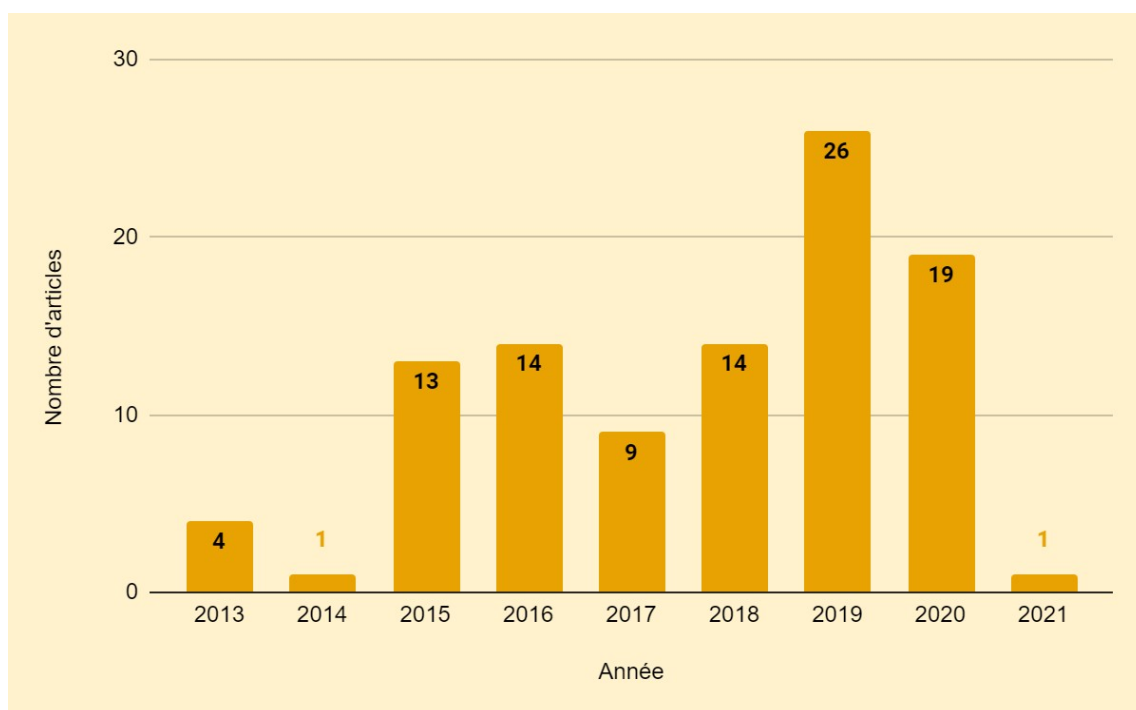
**Tableau 1 : Grille d'analyse des articles**

Le corpus final est constitué de 101 articles, tous issus de la presse française. Ils ont premièrement été choisis sur la base de données *Europresse*, avec les associations de mots clés « supporters encadrement déplacement » et « supporters interdiction déplacement », sans restriction de période, et donc sur l'ensemble des archives. Une recherche sur Internet avec les mêmes mots clés dans les premières occurrences et l'onglet « actualités » a permis de compléter la sélection.

Ensuite, un écrémage de ce corpus a été fait pour éliminer à la fois les articles où une mention « éclair » des restrictions de déplacement des supporters apparaissait sans que cela ne fasse l'objet central du sujet ; ainsi que les répétitions trop nombreuses d'un même événement (par exemple, l'interdiction de déplacement des supporters de football à la suite des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, qui a été abondamment traitée).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Les titres de presse écrite (sous format papier ou numérique) n'ont pas fait l'objet d'une restriction quant à l'année de publication ou à la famille de presse : il était intéressant d'incorporer une diversité du paysage médiatique pour dresser des comparaisons. La quasi totalité des articles s'établit à partir de l'année 2015, où le nombre de mesures répressives s'est stabilisé à un niveau élevé (voir ci-dessous).



**Graphique 1 : Répartition des articles du corpus par année de publication**



## IV. Analyse

### I/ L'expérience des dispositifs racontée par les supporters

#### 1. Une incompréhension entre les acteurs

##### A. La pertinence des mesures au cœur du débat

###### a. *Les failles des dispositifs*

###### a1. Quand les restrictions s'avèrent contre-productives

L'un des éléments de remise en question des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football en France est leur caractère contre-productif, c'est-à-dire non pas leur potentiel à prévenir des troubles graves pour l'ordre public, mais justement à alimenter des dynamiques qui peuvent être violentogènes.

Pour ainsi dire, parfois, fermer la porte aux supporters revient indirectement à les inciter à passer par la fenêtre. Un adage qui prend tout son sens lorsque les supporters qui font par exemple l'objet d'une interdiction de déplacement à un match décident quand même de s'y rendre (voir par ailleurs), sans que les conditions d'accueil soient ainsi réunies pour préserver la sécurité de tous. C'est notamment le cas quand les mesures prises par les autorités sont considérées comme illégitimes.

C'est ce qu'explique Éric, 24 ans. Il travaille comme magasinier cariste à xxxxxxx (Bourgogne-Franche-Comté), à un quart d'heure de Sochaux. Éric est le responsable des déplacements au sein de *Tribune Nord Sochaux*, un groupe de supporters du Football Club Sochaux Montbéliard (Ligue 2) :

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

« C'est assez dangereux. On le voit assez souvent, des groupes de supporters viennent comme on l'appelle en contre-parcage (le fait pour des supporters adverses d'assister au match en dehors de l'espace « visiteurs » qui leur est officiellement dédié, ndlr) : ils passent outre les restrictions d'interdiction de déplacement. Je me rappelle d'un match il y a deux ans : les Lensois avaient fait cela chez nous, et ils étaient une cinquantaine à côté du parcage. L'idée est de passer incognito à la foule, et ensuite de « s'afficher » (comme supporter adverse). Il aurait mieux valu le laisser (le parcage) ouvert, dans ce cas... » (Entretien 1, Éric).

Dans leur rapport d'information sur les interdictions de stade et le supportérisme, les députés Marie-George Buffet et Sacha Houlié (2020, 56) écrivent ainsi que « lorsque le choix d'interdire ou d'encadrer le déplacement n'est pas suffisamment justifié, les autorités s'exposent à des violations d'arrêtés dont les conséquences peuvent être lourdes dès lors que les effectifs nécessaires n'ont pas été mobilisés. »

Un autre point observé et déploré par les supporters de football est une surmobilisation des forces de l'ordre lors des matchs faisant l'objet de restrictions de déplacement des supporters adverses. Alors même que la mise en place de ces mesures répond parfois, dans l'argumentaire des préfetures, à un objectif de préservation des effectifs de police.

Dans leur travail de synthèse, les deux rapporteurs « concèdent que le contexte sécuritaire lié à la menace terroriste et au mouvement des gilets jaunes lors de l'hiver 2018-2019 dont les manifestations avaient lieu le samedi, jour de match, a fortement mobilisé les forces de l'ordre », mais que « cet argument est néanmoins contestable à deux égards : d'abord, comme l'ont souligné les représentants de l'ANS, car le manque de moyens dans les forces de l'ordre ne devrait pas justifier la restriction de la liberté d'aller et de venir des supporters ; ensuite, parce que

*des effectifs de police ou de gendarmerie sont souvent mobilisés pour faire respecter l'arrêté en cas de violation. » (54)*

Un constat partagé par Kévin, 31 ans. Il travaille dans le secteur du tourisme à xxxxx (Île-de-France). C'est un ancien membre actif des *Supras Auteuil 91*, un groupe de supporters du Paris Saint-Germain (Ligue 1), et également du *CUP (Collectif Ultras Paris)* :

*« Qu'est-ce qui est le plus simple ? Gérer des éléments regroupés dans un car, qu'on chope au péage à la sortie de l'autoroute, qui arrivent devant le stade, on rentre, on fait notre match, on chante, on sort et on repart ; ou est-ce que c'est plus simple de gérer des éléments chacun de leur côté dans le stade, qui arrivent de partout en voiture ? On se rendait compte qu'il y avait plus d'effectifs de police avec les arrêtés préfectoraux, parce qu'il fallait bien contrôler les gens, voir s'il n'y a pas de gens qui bravent, plutôt que laisser les gens venir, en groupe et donc avoir besoin de moins de monde [...] Quand on voyait le nombre de cars de CRS déployés dans une ville entière, parce qu'on parle de ville entière interdite aux supporters du PSG... Je pense que c'était de la poudre aux yeux de dire qu'il y avait l'état d'urgence, etc. » (Entretien 4, Kévin).*

L'ampleur des dispositifs de sécurité mis en place est étayée par les chiffres publiés par ce rapport d'information. Le nombre d'effectifs de sécurité et médicaux engagés par les clubs de Ligue 1 est passé d'environ 167 000 lors de la saison 2014-2015 à 177 000 en 2018-2019, avec un pic à 194 000 en 2017-2018, selon les chiffres de la Ligue de Football Professionnel. Autre exemple, le nombre de SIR (Sections d'Intervention Rapide) - des policiers qui peuvent intervenir dans les stades - est passé de 172 en 2014-2015 à 259 en 2018-2019, selon le bilan annuel 2018-2019 de la DNLH (Division Nationale de Lutte contre le Hooliganisme).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## a2. La disproportion des mesures

Parfois contre-productifs, les arrêtés d'encadrement et d'interdiction des déplacements des supporters de football peuvent aussi être disproportionnés, nourrissant l'incompréhension entre fans et autorités. Voilà une constatation partagée par les supporters interrogés. Parfois, les mesures sont annoncées relativement tard par rapport à l'organisation des supporters ayant pris leurs dispositions pour aller voir leur équipe favorite, ce qui est synonyme de frustration et peut aussi alimenter l'envie de ne pas en tenir compte...

Jérémy s'est déjà retrouvé dans cette configuration. Il a 29 ans, habite à xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx (Hauts-de-France), à vingt minutes de Lille, où il est auto-entrepreneur dans le marquage publicitaire. C'est un ancien membre des *Dogues Virage Est*, un groupe de supporters du Lille OSC (Ligue 1). Il raconte une mésaventure lors d'un de ses nombreux déplacements :

*« Le plus marquant, c'est le déplacement à Marseille, saison 2013-2014. Le match tombe alors le week-end de Pâques. Je m'y prends à l'avance, les billets d'avion, etc. Des mois à l'avance, hein. Et genre, deux semaines avant, on apprend que seuls les supporters qui font le déplacement en bus, de Lille, jusqu'à Marseille, peuvent aller au stade. Un expatrié de Lille qui habite à Martigues, il ne peut pas y aller. C'est absurde. On était dégoûté. On a quand même essayé d'aller au stade, mais on a été bloqué. C'est un souvenir très amer. » (Entretien 5, Jérémy).*

Une autre critique formulée quant aux mesures de restriction des supporters est le décalage entre l'envergure du dispositif déployé quelquefois pour assurer la sécurité d'un match, au regard de la dangerosité vraisemblablement très faible qui pèse sur la manifestation sportive en question. Ce qui témoigne donc parfois chez les autorités d'une difficulté d'appréciation du risque de troubles graves à l'ordre

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

public. Cela fait écho à des expériences de Kévin, le supporter parisien, et de Jean-Guy, 52 ans. Il est fonctionnaire à xxxxxxxx (Auvergne-Rhône-Alpes), à une heure et demi de Saint-Étienne. Il est le président de l'*Union des Supporters Stéphanois*, un groupe de supporters de l'Association Sportive Saint-Étienne (Ligue 1), lui-même composé de 24 groupes dispatchés un peu partout en France :

« Alors, j'en oublie, mais à Cannes, en Coupe de France, c'est la première fois que je devais aller dans un commissariat de police signer un arrêté ministériel d'interdiction de déplacement. C'était à l'époque Manuel Valls, le Ministre de l'Intérieur. Saint-Étienne en a connues beaucoup (des interdictions de déplacement) et en connaîtra d'autres... »  
(Entretien 3, Jean-Guy).

« Pour aller voir les féminines à Charléty. Les féminines. À Charléty. Ils déployaient 4 ou 5 camions de CRS pour 50 mecs et nous interdisaient l'accès au stade alors qu'on avait nos places [...] On est arrivé devant le stade, et la ligne de CRS nous a interdit de rentrer. » (Entretien 4, Kévin).

Par leur caractère collectif, les mesures de restriction établies n'autorisent en fait pas de distinctions, et donc de nuances, entre les différents profils de supporters :

« Une fois, à Dijon, il y avait un arrêté préfectoral, donc interdit d'avoir des éléments distinctifs du PSG... Nous, on a réussi à rentrer [...] Il y avait un petit devant nous, il avait le maillot du PSG sous sa veste, et là, un gars vient le voir et lui dit : « Petit, il faut que tu enlèves ton maillot ». Le père et le fils ne comprennent pas ce qu'il se passe. Le steward vient avec un policier en civil, et disent qu'il ne faut pas porter de maillot du PSG, il y a un arrêté préfectoral. Le petit a 10 ans. Quelle est la logique ? On regardait ça et on se disait : « C'est très grave ce qu'il se passe ». »  
(Entretien 4, Kévin).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## ***b. Une légitimité nettement fragilisée***

### **b1. La banalisation des arrêtés**

Avec les lacunes de leur efficacité, l'autre critique majeure faite aux dispositifs restrictifs est leur bien-fondé, la justesse de leurs motivations. Les supporters avec lesquels nous nous sommes entretenus se plaignent de deux choses. D'abord, ils déplorent un glissement dans l'application de ces mesures, censées, au départ, être exceptionnelles, mais qui se sont multipliées de manière automatique.

C'est l'avis d'Éric, le supporter sochalien, et d'Arnaud, 26 ans. Il est paysagiste à xxxxxxxxxxxxxx (Pays de la Loire), à une heure de Nantes. C'est le responsable des déplacements des *Activ Nantes Supports*, un groupe de supporters du Football Club de Nantes (Ligue 1) :

« *Ils pourraient parfois être un peu plus lestes. C'est devenu presque systématique, alors qu'au départ, c'était pour encadrer certains matchs.* »  
(Entretien 2, Arnaud).

« *C'est arbitraire. C'est un peu la solution de facilité, parce que les préfets ne veulent pas assumer tout à fait leurs torts, et n'arrivent pas à concéder le fait qu'ils n'arrivent pas à gérer la foule de plusieurs centaines de supporters, des fois, on est à peine 40, 50 [...] On se dit que cela monte crescendo, et que tôt ou tard, on sera impacté, d'autant plus si on remonte un jour en Ligue 1.* » (Entretien 1, Éric).

Ensuite, ils expliquent que ce dévoiement des restrictions de déplacement des supporters perdure dans le temps, en s'imposant un peu comme un choix pas défaut sur certains matchs :

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

« Lyon, on est interdit depuis quelques années [...] Lyon-Saint-Étienne, c'est 60 km. Donc j'ai vécu des déplacements où à Gerland (l'ancien stade de l'Olympique Lyonnais, ndlr), on était presque 2000 Stéphanois. Maintenant, ce n'est plus possible. Donc je ne connais pas le Groupama Stadium, parce que nous sommes interdits depuis qu'il a été inauguré. »  
(Entretien 3, Jean-Guy).

Dans le cas unique du Paris Saint-Germain, les restrictions des supporters pour les déplacements se sont inscrites dans une véritable politique de lutte contre la violence au Parc des Princes qui a été menée par le club et les pouvoirs publics, et qui s'est matérialisée à travers le Plan Leproux, lancé en 2010.

Ces témoignages sont confortés par la preuve des chiffres. Dans le rapport d'information sur les interdictions de stade et le supportérisme de 2020, le bilan 2018-2019 de la DNLH fait état d'un envol des arrêtés - notamment ceux préfectoraux - d'interdiction et d'encadrement de déplacement, passant de 39 à 104 entre les saisons 2014-2015 et 2015-2016, et d'une stabilisation à ce niveau pour se situer à 125 sur la saison 2018-2019 (53).

## **b2. La légèreté des justifications**

Par défaut de dialogue ou d'informations fines, les autorités sont amenées à prendre des arrêtés qui manquent parfois de justifications solides. Dans une circulaire adressée aux autorités préfectorales en 2019, le Ministre de l'Intérieur Christophe Castaner rappelait qu'il « *convient de veiller à la motivation de ces décisions administratives et, autant que faire se peut, d'éviter de les prendre lorsqu'un travail en amont avec le monde du football aura permis de mieux définir les risques de troubles à l'ordre public et de tout mettre en œuvre pour les prévenir* ». Jean-Guy, le supporter stéphanois, raconte :

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

« On a été interdit de déplacement à Monaco sous prétexte qu'il y avait le Grand-Prix historique de Formule 1 de Monaco. Des supporters s'y sont néanmoins rendus, certains en passant par l'Italie, et moi, j'avais une cinquantaine de membres qui avaient bravé l'interdiction mais qui n'ont pas pu rentrer dans le stade : ils ont été repérés et on les a gentilleme<sup>n</sup>t raccompagné à la frontière monégasque. C'était ubuesque, la date du Grand-Prix était connue deux ans à l'avance, et la Ligue a quand même autorisé que le match se joue à la même date en sachant qu'il y aurait sûrement une interdiction de la part de la Principauté. On avait rué dans les brancards mais rien n'y a fait, c'est rare qu'une autorité revienne sur une décision. » (Entretien 3, Jean-Guy).

## B. Un dialogue à construire avec les autorités

### a. Rester en sécurité, rester indépendant

Est-ce à dire que les supporters sont unanimement positionnés contre toute forme de cadrage de leur déplacement ? En s'extrayant de cette vision manichéenne qui opposerait maladroitement les couples autorités/sécurité et supporters/liberté, la réponse est négative, car l'attention à la sécurité n'est pas une valeur monopolisée par les autorités dans les discours. Arnaud, le supporter nantais, illustre :

« Quand on va à Marseille, une année, on m'avait proposé d'y aller directement, et j'avais dit : « Non, on prend l'escorte, c'est plus sûr ». Avec Nantes, et les soucis de relation avec le club et le président, c'est pas toujours très évident, donc on est parfois mal vu par rapport au comportement des supporters de Nantes. » (Entretien 2, Arnaud).



Un positionnement qui est à mettre en résonance avec l'identité de supporter. Arnaud décrit son groupe comme « *familial* », qui regroupe les « *fans* », bref, « *tout sauf des hooligans* ». Toutefois, lui se considère personnellement comme un ultra (« *Moi, je suis tout le temps au stade, je vais partout, il y a un peu rien qui m'arrête !* »). Il nuance encore :

« *On se dit que parfois, elles (les restrictions de déplacement) sont abusées, parce que certaines équipes, il n'y a aucune rivalité, c'est à ne pas comprendre pourquoi... Une année, on n'avait pas pu se rendre à Nancy... Il faut y aller pour trouver de la rivalité, là ! Certaines sont abusées, après c'est logique quand on va à Rennes, Paris ou Marseille [...]* Pour aller à certains endroits, oui, c'est pas mal quand même. »  
(Entretien 2, Arnaud).

Autrefois membre d'un groupe de supporters, où « *à une certaine époque, [il se] considérai[t] un peu comme un ultra* », Jérémie, le supporter lillois, fait désormais prévaloir son identité de « *supporter traditionnel* », « *indépendant* » :

« *C'est un sujet délicat, parce que maintenant, j'ai pris un peu de recul... On va pas se cacher qu'il y a quand même une certaine rivalité entre les groupes de supporters, et on sait très bien que si on lâche un groupe de supporters adverses dans une ville, ça peut partir en vrille. Quand tu es dedans, tu es dans le délire, mais il faut trouver un juste milieu.* »  
(Entretien 5, Jérémie).

Ces exemples montrent la complexité du rapport à l'indépendance et à la sécurité. Plus que la restriction, c'est son application par moments routinière, sans discernement, qui suscite de la colère chez des supporters qui se définissent différemment et qui, pour les plus investis, sont dans cette conciliation entre la

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

garantie de bonnes conditions de déplacement et la préservation d'une forme d'altérité qui les caractérise en partie :

« Chaque fois, ils remettent sur le tapis les incidents qui se sont passés il y a 4, 5, 6 ans. Au bout d'un moment, faut arrêter. Il y a peut-être eu des incidents il y a 4, 5, 6 ans, mais il faut réessayer. On ne dit pas que ça va bien se passer, mais il faut essayer de revenir. » (Entretien 2, Arnaud).

## **b. Les défauts et les pistes de la gestion des supporters**

### **b1. Les difficultés a(perçues) des dispositifs**

Certains supporters interrogés sur les biais des dispositifs de sécurité qu'ils ont pu expérimenter lors d'un déplacement mettent en avant des interlocuteurs qui manquent d'informations, ou qui ne sont pas suffisamment formés à l'accueil de supporters de football.

Les anecdotes suivantes mettent la lumière sur des conditions d'accueil au stade vécues comme punitives par les supporters de football et déstabilisantes pour les forces de l'ordre. Des histoires qu'un plus grand travail collaboratif en amont des manifestations sportives permettrait d'éviter au mieux. Extraits :

« Une escorte qui s'est un peu plus mal passée, c'était à Marseille, il y a peut-être trois ans [...] Les motards nous emmènent dans le parking... Ils se trompent de parking, on arrive dans le parking avec les Fanatics, les pires de Marseille ! La Brigade Loire était en bus devant nous, ça descend, ça chope un bout de bâche, ça commence un peu à partir en vrille, puis on arrive à retourner dans le bon parking. Mais les policiers avaient dit à la Brigade : « soit vous rendez la bâche, soit vous rentrez direct à Nantes ! » Ils l'ont rendue, on monte en tribune, tout en haut, mais il y avait des

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*Marseillais qui avaient réussi à venir sur le parking des visiteurs pour nous choper là-haut. La police a réussi à les repousser, ça commençait à escalader les grillages du parcage. Le match se passe, et au retour, au détour d'un pont, il y avait des fumigènes qui volaient, des poubelles qui prenaient feu. On a réussi à repartir, il y avait juste une vitre dans un bus de cassée, quoi... » (Entretien 2, Arnaud).*

*« La difficulté que nous avons en déplacement, c'est que nous nous retrouvons généralement face à des forces de l'ordre qui ne sont pas du coin. L'humain, quand il arrive en déplacement, a des besoins fondamentaux, qui sont d'aller faire pipi, de boire de l'eau, et on s'aperçoit que ces besoins étaient annihilés par la prise en charge des supporters éloignée du stade [...] Sur certains stades, les forces de l'ordre sont sur le parking, nous empêchent de rentrer, et quand on demande s'il y a des toilettes, les forces de l'ordre sont parfois incapables de nous répondre [...] Parfois, les tensions démarrent de rien du tout. » (Entretien 3, Jean-Guy).*

*« Généralement, pendant les déplacements en Coupe de France, c'est particulier, parce que c'est la police municipale de la petite ville où l'on se rend qui gère, et ce sont des effectifs de police pas du tout formés pour l'accueil de supporters, des flux de masse. Les bavures interviennent souvent là. Mais par contre, les CRS qui nous accompagnaient pour un déplacement à Strasbourg, avec beaucoup de risques, ont été par exemple vraiment top avec nous. Cela tranchait avec la Coupe de France, où on peut n'avoir rien fait, mais ils vont chercher rien du tout pour faire des histoires, donc il y a déjà eu pas mal d'interpellations... » (Entretien 1, Éric).*

## b2. Vers une meilleure structuration des échanges

Davantage de dialogue, donc. C'est l'envie qui ressort le plus lorsqu'on demande aux supporters les leviers d'une amélioration de la gestion de leurs déplacements. Kévin, le supporter parisien ancien membre des « *Supras* », diminutif de « *Supporters Ultras* », invite à (encore plus) « *responsabiliser les gens* » ; pour Arnaud, l'ultra nantais, il faut « *peut-être discuter plus en amont, bien préparer le déplacement, dans certaines villes, arrêter les escortes, là où il n'y a aucune rivalité. Des fois, cela sert strictement à rien.* »

Éric, qui fait partie d'un groupe « *d'inspiration ultra* » - « *On est plus ouvert qu'un groupe ultra, mais on adopte les préceptes, la mentalité, et l'organisation d'un groupe ultra* » - est du même avis : « *Ce qui pourrait marcher, c'est plus de compréhension, que chacun se mette à la place de l'autre.* »

Cette aspiration actuelle était déjà prescrite dans le livre vert du supportérisme en 2010, mais a véritablement pris corps législativement avec la création en 2017 de l'INS (Instance Nationale du Supportérisme), organe du Ministère des Sports. Jean-Guy, le supporter stéphanois, faisait justement partie du lancement de l'INS, qui met à la table les parties prenantes de la thématique supportériste, les autorités, les institutions sportives et les associations de supporters :

*« Les premières réunions, il y a eu des engueulades phénoménales entre James Rophe, qui représentait le CUP (Collectif Ultras Paris), moi représentant l'USS (Union des Supporters Stéphanois), et la Ligue de Football Professionnel. Cela a duré trois, quatre réunions, on a appris à se connaître, chacun a fait un pas vers l'autre, alors je ne dis pas que tout est beau, bien au contraire, mais un dialogue s'est instauré, même si un dialogue ne veut pas dire paix. C'est par le dialogue qu'on avancera et non par le combat [...] Tu ne peux pas gueuler, lutter contre vents et marées,*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*et le jour où on te propose que ta voix soit écoutée, ne pas y aller. »  
(Entretien 3, Jean-Guy).*

La mise sur pied de l'INS a été actée suite à la loi du 10 mai 2016 renforçant le dialogue avec les supporters et la lutte contre le hooliganisme, laquelle a introduit dans le code du sport la qualité des supporters comme des acteurs à part entière du débat : « *Les supporters et les associations de supporters, par leur comportement et leur activité, participent au bon déroulement des manifestations et compétitions sportives et concourent à la promotion des valeurs du sport* » (article L224-1).

L'offre politique en réponse à la demande de structuration du dialogue sur les questions supportéristes s'est étoffée, avec, entre autres, la constitution d'un agrément pour la reconnaissance des associations de supporters par l'État, et d'un poste de « référent supporters ».

La constitution de cet intermédiaire dans les clubs professionnels est obligatoire. « *Le référent supporters sert justement à mettre de l'huile dans les rouages* », à « *apaiser les tensions entre groupes de supporters, forces de l'ordre, autorités administratives et judiciaires* », précise Jean-Guy. Il relativise toutefois :

*« Il y a des endroits où le référent supporters n'est pas à sa place, et de toute façon, il est salarié du club, donc il fait ce que son patron lui dit, et le patron, c'est le président du club. Une idée que nous avons eue lors de la mise en place de cette fonction de référent supporters, c'est que les charges soient prises en charge par la Ligue, ce qu'elle a évidemment refusé. » (Entretien 3, Jean-Guy).*

Dans leur rapport d'information, Marie-George Buffet et Sacha Houlié appellent à « *conforter le rôle du référent supporters, valoriser son statut, qui reste aujourd'hui précaire, et poursuivre les efforts de formation* » (68 % d'entre-eux étaient en CDI au cours de la saison 2018-2019 selon les chiffres de la LFP communiqués dans le rapport).

Une crainte du président de *l'Union des Supporters Stéphanois* serait de ne pas voir les efforts et les moyens engagés jusque-là prolongés sur la durée : « *On a travaillé sur le principe du référent supporters, des formations, l'expérimentation des tribunes debout sécurisées, pour les fumigènes, sur l'homophobie, etc. Mais je voudrais qu'on aille encore plus vite. Maintenant, le Ministère des Sports dont dépend l'INS, a été mis sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale : ce sera peut-être un frein, ses prérogatives ne seront peut-être plus les mêmes dans les mois ou les années à venir* », envisage-t-il.

Les expérimentations d'un « policier référent » - une proposition de la Fondation Daniel Nivel du nom du gendarme blessé lors de la Coupe du Monde de football 1998 et qui vise à missionner un membre des forces de l'ordre de la ville du club qui se déplace pour aider au dialogue sur le terrain - menées par exemple à Amiens et Strasbourg, sont une autre piste pour favoriser la communication entre les supporters et les autres acteurs sur les manifestations sportives.

Enfin, selon nos informations, l'INS va prochainement travailler sur le modèle allemand des *fanprojekte*, mais adapté au supportérisme français. Ce sont des structures publiques indépendantes qui épaulent les supporters (dialogue, activités, animations) tout en leur offrant un accompagnement auprès de travailleurs sociaux sur différents volets (intégration professionnelle, prévention, socialisation, etc).

## 2. Supporters, le sentiment d'être des « sous-citoyens »

### A. Avec les forces de l'ordre, des relations complexes

#### a. Une vulnérabilité dans la temporalité du match

##### a1. Tentatives d'échanges et défiance mutuelle

Le spectre des relations entre les forces de l'ordre et les supporters est très large, dépendant des groupes, des matchs, des contextes. Éric, le supporter de Sochaux, dépeint par exemple des rapports distanciés : « *Cela dépend. Sur la route, des fois, on se croise entre supporters, donc des fois, la police nous attend de pied ferme. Généralement, ça va. Des fois, ils nous appellent avant : « Vous en êtes où ? Vous serez à l'heure ? »*, ou ils appellent dans la semaine pour voir avec nous... »

Difficile ici de parler de véritable et volontaire interactivité entre les acteurs, mais plutôt d'une communication a minima. En fait, cet échange au compte-gouttes est implicitement entendu, et dans le cas de *Tribune Nord Sochaux*, les autorités passent plus volontiers par un autre interlocuteur que les supporters :

« *Le dialogue, il va plutôt être entre le chauffeur du bus et les renseignements généraux (RG), c'est généralement comme cela qu'ils procèdent pour nous. Ils savent qu'avec nous, ils ne vont pas avoir des informations à la pelle, donc ils vont passer par l'agence de transport. Le chauffeur va un peu servir d'intermédiaire, il va nous mettre au courant qu'il a été contacté par les RG. Pour lui, c'est une situation toujours particulière : ce n'est pas commode pour un chauffeur de bus de se faire appeler comme ça... » (Entretien 1, Éric).*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

« C'est de la défiance, la plupart du temps [...] Des violences physiques, ça nous est arrivé à l'USS. Parfois des stadiers aussi, qui font monter la pression lors des palpations, de l'accueil du public [...] Celui qui dit qu'on n'a pas vécu cela, c'est un menteur... », juge Jean-Guy, le passionné de Saint-Étienne. Jérémie, le supporter lillois, corrobore :

« J'ai vu des flics matraquer et gazer des gens au hasard, cela m'avait choqué. Pour nuancer, et là je rends hommage à un officier de police, un RG nantais, on avait été en contact avec lui, et c'était un diplomate. On avait rendez-vous sur une aire de repos avant d'être escorté au stade de la Beaujoire, et le flic, très poli... Cela m'a marqué, il faut le souligner. On avait quelqu'un en face qui avait un cerveau. » (Entretien 5, Jérémie).

## a2. Violence physique, violence symbolique

Kévin, le supporter du PSG, avait « déjà une forme de méfiance » vis-à-vis des forces de l'ordre, le fait de « situations avec la police limites, surtout en termes de racisme ». Son expérience en tant que supporter a réaffirmé ce sentiment qu'il s'était forgé en tant que citoyen. Il raconte avec beaucoup de précision un mauvais souvenir en la matière :

« J'ai vécu des choses incroyables, notamment au Stade de France pour Lens-PSG (en 2014, ndlr), à l'époque où le stade de Lens était en travaux [...] On va au Stade de France, on a nos places, pas d'arrêté, rien. On fait un cortège à partir de la gare de Saint-Denis. Et on y va à pieds. On se regroupe, les flics arrivent, on a l'habitude, pas de souci. Nos chefs vont discuter avec eux, « oui c'est bon, on vous escorte jusqu'au stade » [...] Et en arrivant à deux rues du Stade de France, les flics nous arrêtent, disent : « On va vous faire passer un par un pour contrôler vos billets et être sûr qu'il n'y a pas de gens sans billet ». OK, nickel. Il reste une demi-heure



*avant le match, ça va suffir. Ils font passer un. Un. Très doucement, et ils prennent le fond (du cortège). Et d'un coup, ça passe plus. Passent 5, 10 minutes. Et là, on comprend qu'il se passe quelque chose. On commence à s'énerver, « ouais, le match commence dans 5 minutes ». Et là, les flics se mettent en ligne devant nous, j'étais tout devant. Bouclier en main, matraque en main. Il ne s'était rien passé jusque-là, pas d'échauffourée, pas d'insulte. Rien du tout. Mais alors rien de rien. Et d'un coup, ils se mettent à nous charger, et je vois le CRS qui a un sourire aux lèvres, jusqu'en haut, je me rappellerai toute ma vie de son visage, il prend sa matraque, je sais que je vais prendre le coup [...] On commence à courir à l'inverse. On recule de 150, 200 mètres. Et les CRS, je te jure, ils rient. On entend « poum poum » : deux grenades lacrymogènes qui tombent à nos pieds. On s'est dit : « Ce match-là, on le verra jamais ». Moi, j'arrive à me retrouver devant les grilles du stade de France avec un pote, je sais même pas comment, en passant par le Quick. Cool, je vais peut-être pouvoir rentrer. J'arrive devant la porte, je donne ma place au mec, et derrière, je vois des gens courir, en fait ils sont tous passés par le même endroit que moi, et les stadiers ferment les grilles. Les CRS courent derrière. Qu'est-ce qu'il se passe ? Bah les mecs forcent la grille parce qu'ils ont peur de se faire défoncer. La grille cède, et il y avait encore des CRS à l'intérieur. Et moi, j'assistais à ça, totalement détaché de la scène, les CRS rentrent et là, une violence inouïe, ça tabasse, matraques, gazeuses. Même les stadiers regardaient la scène en ne sachant pas quoi faire. Le lendemain, on entend dans les journaux : « Oui, les supporters ont essayé de forcer les grilles pour entrer sans place » ! » (Entretien 4, Kévin).*

Si cet incident est exceptionnel et n'a donc pas vocation à servir de base à une quelconque généralisation, il synthétise efficacement le défaut de communication et de diplomatie qui amène à l'enveniment d'une situation, et traduit une multitude de sentiments que peuvent nourrir certains supporters : une impression

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

d'injustice, voire d'impunité, une exposition aux violences, et une forme d'isolement discriminante dans l'opinion publique par le biais du traitement médiatique dont ils font parfois l'objet.

### ***b. Une vulnérabilité dans l'expression corporelle***

#### **b1. Être au stade : la suspicion de la menace**

Dans la veine de ce que Tsoukala a qualifié de « *seuil hypothétique de la menace* » (2003, 2) sur la question de la gestion du hooliganisme en Europe, les dispositifs de sécurité qui nous intéressent composent également avec la potentialité de la menace que constituerait des supporters lors d'un déplacement.

« *On a eu des interdictions de périmètre (l'autre nom des interdictions de déplacement, ndlr) qui n'étaient pas justifiées, parce qu'il y a un bruit qui court, à J-5, qu'un fight va être organisé par les supporters de tel club, alors que c'est inexact* », se rappelle Jean-Guy.

Cette approche, qui peut se justifier sur certaines rencontres présentant un fort antagonisme historique, semble avoir pour effet de mobiliser, dans la rédaction des arrêtés de restrictions, des événements (et incidents) précédents. L'effet provoqué par la mention des antécédents est que ceux-ci puissent possiblement se reproduire à l'occasion du match en question même s'ils sont relativement anciens (voir par ailleurs).

Ainsi, à l'occasion d'un match entre le FC Metz et le RC Strasbourg en 2017, *20 Minutes* cite la préfecture de Moselle qui motive entre autres son arrêté d'encadrement du déplacement des supporters strasbourgeois par des « *« rixe(s) » par le passé, en 2007, 2008 et 2009 (mais aussi d'une « rencontre sans incident » en 2006 !* » » (« *Ligue 1 : En dehors des 600 supporters autorisés, les fans et maillots strasbourgeois interdits à Metz* », *20 Minutes*, 19/12/17).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

On peut d'ailleurs aussi retrouver ce ton prophétique dans des articles de presse. Lors d'un derby entre le FC Lorient et le Stade Brestois en 2020 qui a conduit à un arrêté d'encadrement, *Ouest-France* écrit : « *L'ordre public sera-t-il troublé ?* » (*« FCL-Stade Brestois, un match considéré à risques », Ouest-France, 03/01/20*).

Dans certains discours, la réflexion sur les risques encourus dans un futur proche est même parfois élargie à ceux évités dans le passé. Les dispositifs de sécurité établis sont légitimés par le fait qu'il ne se soit rien passé auparavant...grâce à ces mêmes dispositifs, selon ceux qui les mettent en place. À titre d'illustration, pour expliquer un arrêté d'interdiction de déplacement à des supporters du Stade Rennais lors d'un derby à Guingamp en 2015, un commandant de gendarmerie argumentait ainsi : « *Il faut se demander pourquoi ce derby s'est bien passé jusque-là. Peut-être parce qu'un escadron de la gendarmerie est là pour mettre fin au moindre début de rixe* » (*« Derby : « la gendarmerie à fait un choix » », Ouest-France, 17/12/15*).

## **b2. Le « parcage », un espace à repenser ?**

La perception d'un traitement digne de « sous-citoyens » est aussi véhiculée par l'organisation spatiale de l'accueil des supporters extérieurs dans le stade (le règlement de l'UEFA (Union Européenne des Associations de Football) sur l'infrastructure des stades prévoit qu' « *au moins 5 % de la capacité totale du stade doit être prévue dans un secteur séparé (pour les spectateurs visiteurs)* », *ndlr*). Il y a d'abord l'appellation : par rapport à « l'espace visiteurs », le « parcage », ancré dans le jargon du ballon rond, est bien plus utilisé.

Les définitions du mot parcage concourent à une même acception péjorative de la disposition de cet endroit du stade ou des supporters qui s'y regroupent. Si l'on se fie au dictionnaire *Larousse*, le parcage est l' « *action de parquer des animaux, ou des hommes comme des animaux* ». Si l'on s'aventure sur le blog Skyrock

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*MouvementUltraFr, le parcage désigne la « tribune visiteurs. Parfois confondu avec un camp de prisonniers. Sécurité quand tu nous tiens. »*

*« En fait, le supporter n'est pas un sous-citoyen. Et parfois, les conditions...la preuve, on utilise des termes de ferme, hein...le parcage, par exemple. Un parcage, c'est pour les animaux, ce n'est pas pour les humains. » (Entretien 3, Jean-Guy).*

Puis, il y a la disposition du parcage. Arnaud, le supporter du FC Nantes, témoigne :

*« Dans le parcage, on est souvent mis dans les espaces où l'on voit le moins bien, ils font par rapport à comment est fait le stade aussi, mais la plupart, on est parfois mis en hauteur pour éviter qu'on nous voit trop aussi je pense, comme à Marseille, à Lyon, on est tout en haut et ça sert à rien... » (Entretien 2, Arnaud).*

## **B. En déplacement, une véritable dimension militante**

### **a. Pour préserver les libertés individuelles...**

#### **a1. Interdire le déplacement, interdire le rite ?**

Dans l'idée du parallèle dressé par Bromberger entre le religieux et le match de football, le déplacement des supporters peut revêtir un caractère cérémoniel, comme un pèlerinage. Dans cette optique, effectuer un « grand chelem », à savoir assister lors d'une saison à l'intégralité des matchs de son club (y compris à l'extérieur), est un accomplissement qui consacre la fidélité des plus fervents d'entre-eux, comme une preuve de foi. Il est finalement logique de voir le voyage s'articuler étroitement avec l'engagement supportériste chez beaucoup de supporters.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Il y a ceux pour qui le football a fait aimer le voyage, comme Jérémie, le supporter lillois. À l'inventaire de tous ses déplacements, le compteur affiche 147 : « *C'est un peu grâce au foot que j'ai pu voyager. Pendant longtemps, j'étais assez casanier, c'est justement le football qui m'a fait découvrir le fait de voyager.* »

Il y a ceux pour qui le déplacement est un peu permanent. « *En fait nous, hormis un groupe qui est sur Sainté, les 23 autres groupes sont dans toute la France, donc pour nous, tout match est un déplacement. On est amoureux de Sainté, mais pour la plupart, nous ne sommes pas de Saint-Étienne* », note Jean-Guy. Le supporter des Verts avoue que ce n'est pas voyager qui le motive à se déplacer : « *J'ai une phobie de l'avion. La dernière fois que je l'ai pris, c'était pour aller voir un match contre Manchester United.* »

Et puis, il y a les férus de voyage, qui trouvent dans le déplacement pour suivre leur club de cœur l'occasion idéale pour voir du pays. C'est le cas de Kévin, qui travaille dans le tourisme : « *Sur les déplacements, ça va bien ensemble avec le foot, notamment en Europe. Cela permet parfois de visiter des villes que l'on n'aurait pas visité autrement [...] autant dire qu'à l'époque, quand on avait besoin d'aller prendre des billets d'avion, d'hôtel, pour des déplacements européens, c'était moi qui m'occupait de toute la logistique quand on était avec notre groupe de potes, une quinzaine* ».

Dans le cas d'Éric, le voyage ne s'érige pas comme une conséquence agréable de la passion footballistique ou une opportunité professionnelle, mais véritablement comme un centre d'intérêt majeur qui cristallise des sentiments d'appartenance et de fierté territoriale appuyés :

« *J'adore voyager. J'adore ça, je pourrais voyager toute ma vie. Les deux (football et voyage) vont très bien ensemble, surtout quand c'est un déplacement lointain. Juste avant le Covid-19, on était à Guingamp, par*

*exemple. Ce sont les plus lointains que je préfère. Il y a un côté « saut dans l'inconnu »... Le fait d'aller dans une ville, une région, qui n'est pas la sienne, d'être fier de ses couleurs, de ce que l'on représente, de ce que l'on est...c'est quand même assez fort. Et le déplacement, on le fait pas tout seul, on le fait ensemble, avec un esprit de cohésion encore plus fort, parce qu'on est presque seul dans une ville ou une région qui nous est par moment hostile : cela peut être un peu plus délicat quand on va à Strasbourg, à Nancy ou à Auxerre [...] On réfléchit et agit pour le bien de notre club, notre région, notre ville [...] On a l'intime conviction que notre tribune et celles en France sont à l'image de leur ville et de la mentalité qui y repose. On agit par rapport à notre vécu et à l'histoire de notre territoire. » » (Entretien 1, Éric).*

## **a2. Interdire le déplacement, empêcher le (mouvement) social ?**

La préparation des déplacements (logistique, animations, tifos, retrouvailles au match), qui s'insère de façon plus générale dans la démarche de se rendre au stade, offre un cadre de socialisation aux supporters, dans l'espace (le local, la rue et le stade) et le temps (le week-end, et la semaine pour les plus investis), dans une logique d'association et d'organisation collective pour mener à bien des objectifs.

Cet aspect est moteur dans l'investissement supportériste de presque tous les supporters interrogés. Notamment chez Éric, qui gère les déplacements de son groupe : *« Ce qui m'attire le plus, c'est retrouver tout le monde, discuter, parler avant le match, c'est un moment que j'adore par dessus tout, parce que [en tant que] responsable déplacements, c'est moi qui prend les inscriptions pour les déplacements, donc je suis amené à être en contact avec un nombre assez important de membres, de supporters avant le match, c'est super, tout le monde est heureux de se retrouver, c'est toujours de bon augure pour le match. »*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Même chose pour Kévin, qui, à l'adolescence, trouve dans son groupe de supporters une socialisation secondaire importante (qui prendra d'ailleurs le pas sur la socialisation primaire de l'école) : *« Je me retrouve à côtoyer quelqu'un du lycée qui est aussi à fond dans cela, et qui m'entraîne du coup là-dedans, je me retrouve à faire les déplacements, à aller tous les deux week-ends au Parc des Princes, je suis abonné depuis 1999-2000. C'est là où commencent les déplacements vraiment, avec toujours ce pote qui fait les déplacements avec son grand frère. Et je rentre là-dedans, et donc c'est les week-ends, la semaine, je suis au Parc des Princes à aider à faire les tifos, à préparer, je suis un petit jeune, c'est un monde tout nouveau pour moi, un monde un peu « société dans la société ». C'est des groupes, des relations, du même âge, plus vieux que toi... C'est un bon reflet du monde associatif. »* (Entretien 4, Kévin).

Jérémy, quant à lui, a pris ses distances avec le fonctionnement collectif du groupe de supporters, se rendant compte notamment en grandissant qu'il n'adhérait plus tout à fait à ce « *mode de vie* » :

*« J'ai pris du recul, et on peut dire maintenant que je suis indépendant [...] C'est un choix de ma part, en fait [...] Je vais paraître sévère, mais pour moi, adhérer à un groupe de supporters, c'est un peu adhérer à une secte, quoi. C'est particulier, tu adhères à un groupe, mais aussi à une philosophie, des amitiés et des rivalités sont forgées. Avec le temps, je me dis que ce n'est plus mon délire. Je parle avec des supporters de partout, et je ne suis plus dans ce délire avec la rivalité, la pression des matchs, j'ai pris du recul et je m'en porte mieux. »* (Entretien 5, Jérémy).

En interdisant ou en encadrant les déplacements des supporters, les arrêtés contraignent ou entravent deux dimensions prépondérantes dans leur investissement : la liberté de circulation et la liberté de rassemblement, qui assoient les engagements individuels et collectifs.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

### a3. Les supporters, des cobayes politiques ?

« *Le foot m'a permis de prendre conscience que les violences policières existaient bien avant les gilets jaunes* ». Les mots de Jérémy, le Lillois, reflètent une des grandes revendications du mouvement supportériste quant aux interdictions et encadrements de déplacement : ces dispositifs sont une atteinte à leurs libertés individuelles, dans le sillage - on l'a évoqué - d'un « *fort processus de criminalisation et de judiciarisation du monde des ultras* » (Ginhoux, 2014).

Jean-Guy, le supporter stéphanois, éclaircit : « *De toute façon, à partir du moment où il y a une restriction d'aller et venir, c'est une atteinte à la liberté individuelle. Après, elle est justifiée ou exagérée. Mais effectivement, quand on interdit à des supporters ou à des personnes se prévalant de la qualité de supporter de ne pas rentrer dans un périmètre, c'est une privation de liberté.* »

S'il reste difficile de prouver une véritable intentionnalité des pouvoirs publics dans l'application d'un régime d'exception plus dur aux supporters de football, cela reste une analyse qui a un poids certain dans les regards subjectifs des supporters, comme pour Kévin : « *On a fait office de laboratoire, des rats de laboratoire, on nous a tout fait subir, voir jusqu'où cela pouvait aller. On est aujourd'hui les « experts » dans ce domaine (sourire), même si ce n'est pas un domaine appréciable.* »

Cependant, il s'agit bien de préciser que le combat politique pour la défense de leurs libertés individuelles est important dans la mesure où au sujet des dispositifs de sécurité, *l'anormalité légale finit par se normaliser* », comme l'a démontré Tsoukala (2010, 176), et que l'image plutôt négative que les supporters traînent dans la société tend à rendre tolérable l'ampleur des mesures qui leur sont appliquées.



L'ancien membre des *Supras Auteuil 91*, se rappelle particulièrement d'un déplacement à Leverkusen en 2014 qui s'est (très) mal passé. Avec, en filigrane, le climat délétère de la fracture entamée en 2010 entre le club de la capitale et ses ultras. « *C'était vraiment un travail de sape du PSG. La police allemande n'a fait que suivre les directives. Ils nous ont fait passer pour des hooligans, vraiment. On le sait maintenant, ce qu'il s'est passé* », jure-t-il. Voilà son récit :

*« Je pense particulièrement à Leverkusen-PSG, en 8<sup>es</sup> de finale aller de Ligue des Champions. On avait nos places, tout va bien. On passe la frontière allemande. Barrage de police... J'ai des photos et tout. Ils nous escortent jusque dans une station essence, tout au fond de la station, et quand on arrive, on se dit : « Qu'est-ce qui se passe ? ». Il y avait une dizaine de tentes, des barnums, montés, il y avait sans mentir, peut-être 300, 400 policiers allemands. Vraiment. Et un hélicoptère, c'est véridique. J'ai les photos, vidéos, et tout. J'ai tout gardé. Hélicoptère, quoi. On est des terroristes ! Les flics allemands avec leurs boucliers, des mecs un peu plus avec leur cagoule noire, ils rentrent dans le bus avec matraque et arme au poing. Arme au poing. Ils rentrent dans le bus et disent : « Tout ce que l'on va trouver, c'est à nous ». Ils trouvent des choses : on avait des fumigènes, évidemment, des pétards, ils ont pris un masque Anonymous dans mon sac. Ils ont pris des chevalières, des cagoules, des bonnets, des manteaux C.P Company [...] On est arrivé, il devait être 11 heures du matin. On est resté jusqu'à 21 heures, sans avoir le droit d'aller acheter à manger ou à boire. Ils nous ont fait passer dans les tentes chacun notre tour, prise de photo avec carte d'identité à côté du visage. Les 50 premiers, leur pantalon a été baissé pour les fouiller. Après, il y a eu un peu de rébellion, donc ils ont arrêté. Le renseignement français qui était là a dit d'arrêter aux flics allemands. On s'est dit : « On est dans un monde parallèle ». Ce jour-là, c'était n'importe quoi. On a attaqué le PSG qui, en fait, a donné des ordres aux renseignements français de contacter la police*

allemande pour nous [faire] arrêter. J'ai eu un chèque du PSG de 600 euros, pour dommages et intérêts. Mais au bout de deux ans et demi d'attaques, de jugements et d'appels. Ce moment était complètement hors du temps. On se retrouve comme des prisonniers, des bagnards, ils nous ont laissé dehors, il était peut-être 15 heures, et il faisait 5 degrés. Et à la fin, ils nous ont dit : « Maintenant, vous rentrez en France ». De toute façon, il était 21 heures et des bananes, le match avait déjà commencé. Et là on se dit : « On vient clairement de se faire enculer », pardon. De A à Z. » (Entretien 4, Kévin).

## **b. ...et contre les dérives du football moderne**

### **b1. L'expression du 12<sup>e</sup> homme**

L'autre conséquence négative des dispositifs de restriction des déplacements - notamment les interdictions - exprimée par les supporters est le soutien contrarié aux joueurs de leur équipe fétiche. L'interdiction d'accès au stade à ces supporters revient en fait à leur interdire l'accès à « leur match », celui des tribunes, les empêche de mettre en scène l'amour et la fidélité qu'ils portent pour leur club. Et ils ont la conviction chevillée au corps que leurs efforts ont un impact sur le déroulement de la partie.

« Chanter, encourager, cela joue beaucoup dans le match, il y a un effet positif mine de rien, quand on encourage de toutes nos forces nos joueurs », avance Éric. « On sait très bien que cela joue aussi », continue Arnaud. « On connaît le 12<sup>e</sup> homme, qui peut renverser des montagnes », complète Jean-Guy. Kévin, le supporter parisien, rajoute : « J'aime me dire que « supporter ultra », on peut mettre notre grain de sel là-dedans. Pouvoir changer le cours d'un match. »

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Un effet plutôt difficile à démontrer sur une rencontre, mais que la crise sanitaire a mis en surbrillance avec les matchs à huis clos. Après 34 journées disputées sur 38 lors de la saison 2020-2021 de Ligue 1, on dénombrait un total de 126 victoires à l'extérieur, un record historique selon *Opta Jean*. À ce stade, 12 des 20 équipes du championnat avaient obtenu plus de points à l'extérieur qu'à domicile. De quoi servir une prise de conscience sur l'importance des supporters dans les stades (aussi à l'extérieur) ? Jérémie, le supporter des Dogues, l'espère : « *Je pense que oui, la preuve avec certains diffuseurs qui mettent en bande son des chants de supporters... On se rend compte que ce n'est pas avec une malheureuse bâche, des bandes son ou des cartons avec des têtes... La présence humaine, elle est essentielle.* »

## **b2. Des gradins hétéroclites...**

Les descriptions des supporters interrogés sur la composition et les caractéristiques de leur groupe de supporters confirment la mixité sociale observée par Hourcade, Lestrelin et Mignon (2010, 24), en termes de professions et d'âge, et la sous-représentation générale des femmes :

« *Il y a toutes les générations qui cohabitent : cela va du jeune de 14, 15 ans jusqu'à l'ancien qui a tout connu et qui était dans les travées depuis 1989. Les catégories socio-professionnelles, cela va de tous les extrêmes : dans le Nord Franche-Comté, c'est un territoire industriel, donc il y a beaucoup d'ouvriers, qui travaillent à l'usine, mais il y a tous les métiers possibles : mon meilleur ami que je vois le week-end travaille à La Défense à Paris ; mon deuxième meilleur ami est kiné en Allemagne. Et à l'image d'une tribune... On est pas réticent, mais à 95 %, la tribune est masculine.* » (Entretien 1, Éric).

« C'est assez diversifié, on doit être à 20 % de femmes aussi. De tous les âges, aussi. J'ai du collégien, du lycéen, de l'étudiant, du chômeur, du chauffeur de bus, de l'ingénieur, un patron d'Airbus, la fille d'un patron d'une grosse société de fabrications chimiques, le directeur général d'Afflelou, un député, j'ai des journalistes, des policiers, des gendarmes, des retraités, des femmes au foyer. Toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées. J'ai aussi des gars qui galèrent, on essaie de les aider du mieux que l'on peut. » (Entretien 3, Jean-Guy).

« Ce sont des gens qui ont un travail... On peut dire tout ce que l'on veut sur les ultras, on se dit que les ultras sont toujours un peu bêtes, des gens qui ont pas forcément des métiers très élevés dans la société alors que c'est totalement faux, il y a le mec qui va être au chômage depuis 10 ans et s'en foutre entre guillemets, et le mec qui va être en banque, responsable de 30 personnes, enfin voilà, c'est très diversifié. C'était sympa d'être dans ce monde-là, où j'ai appris beaucoup sur le plan social. » (Entretien 4, Kévin).

### **b3. ...pour des valeurs (et un football) populaires**

Le projet de création avorté au mois d'avril d'une « Super Ligue » - une compétition fermée regroupant une poignée de grands clubs européens - a très largement mobilisé, sur les parvis des stades ou les réseaux, une grande majorité de supporters se rangeant derrière un football « créé par les pauvres, volé par les riches », selon l'expression, au nom de la défense de principes populaires à l'instar du mérite ou de la solidarité.

Cet attachement à la préservation d'un football populaire (dans le sens qu'il s'adresse au peuple, et par extension, qui est accessible aux franges les moins pourvues en capitaux de celui-ci) se retrouve particulièrement dans les mots de

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Jean-Guy et Éric, qui défendent les couleurs de villes avec un patrimoine industriel et ouvrier fort : Saint-Étienne et Sochaux.

« *Sochaux, c'est un club ouvrier, de base, une forte histoire industrielle : l'usine (Stellantis de Peugeot-Citroën, ndlr) est juste à côté du stade. C'est tout l'aspect populaire, industriel, ouvrier qui a été bénéfique pour le développement du football dans la région* », rappelle Éric. Jean-Guy, lui, estime « *les valeurs de Saint-Étienne : travail, labeur, fidélité, solidarité. Pourquoi je suis resté à Saint-Étienne ? Parce qu'il y a ces valeurs-là* ».

Même s'il serait intéressant d'explorer dans quelle mesure les différences individuelles s'expriment dans un groupe de supporters, il est remarquable que la valeur populaire agisse comme un ciment commun à des milieux sociaux multiples :

« *Le côté populaire, on l'a toujours eu à Sochaux. Toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées dans notre tribune, mais ce n'est pas un frein, loin de là : les gens se mélangent, peu importe leur catégorie dans la vie de tous les jours. C'est ça qui est plaisant à voir dans un groupe comme le nôtre. Il y a des liens d'amitié forts. Les différences professionnelles ne nous arrêtent pas, loin de là. Ceux de ma génération, on s'est connu bien avant nos horizons professionnels, quand on avait 14-15 ans, et ça ne s'est pas arrêté parce qu'on ne faisait pas le même métier.* »  
(Entretien 1, Éric).

Les derniers mois ont nettement secoué le football français, surtout avec l'effet croisé des crises du Covid-19, qui a vidé les stades, et des droits télévisuels, par laquelle les clubs français ont vu leur situation économique s'assombrir de façon très inquiétante, suite au défaut de paiement du diffuseur sino-espagnol Mediapro. Dans ce contexte alarmant, le monde du football en France a été le creuset de

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

discours réactivant des valeurs populaires pour remettre le supporter au centre des réflexions, et pointant du doigt les faiblesses des logiques et des modèles menés :

« Nombre de journalistes commencent à se rendre compte que le football sans supporters depuis un an, et bien ce n'est pas pareil. Moi, je ne peux pas regarder un match de Saint-Étienne sans supporters à la télé, je ne supporte pas. Pour moi, c'est antinomique : tout sport a toujours eu une audience. Elle est principalement autour du terrain. Qu'on l'exporte pour des droits TV, OK, mais pour moi, décaler des matchs pour les Chinois, non [...] Des matchs le dimanche à 13 h, nombre d'adhérents jouent au foot. Le dimanche, on perd un nombre incalculable d'adhérents qui ne feront pas le déplacement. Ce ne sont pas des horaires qui facilitent le supportérisme [...] Heureusement que ce n'est pas l'Australie, sinon on jouerait la nuit ! Il y aura peut-être un avant/après Covid, j'espère qu'on n'est pas simplement en train de chercher un remplaçant à Mediapro, mais d'autres solutions. » (Entretien 3, Jean-Guy).

### 3. Entre sacrifices et stratégies de contournement

#### A. Un dévouement important

##### a. Des sacrifices économiques

##### a1. Le travail aménagé pour la passion

Le déplacement, « c'est un acte presque plus beau qu'un match à domicile, parce qu'il y a une préparation en amont qui est quand même assez importante. C'est un sacrifice énorme ». L'avis d'Éric reflète à quel point la réalisation d'un déplacement pour aller encourager son club un peu partout dans l'Hexagone est un investissement particulier : il est chargé d'une symbolique particulière pour les

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

supporters car il prouve leur loyauté à toute épreuve, et notamment celle des kilomètres. La contre-partie de cette implication presque sans bornes, c'est son exigence : le déplacement demande des efforts, des concessions, des adaptations ; suivre son club à l'extérieur est un acte vorace et implique donc des renoncements.

D'abord, l'activité professionnelle se trouve pour beaucoup aménagée pour qu'elle s'articule au mieux avec le calendrier. « *Là où je travaille, mes horaires de travail, alors je travaille toute la semaine, et le vendredi, je finis à midi : j'ai fait mes 35 heures, et cela me permet de faire les déplacements* », commente Éric, magasinier cariste à xxxxxxxx.

Jérémy, qui est auto-entrepreneur, se dit chanceux de pouvoir facilement s'adapter : « *Quand j'étais salarié - je travaillais dans la boîte de mon père - disons que je m'arrangeais : quand ils jouaient en semaine ou quoi, limite pour faire des heures supplémentaires le week-end ou le soir, on s'arrangeait comme ça* ».

Arnaud, paysagiste à xxxxxxxxxxxxxx, utilise son temps de repos exclusivement pour pouvoir se déplacer et suivre le FC Nantes :

« *Quand il y a des matchs en semaine, par exemple, je suis obligé de prendre des journées, des heures, parce que les matchs sont pas trop loin [...] Mes congés ne me servent qu'à ça. Cela va faire un an que je n'ai pratiquement pas pris de jours de congés, à part les congés imposés, l'été et l'hiver... Là, ils m'ont un peu imposé d'en prendre, parce que j'avais trop de jours !* » (Entretien 2, Arnaud).

## a2. Des efforts financiers

Le déplacement est également un investissement au sens économique du terme, que ce soit à titre collectif, quand le groupe de supporters opère des dépenses pour l'organisation, ou à titre personnel (hébergement par exemple), et il est variable selon la longueur du déplacement (parfois européen) ou les tarifs des places du club visité.

*« Le groupe de supporters, je l'ai découvert quand j'étais en BTS Aménagement Paysager à côté de Rouen, et il y avait un match de Coupe de France en semaine au Parc des Princes, et la place en parcage était à 5€, alors que Paris, d'habitude, il faut compter 30, 40€. J'ai dit à ma mère : « Tu te débrouilles, je veux une place ! (sourire) », se rappelle Arnaud.*

Le supporter des Canaris a aussi le souvenir d'un arrêté qui était « tombé » tardivement alors que le groupe avait déjà bouclé les préparatifs : *« Je ne sais plus si c'était la saison dernière ou celle d'encore avant, c'était à Reims, quand la Brigade Loire (un autre groupe de supporters du FC Nantes) fêtait ses 20 ans, à l'extérieur, on avait tout préparé, et on a dû apprendre l'interdiction (de déplacement) deux jours avant. Complicé, il y a déjà des frais d'engagés, le club a payé ce que l'on devait au loueur, etc. »*

L'effort financier attise la frustration quand les supporters ne peuvent pas se rendre au match. Kévin, le Parisien, conserve un très mauvais souvenir du quart de finale retour de Ligue des Champions entre le FC Barcelone et le Paris Saint-Germain, en 2013. Malgré l'absence de restriction officielle pour les supporters du PSG en Catalogne, ils ne seront jamais autorisés à assister à la rencontre. Si elle ne concerne pas précisément un arrêté d'interdiction ou d'encadrement sur le sol français, cette mésaventure exprime bien la colère que les supporters peuvent avoir en voyant leurs efforts financiers ruinés de la sorte :

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



« On dépense 200 euros de billets d'avion, 90 euros dans une place pour être dans le dernier anneau du Camp Nou, et au final on s'est fait stopper devant les grilles du Camp Nou où le directeur de la sécurité du PSG nous regarde, nous rit au nez et nous dit : « Vous ne rentrerez pas de toute façon ». La Guardia Civil nous encercle, et nous laisse comme ça tout le match sans pouvoir pisser ni rien, donc on pissait dans des bouteilles devant les flics. On est resté 80 minutes, et les flics nous on dit : « Vous prenez cette rue, vous prenez toujours tout droit, et vous rentrez à votre hôtel ». Des moments comme ça, où tu viens de dépenser, avec l'hôtel compris, au moins 400 euros pour aller voir ce match, et à la fin, rien. Regarder en l'air, on vit un quart de finale de Ligue des Champions devant le stade. » (Entretien 4, Kévin).

## **b. Des sacrifices de temps**

### **b1. Un investissement chronophage**

L'investissement supportériste de manière générale, et plus particulièrement les déplacements et leurs préparatifs, est une activité très prenante. Les supporters ont par contre une difficulté à estimer ce que cela représente exprimé en volume horaire, même approximatif, à tel point il infuse leur quotidien et s'affranchit de la frontière entre vie privée et vie associative. C'est ce que décrit Éric dans son fonctionnement personnel :

« C'est quelque chose qui me prend à chaque instant, tous les jours, tout le temps. Je n'ai pas de présence physique la semaine, mais par contre, on a la chance d'avoir des outils informatiques très performants de nos jours pour rester en contact malgré la distance, donc on est sur Whatsapp en permanence, et le week-end, quand je me rends à Sochaux, et bah mine de rien, c'est aussi un déplacement, on peut le voir comme ça, on est

*quelques-uns à venir depuis l'Alsace, donc cela nous fait plus d'une heure de route à chaque fois [...] Je ne compte pas les heures, parce que ça risquerait de m'effrayer, c'est quand même important. Vu que je suis quand même assez loin, cela m'arrive de travailler pour la tribune à distance, de chez moi, où je prépare des drapeaux, et un peu de matériel. » (Entretien 1, Éric).*

Cela ne revient pas à dire que l'amplitude de cet engagement est subie. « *(Le temps investi), je ne regarde pas, parce que c'est un choix, aussi...* », note Arnaud. Nombre de supporters sont donc soumis à faire des choix, par exemple au détriment du temps de repos ou de l'école.

« *Moi j'ai eu fait des déplacements où tu rentres à 6h du matin, et à 8h, tu embauches, tu n'as pas dormi, tu le fais quand t'es jeune et après, ça devient compliqué* », se remémore Jean-Guy. Kévin raconte lui comment adolescent, sa passion a pris le monopole sur son assiduité scolaire et les stratagèmes établis pour éviter que ce choix critiquable par l'autorité parentale n'éveille un peu trop les soupçons :

*« Tout ce qui était études, cela passait au second plan, j'avais cette chose-là qui me poussait à aller souvent au Parc des Princes, à mentir carrément à la famille, « oui je vais réviser chez un pote ce soir, je dors chez lui et je reviens demain », alors que c'était pas du tout vrai [...] J'aidais à faire des tifos la semaine, donc je séchais les cours pour aller faire ça, on prenait le tram avec mon pote le matin, on allait au Parc, il y avait une heure de transport, avec notre sac, c'est comme si on allait en cours, et dès qu'on voyait l'heure, 16h30, on se disait : « Il faut qu'on rentre », pour qu'à 17h30, on soit chez nous et que ça ne paraisse pas suspect, et à l'époque, il n'y avait pas les notes sur internet, les absences etc, donc on essayait d'intercepter le bulletin, ou d'être pote avec un*

surveillant, et ça passait tout seul, ce n'est pas beau de dire ça, mais c'est la vérité. » (Entretien 4, Kévin).

## **b2. La nécessité des concessions...**

Le temps accrédité à leur club contraint les supporters à faire une croix sur d'autres activités culturelles, d'autres centres d'intérêt, ou à faire des efforts pour les préserver. Des « petits » dilemmes qui s'offrent à eux, à différents stades d'âge. Jean-Guy (52 ans), le supporter de Saint-Étienne, l'assure : « *Quand tu as une vie de famille, une maison, il faut lâcher quelques passions, autrement, tu te retrouves en ermite avec une télé et un appartement. Cela me prend beaucoup de temps. Mon autre passion, c'est ma maison. C'est parfois au détriment du foot, parce que parfois, tu prends des engagements, tu coules une dalle et tu demandes à des gens... Quand t'es jeune célibataire, les concessions, tu ne les fais pas, mais quand tu vieillis, tu es obligé de faire des concessions* ».

Jérémy (29 ans) met quant à lui en avant la conciliation qui est peu évidente entre d'une part, l'engagement supportériste, et d'autre part, les autres espaces de sociabilité juvéniles : « *Le samedi, quand tu es adolescent, tu vas faire un déplacement à Brest ou à Strasbourg plutôt que de sortie en boîte, quoi. J'ai eu un mode de vie atypique* ».

Ces réajustements s'imposent également quand le cumul des activités n'est plus tenable. Éric, le Sochalien, a joué gardien de but en district pendant neuf ans, et malgré l'importance qu'il accordait à cette pratique, il a du y renoncer : « *Le foot a toujours été une priorité pour moi. J'ai arrêté quand j'ai commencé la pâtisserie, cela me prenait pareil, un temps fou et je ne pouvais pas me libérer le dimanche, pour aller jouer, donc j'ai dû arrêter, et quand j'ai quitté la pâtisserie, j'avais cette opportunité de reprendre, mais ma vie en tribune a pris un essor phénoménal, et je ne pouvais pas additionner les deux.* »

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

### **c. Des sacrifices sociaux**

#### **c1. L'entourage, vecteur de la passion...**

« L'étincelle » au départ d'un grand nombre de passions pour un club de football, trouve pour les supporters interrogés sa source dans leur entourage. Elle est issue d'une combinaison entre une transmission familiale, qui s'opère généralement de père en fils, et une pratique sportive.

*« Mon cas est un peu le même que celui de mon père : c'est son père, donc mon grand-père, qui lui a transmis la passion du foot. En m'en parlant, en jouant au foot dans le jardin de ma maison, et quand j'ai été en âge de me rendre au stade, il m'y a emmené. Ce sont des choses qui prennent assez rapidement quand on est passionné. Il n'a pas eu beaucoup à me forcer ! »*, raconte Éric. Celles de Kévin et Jérémy sont relativement similaires : *« Mon père allait au Parc des Princes depuis longtemps, depuis 1987, donc cela faisait longtemps qu'il y allait quand j'y suis allé la première fois en 1997. Donc il a compris l'engagement que j'avais pour le PSG, il connaissait le monde des tribunes, il savait très bien comment cela se passait, etc [...] On allait voir 7, 8 matchs par ans à l'époque, plus les tournois du PSG à l'époque au Parc des Princes. Cela aide à aimer le club »*, explique Kévin.

Jérémy, le supporter du Lille OSC, dit avoir « commencé à jouer au football vers 11 ans, et donc m'est venue l'idée de soutenir un club, grâce à Jean, le cousin de ma grand-mère, à qui je tiens à rendre hommage, un supporter du LOSC qui a connu la création du club en 1944. Il m'a transmis cette passion. Et ça n'a jamais lâché. C'est un peu un héritage. »

L'appétence pour le football peut aussi bien naître d'une période particulière qui marque l'enfance. Jean-Guy n'a pas récupéré un flambeau familial (*« Mon père n'était pas spécialement très footeux, et puis je l'ai perdu quand j'avais 8 ans, ma mère encore moins »*) mais bénéficié d'un environnement propice : *« On est la*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*génération, pour la plupart, des enfants de 1976, l'épopée des Verts avec leur parcours historique en Coupe d'Europe et la finale à Glasgow contre le Bayern Munich [...] Dans la cour d'école, tu te prenais pour Dominique Batenet, Dominique Rocheteau, Ivan Curkovic... Toute ma génération à l'école connaissait l'équipe de Saint-Étienne [...] Mes parents avaient une télé, et les matchs commençaient à 20h30, l'heure à laquelle je devais aller me coucher, donc j'arrivais à gruger 5, 10 minutes pour les matchs de Coupe d'Europe de Saint-Étienne, dans l'entrebâillement de la porte, en venant faire un bisou à mon père ou ma mère. Même habitant dans un petit village d'Ardèche, c'était Saint-Étienne. »*

## **c2. ...comme de sa remise en question**

Les cercle familiaux et amicaux sont le creuset des critiques de cet investissement. Au respect d'un tel engagement se couple pour beaucoup une incompréhension des proches, qui ne parviennent pas à saisir le rôle d'acteur des supporters au stade et leur oppose une approche bien moins coûteuse, mais qui peut être considérée comme davantage passive et consumériste du spectacle sportif : regarder le match à la télévision.

*« Ce qui travaille énormément ma mère, c'est comment un être humain peut être amené toute l'année à faire des bornes, un aller-retour jusqu'à l'autre bout de la France pour supporter une équipe, juste le temps de 90 minutes : ça, c'est quelque chose qui échappe à mes parents, surtout ma mère, mais autrement, ils ont quand même pas mal de respect par rapport à mon dévouement », confie Éric. Même son de cloche pour Arnaud, le supporter nantais : « Il y en a certains, ils me prennent un peu pour un fou, parce que je les (les joueurs du FC Nantes, ndlr) suis partout, enfin, ça dépend, maintenant, ils sont un peu habitués. Mais c'est vrai qu'au départ, aller faire des heures et des heures de route pour aller voir un match à l'autre bout de la France juste pour une heure et demi, certains me disaient : « Moi, je préfère rester dans mon canapé ! » Chacun sa vision de la*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

chose après. » Kévin relate comment son style de vie a acté la fin de certaines amitiés :

*« Dans mes amis à l'époque, la plupart des gens sont pas forcément pour le PSG, donc c'est toujours un peu compliqué de dire aux gens : « Oui, hier soir, j'étais à Monaco, on est rentré à 8 heures du matin, et là je suis en cours à 10h30, donc j'ai pas dormi ». Les gens ne comprenaient pas trop. « Et puis ça sert à rien si c'est pour vous prendre 0-3 », enfin j'exagère, mais en gros, c'était ça. « Pourquoi tu vas te déplacer, vous êtes 18<sup>e</sup> au classement ?! », donc à part ceux qui connaissaient le monde du football, le monde des tribunes, cela se comptait sur les doigts d'une main, à part eux, tous les autres autour de moi ne comprenaient pas. Parfois, cela a même engendré des pertes d'amis, parce que les gens ne comprenaient pas et on s'éloignait en termes de vision des choses. Donc on était plus amis. » (Entretien 4, Kévin).*

Évidemment, ce dévouement pour suivre son club en déplacement n'est pas implacable. Prendre de l'âge, et mûrir un projet de famille (notamment avec des enfants) sont des facteurs lourds d'atténuation ou de rediscussion de la passion.

*« (Des contraintes), il y en a tout le temps eu. Maintenant, j'ai des enfants qui sont un peu plus grands, mon aîné a 23 ans, ma fille qui a 19 ans, en fac de droit et mon dernier qui a 16 ans. Là, j'ai moins de contraintes, mais malheureusement, depuis un an, on n'a plus du tout de contraintes, parce que l'on ne se déplace même plus. Combiner la vie familiale avec les déplacements, c'est plus que compliqué », concède Jean-Guy. Kévin ajoute : « Aujourd'hui, j'ai une fille, donc c'est automatiquement plus la même chose, et puis je n'ai plus 18 ans, 20 ans. Aujourd'hui, j'ai acheté une maison, j'ai des crédits à payer, donc je ne peux plus me déplacer n'importe où en payant 300, 400 euros à l'hôtel en Europe, des choses comme ça, j'ai pas forcément le temps, j'ai envie de me déplacer pour le*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*PSG, mais moins souvent qu'avant, donc c'est totalement différent. Il y a eu une grosse cassure quand j'ai eu ma fille, ouais. »*

## **B. La contestation des restrictions**

### ***a. En se rendant (quand même) au match***

#### **a1. La désobéissance civile comme répertoire d'action**

Quelles options reste-t-il aux supporters interdits de déplacement ? Certains renoncent au rassemblement pour supporter l'équipe à la maison, d'autres se retrouvent dans un bar pour être ensemble à défaut d'être au stade. Les plus investis mettent en place des stratégies de contournement des arrêtés, en « jouant » avec la formulation des restrictions.

Une façon d'esquiver l'arrêté préfectoral qui pèse sur des supporters consiste à se rendre à un autre match que celui concernant son équipe favorite, où l'intérêt n'est évidemment pas sportif mais revendicatif, puisqu'il leur permet à la fois de « tenir tête » dans le bras de fer avec les autorités et de faire entendre leur mécontentement de façon pacifique et spectaculaire.

C'est que ce décrit Kevin, le supporter du PSG : *« Un jour, on fait une action, on va à Reims-Évian Thonon Gaillard, pour montrer aux autorités que leur truc est bête, qu'on peut contourner facilement leur interdiction de déplacement et que l'on a droit d'aller voir un match de foot, on se dit qu'on va aller voir un autre match, une autre équipe, on va leur prouver qu'on peut aller dans un stade et se regrouper. »*

Toujours est-il que ce procédé ne saurait être pleinement satisfaisant. Par conséquent, des supporters décident de braver les restrictions de déplacement, et d'essayer de se rendre au match où ils ne sont pas les bienvenus. Ce choix peut

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

être assumé, à l'instar des ultras des Girondins de Bordeaux, les *Ultramarines* 1987. En 2018, à la suite d'une interdiction de déplacement à Marseille, ils avaient clairement communiqué leur intention de s'y rendre malgré tout : « *Ils considèrent donc que nous sommes dangereux. Nous considérons à contrario que ce sont eux qui mettent nos vies en danger. Les enjeux sont aussi humains et financiers : il est trop tard pour annuler. Notre déplacement à Marseille est maintenu.* »

La désobéissance civile se fait aussi « incognito », en maquillant sa véritable condition de supporter, comme le rapporte Arnaud. Une habitude que le supporter entretient tout en connaissant les conséquences :

« *Quand il y a des interdictions, il y en a quelques-uns que cela freine quand même, mais on peut être deux, trois, des fois. Mais certains ne veulent pas avoir d'ennuis, ça se comprend, parce que si on se fait choper, c'est la garde à vue, tout le bazar administratif. Cela m'est jamais arrivé, mais à mon rythme, ça va arriver un jour, si ça doit arriver, ça arrivera. Je joue avec le feu, donc automatiquement... C'est par passion, pour aller voir mon club. Même si l'on peut pas faire grand-chose, parce qu'il se suffit de se faire un peu remarquer pour que ça parte en vrille. La sécurité peut nous dégager aussi.* » (Entretien 2, Arnaud).

## a2. L'évitement comme savoir-faire

Tous les subterfuges ou presque sont bons pour ne donner aucun indice aux dispositifs de sécurité sur place. « *Une fois, contre Dijon, il y avait un arrêté préfectoral, interdit de se déplacer, d'avoir des éléments distinctifs du PSG... Nous, on a réussi à rentrer, on s'est garé à 4 km du stade, on a marché à pieds, en groupes de deux pour pas se faire griller* », indique Kévin.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



Arnaud, le Nantais, redouble aussi de ruse :

*« Quand on y va quand même, on essaye de ne pas avoir de couleur de Nantes sur nous, faire attention, certains déplacements, il regardent la carte d'identité, je sais que si on est 44 (Loire-Atlantique, ndlr), certains ont eu des mésaventures, donc, moi j'étais pas dans le 44 à une période, mais depuis, j'ai dû refaire ma carte d'identité. Du coup, je ne la prends plus, je prends l'ancien permis rose, qui est de chez mes parents (vers Paris), je me dis que ça peut peut-être encore passer. Après, il faut pas que j'ai de couleurs. Mais souvent, ils contrôlent maintenant ceux qui sont en neutre, sans couleur sans rien, donc maintenant j'essaye d'avoir à la limite une écharpe verte quand je vais à Saint-Étienne par exemple : essayer de se fondre dans la masse ! » (Entretien 2, Arnaud).*

#### ***b. L'ANS, ou faire équipe pour défendre en bloc***

La contestation des interdictions et encadrements de déplacement des supporters s'effectue également sur le terrain politique et judiciaire. Mais il demeure peu évident pour les supporters de façon générale d'arriver à faire émerger individuellement ce sujet dans l'opinion publique, par manque de temps ou de moyens. C'est pourquoi la lutte pour protester contre ces dispositifs de restriction se cristallise autour d'un acteur : l'Association Nationale des Supporters vise à fédérer les associations supportéristes pour défendre ses droits et participer à la construction d'un dialogue. Éric, le supporter de Sochaux, détaille :

*« C'est quand même un sujet assez pointu, il faut être calé dans le domaine, c'est pour cela que l'on s'est allié à l'ANS, tout ce qui est entrepris de notre côté émane de l'ANS, la contestation et les revendications que l'on fait, on ne les fait jamais seuls. La portée médiatique, on ne la fait pas vivre de notre côté. On est pas assez fort*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*pour contester et émettre notre voix tout seuls [...] On essaye de trouver des alternatives, de contester au maximum. Si on le faisait tout seuls dans notre coin, ça n'aurait pas un impact énorme, mais on use d'actions inter-groupes, communes, pour les contester, on est entouré d'avocats, de personnes qui ont des connaissances assez importantes en termes de contestation juridique. » (Entretien 1, Éric).*

Cet effort de structuration présente encore certaines limites. S'il a permis de fédérer plus d'une trentaine d'associations à l'échelle nationale, la représentativité de la mosaïque supportériste est imparfaite. Le rapport d'information sur les interdictions de stade et le supportérisme note que « *les supporters de certains grands clubs français comme l'Olympique Lyonnais ou l'Olympique de Marseille, n'y sont pas représentés* », du fait d'une défiance à l'idée d'intégrer le dialogue ; et incite dans ses propositions à « *renforcer la représentation des supporters au niveau national en intégrant davantage d'associations au sein de l'ANS ou dans une instance plus large* ».

## II/ La couverture médiatique faite par la presse écrite

### 1. Un état des lieux

#### A. La forme

##### *a. Les genres : un sujet boudé par le journalisme de terrain*

L'analyse des 101 articles traitant des interdictions et encadrements de déplacement des supporters de football dans la presse écrite française composant le corpus montre d'abord une forte hétérogénéité des cadres journalistiques dans lequel ce sujet est abordé. Même si le critère du genre journalistique n'est pas sans biais, puisque dans la pratique, il conduit parfois à des hybridations, il permet d'illustrer la domination du journalisme de « desk » (au bureau) dans le traitement des interdictions et encadrements de déplacement, qui est marginalement structuré à partir d'observations tirées du terrain.

Deux genres journalistiques principaux se dégagent : l'analyse et le filet, qui représentent respectivement environ 52 % et 22 % des articles du corpus (voir tableau ci-dessous). À l'intérieur même de la case « analyse », on trouve des publications plus ou moins longues, et assez diverses en termes de perspectives. Certaines publications restent très factuelles, annonçant la restriction pour le déplacement de supporters en décrivant ensuite le dispositif sécuritaire mis en place, détaillant les anciens incidents ayant émaillé cette opposition et/ou faisant réagir des supporters. D'autres partent aussi d'une annonce de restriction pour en dégager une analyse de façon didactique.

En 2020, *L'Est Républicain* expliquait le processus juridique d'annulation d'une interdiction de déplacement des supporters de Nancy à Belfort pouvant faire jurisprudence dans le combat des ultras contre la systématisation des restrictions (« Pourquoi les supporters de l'ASNL ont quand même gagné à Belfort »),

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

L'Est Républicain, 21/01/20). Autre exemple, *Rue89* explorait, en 2014 « *l'irresponsabilité des pouvoirs publics* » après que des violences ont secoué la rencontre entre l'OGC Nice et le SC Bastia, une rencontre qui faisait l'objet d'une interdiction de déplacement pour les supporters corses et d'une interdiction...du drapeau corse. (« *Nice-Bastia : derrière les violences, l'irresponsabilité des pouvoirs publics* », *Rue89, 19/10/14).*

Quant aux filets, ils développent davantage l'information que la brève, tout en restant très concis, en donnant l'information principale étayée de quelques précisions.

Exemple, un article de *L'Équipe* citant un communiqué du RC Lens, opposé à une interdiction de déplacement de ses supporters à Nîmes, en 2016, rajoutant que cette mesure « *s'inscrit dans un contexte de multiplication des interdictions de déplacements des supporters en France* ». (« *Lens. Le club veut que ses supporters se déplacent à Nîmes* », *L'Équipe, 19/04/16).*

Genre	Dont print	Nb. Cit.	Dont web	Fréq.
compte rendu	4	5	1	4,95 %
analyse	22	52	25	51,49 %
chronique	0	1	1	0,99 %
interview	3	6	3	5,94 %
synthèse	1	1	0	0,99 %
filet	3	22	17	21,78 %
billet d'humeur	1	1	0	0,99 %
écho	0	2	2	1,98 %
reportage	0	2	2	1,98 %
brève	0	4	4	3,96 %
édito	0	1	1	0,99 %
enquête	3	4	1	3,96 %
<b>TOTAL</b>	37	101	57	100 %

**Tableau 2 : Répartition des articles du corpus par genre journalistique**

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Même si elle peut être enrichie par la suite dans le journal papier, l'annonce d'une interdiction ou d'un encadrement de déplacement est une information d'intérêt prononcé pour le lectorat (supportériste), qui mérite la réactivité et donc un traitement qui aille « à l'essentiel », ce qui peut expliquer en partie la prépondérance de formats relativement courts, notamment sur le web.

En fait, outre le manque de temps et de moyens, le manque de terrain apparent tient sûrement au fait que le sujet des interdictions et encadrements de déplacement est journalistiquement peu évident à faire voir, ressentir, ou entendre à travers des observations, des témoignages récoltés sur place. Donc, qu'il ne se prête pas facilement au reportage, pour les raisons éditoriales évoquées mais concrètes, aussi : pouvoir faire le déplacement en tant que journaliste avec un groupe de supporters, pouvoir se mouvoir dans un dispositif de sécurité sur le lieu d'une manifestation sportive afin de recueillir des paroles d'ultras qui viennent potentiellement escortés, etc.

Seuls deux reportages figurent dans le corpus. Le premier a été réalisé par *L'Équipe*, qui a suivi en 2018 le déplacement d'ultras bordelais en route vers Marseille malgré une interdiction des pouvoirs publics, de l'intérieur du car. Le voyage s'est terminé en garde à vue. L'occasion intéressante de mieux comprendre auprès des intéressés leur démarche vouée à l'échec mais assumée, en interrogeant de façon originale le chauffeur de car. (« Dix heures de route pour une garde à vue », L'Équipe, 19/02/18).

Le second étudié, des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, incarne le sujet d'un encadrement de déplacement des supporters de l'Eintracht Francfort à Strasbourg, interrogeant les supporters (« *Y'a qu'en France que ça se passe comme ça* », *poursuit-il depuis l'autre côté de la barrière* ») et décrivant le dispositif établi (« *Policiers, gendarmes mobiles et même six policiers allemands à cheval* »). (« Interdictions préfectorales : pourquoi cacher les supporters ? », Dernières Nouvelles d'Alsace, 28/08/19).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

### ***b. Les rubriques : le monopole des sports***

L'analyse du corpus laisse apparaître une hétérogénéité des rubriques représentées. La rubrique « sports » est sans surprise très largement majoritaire (environ 72 % des articles), la deuxième rubrique la plus représentée est celle des « pages locales » (environ 15 %) (voir tableau ci-dessous). À l'inverse, les rubriques concernant pourtant des questions centrales dans la thématique des interdictions et encadrements de déplacement des supporters, « société », « sécurité », « justice », sont exceptionnelles (trois articles à elles trois). Là encore, il faut être prudent puisque les problématiques sociétales, sécuritaires ou judiciaires sont finalement largement abordées dans des articles rubriqués en « sports », il n'est également pas à écarter que les journalistes de sport puissent se faire aider, conseiller, par leurs collègues d'autres rubriques sur des questions précises. On peut néanmoins s'interroger sur une forme de difficulté de ce sujet lié aux supporters à pénétrer les choix éditoriaux d'espaces du journal qui ne sont pas liés au sport. Un contre-exemple du corpus est un article du *Huffpost*, rubrique « justice », qui dresse un parallèle entre les dispositifs sécuritaires appliqués aux supporters et aux manifestants. (*« Gilets jaunes : comment les mesures prises contre les supporters de foot ont été adaptées aux manifestations », Huffpost, 23/03/19*).

<b>Rubrique</b>	<b>Nb. Cit.</b>	<b>Fréq.</b>
sports	73	72,28 %
pages locales	15	14,85 %
OM	2	1,98 %
société	1	0,99 %
sécurité	1	0,99 %
justice	1	0,99 %
autres	3	2,97 %
non disponible	5	4,95 %
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>100 %</b>

**Tableau 3 : Répartition des articles du corpus par rubrique**

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

### ***c. Les titres : la presse généraliste la plus présente***

L'analyse des titres de presse dans lesquels sont publiés les articles retenus met en exergue le poids important de la presse généraliste (80,2 % des articles), notamment celui de la PQR (presse quotidienne régionale) (59,26 % des articles de presse généraliste), dans le traitement médiatique des interdictions et encadrement de déplacement des supporters de football (voir les tableaux ci-dessous).

Du côté de la PQR, cette vue d'ensemble est somme toute assez logique puisqu'elle est assise sur un maillage territorial qui assure une couverture de l'actualité des clubs de football en France riche, d'autant que celle des clubs les plus populaires comme le Paris Saint-Germain, l'Olympique de Marseille, l'Olympique Lyonnais ou les Girondins de Bordeaux est aussi relayée par la PQN (Presse Quotidienne Nationale). Enfin, il est assez surprenant de voir que la presse spécialisée ne se soit pas saisie dans de plus grandes largeurs de ce sujet complexe qui appelle une connaissance du mouvement supportériste.

<b>Famille</b>	<b>Nb. Cit.</b>	<b>Fréq.</b>
presse spécialisée	20	19,8 %
presse généraliste	81	80,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>100 %</b>

**Tableau 4 : Répartition des articles du corpus par famille de lectorat**

<b>Catégorie</b>	<b>Nb. Cit.</b>	<b>Fréq.</b>
presse quotidienne nationale	21	25,92 %
presse quotidienne régionale	48	59,26 %
presse hebdomadaire	4	4,94 %
pure players	3	3,70 %
sites de radios	3	3,70 %
agence de presse	2	2,47 %
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>100 %</b>

**Tableau 5 : Répartition des articles de presse généraliste du corpus**

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## B. Le fond

### a. Les sources : la parole aux supporters et aux préfectures

#### a1. Supporters, locuteurs principaux

L'étude des locuteurs (c'est-à-dire des personnes interrogées) qui produisent un discours dans les articles du corpus permet de nuancer la thèse de Neveu, sur les routines professionnelles amenant les journalistes à se tourner de prime abord vers les sources officielles. Ce « *réflexe spontané des journalistes qui est de se tourner vers les autorités* » (Neveu, 2009, 57) n'est pas évident dans le traitement médiatique des interdictions et encadrements de déplacement des supporters, puisque les sources les plus interrogées sont les supporters (39,33 % des locuteurs), loin devant les avocats et l'Association Nationale des Supporters (voir le tableau ci-dessous).

S'il y a une forme d'évidence à accorder en priorité l'espace médiatique aux premiers concernés par les dispositifs de restriction, le fait que plus d'un tiers des sources soient des supporters de football dénote quand même un effort journalistique d'obtenir des informations de première main, comme cet article de *20 Minutes* qui a récolté les témoignages de trois supporters nantais contraints de se changer ou qui ont fait l'objet d'un contrôle d'identité avec prise de photo pour avoir bravé une interdiction de déplacement à Caen. (« FC Nantes : « J'ai ôté mon maillot aux WC, un stadier m'a attendue derrière la porte », raconte Charlène », 20 Minutes, 24/04/17).

La typologie dégagée par Whannel (1979) sur les principales sources mobilisées par les journalistes anglais pour raconter les comportements hooligans dans les années 1960 et 1970, fonctionne assez bien ici, à une exception près. On retrouve effectivement les interlocuteurs du club (président, club, joueur, entraîneur), les acteurs de la sécurité (DNLH, responsable sécurité) et judiciaires (avocats), les

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



représentants politiques (député, ministère), et donc les spectateurs. Mais les autorités sportives, comme la LFP (Ligue de Football Professionnel) et la FFF (Fédération Française de Football) sont presque inexistantes du paysage de la question. Il est étonnant que les deux institutions ne cumulent que quatre apparitions à elles deux. Ce positionnement quasi fantomatique (du moins dans la presse) est en déséquilibre avec le crédit dont ces autorités sportives disposent dans le mouvement footballistique français.

<b>Locuteur</b>	<b>Nb. Cit.</b>	<b>Fréq.</b>
supporter	59	39,33 %
avocat	13	8,7 %
ANS	8	5,33 %
sociologue	7	4,7 %
DNLH	7	4,7 %
responsable sécurité	7	4,7 %
préfecture	6	4 %
président de club	6	4 %
journaliste	4	2,7 %
club	4	2,7 %
député	3	2 %
LFP	3	2 %
joueur	3	2 %
entraîneur	2	1,33 %
association défense	2	1,33 %
ministère intérieur	2	1,33 %
secrétaire d'état	2	1,33 %
stadium manager	2	1,33 %
syndicat de police	1	0,7 %
adjoint sécurité publique	1	0,7 %
FFF	1	0,7 %
maire	1	0,7 %
ligue des droits de l'homme	1	0,7 %
chauffeur de car	1	0,7 %
historien	1	0,7 %
commandant de gendarmerie	1	0,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>100 %</b>

**Tableau 6 : Panorama des locuteurs (sources primaires)**

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## a2. Préfets et communiqués très cités

L'étude des citations (c'est-à-dire des propos réutilisés) des articles du corpus en tant que sources secondaires révèle un très large recours au réemploi des éléments de communication des préfetures (42,9 % des citations), très nettement devant les communiqués des clubs et le Ministère de l'Intérieur (voir le tableau ci-dessous).

Ces citations sont très largement exploitées pour trois fonctions. Elles servent à indiquer l'origine de l'information, elles répondent au « pourquoi ? » en expliquant les motifs qui sous-tendent des mesures d'interdictions ou d'encadrements de déplacement. En 2020, L'Est Éclair se faisait l'écho d'une interdiction de déplacement des supporters de Troyes à Auxerre, citant la préfeture de l'Yonne : *« L'instance icaunaise considère que « la venue de supporters visiteurs troyens pourrait compromettre sérieusement la sécurité physique et sanitaire du match et constituer, de ce fait, un trouble grave à l'ordre public et sanitaire ».* (« Les supporters troyens interdits de déplacement à Auxerre lundi soir », L'Est Éclair, 17/09/20).

Ces citations donnent aussi lieu à des précisions pratiques. *Côté Brest* détaillait ainsi en 2020 un arrêté d'encadrement de déplacement des supporters de Brest à Rennes : *« il est interdit, de vendredi 7 février à 20h à samedi 8 à 23h59, à toute personne se prévalant de la qualité de supporter du Stade brestois 29 ou se comportant comme tel, c'est-à-dire portant une écharpe, un insigne, un vêtement, un drapeau aux couleurs de ce club, de circuler ou de stationner dans le secteur du centre-ville de Rennes à l'intérieur du périmètre suivant : rue Legraverend, rue de L'Hôtel-Dieu, rue Lesage, rue du Général-Guillaudot, contour de la Motte, rue Gambetta, avenue Jean-Janvier, place de la Gare, boulevard de Beaumont, boulevard du Colombier, boulevard de La Tour-d'Auvergne, place de Bretagne, mail François-Mitterrand, quai Saint-Cast, boulevard de Chézy. »* (« Ligue 1 : le déplacement à Rennes des supporters de Brest très encadré », Côté Brest, 06/02/20).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

<b>Citation</b>	<b>Nb. Cit.</b>	<b>Fréq.</b>
préfecture	39	42,9 %
club	12	13,19 %
ministère intérieur	7	7,7 %
supporter	6	6,6 %
médias	5	5,5 %
LFP	4	4,4 %
rapport de députés	3	3,3 %
ANS	3	3,3 %
président de club	2	2,2 %
ministère des sports	2	2,2 %
professeur droit public	1	1,1 %
élus de gauche	1	1,1 %
historien	1	1,1 %
secrétaire général club	1	1,1 %
défenseur des droits	1	1,1 %
joueur	1	1,1 %
DNLH	1	1,1 %
institutions sportives	1	1,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>91</b>	<b>100 %</b>

**Tableau 7 : Panorama des citations (sources secondaires)**

Cette appréciation des principales sources qui ont voix au chapitre dans la presse écrite sur les interdictions et encadrements de déplacement des supporters est un indice laissant penser que le sujet a gagné en crédit parce qu'il s'est progressivement politisé et scientifié, au vu du travail de députés bien identifiés qui se sont emparés de la question comme du regard sociologique, qui sont appliqués de façon assez courante.

Ce que relatait un porte-parole des ultras bordelais à *20 Minutes*, en 2016 : « *Il y a un changement d'ambiance général qui est notable depuis pas mal de mois maintenant, que ce soit de la part du grand public, de l'État, de la presse ou de la police* ». (*« Supporters : la limitation des interdictions de déplacement marque-t-elle un tournant dans le foot français ? »*, *20 Minutes*, 13/05/16).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## ***b. Un sujet qui fait partie d'un « package » global***

### **b1. Plusieurs thèmes pour une lutte globale**

En mettant de côté les articles s'intéressant à une mesure de restriction particulière, on constate que le sujet des interdictions et encadrements de déplacement des supporters est en fait enchâssé dans une perspective beaucoup plus générale : celle des chevaux de bataille des supporters comme les IAS (Interdictions Administratives de Stade), les fumigènes et plus globalement, les répercussion des dispositifs répressifs sur leurs libertés individuelles.

Une enquête de *Ouest-France* montrait en 2017 jusqu'où les mesures d'IAS - qui peuvent venir sanctionner le fait de braver une restriction de déplacement - impactaient négativement la vie des supporters, témoignages de supporters nantais à l'appui. L'un racontait par exemple : « *La gendarmerie la plus proche de chez moi est fermée à l'heure des matches. Je suis obligé d'aller à 20 minutes de mon domicile. Quand les matches sont à 20 h ou 21 h, c'est un gendarme d'astreinte, qui réside dans la caserne ou aux alentours de la commune, qui vient exprès ouvrir la gendarmerie pour me faire pointer...* » Quand un autre confiait : « *Je suis témoin de mariage le 7 octobre, le jour de Bulgarie-France. Je vais devoir quitter la salle pour aller pointer à la gendarmerie, alors que le match se joue à plusieurs milliers de kilomètres de Nantes.* »

Ce constat d'une intrusion capillaire de l'intime par la surveillance confirme avec justesse la pensée de Foucault selon laquelle « *le corps est aussi directement plongé dans un champ politique* » (1975, 31). D'autant plus que comme l'écrivent Marie-George Buffet et Sacha Houlié dans leur rapport d'information, « *l'IAS a vu sa durée maximale multipliée par huit ou douze, passant de 3 mois à deux, voire trois ans en cas de récidive, tandis que les motifs pouvant justifier une IAS ont été étendus* » au gré de ses diverses modifications depuis sa création en 2006 (19).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

(« Interdictions de stade : les ultras les paient au-delà des tribunes », Quest-France, 30/12/17).

Cela s'était aussi vérifié en 2019, où le recoupement d'un arrêté préfectoral et d'un arrêté ministériel concernant un match entre Nîmes et Nice avait eu pour effet de réduire de façon extensive les libertés. *RMC Sport* écrivait : « *Tout mouvement de supporters entre le Gard et les Alpes-Maritimes étant formellement interdit, les supporters ne sont pas seulement privés de match. Ils sont aussi privés de sortie* ». (« Nice : indignation autour de l'interdiction de déplacement des supporters », *RMC Sport*, 16/08/19).

La question de la légalisation des fumigènes, artifices pour l'animation des tribunes, est aussi centrale. « *Nous préconisons un usage encadré en privilégiant une zone dédiée en tribune. En contrepartie, nous souhaitons une responsabilisation des supporters. En clair, s'ils ne respectent pas les règles et qu'il y a un accident, ce sont eux qui seront en responsabilité* », avançait Marie-George Buffet à *L'Humanité* en 2019. Un an plus tôt, dans *Le Monde*, Antoine Mordacq, le patron de la DNLH, se voulait pourtant ferme sur le sujet : « *Les ultras doivent finir par comprendre que l'on peut discuter sur tout un tas de sujets comme les tribunes debout ou un meilleur encadrement des déplacements, et œuvrer d'une manière générale à la mise en place d'un dialogue plus constructif mais, en ce qui concerne les engins pyrotechniques, il n'y a pas de débat à ouvrir. Il y a une tolérance zéro.* » (« Tribunes. Supporters, le tout répressif mis hors-jeu », *L'Humanité*, 25/05/20). (« Les clubs doivent faire un effort pour dialoguer avec leurs supporters ? », *Le Monde*, 05/06/18).

Le fait que la thématique des interdictions et encadrements de déplacement soit interconnectée à d'autres mesures de restriction, qu'elles soient liées à la pratique supportériste ou à la liberté de se rendre au stade, donne à voir l'ampleur de l'arsenal répressif dans le traitement médiatique et accorde de l'épaisseur au sentiment d'acharnement que peuvent avoir certains supporters.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Les interdictions et encadrements de déplacement des supporters ne sont au final qu'une teinte parmi d'autres sur la palette d'un football dont les dérives libérales ont transformé le secteur. C'est le point de vue de Jérôme Latta, journaliste et rédacteur en chef de la revue des *Cahiers du Football*, déclinée en un site web et un magazine semestriel. Il est aussi auteur sur le blog « *Une balle dans le pied* » publié sur le site du *Monde* :

« Je pense que les évolutions du football en tant qu'industrie ont affecté directement les supporters, les publics et la manière dont on conçoit les publics. C'est en cela que la question des supporters est centrale si l'on veut parler des évolutions majeures du football de ces 20, 30 dernières années [...] Ces évolutions ont soumis les supporters à des préjudices : l'augmentation du prix des places, à l'abonnement aux chaînes payantes, les politiques de plus en plus répressives, les dispositifs de surveillance, des tensions croissantes avec les dirigeants des clubs, les pouvoirs publics, les forces de l'ordre. » (Entretien 8, Jérôme Latta).

## **b2. Une question culturelle et d'image ?**

Malgré la solidité de l'angle sécuritaire dans le traitement médiatique des interdictions et encadrements de déplacement des supporters de football en France, certains articles font le lien, plus rare, entre ces mesures et des questions d'ordre culturel ou d'image.

Interrogé sur la philosophie répressive de la politique française de gestion des supporters, le sociologue Nicolas Hourcade soulevait dans *Ouest-France*, en 2019, la différence de traditions footballistiques entre la France et ses voisins, rendant ainsi une politique coercitive massive relativement plus légitime dans l'Hexagone : « *Dans des pays qui possèdent une culture foot élevée, comme l'Angleterre ou l'Allemagne, c'est un problème de priver quelqu'un d'un match. C'est perçu comme*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*une véritable entrave à la liberté de déplacement des individus. Donc, ces pays n'ont pas recours à ces interdictions collectives. Ils ne ciblent que les hooligans, en cherchant à les interdire de stade ». (« Le monde du football a besoin de ses ultras », Ouest-France, 05/05/19).*

En 2016, *Le Journal du Dimanche* réfléchissait aux conséquences de la multiplication des restrictions de déplacement des supporters sur l'attractivité du championnat de France : « [...] *Alors que la Ligue 1 ne s'est jamais disputée dans des stades aussi modernes, construits ou rénovés pour l'Euro 2016, les tribunes se vident peu à peu* ». Certes, la crainte ne s'est pas confirmée - la LFP revendiquant au terme de la saison 2018-2019 un record de 8,67 millions de spectateurs - et la billetterie est un poste de recettes minoritaire dans le modèle économique du football français très dépendant des droits télévisuels. Mais il serait intéressant d'étudier l'impact des restrictions des supporters en déplacement sur l'image du championnat véhiculée à l'étranger, où il devient un produit à valoriser au mieux... (« Les supporters de foot sont-ils victimes d'acharnement ? », Le Journal du Dimanche, 02/12/16).

## **2. La construction des représentations**

### **A. Un changement de panoplie**

#### ***a. Une politisation de la thématique***

##### **a1. Le soulignement des abus dans le champ supportériste**

L'examen des représentations véhiculées par les médias de la presse écrite française montre quant aux supporters de football l'affirmation d'une image de victime des dispositifs répressifs.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Un supporter montpelliérain, interrogé par *Midi Libre* en 2013, disait la pénibilité d'être supporter à travers un mille-feuille de restrictions : « *Je vais au stade depuis quinze ans pour vivre pleinement ma passion, mais s'il faut mettre 3 h 30 pour aller à Marseille, encadrés comme des animaux, être filmés en permanence pendant un match et être victimes de lois d'exception qu'on ne prend qu'en cas de guerre, je finirai par laisser tomber. On tue notre plaisir.* » (« Football/supporters : vraiment extra sans les ultras ? », *Midi Libre*, 03/12/13.)

En 2020, le porte-parole des ultras nantais racontait à *20 Minutes* leur mauvais voyage à Bayonne pour un match en Coupe de France : « [...] *Le commissaire nous a annoncé qu'on serait fouillés un par un et parqués dans le stade jusqu'au coup d'envoi, alors qu'il y avait aucun arrêté préfectoral d'interdiction ou même d'encadrement du déplacement* ». Les supporters ont refusé ces conditions imprévues et ont donc été congédiés, pour un bilan de « *14 h de bus pour rien* ». (« On n'est pas des chiens », *la Brigade Loire raconte pourquoi elle n'a pas pu assister à la victoire du FC Nantes à Bayonne* », *20 Minutes*, 05/01/20.)

En 2015, un ultra du FC Nantes exprimait déjà son exaspération à *Presse Océan* : « *Pour les matches à l'extérieur, nous sommes stigmatisés comme jamais [...] Il n'existe pas d'autre citoyen que le supporter de foot qui soit traité aussi mal actuellement. On nous traite comme des délinquants. Nous sommes toujours restés dans la légalité pour le moment* » (« Supporters parés », *Presse Océan*, 13/09/15.)

Pour reprendre le concept de « panoplie » de Gamson et Modigliani (1989), ce « *cadre interprétatif destiné à donner sens à un problème et à des événements* » selon Neveu (1999, 33), les observations précédentes laissent penser à un rééquilibrage des panoplies : il faudrait pour le vérifier un recensement plus vaste des représentations des supporters de football dans le traitement médiatique sans le borner à des sujets particuliers ; reste de ce travail le sentiment d'un

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



déplacement et d'un recentrage du curseur de l'image du supporter, de menace sécuritaire à victime des dispositifs de sécurité. Cela dit, difficile d'appréhender l'effet des médias dans ce nuancement de l'image du supporter, qui résulte également d'une structuration de la contestation et d'un développement de la réflexion politique sur ce sujet.

## a2. Un problème public davantage soutenu

Le corpus retenu montre que les supporters n'ont pas été les seuls à s'ériger contre le recours excessif des restrictions de déplacement. En première ligne, les travaux de l'ANS, créée en 2014, ont évidemment été fondamentaux dans la capacité à synthétiser les revendications et à les faire entendre.

Concernant les clubs, il est complexe de tirer des conclusions puisque les relations entre supporters et clubs sont variables selon les clubs, les groupes ou les conjonctures. Dans *L'Équipe*, en 2013, le président de l'OM réagissait à une interdiction de déplacement des supporters phocéens à Nice : *« Après la réunion préparatoire du 19 mars, la préfecture des Alpes-Maritimes avait affirmé pouvoir garantir la sécurité au stade si quatre unités de forces mobiles étaient attribuées pour cette rencontre. Cette condition étant remplie, il n'y a aucune raison d'empêcher nos supporters de venir soutenir leur équipe. Les motivations de cette interdiction sont donc contradictoires et incohérentes », conclut Labrune. »* (*« Les supporters marseillais interdits de déplacement », L'Équipe, 29/03/13.*

Autre exemple, un communiqué suite à une interdiction de déplacement des supporters bordelais à Nantes en 2017, relayé par *Sud Ouest* : *« Les Girondins ont réagi lundi avant même la publication de l'arrêt préfectoral. « Le club regrette cette décision et aurait aimé que ses supporters puissent se rendre à Nantes dans une rencontre importante dans la course à l'Europe ». »* (*« Privés de Beaujoire », Sud Ouest, 12/04/17.*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

En outre, les supporters ont aussi occupé le terrain judiciaire, épaulés d'avocats qui sont nettement visibles dans les publications journalistiques de par leur expertise quant à la lecture des arrêtés, mais surtout leur rôle clé et intermédiaire entre les supporters et les pouvoirs publics.

## ***b. Un sujet abordé à l'aune des mouvements sociaux***

### **b1. Supporters de football, acteurs sociaux**

La contestation des supporters de football n'est clairement pas médiatisée comme le fruit de volontés disparates, mais bien comme le résultat d'une « *mobilisation commune pour défendre un intérêt, une cause* », au sens donc d'un mouvement social comme le considère Neveu.

La capacité des supporters à se rassembler n'a rien de nouveau, c'est l'essence même de la culture supportériste. En 2019, *Midi Libre* rapportait ainsi une manifestation des adeptes du Nîmes Olympique, en colère contre les restrictions dont ils faisaient l'objet : « *Du stade à la préfecture en passant par les arènes, les supporters ont fait résonner leur colère dans les ruelles de l'Écusson, en chanson. Si l'on peut douter du bon goût de certains refrains, ils auront cependant su se faire entendre.* » (« Ils manifestent pour la « liberté » de supporter le Nîmes Olympique », *Midi Libre*, 31/03/19).

Il y a une réutilisation des codes de description du mouvement social (une hiérarchie, une mobilisation) pour parler des supporters. En 2016, *Ouest-France* dressait un compte-rendu d'une audience d'un responsable ultra poursuivi pour avoir bravé un déplacement, anglé sur le soutien des supporters à leur « *leader* », matérialisé par un hashtag « *relayé par des milliers de twittos* » et la présence d'ultras « *sur le parvis du palais de justice* ». (« Supporters de foot : « On n'est pas une menace » », *Ouest-France*, 24/06/16).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

En 2017, *L'Express* relayait une lettre ouverte de l'ANS très caractéristique d'une volonté de réaffirmer la définition du mouvement social auquel elle appartient dans un but de légitimation : « [...] Les 48 mouvements ultras dénoncent aussi « la confusion entre phénomène de hooliganisme et groupes de supporters » et condamnent « les auteurs de troubles » et les « débordements ». (« Des groupes ultras prêts à ne plus respecter les interdictions de déplacement », *L'Express*, 06/05/17).)

Le traitement médiatique des restrictions des supporters rend aussi bien lisible la diversité des répertoires d'action dont se dote le mouvement supportériste pour faire valoir ses combats. Ces répertoires sont classiques dans le champ politique (communiqué d'une association, manifestation, grève des applaudissements), ou peuvent justement ne pas l'être, comme la désobéissance civile. *Le Parisien* revenait en 2018 sur la garde à vue de supporters de Bordeaux ayant enfreint une interdiction de déplacement à Strasbourg, citant l'un des responsables du groupe :

« On s'inscrit dans le cadre d'une désobéissance civile, les arrêtés étant profondément injustes, l'association prend toutes les dispositions pour les contourner de la manière la plus militante possible, sans pour autant être un créateur d'incident ». Et le journal de préciser que « le groupe a appelé tous les supporters bordelais à « une manifestation pacifique entre 16h30 et 18h00, devant le commissariat de Bordeaux. » » (« Ligue 1 : remise en liberté des 47 supporters bordelais expulsés du stade de Strasbourg », *Le Parisien*, 04/02/18).)

## **b2. Des gilets jaunes au stade, une mise en lumière opportune**

« Les supporters font l'objet de lois d'exception : vrai. » En 2019, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* attestait d'une philosophie de la gestion des supporters en France assumant déroger au droit au nom de l'ordre public.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Le journal, citant l'ANS, émettait l'idée que cette observation dans le mouvement supportériste soit le thermomètre d'une tendance élargissable à d'autres espaces de la société : « *Aujourd'hui, « ce n'est que que du football ». Demain, ce ne sera que « le droit de manifester », « le droit de se réunir », « le droit de s'exprimer », « le droit d'aller et de venir ». Si l'on admet qu'il est normal de priver certains citoyens de leurs libertés, pourquoi pas les autres ? »* (« Interdictions préfectorales : pourquoi cacher les supporters ? », Dernières Nouvelles d'Alsace, 28/08/19).

En 2019 également, *Huffpost* démontrait la filiation - à l'occasion de l'adoption de la loi anticasseurs - entre les mesures répressives appliquées pour évacuer les fauteurs de troubles dans les stades et les fauteurs de troubles dans la rue lors des manifestations. Le site écrivait ainsi : « *Mais aujourd'hui, quand chaque citoyen est hypothétiquement concerné par la loi anticasseurs, « cela jette une lumière crue sur un problème crucial, parce qu'il est enfin médiatisé. »* », citant le sociologue Nicolas Hourcade. L'IAS mise en œuvre dans le supportérisme avait ainsi inspiré l'interdiction administrative de manifester, une disposition qui avait finalement été censurée par le Conseil constitutionnel.

On serait tenté de dire qu'il a fallu que les problématiques des fans de football sortent des stades pour qu'elles sortent aussi du silence, trouvant dans l'actualité sociale du pays une caisse de résonance salutaire pour que ce qu'ils vivent soit connu de tous. « *Peut-être que, grâce aux gilets jaunes, les supporters obtiendront réparation au sujet d'une injustice qu'ils dénoncent sans être totalement entendus depuis près de quinze ans* », conclut *Huffpost*. (« *Gilets jaunes : comment les mesures prises contre les supporters de foot ont été adaptées aux manifestations* », *Huffpost*, 23/03/19).

Ce parallèle entre les tensions autour des manifestations sportives et des manifestations sociales, Nicolas Ksis-Martov l'a observé et a travaillé la question. Il est journaliste pour la *Fédération Sportive et Gymnique du Travail* (FSGT) et le

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

magazine *So Foot*, entre autres. Il est également auteur du livre « *Terrains de jeux, terrains de lutte* » :

« Régulièrement, il y a eu un débordement du monde ultra vers la politique et le social [...] Je me souviens très bien, j'étais à Bordeaux en reportage avec un leader ultra, il regardait les images (des manifestations des gilets jaunes, ndlr) et disait : « Merde, incroyable ce qu'il se passe, il y a une France qui découvre ce qu'on vit ! » [...] Là, ils ont vu une France ordinaire, assez proche d'eux, de province, beaucoup, qui se tapait des violences, qui répondaient parfois à d'autres violences, les gilets jaunes n'étaient pas des anges non plus. » (Entretien 7, Nicolas Ksiss-Martov).

### ***c. La focale persistante de la menace***

Malgré la percée manifeste d'une grille de lecture des interdictions et encadrements de déplacement par le prisme des libertés individuelles évoquée plus tôt, l'étude des articles de presse écrite montre une permanence de la focale sécuritaire.

Certes, la question de l'ordre public dans le traitement médiatique des interdictions et encadrements de déplacement se justifie, puisque ces dispositifs servent à le préserver, et pour certaines rencontres à fort antagonisme. Toutefois, elle donne lieu à une large approche descriptive des dispositifs de sécurité.

Cette esquisse a parfois pour fonction d'apporter des indications utiles aux lecteurs. En 2019, *Midi Libre* détaillait « *le plus gros dispositif de sécurité jamais vu autour d'un match depuis le début de la saison* » lors d'un match Nîmes-Montpellier interdit aux supporters héraultais : « *L'échangeur autoroutier de Nîmes-centre sera fermé dimanche, entre 11 h et 17 h. Les gendarmes du Gard prévoient de fouiller des véhicules en provenance de l'Hérault sur l'autoroute et*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

le réseau routier. » (« *Football : les supporters du MHSC définitivement interdits de derby aux Costières* », *Midi Libre*, 31/01/19).

Elle tend par moments à produire un sentiment anxiogène. En 2016, pour la couverture du retour de Nancy en Ligue 1 et la réception de Lyon lors de la première journée de championnat, *L'Est Républicain* publiait une page spéciale composée de 5 articles, visiblement déséquilibrée tant dans le choix des angles que des sources (voir en annexes)

Une présentation du match intitulée « *Reprise ASNL : un match sous tension* », un article sur les incidents précédents intitulé « *Lyon-Nancy : un passé chargé* », le « *coup de gueule* » d'un syndicat de police, le « *délire sécuritaire* » déploré par le président des ultras nancéiens et un sujet sur le « *nouveau PC sécurité* » du stade.

L'impression d'une menace est au final assez floue, le retour sur les précédents Nancy-Lyon précisant lui-même qu'il « ne s'est jamais rien passé à Picot même, ni aux abords. En revanche, il y a déjà eu des « *fight* », citant alors des affrontements anciens, en 2008 et 2009. (« *Reprise ASNL : un match sous tension* », *L'Est Républicain*, 14/08/16).

Cette approche sécuritaire du traitement médiatique des supporters est imprégnée par le contexte de lutte antiterroriste de l'époque. Il était donc logique de voir des parallèles dressés entre menace terroriste et menace hooligan. Un article de *L'Équipe* réalisé peu avant l'organisation de l'Euro 2016 en France, intitulé « *Les hooligans, l'autre menace* », en est une bonne illustration.

De par son accroche (« *Moins médiatisée que la peur d'actes terroristes, celle liée aux supporters violents est aussi réelle* »), l'article est un exemple de l'incrustation dans les productions journalistiques de ce que Tsoukala (2003, 5) a appelé la « *perception globalisante de la menace* », évoquée plus tôt. (« *Les hooligans, l'autre menace* », *L'Équipe*, 25/05/16).

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## B. Un discours moins stéréotypé ?

### *a. La construction de supporters responsables et légitimes*

Tout en restant attachés à préserver leur altérité, leur rôle de contre-pouvoir, les supporters les plus investis, notamment les ultras, soignent leur communication pour être légitimes. Leurs efforts pour convaincre de leur responsabilité est un rappel récurrent dans les articles de presse.

En 2020, après l'annulation de leur interdiction de déplacement à Belfort, les supporters de Nancy s'étaient adaptés en dernière minute pour se rendre au match. *L'Est Républicain* précisait : « *Il n'y a eu aucun incident. Les supporters nancéiens ont quitté le stade calmement à dix minutes de la fin, après le troisième but belfortain.* » (*« Pourquoi les supporters de l'ASNL ont quand même gagné à Belfort »*, *L'Est Républicain*, 21/01/20).

Interrogé par 20 Minutes en 2018, un porte-parole des ultras bordelais - décidés à se rendre à Marseille malgré une interdiction de déplacement - commentait : « *Nous allons continuer notre combat pour le foot populaire. Ça aurait été la moindre des choses que de jouer l'apaisement. Mais non, ce n'est possible apparemment de leur part (les pouvoirs publics, ndlr)* », « *On a l'impression de faire un peu réfléchir tout le monde. Il faut qu'on arrive à trouver des compromis* », « *On est des gens responsables !* ». (*« OM-Bordeaux: « On construit des parages pour ne pas les utiliser »*, constatent les ultras après la nouvelle interdiction de déplacement », *20 Minutes*, 16/02/18).

Loïc Folliot est témoin de cette montée en légitimité recherchée et construite par les supporters. Il est journaliste à la rédaction des Sports du quotidien *Ouest-France*, et également correspondant sportif pour *Europe 1* à Nantes. Il étaye l'idée par son expérience en Loire-Atlantique :

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

« [...] [Les] investisseurs se sont aperçus qu'en face d'eux, ils avaient des chefs d'entreprise. Je pense que cela a été une surprise pour eux. Des gens qui avaient un discours extrêmement structuré. Très bien renseigné [...] Concernant les rassemblements systématiques au pied de la Beaujoire (le stade de Nantes, ndlr), ils prennent bien soin de dire dans les communiqués pour dire aux supporters nantais de venir, en précisant un rassemblement pacifique, masqué, avec le respect des gestes barrière, par rapport à l'image. » (Entretien 6, Loïc Folliot).

## **b. Une inversion du stigmaté ?**

### **b1. Humour, sarcasme : une liberté de ton critique**

Sans s'affranchir d'une honnêteté vis-à-vis des faits, certains titres de presse adoptent une liberté de ton qui tranche avec le sérieux et la neutralité traditionnelles, et marquent un regard critique des dispositifs d'interdictions et d'encadrements de déplacement des supporters.

Dans un article sur le style tutoriel, le pure player *Streetpress* délivrait en 2019 des astuces pour braver les restrictions : « *faire acheter sa place par un supporter adverse* », « *faire croire qu'on ne viendra pas* », « *passer par un autre pays* », « *se rendre à un autre match* »... (« Supporters : 5 techniques pour contourner les interdictions de déplacement », *Streetpress*, 09/05/19.)

Sinon, le quotidien *L'Équipe* réalisait une compilation de motifs loufoques utilisés par les préfetures pour argumenter leurs décisions : des Marseillais interdits à Paris pour des moqueries sur *Twitter*, des Nantais privés de match à Reims à cause de la Saint Patrick, ou un arrêté prévenant le rassemblement de supporters de Rennes et Troyes dans le centre de Troyes en raison des soldes... (« Déplacement des supporters : les arrêtés préfectoraux les plus originaux », *L'Équipe*, 15/03/19.)

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



## b2. Le commentaire pour étoffer les faits

Après une interdiction de déplacement des supporters de Saint-Étienne à Bastia, en 2015, *La Provence* s'affligeait de la banalisation des restrictions des supporters : « *Les préfets n'ont plus envie de passer de nuit blanche le samedi soir, à redouter le moindre incident. Ils demandent donc sans doute à leur directeur de cabinet voire à leur secrétaire, de rédiger un arrêté d'interdiction de déplacement. Il n'y a qu'à faire un copier-coller sur légifrance. Ce qui prend cinq minutes et permet de partir en week-end tranquille avec madame. L'image est caricaturale mais la vérité n'est peut-être pas loin.* » (« Supporters stéphanois bannis à Furiani : l'interdiction de trop ? », *La Provence*, 29/04/15).

Dans un autre article, le quotidien décriait, après une énième interdiction de déplacement aux fans de l'OM, la multiplication des justifications plus ou moins solides des arrêtés, avec une apparition rare pour être relevée du « nous » : « *Une logorrhée administrative à mille lieux des réalités du terrain (et de nos observations sur place toute l'année) qui s'apparente, au vrai, à une solution de facilité.* » (« Est-il interdit de supporter de l'OM ? », *La Provence*, 28/04/16).

Dans une publication déjà citée sur un match Nice-Bastia ayant dégénéré, *Rue89* inversait en quelque sorte le stigmatisme en portant un coup de griffe aux pouvoirs publics attisant les tensions qu'ils sont censés prévenir : « *Les inconscients, dans cette affaire, sont partout. Mais tous ne sont pas payés pour faire preuve de jugeote* », « *Dès qu'ils s'approchent d'un ballon de foot, les pouvoirs publics redeviennent de grands enfants irresponsables* », « *L'autre irresponsable politique de l'affaire est connu de nos services. Entre ici, Christian Estrosi.* » (« Nice-Bastia : derrière les violences, l'irresponsabilité des pouvoirs publics », *Rue89*, 19/10/14).

### III/ Une mise en discussion critique de la couverture

#### 1. Un décalage entre la couverture et sa réception

##### A. Supporters : la persistance des clichés

###### *a. Quand les amalgames sont tenaces...*

Il semble exister une dissonance entre le traitement médiatique observé des supporters dans le cadre des interdictions et encadrements de déplacement et celui qu'ils perçoivent. Certains supporters donnent leur ressenti de toujours payer dans l'opinion les stéréotypes qui leur collent à la peau. Si le regard général des acteurs atteste d'une amélioration de l'image et du traitement médiatique des supporters (voir par ailleurs), l'évolution positive s'accompagne d'une permanence résiduelle de clichés.

*« C'est difficile de faire comprendre au grand public, parce que nombre de préjugés circulent pour une personne en dehors du foot et du stade. Quelqu'un qui ne va pas jamais au stade, il va penser que ce sont des mesures justifiées. Il y a un décalage : les gens vont se dire : « s'il y a une restriction, une sanction, une interdiction de déplacement, cela va être justifié parce que s'il y a ça, c'est bien qu'il y a quelque chose qui s'est passée auparavant ». Parce que l'image du supporter en 2021 est quand même assez écornée...[...] Alors, on est plus dans les termes de « sauvage », mais on est pas dans une image rayonnante non plus en 2021. Justement, tant que les restrictions perdurent, on sera encore dans ces stéréotypes et préjugés... »* explique Éric, le supporter de Sochaux. Arnaud, l'ultra nantais, confirme : *« Il y a encore du travail à faire là-dessus. « Fou », « sauvage », « alcoolique »... Voilà, ça nous suit un peu partout, et je ne pense pas que ça va beaucoup évoluer. »*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Ces stéréotypes apparaissent au rythme des polémiques qui entourent parfois les supporters de football. C'est ce que souligne Nicolas Kssis-Martov : *« Je pense qu'il y a des caricatures encore quand il y a eu des combats entre eux et leur direction, ces dernières années. Ils ont toujours eu ce sentiment de ne pas être reconnu comme des interlocuteurs, caricaturés comme des gens violents, après il y a eu toute une série de débats qui ont je pense très fortement pesé sur eux, sur les slogans, les chants (jugés homophobes, ndlr) [...] Il y a l'histoire des fumigènes, des choses comme ça qui ont un peu crispé les choses »*. Autre exemple, lors des incidents provoqués par des ultras au centre d'entraînement de l'Olympique de Marseille, fin janvier 2020, un éditorial publié dans *L'Équipe* avait beaucoup fait réagir, concluant sur l'injonction : *« Quand on est un supporter, on supporte. On supporte, et c'est tout. »*

La sensation d'avoir mauvaise presse peut faire suite à une mauvaise expérience, s'il s'agit d'erreurs factuelles qui portent de quelque manière atteinte à l'image des supporters. Cela a été le cas de Kévin, le supporter du PSG, lors d'un déplacement à Porto, en 2013 :

*« On arrive en avion le matin, on est une quarantaine, tous ensemble, j'avais pris les billets et tout, on arrive au Portugal, à 9 heures du matin. On est à l'hôtel, mon père m'appelle, je décroche pas, il m'appelle deux fois, trois fois. Je me dis : « C'est bizarre, je décroche la prochaine fois ». Il me rappelle, je réponds. « Ouais, qu'est-ce qu'il se passe ? Apparemment, vous vous battez à coups de couteau avec les mecs de Boulogne ?! » « Houla, quoi, on vient d'arriver il y a une heure... » « Oui, apparemment, ce matin, il y a eu des coups de couteau entre supporters du PSG ». Il m'envoie un article du Parisien, entre guillemets un journal pro-PSG, et dans l'article : « Bagarre entre supporters du PSG à 7 heures du matin devant une boîte de nuit, coups de couteau entre supporters de Boulogne et d'Auteuil ». Je lui dis : « Comment c'est possible, tu sais très*

*bien qu'on a pris l'avion à 6h30, le temps de sortir de l'aéroport, etc... »  
Mon père était en panique, parce que j'étais potentiellement le mec qui  
s'est pris un coup de couteau. Et un copain à moi me dit : « Apparemment,  
les mecs de Boulogne étaient là depuis hier ou avant-hier, et se sont battus  
en boîte de nuit avec les videurs portugais ». Donc Le Parisien a sorti cette  
histoire de son contexte, c'était n'importe quoi... » (Entretien 4, Kévin).*

Il déplore aussi les amalgames produits quelques fois entre ultras et hooligans :  
« *Combien de fois ils ont parlé de hooligans en parlant de nous [...] Le lendemain  
de l'épisode au Stade de France (voir plus haut), on nous a clairement traité de  
hooligans, de partout. L'amalgame était fait. Ils ne cherchaient pas à comprendre.  
Le PSG nous faisait en plus passer pour hooligans, les autorités aussi.* »

#### ***b. Une déconstruction politique tardive***

« *Les journalistes s'en foutent. C'est pas un sujet intéressant pour un  
journaliste* ». Le constat de Jean-Guy, le supporter de Saint-Étienne, paraît sévère  
a posteriori, mais il révèle en fait bien le silence relatif subi par les supporters, qui  
ont patienté avant que les problématiques inhérentes aux dispositifs de restriction  
des déplacements sortent de l'angle mort du radar médiatique.

D'ailleurs, sans prétendre fixer une période de bascule à partir de cette analyse, le  
corpus d'articles retenus montre un réel début d'intérêt pour le sujet à partir de  
l'année 2015, soit quatre ans après la création des interdictions et encadrements  
de déplacement (voir graphique 1). Ce temps de latence apparaît résulter d'une  
contextualisation politique de la thématique sur le tard, qui l'a, dit autrement,  
empêchée d'être visibilisée, considérée et donc potentiellement traitée.

Jérôme Latta abonde en ce sens : « *Il y avait une sorte d'indifférence globale de  
la société [...] Il y avait cette phase préalable d'expérimentation, les supporters,*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction  
et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*certains mouvements sociaux un peu radicaux, les quartiers populaires, et à partir du moment où on est passé de la phase de laboratoire à l'extension à d'autres mouvements sociaux, cela a fait émerger ces politiques comme un problème. Alors, on a vu à quel point elle a été lente, entre le début des gilets jaunes et le moment où les grands médias d'information ont accepté d'utiliser le terme de « violences policières », il s'est passé quasiment un an, alors, oui, de la part des supporters et de leur porte-parole, il y a eu le discours : « Bah oui, si vous vous étiez intéressé à la question des supporters au lieu de la mépriser, vous auriez pris conscience beaucoup plus tôt de ce qu'il se préparait... » [...] J'ai été longtemps frappé de l'indifférence des mouvements, des partis, des militants de gauche, envers ce qu'il se passait chez les supporters alors que c'était très alarmant, et que cette extension à des populations élargies était déjà d'une grande probabilité ».*

Ce retard, Nicolas Kssis-Martov l'analyse aussi du fait d'une conception d'un sport comme un espace pure et d'une certaine façon imperméable à ce qu'il se passe dans la société, comme d'un manque de culture footballistique, et par extension, supportériste : *« Il y a d'abord cette idée que le sport est à part, un peu apolitique, donc forcément, on accepte des choses dans le sport, dans les stades, que l'on n'accepte pas ailleurs. Il y avait aussi la question de la peur du hooliganisme et de la violence dans les stades, « cela n'a rien à y faire et on peut y faire tout et n'importe quoi » [...] On a dit : « Dans le sport, il ne faut pas qu'il y ait de violence, on va mettre les mauvais supporters dehors ». Il n'y avait plus de réflexion comme on en avait pour d'autres sujets plus importants [...] Le deuxième point, c'est la très grande méconnaissance dans la société de ce qu'est le monde des supporters et des ultras, ce qu'est le hooliganisme, ce qu'est la vie dans les stades, ce n'est pas un grand pays de football de ce point de vue [...] »*

## B. Malgré les dissensions, un traitement qui s'améliore

### a. Les dissensions

#### a1. Rappeler les précédents, un réflexe journalistique mal vu

Outre les préoccupations stéréotypiques, des reproches précis sont faits au traitement médiatique des interdictions et encadrements de déplacement, comme le rappel des incidents précédents. Arnaud explique : « *Les médias, c'est souvent la même chose, avec les arrêtés presque systématiques, ça ne change pas beaucoup. Et quand il y a eu des incidents un ou deux ans avant, ils ressortent les machins un peu comme dans les arrêtés, mais ça peut très bien être l'évènement d'il y a deux semaines contre une équipe qui n'a rien à voir. C'est parfois un peu abusé. Cela peut être par exemple un Nantes-Angers, et ils vont parler des incidents d'un Nantes-Marseille...* »

Cette récurrence des mentions d'antécédents dans les articles de presse est vue d'un mauvais œil dans le sens où elle viendrait renforcer les justifications des restrictions par les pouvoirs publics. Mais elle répond en fait à un réflexe journalistique de contextualisation des mesures annoncées, qui se fait pour beaucoup via les citations des arrêtés préfectoraux.

D'où la nécessité de faire preuve de discernement dans les pratiques professionnelles, pour Nicolas Ksiss-Martov : « *C'est un des grands problèmes que l'on a avec eux. Je le comprends. Tu dois donner la parole à tout le monde. C'est même parfois ridicule, quand on t'explique qu'un match entre deux équipes de D2 est à risques alors que tout le monde sait pertinemment qu'il ne s'est jamais rien passé, qu'il n'y a pas tant que ça de supporters de part et d'autre, on le signale [...] Mais à l'inverse, je suis désolé, je ne peux pas écrire qu'un déplacement Marseille-Lyon, c'est un truc neutre, je ne peux pas l'ignorer [...] Il y a une*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*susceptibilité du supporter. Mais là où ils ont raison, c'est qu'il n'y a pas à reprendre les discours officiels sans contextualiser ».*

La mention des précédents fait l'objet d'une proposition du rapport d'information sur les interdictions de stade et le supportérisme, qui suggère l'idée d' « *encadrer l'ancienneté des événements pouvant être mentionnés pour motiver un arrêté d'interdiction ou d'encadrement de déplacement* ». (73)

## **a2. Une demande de médiatisation des bonnes actions**

Le traitement médiatique des supporters peut encore les laisser amer lorsque ces derniers considèrent que leurs initiatives caritatives et leur engagement associatif sur leur territoire, tout particulièrement pendant la crise sanitaire (communiqués de soutien, dons, cagnottes, collectes de denrées) n'obtiennent pas le même écho que des sujets où ils figurent négativement.

C'est l'avis de Jean-Guy, par exemple : « *Les journalistes ne sont pas enclins à faire des articles sur les belles choses qui se font dans le supportérisme. Les groupes ultras ou modérés ont été nombreux et les premiers à mettre en avant le travail fait par le personnel soignant quand la crise sanitaire a débuté. On l'a vu, les incidents à Marseille, cela a pris une proportion nationale, mais ces mêmes gars ont peut-être distribué au début de la crise du matériel médical ou des aides aux soignants dans la galère, mais cela n'a pas été couvert de la même façon [...] Les incidents à Marseille, cela a fait la Une des journaux, une couverture démesurée. Oui, c'était des incidents graves. Mais ce qui a été fait avant pour les soignants n'a pas eu le même écho. »*

## **b. Un enrichissement du traitement médiatique**

### **b1. Une tendance positive**

En synthétisant les analyses des supporters et des journalistes, la tendance générale plaide pour un traitement médiatique des questions supportéristes qui évolue positivement. « *Franchement, sans mentir, aujourd'hui, il est peut-être un peu mieux traité* », réfléchit Kévin. Jérémy, le supporter lillois, note que « *des journalistes ont pris la défense des supporters [...] Cela va quand même mieux.* » « *J'ai l'impression que le traitement médiatique s'est amélioré, il a augmenté en volume, il s'est amélioré en qualité aussi [...] On entend encore des amalgames hooligan-ultra, c'est moins de moins « toléré » dans la presse spécialisée, parce que cela dénote instantanément une méconnaissance du problème* », estime quant à lui Jérôme Latta.

Par quels mécanismes les dispositifs de restriction ont concrètement pris davantage la lumière ? D'abord, il y a le concours des journalistes personnellement sensibilisés et spécialisés sur la question - dont certains ont connu la vie ultra - qui ont écrit sur la question.

Le rédacteur en chef des *Cahiers du Football* renseigne : « *Cela tient au fait qu'on soit un média collaboratif, surtout pour le site, donc on est tributaire des contributions de nos lecteurs ou des gens qui ont envie d'écrire pour les Cahiers du Football. Et spontanément, il y a toujours eu, à toutes les époques, des spécialistes de la question, ou des gens que la question intéressait et qui ont souhaité écrire dans les Cahiers du Football* ».

Pour certaines rédactions, l'effort éditorial (donc les ressources humaines allouées) sur ces sujets s'est accru. C'est ce qu'informe Loïc Folliot, journaliste aux Sports à *Ouest-France* Nantes :

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



« J'ai l'impression qu'on arrive quand même aujourd'hui à avoir davantage de recul, et que ça rentre quand même dans les mœurs journalistiques. Depuis que les tribunes sont fermées à cause du Covid-19, la contestation s'exprime à travers des rassemblements systématiques lors de tous les matchs à la Beaujoire, pendant deux heures : une manifestation pacifique, avec 300, 400 personnes, prise de parole de la Brigade Loire mais pas que, d'autres associations et groupes de supporters, et puis ça se disperse dans le calme, et ça nous, à Ouest-France, tu as toujours quelqu'un des Sports et quelqu'un de la locale qui vient pour relayer le sujet, à la fois sur le web et dans le journal. Très franchement, je ne suis pas sûr que si tu te replonges 5 ans en arrière, on aurait eu cette couverture-là. Et à l'époque, tu vois, j'aurais milité pour qu'on traite ce dossier-là, sachant qu'il faut...tu sors les rames, parce qu'il faut faire évoluer les mœurs, au sein de la rédaction [...] » (Entretien 6, Loïc Folliot).

## **b2. Un renouvellement des rédactions**

Enfin, l'autre facteur clé mis en avant par les acteurs de l'espace journalistique est un renouvellement générationnel des rédactions. « Il ne faudrait pas dire que les rédactions et les journalistes sont restés passifs, et ont juste enregistré une évolution de la visibilité, des rapports de force, etc, affirme Jérôme Latta. La profession se renouvelle, donc des gens plus jeunes peuvent être sensibilisés à ces problématiques, parce qu'ils ont peut-être été ultra, supporter, avec des parcours plus divers que les générations de journalistes précédentes, je ne sais pas. Il peut y avoir des patrons de rédaction qui disent : « Oui, c'est important, il faut le traiter de manière plus attentive », sortir des clichés. »

Évoquer cette piste revient à soulever plusieurs autres interrogations : premièrement, dans quelles mesures ces velléités s'immiscent dans la capillarité des processus de décision des choix éditoriaux ? Deuxièmement, de quelles

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

latitudes disposent-elles dans des rédactions sportives où les lignes éditoriales ou les identités journalistiques sont davantage imprégnées par la conception du sport comme un spectacle ? Souanef évoque en ce sens « *une des illusions qui fondent la culture de L'Équipe : celle qui consiste à considérer que le lecteur ne s'accommode pas de la politisation du sport* » (2013, 231). Troisièmement, d'une perspective économique, ce sujet est-il vendeur ?

Sur ces questionnements, Jérôme Latta brosse le tableau de ce traitement médiatique en voie d'affinement, mais qui n'a vraisemblablement pas fait sauter tous les verrous :

« *L'élément décisif, dans une rédaction, ce sont les choix éditoriaux, faits par les patrons de rédaction, et ça, sur d'autres sujets... Enfin, je sais qu'à L'Équipe, il y a beaucoup de gens jeunes qui ont la sensibilité politique, les connaissances et l'envie de politiser un peu plus nettement le traitement médiatique de ce qui est en dehors des compétitions, du sport pur, mais que cette aspiration ne passe pas le barrage de la chefferie, quoi, des partis pris éditoriaux plus larges. Pour ne parler que de L'Équipe, ils ont le personnel pour avoir un traitement plus approfondi, critique du football, le traitement de la Super Ligue à mon avis n'a pas été à la hauteur, ils ont été obligés de mettre cela en Une, enfin, mais c'est tellement tardif, cela vient après tellement de passivité, voire de complicité, que ce caractère tardif pose question et fait vraiment partie du problème. Il faudrait que les jeunes prennent le pouvoir dans les rédactions (rires) pour forcer un peu les barrages, les freins politiques [...] Dans les rédactions sportives, on continue à concevoir le sport d'abord comme un divertissement, avec une position qui fait l'apologie du geste, de l'exploit, de la personnalité du sportif, il y a un manque de culture critique, politique, qui se perpétue, même si on peut voir des signes d'évolution de ce point de vue là. »  
(Entretien 8, Jérôme Latta).*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## 2. Les mécaniques et la place de la presse

### A. Les routines des journalistes

#### *a. Les critères du traitement des dispositifs*

Qu'est-ce qui pousse les journalistes de sport à traiter des interdictions et des encadrements de déplacement des supporters ? Au regard des récits des journalistes interrogés, il est possible de dégager certains critères. Il y a avant tout, de façon élémentaire, l'affinité professionnelle avec le football, fondée sur un goût personnel pour le ballon rond développé à travers une pratique de loisir, depuis l'enfance. Ils ont, comme presque tous, leurs équipes de cœur.

Leur disposition à aborder la thématique supportériste s'inscrit aussi dans une sensibilité critique et politique personnelle, qui fait partie de leurs centres d'intérêt et peut même être favorisée par des parcours de formation autres que ceux des écoles de journalisme (en l'occurrence, histoire et sociologie).

Le traitement médiatique des dispositifs de restriction des supporters est en quelque sorte venu résoudre un déséquilibre entre un sujet protéiforme cristallisant plusieurs thèmes d'intérêt dans la société, et son faible écho au regard de son importance perçue, pour Nicolas Ksiss-Martov :

*« C'est un sujet qui est à la croisée de thématiques qui m'intéressent, la vie dans les tribunes, la vie associative, les violences, le hooliganisme, la question politique de la gestion sécuritaire. Et très tôt, j'ai réalisé qu'il y avait un truc très singulier qui se jouait dans les dispositifs, notamment sur les IAS qui préfiguraient quelque chose, cela me fascinait que personne ne dise rien, personne, j'étais choqué [...] C'était fascinant à étudier, de voir comment cela se mettait en place, comment l'appareil se renforçait*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*de plus en plus, alors que globalement, les violences diminuaient, et de constater qu'il y avait généralement très très peu de réactions, il n'y avait pas de césure politique à ce sujet. » (Entretien 7, Nicolas Ksiss-Martov).*

Le terrain a aussi « forcé » les regards journalistiques à se tourner vers lui, particulièrement sur des territoires marqués par des grands bastions de supportérisme, et qui constituaient des miroirs à échelle réduite - peut-être plus aisément constatables - de phénomènes plus amples avec un important travail de déconstruction à faire, comme le raconte Loïc Folliot :

*« En fait, à Nantes, on a quand même un gros contingent de supporters, de supporters actifs, qui régulièrement sont la cible de mesures de restrictions de libertés, encadrement des déplacements, des parkings avec une limitation, on va te dire : « Tu peux aller à Rennes, mais pas plus de 200 supporters Nantais ». Ces limitations de parking, c'est pas un phénomène nanto-nantais, tu as ça dans toute la France [...] Parce que c'est un vrai sujet de société. En France, on a pas cette culture-là, on est pas très sensible au phénomène supportériste. Moi, c'est un truc qui m'a toujours....la ferveur verte, je l'ai partagée, je l'ai vécue, c'est quelque chose... Et puis tu as plein de gens, la population en général, n'est pas très réceptive à ça, alors que tu as plein de gens qui aiment bien regarder les matchs, mais qui ne comprennent pas cette frange de supporters prêts à se saigner pour faire un déplacement dans un J9 à l'autre bout de la France. Ces gens-là, ce ne sont pas des sous-citoyens, des chômeurs-alcooliques-pédophiles, quoi [...] » (Entretien 6, Loïc Folliot).*

Encore, le traitement des interdictions et encadrements de déplacement des supporters a pu se matérialiser dans certains espaces journalistiques alternatifs à travers une ligne éditoriale volontairement moins lisse et un positionnement éditorial en contre-pied avec ce qu'il se faisait dans les autres médias. Jérôme Latta souligne :

*« L'intérêt s'est constitué de manière naturelle. On était vraiment au croisement de plusieurs problématiques qui nous ont toujours intéressé aux Cahiers du Football, on a un parti pris politique et critique au départ, donc ce sujet s'imposait mécaniquement, donc non, on a pas toujours pu traiter autant qu'on le voulait les sujets qui nous intéressent, que notre ligne éditoriale nous « impose », mais l'attention à cette question-là était naturelle par rapport à nos partis pris et en plus, elle avait un caractère d'urgence, de nécessité, un peu militante, parce qu'elle était peu ou mal traitée dans les médias spécialisés en particulier, enfin, c'est comme sur d'autres sujets (l'arbitrage vidéo, et la chute en avant de l'oligarchie du foot européen), on les a traités parce que ce sont des sujets en phase avec nos intérêts et partis pris, mais aussi parce qu'ils étaient insuffisamment traités ailleurs [...] On a cette liberté de traiter ce qui nous intéresse le plus, donc cette question supportériste, elle nous est toujours parue philosophiquement centrale [...] » (Entretien 8, Jérôme Latta).*

### **b. Les enjeux de la relation aux sources**

Pour couvrir des dispositifs de restriction de supporters, les journalistes se tournent naturellement vers les pouvoirs publics et les supporters. Des sources qui ne sont pas forcément accessibles (par méfiance, manque d'organisation ou stratégie de communication), ou qui mettent du temps à le devenir.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*« Les pouvoirs publics ne répondent pas toujours, quand tu veux interroger un préfet parce qu'il a interdit un déplacement de supporters, des fois, ils ne te répondent pas, après tu as des retours, du « off », du genre : « Vous savez en ce moment, avec les gilets jaunes et tout ce qu'il se passe, on est à bout, on ne peut pas se taper un match en plus, quoi », explique Nicolas Ksiss-Martov.*

Une prudence à l'égard de l'exercice de communication à la presse persiste selon les situations. Les relations entre supporters et journalistes peuvent donner lieu à une asymétrie dans les attentes prêtées à la relation entre le journaliste et la source. *« Le truc, c'est qu'ils ont vécu tellement de stigmatisations qu'ils attendent des journalistes qu'ils leur soient favorables, ou presque qu'ils soient des avocats [...] Ce qu'on dit de bien de toi, tu le retiens pas, c'est ce qu'on dit de mal », considère Nicolas Ksiss-Martov.*

Loïc Folliot complète : *« Si tu te places du côté du mouvement ultra, ce ne sera jamais assez, il y aura toujours un peu de défiance, mais je pense que ça bouge plutôt dans le bon sens ».* Pour lever les doutes sur l'honnêteté de leur démarche et obtenir des informations malgré la culture de la discrétion voire du secret du mouvement ultra, les journalistes n'ont pas de meilleure arme que le temps qui permet de tisser des liens avec leurs sources.

C'est en tout cas l'enseignement que Loïc Folliot a tiré de son travail d'enquête auprès d'ultras nantais, portant sur l'impact des interdictions administratives de stade sur la vie quotidienne des supporters (*« Interdictions de stade : les ultras les paient au-delà des tribunes », Ouest-France, 30/12/17*) : *« C'est ce qui m'a demandé le plus de temps, le plus de boulot, le plus de diplomatie. Tu sais, on parle souvent pour les sportifs de la préparation invisible. Eh bien moi, ma préparation invisible à moi, sur ce sujet, cela a été d'obtenir la confiance de deux, trois personnes dans ce groupe ultra. Et au fur et à mesure des rendez-vous, des rencontres, parfois on bois un coup, voilà, de réussir à trouver les bons interlocuteurs, qui acceptent de se livrer. Cela m'a pris beaucoup, beaucoup,*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*beaucoup de temps. Mais vraiment [...] Prendre du temps, c'est la condition sine qua non pour expliquer ou du moins donner des clés de compréhension* ». Pourtant, ce journalisme au temps long est souvent rendu luxueux du fait des exigences d'un métier multi-tâches et des impératifs des conditions de production journalistiques :

*« Ce que j'apprécie particulièrement, c'est avoir le temps de me poser avec un interlocuteur, ça peut être un sportif, un entraîneur, un dirigeant. Donc là, on part plus sur les formats « entretien » ou « portrait », c'est vraiment ce que j'apprécie. Et ce que je n'aime pas, c'est les butées horaires : ne pas avoir le temps de prendre du recul, livrer ton compte-rendu au coup de sifflet final, me disperser, faire du desk, enfin...tout mélanger, quoi. Ce qu'on appelle le « mille-feuille » : maintenant, il faut faire des vidéos, aussi, tu ne fais pas que journaliste de presse écrite, tu fais de la vidéo, tu participes à des podcasts, mais c'est surtout l'horloge, être tributaire de l'horloge [...] Mon rêve professionnel, ce serait d'avoir du temps (sourire) ». (Entretien 6, Loïc Folliot).*

## **B. Quels rôles, quels effets des médias ?**

### **a. La défense de valeurs**

Dans le cadre de ce traitement des dispositifs de restriction des supporters, quelles places, quelles fonctions les médias peuvent-ils se voir attribuer ? On l'a évoqué plus tôt : dans ses travaux sur les répercussions concrètes des discours médiatiques sur la thématique de l'immigration dans l'Europe des années 1990, Tsoukala note que « *les médias s'érigent, implicitement, au rang du défenseur des valeurs sociales menacées* » (2002, 74).

En transposant cette conclusion à la thématique supportériste, et après avoir analysé le traitement médiatique des dispositifs de restriction des supporters dans

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

la presse écrite suggérant une percée des préoccupations concernant leurs libertés individuelles, quelles sont les valeurs phares défendues par les journalistes couvrant les interdictions et encadrements de déplacement ?

Logiquement, la valeur de défense des libertés se dessine clairement en filigrane des motivations journalistiques. *« Le sujet s'est étoffé, parce que les supporters sont devenus les cobayes des politiques de surveillance, de répression des citoyens, ça a été le sujet le plus central, probablement celui qui m'intéresse le plus parce qu'il est vraiment lié avec les évolutions globales du football, ce que j'appelle la révolution libérale du foot. En s'inscrivant dans ce terme un peu général de la gestion des supporters, cela m'a intéressé. Et défendre les droits fondamentaux, les libertés, c'est une nécessité quand on est journaliste »*, raconte Jérôme Latta. Nicolas Ksiss-Martov trouvait les dispositifs *« anormaux dans une société démocratique et à l'État de droit, et au-delà de savoir à qui cela s'appliquait, dans l'absolu [...] Mais tous les mouvements de jeunesse, tous les mouvements sociaux, ont des problèmes, des débordements, mais cela ne justifie pas... On n'interdit pas une manifestation parce qu'il va y avoir des casseurs, cela ne se fait pas dans une démocratie. Et cela n'empêche pas qu'on doit aussi dire que les casseurs existent et que c'est un problème à gérer pour les forces de l'ordre. »*

*« Je pense que l'on a un rôle pédagogique, en restant objectif, en se basant d'abord sur des faits, incontestables, d'un côté comme de l'autre, estime Loïc Folliot. Je pense que c'est un sujet qui prend du temps, et aller à la rencontre des acteurs, de toute façon, c'est le cœur de notre métier. Je pense que les médias, on a un rôle à jouer, j'y crois fermement [...] On sensibilise je pense en donnant la parole aux acteurs ».*

Toutefois, Jérôme Latta fait remarquer *« la persistance d'une vision archaïque, conservatrice, du supportérisme »* : *« Ce qu'il y a de sûr, c'est que la plupart des*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



*médias spécialisés ont adhéré aux transformations en particulier économiques du football européen, il y a donc une forme de logique à les voir adhérer à l'idée que le supporter soit moins turbulent, dans le décor mais qui n'en sorte pas, un élément de décor, ça parle pas, ça ne se syndique pas, ça ne revendique rien, il y a eu une forme d'adhésion implicite, qui explicite probablement le malaise des médias spécialisés quand il faut traiter de la question des supporters avec nuance, écoute, en prenant en compte des intérêts particuliers, des préjudices particuliers subis par les publics. Il faudrait distinguer la presse spécialisée et les diffuseurs, chez lesquels c'est probablement encore plus prononcé, cette espèce d'adhésion au modèle actuel du football. Pour les télévisions, le caractère de décor ou d'agent d'ambiance il participe directement au produit télévisuel proposé ».*

Il serait dans cette perspective très intéressant d'observer le traitement médiatique de ces dispositifs par les médias télévisuels. Les interdictions et encadrements de déplacement des supporters semblent se prêter moins facilement à la mise en image, et en même temps, la présence des supporters, comme suggéré plus haut, est un élément utile pour étoffer le contenu.

### ***b. Les médias, vecteurs d'influence potentiels***

Quelle est la force des médias dans la structuration publique du sujet des restrictions des supporters ? On peut d'abord supposer que la mise en exergue de leurs problématiques par la presse écrite, de par la pure et simple importance de son rayon d'action, a eu un impact notable. Jérôme Latta explique :

*« Cela ne peut pas être un facteur suffisant, mais si les médias accordent une place plus significative à la condition des supporters, c'est évident, je pense, que cela va favoriser la prise en compte des problèmes soulevés par les pouvoirs publics et sportifs. Tout mouvement social, politique, quel*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*qu'il soit, s'il ne monte pas dans les médias, va avoir beaucoup de mal à obtenir satisfaction. Il y a peut-être des contre-exemples, mais de nos jours, une présence médiatique constitue un poids politique. Après, si la médiatisation est très négative, cela peut nuire aux objectifs des personnes et des groupes mobilisés, mais cela reste à mon avis une condition [...] » (Entretien 8, Jérôme Latta).*

Même si elle pourrait être remise en question aujourd'hui par le poids acquis des réseaux sociaux, cette thèse est accréditée par l'attention portée par les mouvements sociaux aux médias décryptée par Neveu (1999) : « *Nombre de composantes des répertoires protestataires (manifestations, sit-ins, fêtes...) fonctionnent désormais sur un mode dédoublé. A l'action de premier degré, qui manifeste la force du groupe mobilisé, contribue à la création ou à la maintenance d'une relation entre participants et exprime des revendications, se superpose de façon de plus en plus pesante une action de second degré. Celle-ci est orientée vers la mise en scène médiatique de la protestation. Il s'agit aussi, parfois d'abord, d'agir pour obtenir des articles, du temps d'antenne, un compte rendu favorable.* » (21)

### ***c. Politiques et supporters, acteurs structurants***

#### ***c1. La réflexion politique de la thématique***

Questionner les potentiels effets de la presse dans la structuration de la thématique des interdictions et encadrements de déplacement des supporters dans le débat public revient en fait à chercher d'autres facteurs explicatifs. « *Je doute beaucoup que ce soit la lecture de la presse qui ait façonné les différentes politiques en la matière, ou le comportement des dirigeants dans les clubs. Je ne pense pas qu'on soit si lu que cela, je pense que les présidents de club n'ont pas besoin de nous pour avoir leur opinion* », tempère Nicolas Ksiss-Martov.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

L'ouverture médiatique au sujet a bénéficié d'une fortification du problème dans le champ politique. « *On a aussi de jeunes députés qui sont fans de football [...] Il y a toute une génération de politiques qui ont été au stade, avec des ultras, cela fait partie du paysage, donc cela ne leur est pas inconnu, du moins cela ne leur est pas incongru* », continue-t-il. Ce « *manque de réflexion au-delà des évidences* », de « *vraie prise de conscience politique* » paraît s'estomper très doucement, en atteste une littérature politique qui n'hésite aussi pas à pointer les dysfonctionnements des mesures en place.

D'ailleurs, le rapport d'information de Marie-George Buffet et Sacha Houlié de 2020 expliquait ainsi sa démarche : « *Nous pensons que le temps du contrôle parlementaire est venu. Nous aurions même préféré qu'en sa qualité de garant des libertés fondamentales le Parlement se saisisse de cette question avant que ne naisse, chez de nombreux supporters, le sentiment d'être des citoyens de « seconde zone » auxquels s'appliquent des lois d'exception* » (5).

## **c2. Groupes supportéristes, bandes organisées**

Surtout, ce sont les mouvements supportéristes (notamment ultras) eux-même qui ont bâti cette mise à l'agenda en se structurant petit à petit. C'est le fruit en partie d'un renouveau générationnel dans les tribunes. « *Par exemple, à Nantes, tu as beaucoup de jeunes et pas que, des supporters qui étaient là dans les années 90, il y a une vraie mixité, et un renouvellement des générations. Est-ce qu'ils sont plus ouverts ? Je pense qu'ils sont mieux structurés pour communiquer* », dit Loïc Folliot.

In fine, la démarche d'union des différents groupes, solidaires face à une menace générale de leurs libertés malgré la dimension antagoniste qui anime les identités supportéristes, leur a octroyé un poids politique qu'ils n'auraient jamais obtenu en portant leur revendication unilatéralement :

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

« Ce qui soutient cette évolution, ce sont des choses concrètes, à Nantes ou à Bordeaux, les supporters se sont beaucoup mobilisés, de manière intelligente, efficace médiatiquement et avec des arguments légitimes, les faits ont donné raison aux supporters, qui ont des porte-paroles intelligents, qui argumentent, qui peuvent peser dans le débat public et y faire entrer toutes les problématiques liées au football actuel [...] Ce qui est frappant sur une période de 20 ans, par exemple, c'est la constitution des supporters en tant qu'acteurs politiques, ce qu'ils n'étaient pas initialement ou ce qu'ils ne voulaient pas être. Il a fallu beaucoup de temps, d'abnégation, de diplomatie, pour avoir des instances comme l'ANS qui fédère les supporters, le processus suivant lequel les supporters ont considéré qu'ils devaient se constituer comme des acteurs politiques, sociaux, en passant notamment par une démarche de fédération qui est évidemment contradictoire avec les rivalités entre supporters [...] C'est essentiellement, je pense, à ce processus, que l'on doit l'émergence publique, la consolidation médiatique des problématiques des supporters. » (Entretien 8, Jérôme Latta).

## V. Conclusion

Puisque l'étude du traitement médiatique des interdictions et encadrements de déplacement ne peut pas faire l'économie de l'expérience incarnée et racontée des supporters de football pour saisir la densité et la complexité des choses qui s'y jouent, ce travail permet d'abord de resserrer la passion du déplacement et par extension la passion supportériste de l'ensemble de ses thèmes : l'engagement associatif, l'attachement au territoire, la construction identificatoire, les sacrifices personnels, la contestation des restrictions comme le dialogue avec les autorités...

Ce travail a permis de mettre au jour un traitement médiatique des interdictions et encadrements de déplacement des supporters en France qui a émergé avec délai dans le sillage d'une grille de lecture sécuritaire surtout imprégnée du contexte de lutte contre le terrorisme.

L'étude montre que la couverture de ces dispositifs est insérée dans une mise en lumière plus globale des luttes et des revendications supportéristes (IAS, fumigènes, place dans la gouvernance des clubs) pour lesquelles les groupes se mobilisent pour appeler à une réflexion des pouvoirs publics, à la manière d'un mouvement social. En dépit d'une contextualisation politique tardive et d'une résistance partielle de la panoplie de la menace, les interdictions et encadrements de déplacement des supporters font l'objet d'un traitement médiatique qui a gagné tant en intérêt qu'en profondeur.

Cette enquête qui donne à voir le poids de représentations médiatiques - que les supporters jugent et ressentent toujours négativement malgré l'évolution encourageante - laisse penser que les médias occupent à la fois une place centrale mais en même temps loin d'être surpuissante. En outre, elle renseigne les conditions de production et les choix éditoriaux faits par la presse écrite, entre la défense de valeurs considérées élémentaires et l'aspiration à une démarche de

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

pédagogie pour déconstruire des phénomènes souffrant parfois de perspective critique.

Une des limites de ce travail est de ne pas avoir pu interroger les ultras de certains clubs, spécialement l'Olympique de Marseille et l'Olympique Lyonnais, qui ont une position originale dans le sens où ils ont beaucoup subi les interdictions et encadrements de déplacement ces dernières années mais ne figurent pas à l'Association Nationale des Supporters. Il eut été enrichissant d'entendre les motivations de leur réticence à intégrer une revendication à l'échelle nationale, leur vision du traitement médiatique des mesures qu'ils ne connaissent que trop bien.

Cette étude pourrait être enrichie par la transposition de son cadre d'analyse à d'autres mesures de restriction des supporters de football, à l'instar des Interdictions Administratives de Stade. Ces décisions se situent au sein du continuum des dispositifs répressifs dans le prolongement des interdictions et des encadrements de déplacement mais à un cran punitif plus lourd encore, et sont à l'inverse, des restrictions individuelles. Il serait alors intéressant d'observer si la médiatisation des IAS dispose d'une même envergure : même si elles sont plus sévères, peuvent-elles être aussi bien visibilisées en visant des personnes définies et non des groupes, forcément plus à même de s'organiser et de communiquer pour faire valoir leurs colères ?

Il sera aussi crucial d'apprécier la situation des supporters de football, et en l'occurrence dans le cadre des déplacements, une fois que la gestion de la situation sanitaire due à la crise du Covid-19 autorisera le retour des fans de ballon rond dans les stades français. Pandémie mondiale oblige, il n'a pas été possible d'évaluer l'impact concret de la circulaire signée en novembre 2019 par l'ancien Ministre de l'Intérieur Christophe Castaner invitant les préfetures à limiter au mieux l'utilisation des arrêtés d'interdiction et d'encadrement des déplacements.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Bibliographie

Addi, L. (2001). « *Violence symbolique et statut du politique chez Pierre Bourdieu* ». *Revue française de science politique*, 51<sup>e</sup> année, n° 6, p. 950.

Bodin, D., Robène, L., Héas, S. (2005). « *Le hooliganisme entre genèse et modernité* ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 85, pp. 61-83.

Bodin, D., Robène, L., Héas, S. (2007). « *Le hooliganisme en France : entre traitement social « médiatisé » et désintérêt institutionnel* ». *Revue européenne de management du sport*, n° 16.

Bonelli, L. (2003). « *Évolutions et régulations des illégalismes populaires en France depuis le début des années 1980* ». *Cultures Et Conflits*, n° 51, pp. 9-42.

Braun, R., Vliegenthart, Rens. (2008). « *The Contentious Fans: The Impact of Repression, Media Coverage, Grievances and Aggressive Play on Supporters' Violence* ». *International sociology*, vol. 23, n° 6, pp. 796-818.

Brechbühl, A., Schumacher Dimech, A., Schmid, O. N., Seiler, R. (2017). « *Escalation vs. non-escalation of fan violence in football ? Narratives from ultra fans, police officers and security employees* ». *Sport in Society*, vol. 20, n° 7, pp. 861-879.

Bromberger, C., Hayot, A., Mariottini, J-M. (1995). « *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin* ». Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Champagne, P. (1991). « *La construction médiatique des "malaises sociaux"* ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. vol. 90, pp. 64-76.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Cohen, S. (1972). « *Folk devils and moral panics : the creation of the Mods and Rockers* ». London : MacGibbon and Kee.

Divišová, V. (2019). « *Rehabilitation or risk aversion ? Banning supporters from sporting events in the Czech Republic* ». Sport in Society, vol 22, n° 12, pp. 2224-2242.

Ehrenberg, A. (1985). « *Les hooligans ou la passion d'être égal* ». Éditions Esprit, n° 104/105, pp. 7-13.

Ehrenberg, A. (1991). « *Le culte de la performance* ». Paris, Calmann-Lévy.

Elias, N., Dunning, E. (1986). « *Sport et civilisation. La violence maîtrisée* ». Paris, Fayard.

Foucault, M. (1975). « *Surveiller et punir* ». Éditions Gallimard.

Ginhoux, B. (2012). « *L'interdiction de stade. Analyse de la mise à l'épreuve de la carrière des supporters de football ultras* ». Sociétés et jeunesses en difficulté, n° 13.

Ginhoux, B. (2014). « *Est-ce la fin du mouvement ultra en France ?* ». La Découverte, « Mouvements », n° 78, pp. 103-109.

Ginhoux, B. (2016). « « *Liberté pour les ultras* » : analyse sociologique des réseaux de compétences des supporters de football en France ». Aux frontières du football et du politique. Supportérisme et engagement militant dans l'espace public (Busset, T., Gasparini, W), Peter Lang, pp. 131-146.



Héas, S., Dargère, C. (2014). « *Les porteurs de stigmates. Entre expériences intimes, contraintes institutionnelles et expressions collectives* ». Paris, L'Harmatan.

Hourcade, N. (2002). « *La place des supporters dans le monde du football* ». Pouvoirs, n° 101, pp. 75-87.

Hourcade, N. (2004). « *Les groupes de supporters ultras* ». Agora débats/jeunesses. Sports et identités, pp. 32-42.

Hourcade, N. (2010). « *Principes et problèmes de la politique de lutte contre le hooliganisme en France* ». Éditions A. Pédone, « Archives de politique criminelle », n° 32, pp. 123-139.

Hourcade, N., Lestrelin, L., Mignon, P. (2010). « *Livre vert du supportérisme. État des lieux et propositions d'actions pour le développement du volet préventif de la politique de gestion du supportérisme* ». Rapport technique, Ministère des Sports.

Hourcade, N. (2010). « *Supporters extrêmes : dépasser les stéréotypes* ». Cahiers de la Sécurité, n° 11, pp. 162-171.

Lechien, M-H., Siblot, Y. (2019). « « *Eux/nous/ils* » ? *Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire* ». Sociologie, n° 1, vol. 10.

Lestrelin, L., Basson, J-C., Helleu, B. (2013). « *Sur la route du stade. Mobilisations des supporters de football* ». Presses Universitaires de France, Sociologie, vol. 4, pp. 291-315.

Maigret, E. (2015). « *Sociologie de la communication et des médias* ». Paris : Armand Colin.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Mignon, P. (1995). « *La violence dans les stades : supporters, ultras et hooligans* ». Les Cahiers de l'INSEP, n° 10, pp. 3-44.

Murphy, P., Dunning, E., Williams, J. (1988). « *Soccer Crowd Disorder and the Press : Processes of Amplification and De-amplification in Historical Perspective* ». Theory, Culture & Society, vol. 5, n° 4, pp. 663-673.

Neveu, E. (1999). « *Médias, mouvements sociaux, espaces publics* ». Réseaux. Communication - Technologie - Société, Médias et mouvements sociaux.

Neveu, E. (2005). « *Sociologie des mouvements sociaux* ». La Découverte, Repères.

Neveu, E. (2009). « *Sociologie du journalisme* ». Paris : La Découverte.

Neveu, E. (2010). « *Médias et protestation collective* ». Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines (Agrikoliansky, E.). Paris : La Découverte, pp. 245-264.

Robène, L., Bodin, D. (2018). « *Sport et violence. Repenser Norbert Elias* ». Presses de l'Université de Laval, collection Sociologie Contemporaine, 2018.

Souanef, K. (2013). « *Le journalisme sportif pris au jeu. Sociologie des principes de légitimité professionnelle* ». Thèse pour l'obtention du titre de docteur en science politique, Université Paris-Dauphine.

Tsoukala, A. (2002). « *Le traitement médiatique de la criminalité étrangère en Europe* ». Déviance et Société, vol. 26, pp. 61-82.

Tsoukala, A. (2003). « *Les nouvelles politiques de contrôle du hooliganisme en Europe : de la fusion sécuritaire au multipositionnement de la menace* ». Cultures & Conflits, n° 51, Automne 2003.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Tsoukala, A. (2010). « *Hooliganisme en Europe. Sécurités et libertés publiques* ». Athéna éditions, Sécurité.

Whannel, G. (1979). « Football, crowd behaviour and the press ». *Media, Culture and Society*, vol. 1, n° 4, pp. 327-342.

-----

Barthélémy, P. (2018). « *Interdictions de déplacement : l'impasse* ». *Les Cahiers du football* [en ligne], le 25 septembre 2018.

Le Foll, C. (2019). « *Supporteurs de foot : comment les interdictions de déplacement se sont banalisées* ». *Libération* [en ligne], le 24 mai 2019.

-----

## Corpus

Bolle, S. (avec P.-E.M) (19/01/20). « Supporters moins indésirables ». *L'Équipe*, p. 7.

Jacquot, R. (21/01/20). « Pourquoi les supporters de l'ASNL ont quand même gagné à Belfort ». *L'Est Républicain*, p. 16.

Guillermin, N. (25/05/20). « Tribunes. Supporters, le tout-répressif mis hors jeu ». *L'Humanité* [en ligne].

Boudard, J-M (21/05/20). « Un tournant dans la gestion des supporters en France ». *Ouest-France*, p.4.

Vatain, R. (24/05/20). « Pourquoi le député Sacha Houlié se mobilise en faveur des supporters ». *Nord Éclair*, p.5.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Latta, J. (20/01/20). « Le Conseil d'État vient d'envoyer un message critique sur la gestion des supporters de football en France ». *Le Monde* [en ligne].

Laloye, J. (05/01/20). « Coupe de France : « On n'est pas des chiens », la Brigade Loire raconte pourquoi elle n'a pas pu assister à la victoire du FC Nantes à Bayonne ». *20 Minutes* [en ligne].

Consolini, C. (21/08/20). « Interdiction des supporters du PSG à Marseille dimanche : pourquoi la préfecture a finalement renoncé ». *Le Journal du Dimanche* [en ligne].

L. T. (03/01/20). « FCL-Stade Brestois, un match considéré à risques ». *Ouest-France*.

Vatain, R. (22/05/20). « Les Red Tigers saluent le rapport qui veut redéfinir les droits des supporters ». *Nord Éclair*, p.2.

Guillermin, N. (04/12/15). « Pour les supporters, c'est l'état d'urgence permanent ». *L'Humanité* [en ligne].

Benotmane, L. (10/12/15). « Les supporters de Caen interdits de Roazhon Park ». *Ouest-France*.

Hermant, A. (04/08/16). « Moins interpellés, plus immobilisés ». *L'Équipe*, p. 14.

Le Télégramme (05/01/20). « Les supporters brestois sous surveillance à Lorient ». *Le Télégramme*, p. 10.

Berteau, F. (05/06/18). « Les clubs doivent faire un effort pour dialoguer avec leurs supporters ». *Le Monde* [en ligne].

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Maudieu, M. (01/03/20). « OL-ASSE : des échauffourées entre supporters dans les rues de Lyon à la veille du derby ». *Le Figaro* [en ligne].

La Provence (29/04/15). « Supporters stéphanois bannis à Furiani : l'interdiction de trop ? ». *La Provence*, p. 7.

L'Est Républicain (20/11/15). « Sous haute surveillance ». *L'Est Républicain*, p. 29.

Fleurot, G., Sellami. S. (20/11/19). « Il est un peu plus interdit d'interdire ». *L'Équipe*, p. 11.

Fleurot, G. (29/11/20). « C'est une main tendue ». *L'Équipe*, p. 15.

J-P, R., B, C. (29/03/13). « Les supporters marseillais interdits de déplacement ». *L'Équipe*, p. 2.

D, B. (09/02/15). « Interdiction : Romeyer parle de forfait ». *Le Progrès*, p. 2.

Traquet, A. (15/02/18). « Voyage ultra risqué ». *L'Équipe*, p. 16.

Guillou, C. (21/11/16). « Nice-Bastia : derrière les violences, l'irresponsabilité des pouvoirs publics ». *Rue89* [en ligne].

L'Équipe (19/04/16). « Lens, le club veut que ses supporters se déplacent à Nîmes ». *L'Équipe*, p. 11.

Chauty, N. (06/03/14). « Arrêté préfectoral en marge de Metz-Lens : une première qui fait parler ». *La Voix du Nord*, p. 2.

Leblois, J-C. (28/04/16). « Est-il interdit de supporter de l'OM ? ». *La Provence* [en ligne].

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Faure, L. (avec M. W) (07/10/18). « Supporters / autorités : l'apaisement ? ». *Le Journal de Saône-et-Loire*, p. 16.

Romain, V. (12/04/17). « Privés de Beaujoire ». *Sud Ouest*, p. 12.

Corbou, P. (13/09/15). « Supporters parés ». *Presse Océan*, p. 24-25.

L'Est Républicain (10/11/13). « Chacun chez soi ». *L'Est Républicain*, p. 29.

Fleurot, G. (05/10/18). « But contre son camp ». *L'Équipe*, p. 16.

Ripoche, V. (24/06/16). « Supporters de foot : « On n'est pas une menace » ». *Ouest-France* [en ligne].

Hermant, A. (avec I. C) (25/05/16). « Les hooligans, l'autre menace ». *L'Équipe*, p. 7.

L'Écho Républicain (25/09/20). « C'Chartres Football - FC Rouen : les supporters rouennais interdits de déplacement par arrêté préfectoral, ce samedi ». *L'Écho Républicain* [en ligne].

Gobin, C. (14/08/16). « Reprise ASNL : un match sous tension ». *L'Est Républicain*, p. 4.

Leblois, J-C. (08/09/16). « Supporters : deux poids, deux mesures ». *Corse-Matin*, p. 31.

Gambert, P. (26/05/15). « Il n'en revient toujours pas, Mathieu... ». *Ouest-France*.

Ruben, S. (avec J.R) (23/08/19). « Noël Le Graët défend les supporters : « les interdictions de déplacement sont stupides ». » *Europe 1* [en ligne].

Waymel, D (03/01/20). « Coupe de France - Caen « comprend la colère des supporters » après l'arrêté préfectoral encadrant le déplacement à Guichen ». *MaLigue2* [en ligne].

Agence France-Presse (12/03/19). « Ligue 2 : les supporters d'Ajaccio interdits de déplacement au Havre ». *Eurosport* [en ligne].

Agence France-Presse (06/05/17). « Des groupes ultras prêts à ne plus respecter les interdictions de déplacement ». *L'Express* [en ligne].

A. M. (17/09/20). « Les supporters troyens interdits de déplacement à Auxerre lundi soir ». *L'Est Éclair* [en ligne].

Raynaud, M. (05/03/21). « Coupe de France de football : Les supporters du MHSC interdits de déplacement à Alès ». *Midi Libre* [en ligne].

Le Progrès (31/01/20). « Les supporters de l'OL interdits de déplacement dimanche à Nice ». *Le Progrès* [en ligne].

Chantegrelet, A. (16/10/19). « Ligue 1 : les supporters de l'OM privés du Parc...mais pas de déplacement ». *Le Parisien* [en ligne].

Kerbrat, K. (02/02/18). « En Avant sans supporters ». *Le Télégramme*, p. 38.

France Football (17/02/20). « Metz-OL : un arrêté préfectoral d'encadrement pour les supporters lyonnais ». *France Football* [en ligne].

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Migliarini, L., Marjak, L. (16/08/19). « Nice : indignation autour de l'interdiction de déplacement des supporters ». *RMC Sport* [en ligne].

Fleurot, G. (15/03/19). « Déplacement des supporters : les arrêtés préfectoraux les plus originaux ». *L'Équipe* [en ligne].

La Provence (13/12/19). « OM-Nîmes : le déplacement des supporters gardois encadré et limité ». *La Provence* [en ligne].

Queneutte, B. (20/11/19). « Ligue 1 : déplacement limité et encadré pour les supporters de Montpellier à Saint-Etienne ». *France Bleu* [en ligne].

Menetrier, D. (01/03/20). « Encadrer davantage les déplacements lors des grandes affiches, un risque nécessaire ». *France TV Sport* [en ligne].

France Football (28/01/19). « Lyon-PSG : encadrement strict des supporters parisiens ». *France Football* [en ligne].

Hermano, Y. (01/08/15). « RC Lens : c'est reparti pour une saison de répression ? ». *So Foot* [en ligne].

Côté Brest (06/02/20). « Ligue 1 : le déplacement à Rennes des supporters de Brest très encadré ». *Côté Brest* [en ligne].

Beckelynck, A-C. (28/08/19). « Interdictions préfectorales : pourquoi cacher les supporters ? ». *Dernières Nouvelles d'Alsace* [en ligne].

Ouest-France (14/08/19). « Match Stade Rennais - PSG. Les supporters parisiens interdits de centre-ville de Rennes ». *Ouest-France* [en ligne].

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



Caron, M. (02/10/16). « Les supporters de foot sont-ils victimes d'acharnement ? ». *Le Journal du Dimanche* [en ligne].

Gil, C. (14/12/19). « ASSE-PSG : le préfet autorise le déplacement de 1000 supporters parisiens ». *Le Progrès* [en ligne].

Dreosto, I. (17/05/18). « ASSE-PSG : le préfet autorise le déplacement de 1000 supporters parisiens ». *France Bleu* [en ligne].

Garnier, C-C. (09/05/19). « Supporters : 5 techniques pour contourner les interdictions de déplacement ». *Streetpress* [en ligne].

Tavares, N. (14/08/19). « FC Nantes. Supporters : premier arrêté préfectoral de la saison pour la réception de Marseille ». *Presse Océan* [en ligne].

Agence France-Presse (13/04/17). « L1: Des supporters de Bordeaux finalement autorisés à aller à Nantes dimanche ». *Agence France-Presse*.

Dorison, A-H. (12/04/15). « Nantes. La Brigade Loire fait demi-tour à Saint-Etienne : « On est un peu écœurés ». *Presse Océan* [en ligne].

Duhaut, V. (03/12/15). « Coupe de France : le déplacement des supporters de Saint-Omer annulé, le président écœuré ». *La Voix du Nord* [en ligne].

Brault, C. (11/03/16). « L1 : quand le PSG publie un arrêté pour interdire le déplacement de ses supporters à Troyes ». *Le Monde* [en ligne].

Guillou, C. (11/05/15). « Assignés à domicile ». *Le Monde*, p. 6.

Gicquel, J. (07/11/18). « Rennes : les supporters nantais ne sont pas les bienvenus pour le derby ». *20 Minutes* [en ligne].

J-F. G. (04/04/18)/ « Metz-OL, Ultras sensibles ». *Le Progrès*, p. 29.

Poussard, B. (19/12/17). « Ligue 1 : En dehors des 600 supporters autorisés, les fans et maillots strasbourgeois interdits à Metz ». *20 Minutes* [en ligne].

H. G. (13/04/19). « Nîmes en perd la voix ». *L'Équipe*, p. 11.

Le Gardien, N. (19/04/17). « Un naufrage collectif ». *Sud Ouest*, p. 12.

Bernaudeau, E. (28/03/13). « Ligue 1 : l'OM s'attaque aux arrêtés interdisant à ses supporters d'aller à Nice ». *Agence France-Presse*.

Fleurot, G. (19/02/18). « Dix heures de route pour une garde à vue ». *L'Équipe*, p. 15.

Catarina, E. (31/03/19). « Ils manifestent pour la « liberté » de supporter le Nîmes Olympique ». *Midi Libre*.

Le Progrès (01/04/16). « Le supporter, acteur important mais ignoré ». *Le Progrès*, p. 36.

P. L. (28/11/15). « Onze supporters lensois cueillis à Ajaccio ». *La Voix du Nord*, p. 28.

Poussard, B. (22/11/17). « Ligue 1 : le déplacement des supporters de Strasbourg à Saint-Etienne restreint par un arrêté ». *20 Minutes* [en ligne].

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

G. L. (18/04/16). « Ligue 2 : le RC Lens vole au secours de ses supporters ». *20 Minutes* [en ligne].

Le Parisien (04/02/18). « Ligue 1 : remise en liberté des 47 supporters bordelais expulsés du stade de Strasbourg ». *Le Parisien* [en ligne].

Phelippeau, D. (24/04/17). « FC Nantes : « J'ai ôté mon maillot aux WC, un stadier m'a attendue derrière la porte », raconte Charlène ». *20 Minutes* [en ligne].

Guyonnet, P. (23/03/19). « Gilets jaunes : comment les mesures prises contre les supporters de foot ont été adaptées aux manifestations ». *Huffpost* [en ligne].

X. T. (15/02/18). « Bordeaux demande à ses supporters de ne pas se rendre à Marseille ». *RMC Sport* [en ligne].

Leclercq, P. (13/05/16). « Il faudra aussi faire avancer le dossier consacré aux supporters ». *Nord Éclair*, p. 51.

Remise, C. (08/04/18). « La pacification des stades de football, un sport de haute lutte ». *Le Figaro*, p. 17.

Diong, M. (22/11/18). « Le déplacement encadré était la solution ». *Le Progrès*, p. 11.

Gougis, R. (03/12/13). « Football/supporters : vraiment extra sans les ultras ? ». *Midi Libre* [en ligne].

Le Gall, A. (17/08/19). « OGC Nice : « On en a plus que marre ! »... Le coup de gueule du Gym après l'interdiction de déplacement de ses supporters à Nîmes ». *20 Minutes* [en ligne].

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Carpentier, C. (16/02/18). « OM-Bordeaux : « On construit des parkings pour ne pas les utiliser » constatent les ultras, après la nouvelle interdiction de déplacement ». *20 Minutes* [en ligne].

Pagès, D. (31/01/19). « Football : les supporters du MHSC définitivement interdits de derby aux Costières ». *Midi Libre* [en ligne].

Boudard, J-M. (05/05/19). « Le monde du football a besoin des ultras ». *Ouest-France*.

Agence France-Presse (28/10/19). « Déplacement de supporters : le gouvernement veut mieux anticiper l'organisation des matchs sensibles ». *La Croix* [en ligne].

Le Gall, A. (13/05/16). « Supporters : la limitation des interdictions de déplacement marque-t-elle un tournant dans le foot français ? ». *20 Minutes* [en ligne].

C. D. (18/05/19). « Toulouse. Un fan du TFC : « C'est grotesque » ». *La Dépêche du Midi* [en ligne].

Gougis, R., Boutet, B., Gounel, D. (18/09/19). « Ce n'est plus une fracture, c'est... » *Midi Libre*.

Blanchard, L. (31/01/19). « Football. Nîmes-Montpellier : un derby sous contrôle ». *La Provence* [en ligne].

Saint-Marc, J. (04/08/19). « OM-Naples : la « rivalité étrange » entre ultras justifie-t-elle l'interdiction de déplacement des Italiens ? ». *20 Minutes* [en ligne].

Folliot, L. (30/12/17). « Interdictions de stade : les ultras les paient au-delà des tribunes ». *Ouest-France*.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Ouest-France (17/12/15). « Derby : « la gendarmerie a fait un choix » ». *Ouest-France*.

Jacquot, R. (27/04/17). « À 50 kilomètres de là, un autre monde ». *L'Est Républicain*, p. 16.

## Table des abréviations

**ANS** : Association Nationale des Supporters

**BTS** : Brevet de Technicien Supérieur

**CDI** : Contrat à Durée Indéterminée

**CRS** : Compagnies Républicaines de Sécurité

**CUP** : Collectif Ultras Paris

**DNLH** : Division Nationale de Lutte contre le Hooliganisme

**FFF** : Fédération Française de Football

**FSGT** : Fédération Sportive et Gymnique du Travail

**IAS** : Interdiction Administrative de Stade

**INS** : Instance Nationale du Supportérisme

**LFP** : Ligue de Football Professionnel

**LOPPSI 2** : Loi d’Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure

**OM** : Olympique de Marseille

**PQN** : Presse Quotidienne Nationale

**PQR** : Presse Quotidienne Régionale

**PSG** : Paris Saint-Germain

**RG** : Renseignements Généraux

**SIR** : Section d’Intervention Rapide

**UEFA** : Union des Associations Européennes de Football

**USS** : Union des Supporters Stéphanois

## Table des tableaux et graphiques

<b>Tableau 1</b> : Grille d'analyse des articles.....	<b>52</b>
<b>Tableau 2</b> : Répartition des articles du corpus par genre journalistique.....	<b>97</b>
<b>Tableau 3</b> : Répartition des articles du corpus par rubrique.....	<b>99</b>
<b>Tableau 4</b> : Répartition des articles du corpus par famille de lectorat.....	<b>100</b>
<b>Tableau 5</b> : Répartition des articles de presse généraliste du corpus.....	<b>100</b>
<b>Tableau 6</b> : Panorama des locuteurs (sources primaires).....	<b>102</b>
<b>Tableau 7</b> : Panorama des citations (sources secondaires).....	<b>104</b>
<b>Graphique 1</b> : Répartition des articles du corpus par année de publication.....	<b>53</b>

## Table des auteurs

---

### A

Addi.....14

---

### B

Basson.....32

Bodin.....13, 14, 15, 19, 25

Bonelli.....10

Braun.....4

Brechbühl.....4

Bromberger.....10, 20, 28, 30, 31, 32, 73

---

### C

Champagne.....37, 38

Cohen.....36, 39

---

### D

Dargère.....22

Divišová.....3

Dunning.....13, 40



---

## ***E***

Ehrenberg.....	20, 29, 30
Elias.....	13

---

## ***F***

Foucault.....	20, 21, 35, 105
---------------	-----------------

---

## ***G***

Ginhoux.....	18, 22, 26, 27, 28, 77
--------------	------------------------

---

## ***H***

Héas.....	19, 22, 25
Helleu.....	32
Hourcade.....	15, 18, 23, 25, 26, 27, 28, 31, 34, 80, 107, 113

---

## ***L***

Lechien.....	30
Lestrelin.....	5, 18, 26, 27, 32, 34, 80

---

## **M**

Maigret.....	43, 44
Mignon.....	18, 25, 26, 27, 34, 80
Murphy.....	40

---

## **N**

Neveu.....	8, 11, 35, 38, 40, 41, 42, 101, 109, 111, 135
------------	---

---

## **S**

Schmid.....	4
Schumacher Dimech.....	4
Seiler.....	4
Siblot.....	30
Souanef.....	42, 127

---

## **T**

Tsoukala.....	9, 16, 17, 19, 21, 22, 35, 37, 38, 71, 77, 115, 132
---------------	---

---

## **V**

Vliegenthart.....	4
-------------------	---

---

**W**

<b>Whannel.....</b>	<b>39, 101</b>
<b>Williams.....</b>	<b>40</b>

## Table des notions et concepts

---

### A

Affiliation.....	31
Agenda.....	10, 37, 136
Apolitique.....	122

---

### C

Classe sociale.....	13, 26, 27
Collectif.....	5, 6, 8, 19, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 48, 58, 75, 76, 85, 108
Conflit.....	15, 22, 25, 44
Contrôle social.....	17, 18, 19, 20, 21, 22, 23
Corps.....	10, 19, 20, 21, 35, 50, 65, 79, 105
Corpus.....	51, 52, 53, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 110, 121
Culture	11, 12, 13, 21, 30, 36, 38, 43, 48, 50, 88, 107, 111, 122, 127, 129, 131

---

### D

Désobéissance civile.....	7, 92, 93, 112
Dialogue.....	6, 19, 25, 28, 47, 60, 61, 65, 66, 67, 68, 94, 95, 106, 138
Dispositifs...	3, 4, 5, 7, 12, 17, 18, 19, 27, 29, 33, 37, 38, 42, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 54, 56, 59, 63, 71, 72, 77, 79, 93, 94, 99, 101, 105, 107, 108, 110, 114, 117, 121, 125, 128, 130, 132, 133, 134, 138, 139

---

## **H**

Hooliganisme...3, 4, 7, 13, 16, 17, 18, 19, 21, 25, 26, 28, 30, 35, 37, 56, 66, 71, 112, 122, 128

---

## **I**

Identité 7, 13, 20, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 42, 62, 78, 94, 101, 127, 136  
Individuel.....5, 6, 13, 20, 22, 28, 73, 76, 77, 82, 94, 105, 114, 133, 135  
Information...35, 37, 40, 41, 42, 43, 44, 52, 55, 56, 60, 63, 67, 68, 95, 97, 98, 101, 103, 105, 122, 124, 131, 136

---

## **J**

Journalisme...11, 12, 15, 23, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 47, 50, 51, 52, 81, 83, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 107, 111, 113, 115, 116, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133

---

## **L**

Liberté...5, 13, 18, 20, 22, 23, 29, 38, 41, 47, 55, 61, 73, 76, 77, 105, 106, 108, 111, 112, 113, 114, 117, 129, 130, 133, 136  
Ligne éditoriale.....38, 130

---

## **M**

Manifestations. ...3, 4, 5, 8, 17, 18, 19, 25, 26, 55, 57, 63, 66, 67, 98, 99, 111, 112, 113, 114, 126, 133, 135

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Menace.....1, 2, 16, 17, 36, 37, 47, 55, 71, 110, 114, 115, 132, 136, 138  
Mouvement social.....5, 7, 8, 9, 11, 12, 22, 23, 27, 30, 35, 46, 47, 55, 75, 111,  
112, 122, 133, 134, 135, 136, 138

---

## **P**

Panique morale.....36  
Panoplie.....11, 12, 108, 109, 138  
Panoptique.....21  
Passion.....20, 25, 28, 31, 32, 46, 69, 74, 83, 87, 88, 89, 91, 93, 105, 138  
Politique...3, 8, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 28, 32, 37, 38, 40, 46,  
47, 60, 66, 77, 94, 102, 105, 107, 110, 112, 114, 118, 121, 122, 127, 128,  
129, 130, 133, 134, 135, 136, 137, 138  
Populaire.....10, 26, 29, 30, 31, 44, 81, 82, 83, 100, 116, 122  
Pouvoirs publics 6, 60, 77, 97, 98, 107, 111, 116, 118, 123, 130, 131, 134, 138  
Prévention.....5, 17, 28, 67

---

## **R**

Rapports de force.....9, 21, 43, 44, 47, 126  
Représentations...3, 4, 7, 9, 11, 29, 32, 33, 34, 36, 39, 44, 47, 51, 52, 80, 95,  
108, 109, 138  
Répressif.....5, 28, 33, 37, 47, 105, 106, 108, 139  
Revendications...8, 9, 12, 15, 22, 23, 28, 31, 35, 36, 38, 46, 77, 94, 110, 135,  
136, 138, 139

---

## **S**

Sacrifice.....27, 32, 83, 86, 89, 138

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction  
et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Sécurité...3, 4, 5, 6, 7, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 28, 29, 37, 38, 40, 47, 54, 56, 57, 61, 62, 63, 71, 72, 73, 77, 86, 93, 98, 99, 101, 102, 103, 110, 114, 115

Socialisation.....26, 32, 67, 75, 76

Sources.....12, 37, 39, 40, 41, 42, 47, 52, 101, 102, 103, 104, 115, 130, 131

Sous-citoyens.....68, 72, 73, 129

Stéréotypes.....3, 10, 23, 34, 35, 36, 39, 41, 42, 47, 110, 119, 120, 123

Stigmatisation.....9, 22, 32, 109, 117, 118, 131

Surveillance.....3, 4, 18, 19, 21, 22, 105, 107, 133

Symbiose conflictuelle.....35

---

## **T**

Traitement médiatique...7, 12, 33, 44, 47, 50, 51, 71, 100, 101, 106, 107, 109, 112, 114, 115, 119, 123, 124, 125, 127, 128, 132, 134, 138, 139

---

## **U**

Ultras...4, 16, 18, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 37, 46, 56, 62, 65, 73, 77, 78, 79, 81, 93, 96, 98, 104, 106, 108, 109, 111, 112, 114, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 126, 131, 136, 139

---

## **V**

Valeurs 11, 12, 26, 27, 28, 29, 36, 37, 46, 47, 61, 66, 81, 82, 83, 132, 133, 138

Violence...4, 7, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 24, 25, 26, 27, 41, 60, 69, 70, 71, 77, 97, 114, 118, 122, 128, 129

Vulnérabilité.....20, 68, 71

## Table des matières

Remerciements.....	1
Sommaire.....	2
Introduction.....	3
<b>I. Revue de littérature.....</b>	<b>8</b>
<b>1. Le supportérisme à la lumière des mouvements sociaux.....</b>	<b>8</b>
A. Les mouvements sociaux.....	8
B. Les violences.....	13
C. La sécurité.....	16
D. Le contrôle social.....	19
<b>2. La diversité des supporters et leurs identités multiples.....</b>	<b>23</b>
A. La mosaïque.....	23
B. Les identités.....	28
<b>3. La médiatisation, ses représentations, ses enjeux.....</b>	<b>34</b>
A. Les fonctions.....	34
B. Les constructions.....	39
C. Les effets.....	43
<b>II. Problématique.....</b>	<b>46</b>
<b>III. Méthodologie.....</b>	<b>48</b>
1. Les supporters.....	48
2. Les journalistes.....	50
3. La construction du corpus d'articles et leur analyse.....	51
<b>IV. Analyse.....</b>	<b>54</b>
<b>I/ L'expérience des dispositifs racontée par les supporters.....</b>	<b>54</b>
1. Une incompréhension entre les acteurs.....	54

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



A. La pertinence des mesures au cœur du débat.....	54
a. Les failles des dispositifs.....	54
a1. Quand les restrictions s'avèrent contre-productives.....	54
a2. La disproportion des mesures.....	57
b. Une légitimité nettement fragilisée.....	59
b1. La banalisation des arrêtés.....	59
b2. La légèreté des justifications.....	60
B. Un dialogue à construire avec les autorités.....	61
a. Rester en sécurité, rester indépendant.....	61
b. Les défauts et les pistes de la gestion des supporters.....	63
b1. Les difficultés a(perçues) des dispositifs.....	63
b2. Vers une meilleure structuration des échanges.....	65
2. Supporters, le sentiment d'être des « sous-citoyens ».....	68
A. Avec les forces de l'ordre, des relations complexes.....	68
a. Une vulnérabilité dans la temporalité du match.....	68
a1. Tentatives d'échanges et défiance mutuelle.....	68
a2. Violence physique, violence symbolique.....	69
b. Une vulnérabilité dans l'expression corporelle.....	71
b1. Être au stade : la suspicion de la menace.....	71
b2. Le « parcage », un espace à repenser ?.....	72
B. En déplacement, une véritable dimension militante.....	73
a. Pour préserver les libertés individuelles.....	73
a1. Interdire le déplacement, interdire le rite ?.....	73
a2. Interdire le déplacement, empêcher le (mouvement) social ?.....	75
a3. Les supporters, des cobayes politiques ?.....	77
b. ...et contre les dérives du football moderne.....	79

b1. L'expression du 12 <sup>e</sup> homme.....	79
b2. Des gradins hétéroclites.....	80
b3. ...pour des valeurs (et un football) populaires.....	81
3. Entre sacrifices et stratégies de contournement.....	83
A. Un dévouement important.....	83
a. Des sacrifices économiques.....	83
a1. Le travail aménagé pour la passion.....	83
a2. Des efforts financiers.....	85
b. Des sacrifices de temps.....	86
b1. Un investissement chronophage.....	86
b2. La nécessité des concessions.....	88
c. Des sacrifices sociaux.....	89
c1. L'entourage, vecteur de la passion.....	89
c2. ...comme de sa remise en question.....	90
B. La contestation des restrictions.....	92
a. En se rendant (quand même) au match.....	92
a1. La désobéissance civile comme répertoire d'action.....	92
a2. L'évitement comme savoir-faire.....	93
b. L'ANS, ou faire équipe pour défendre en bloc.....	94
II/ La couverture médiatique faite par la presse écrite.....	96
1. Un état des lieux.....	96
A. La forme.....	96
a. Les genres : un sujet boudé par le journalisme de terrain.....	96
b. Les rubriques : le monopole des sports.....	99
c. Les titres : la presse généraliste la plus présente.....	100
B. Le fond.....	101

a. Les sources : la parole aux supporters et aux préfectures.....	101
a1. Supporters, locuteurs principaux.....	101
a2. Préfets et communiqués très cités.....	103
b. Un sujet qui fait partie d'un « package » global.....	105
b1. Plusieurs thèmes pour une lutte globale.....	105
b2. Une question culturelle et d'image ?.....	107
2. La construction des représentations.....	108
A. Un changement de panoplie.....	108
a. Une politisation de la thématique.....	108
a1. Le soulignement des abus dans le champ supportériste.....	108
a2. Un problème public davantage soutenu.....	110
b. Un sujet abordé à l'aune des mouvements sociaux.....	111
b1. Supporters de football, acteurs sociaux.....	111
b2. Des gilets jaunes au stade, une mise en lumière opportune.....	112
c. La focale persistante de la menace.....	114
B. Un discours moins stéréotypé ?.....	116
a. La construction de supporters responsables et légitimes.....	116
b. Une inversion du stigmaté ?.....	117
b1. Humour, sarcasme : une liberté de ton critique.....	117
b2. Le commentaire pour étoffer les faits.....	118
III/ Une mise en discussion critique de la couverture.....	119
1. Un décalage entre la couverture et sa réception.....	119
A. Supporters : la persistance des clichés.....	119
a. Quand les amalgames sont tenaces.....	119
b. Une déconstruction politique tardive.....	121
B. Malgré les dissensions, un traitement qui s'améliore.....	123

a. Les dissensions.....	123
a1. Rappeler les précédents, un réflexe journalistique mal vu.....	123
a2. Une demande de médiatisation des bonnes actions.....	124
b. Un enrichissement du traitement médiatique.....	125
b1. Une tendance positive.....	125
b2. Un renouvellement des rédactions.....	126
2. Les mécaniques et la place de la presse.....	128
A. Les routines des journalistes.....	128
a. Les critères du traitement des dispositifs.....	128
b. Les enjeux de la relation aux sources.....	130
B. Quels rôles, quels effets des médias ?.....	132
a. La défense de valeurs.....	132
b. Les médias, vecteurs d'influence potentiels.....	134
c. Politiques et supporters, acteurs structurants.....	135
c1. La réflexion politique de la thématique.....	135
c2. Groupes supportéristes, bandes organisées.....	136
V. Conclusion.....	138
Bibliographie.....	140
Table des abréviations.....	155
Table des tableaux et graphiques.....	156
Table des auteurs.....	157
Table des notions et concepts.....	161
Table des matières.....	165

*Annexes*

## Table des annexes

Entretien 1 : Éric.....	3
Entretien 2 : Arnaud.....	12
Entretien 3 : Jean-Guy.....	20
Entretien 4 : Kévin.....	31
Entretien 5 : Jérémie.....	46
Entretien 6 : Loïc Folliot.....	54
Entretien 7 : Nicolas Ksiss-Martov.....	65
Entretien 8 : Jérôme Latta.....	77
Grille d’entretien supporters.....	91
Grille d’entretien journalistes.....	94

## ENTRETIEN 1 : ÉRIC

**Magasinier cariste à xxxxxxxx (24 ans) et responsable des déplacements au sein de Tribune Nord Sochaux, groupe de supporters du Football Club Sochaux Montbéliard.**

### Avant de rentrer dans le vif du sujet, parle moi un peu de toi, de ton activité...

Sochaux, c'est un club qui est suivi au-delà des villes de Montbéliard et de Sochaux, cela va de toute la Franche-Comté jusqu'en Alsace, et dans les Vosges. Moi, j'habite en Alsace, dans le Haut-Rhin, j'habite à une heure de Sochaux, donc cela me prend déjà pas mal de temps pour me déplacer. Je travaille à xxxxxxxx, je suis magasinier cariste, employé polyvalent.

### Y a-t-il des compétences dans ton métier qui te sont utiles dans ton engagement supportériste ?

Non, tout simplement parce que moi, je travaille avec les boulangers, un corps de métier qui n'a rien à voir avec ce que fait au quotidien un groupe de supporters. L'organisation fait partie de mes journées du matin au soir, l'esprit d'équipe, la coordination, tout l'aspect logistique dans une journée de travail. Pendant un temps, j'étais vendeur d'articles de sport en magasin, à Décathlon, mais de métier, je suis pâtissier ! Trois métiers qui n'ont rien à voir entre eux, mais voilà un peu mon parcours...

### Comment ton engagement en tant que supporter est vu par ta famille, tes amis ?

Comment est vécue ma passion... ? Pas difficilement, parce que déjà, c'est mon père qui m'a transmis la passion du foot, surtout de Sochaux. Autrement, ce qui tracasse, ce qui travaille énormément ma mère, c'est comment un être humain peut être amené toute l'année à faire des bornes, un aller-retour jusqu'à l'autre bout de la France pour supporter une équipe, juste le temps de 90 minutes : ça, c'est quelque chose qui échappe à mes parents, surtout ma mère, mais autrement, ils ont quand même pas mal de respect par rapport à mon dévouement. En tout cas, c'est du positif.

Comme tu n'habites pas à Sochaux, les contraintes d'organisation entre ta vie et ton engagement pour ton club sont importantes...

Oui...alors je ne te l'ai pas encore dit, mais je fais partie du comité du bureau du groupe de supporters *Tribune Nord Sochaux*, c'est quelque chose qui me prend à chaque instant, tous les jours, tout le temps. Je n'ai pas de présence physique la semaine, mais par contre, on a la chance d'avoir des outils informatiques très performants de nos jours pour rester en contact malgré la distance, donc on est sur *Whatsapp* en permanence, et le week-end, quand je me rends à Sochaux, et bah mine de rien, c'est aussi un déplacement, on peut le voir comme ça, on est quelques-uns à venir depuis l'Alsace, donc cela nous fait plus d'une heure de route à chaque fois.

Raconte-moi ton parcours sportif : tu as pratiqué du foot, d'autres disciplines ?

Alors du foot, oui, pendant neuf ans, gardien dans un club de district en Alsace, dans le village à côté du mien. Le foot a toujours été une priorité pour moi. J'ai arrêté quand j'ai commencé la pâtisserie, et cela me prenait pareil, un temps fou, je ne pouvais pas me libérer, le dimanche, pour aller jouer, donc j'ai dû arrêter, et quand j'ai quitté la pâtisserie, j'avais cette opportunité de reprendre, mais ma vie en tribune a pris un essor phénoménal, et je ne pouvais pas additionner les deux. En contrepartie, j'ai trouvé une autre passion que le foot, c'est la course à pied, et principalement le trail. Pourquoi le trail ? Parce qu'on a de quoi faire, que ce soit en Alsace ou en Franche-Comté, il y a beaucoup de montagnes, donc c'est une passion qui me plaît, que je combine avec le foot.

Comment ta passion pour le foot et Sochaux s'est construite ?

Mon cas est un peu le même que celui de mon père : c'est son père, donc mon grand-père, qui lui a transmis la passion du foot. En m'en parlant, en jouant au foot dans le jardin de ma maison, et quand j'ai été en âge de me rendre au stade, il m'y a emmené. Ce sont des choses qui prennent assez rapidement quand on est passionné. Il n'a pas eu beaucoup à me forcer !

Est-ce qu'à Sochaux, le foot est une sorte de phare pour les jeunes ?

Complètement. Cela va au-delà de Sochaux, parce que Sochaux rayonne dans toute la région. Il y a un seul club pour toute une région, l'essor du football est quand même énorme, parce

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



que Sochaux a une grande histoire autour du football, qui a animé des générations depuis un certain temps. On avait pu le voir, il y a trois, quatre ans en arrière : on avait un actionnaire défaillant qui faisait des siennes, cela avait mis la vie du club en péril, et cela était une situation délicate pour le foot à Sochaux mais aussi pour le foot amateur partout à côté. Et puis, Sochaux, c'est un club ouvrier, de base, une forte histoire industrielle : l'usine est juste à côté du stade. C'est tout l'aspect populaire, industriel, ouvrier qui a été bénéfique pour le développement du football dans la région.

### Quelles sont tes missions à Tribune Nord Sochaux ?

Celles que tout le monde a au quotidien : animer la tribune, et puis moi, mon rôle, c'est de fédérer les jeunes membres, je m'occupe de fédérer un peu toutes les bonnes volontés pour intégrer mon groupe de supporters. C'est une organisation au quotidien, les animations à préparer, avant, pendant et après le match, le rangement du matériel...

### C'est quoi ta semaine qui précède un match de Sochaux ?

Je ne compte pas les heures, parce que ça risquerait de m'effrayer, c'est quand même important. Vu que je suis quand même assez loin, cela m'arrive de travailler pour la tribune à distance, de chez moi, où je prépare des drapeaux, et un peu de matériel.

### Comment vous vous définissez, à Tribune Nord Sochaux ?

Alors, on est ultras, mais...comment dire... On est un groupe de supporters par définition populaire, donc tout le monde peut s'y intégrer, mais on est d'inspiration ultra, c'est la nuance que je pourrais apporter. On a quand même une emprise là-dessus : on est plus ouvert qu'un groupe ultra, mais on adopte les préceptes, la mentalité, et l'organisation d'un groupe ultra...

### C'est quoi pour toi, être ultra ?

C'est un dévouement d'une vie, presque, c'est dans la vie de tous les jours, c'est une passion prenante, c'est la passion ultime pour exprimer l'amour que l'on a pour notre club, avant, pendant et après le match, surtout pendant, où l'on est... Le but d'un ultra, c'est d'être debout, de chanter, d'agiter un drapeau, d'encourager le plus possible son équipe, voilà.

### Quelles sont les caractéristiques de ton groupe de supporters ?

La *Tribune Nord Sochaux* a été créée en 2015, juste après la dissolution du groupe ultra qui était en activité depuis presque 20 ans. Il y a eu un renouveau. Donc, une relève a été assurée, assez jeune, avec l'appui des anciens, mais il y a eu un fort renouveau, donc la moyenne d'âge se situe au niveau du mien, donc entre 22 et 24 ans. Après il y a toutes les générations qui cohabitent : cela va du jeune de 14, 15 ans jusqu'à l'ancien qui a tout connu et qui était dans les travées depuis 1989. Les catégories socio-professionnelles, cela va de tous les extrêmes : dans le Nord Franche-Comté, c'est un territoire industriel, donc il y a beaucoup d'ouvriers, qui travaillent à l'usine, mais il y a tous les métiers possibles : mon meilleur ami que je vois le week-end travaille à La Défense à Paris ; mon deuxième meilleur ami est kiné en Allemagne. Et à l'image d'une tribune, on est pas réticent, mais à 95%, la tribune est masculine.

### Comment la valeur "populaire" d'un groupe arrive-t-elle à fédérer alors qu'elle n'est pas portée uniquement par des gens faisant partie d'un environnement populaire ?

Le côté populaire, on l'a toujours eu à Sochaux. Toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées dans notre tribune, mais ce n'est pas un frein, loin de là, les gens se mélangent, peu importe leur catégorie dans la vie de tous les jours. C'est ça qui est plaisant à voir dans un groupe comme le nôtre. Il y a des liens d'amitié forts. Les différences professionnelles ne nous arrêtent pas, loin de là. Ceux de ma génération, on s'est connu bien avant nos horizons professionnels, quand on avait 14-15 ans, et ça ne s'est pas arrêté parce qu'on ne faisait pas le même métier.

### Qu'est-ce qui te motive à faire le déplacement pour suivre Sochaux ?

Pour deux raisons, très simples : ma passion débordante pour Sochaux, et parce que j'adore voyager. J'adore ça, je pourrais voyager toute ma vie. Les deux vont très bien ensemble, surtout quand c'est un déplacement lointain. Juste avant le Covid-19, on était à Guingamp, par exemple. Ce sont les plus lointains que je préfère. Il y a un côté « saut dans l'inconnu »... Le fait d'aller dans une ville, une région, qui n'est pas la sienne, d'être fier de ses couleurs, de ce que l'on représente, de ce que l'on est...c'est quand même assez fort. Et le déplacement, on le fait pas tout seul, on le fait ensemble, avec un esprit de cohésion encore plus fort, parce qu'on est presque seul dans une ville ou une région qui nous est par moment hostile : cela peut être

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

un peu plus délicat quand on va à Strasbourg, à Nancy ou à Auxerre. C'est un acte presque plus beau qu'un match à domicile, parce qu'il y a une préparation en amont qui est quand même assez importante. C'est un sacrifice énorme. Là où je travaille, mes horaires de travail, alors je travaille toute la semaine, et le vendredi, je finis à midi : j'ai fait mes 35 heures, et cela me permet de faire les déplacements. Dans la semaine, tout le monde a une vie assez tranquille, au travail, est posé, mais l'être humain est fait pour décompresser. Le week-end, on est tous heureux de se retrouver, à domicile ou à l'extérieur.

### Qu'est-ce que tu recherches en allant au stade ?

Déjà, la passion pour le club, son histoire, la région, mes couleurs, et aussi pour retrouver tous mes amis, mes potes de tribune, passer un bon moment, pour chanter, encourager, cela joue beaucoup dans le match, il y a un effet positif mine de rien, quand on encourage de toutes nos forces nos joueurs. Et ce but d'animer la tribune la plus colorée possible. Ce qui m'attire le plus dans tout ce que je viens de citer, c'est retrouver tout le monde, discuter, parler avant le match, c'est un moment que j'adore par dessus tout, parce que disons que ma tâche, je suis responsable déplacements, c'est moi qui prend les inscriptions pour les déplacements, donc je suis amené à être en contact avec un nombre assez important de membres, de supporters avant le match, c'est super, tout le monde est heureux de se retrouver, c'est toujours de bon augure pour le match.

### C'est une pression, de devoir gérer les déplacements : tout gérer, ne rien oublier ?

Oui, quand même. Parce que déjà, je suis de nature à être facilement stressé, autrement, je peux être un peu anxieux, j'essaye d'être comme au travail, organisé le plus possible pour que tout se passe bien, il ne faut pas que j'oublie quelque chose, et j'ai toujours une petite appréhension de comment le déplacement va se passer : en arrivant au stade, pendant le match, et surtout en repartant, c'est pas toujours évident. Autrement, c'est une pression un peu positive, j'aime beaucoup.

### Raconte-moi l'organisation concrète d'un déplacement ?

Déjà, prendre correctement les inscriptions, m'adapter à la demande : s'il faut un bus, deux bus, ou seulement un J9 (camionnette, ndlr), une voiture ; estimer l'heure exacte de départ

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

pour être à l'heure au match, avertir les membres, alors ça c'est très important, là où l'on va, si c'est un déplacement tranquille où l'on peut se permettre de boire un peu d'alcool où s'il faut vraiment faire gaffe parce qu'il risque de se passer quelque chose, qu'il y a beaucoup de flics et là, il faut vraiment faire gaffe pour ne pas se faire choper. Ce qui est stressant, c'est la peur d'oublier quelque chose qui pourrait avoir des répercussions sur le déplacement et le groupe...

### Quelle est ton expérience des interdictions et des encadrements de déplacement ?

Nous, à Sochaux, pour ce qui est des restrictions de déplacement, on n'a pas été trop touché... Alors on est en Ligue 2 depuis 2014, donc la Ligue 2 est moins impactée que la Ligue 1, puisque le flux des supporters est moins important. On a eu de mémoire à Strasbourg, un parcage limité à 500 personnes, mais c'était un lundi soir, on a pu remplir et atteindre les 500 places, mais on n'a pas eu à refouler des personnes. Je me rappelle que cet été, on avait eu une interdiction de déplacement à Auxerre, mais on n'était pas tout à fait concerné parce que le parcage était fermé dû à la période Covid. Mon regard là-dessus...c'est arbitraire, c'est un peu la solution de facilité, parce que les préfets ne veulent pas assumer tout à fait leurs torts, et n'arrivent pas à concéder le fait qu'ils n'arrivent pas à gérer la foule de plusieurs centaines de supporters, des fois, on est à peine 40, 50. On l'a vu pendant l'Euro 2016. Avec des amis, on fait beaucoup de matchs pour découvrir des stades en Allemagne et en Suisse, et l'aspect restriction est quasiment inexistant. Là-bas, ils savent gérer les foules. En Allemagne, ils encouragent le dialogue, ils arrivent à trouver des solutions.

### Lors des déplacements, quelles sont les relations entre ton groupe de supporters et les forces de l'ordre ?

En fait, il n'y a pas de dialogue construit au préalable. En Ligue 2, il n'y a pas des effectifs de police conséquents comme en Ligue 1. On va faire un déplacement à Niort, Guingamp, Valenciennes, c'est la police du coin, la police municipale qui va gérer quand ils vont nous apercevoir, mais ça va être bien plus chaud, plus délicat à gérer quand on va à Nancy, Strasbourg, Auxerre : on va être intercepté au dernier péage pour nous amener jusqu'au stade, et pour nous ramener également jusqu'à l'autoroute au retour. Le dialogue, il va plutôt être entre le chauffeur du bus et les renseignements généraux (RG), c'est généralement comme

## Annexes

cela qu'ils procèdent pour nous. Ils savent qu'avec nous, ils ne vont pas avoir des informations à la pelle, donc ils vont passer par l'agence de transport. Le chauffeur va un peu servir d'intermédiaire, il va nous mettre au courant qu'il a été contacté par les RG. Pour lui, c'est une situation toujours particulière, ce n'est pas commode pour un chauffeur de bus de se faire appeler comme ça...

### Est-ce que ces dispositifs sont un sujet de discussion à l'intérieur du groupe de supporters ?

On se dit que cela monte crescendo, et que tôt ou tard, on sera impacté, d'autant plus si on remonte un jour en Ligue 1. Le regard que l'on a là-dessus... On travaille avec l'ANS, dont on est membre. On essaye de trouver des alternatives, de contester au maximum. Si on le faisait tous seuls dans notre coin, ça n'aurait pas un impact énorme, mais on use d'actions inter-groupes, communes, pour les contester, on est entourés d'avocats, de personnes qui ont des connaissances assez importantes en termes de contestation juridique.

### Sur certains déplacements, tu as déjà craint pour ta sécurité, ou subi de la violence de la part des forces de l'ordre ?

Généralement, c'est pendant les déplacements en Coupe de France. C'est particulier, parce que c'est la police municipale de la petite ville où l'on se rend qui gère, et ce sont des effectifs de police pas du tout formés pour l'accueil de supporters, des flux de masse. Les bavures interviennent souvent là. Mais par contre, les CRS qui nous accompagnaient pour un déplacement à Strasbourg, avec beaucoup de risques, ont été par exemple vraiment top avec nous. Cela tranchait avec la Coupe de France, où on peut n'avoir rien fait, mais ils vont chercher rien du tout pour faire des histoires, donc il y a déjà eu pas mal d'interpellations...

### On parle beaucoup de ces dispositifs comme des atteintes aux libertés individuelles des supporters. C'est aussi ton point de vue ?

Oui. Et puis c'est assez dangereux. On le voit assez souvent, des groupes de supporters viennent comme on l'appelle en contre-parcage : ils passent outre les restrictions d'interdiction de déplacement. Je me rappelle d'un match il y a deux ans, les Lensois avaient fait cela chez nous, et ils étaient une cinquantaine à côté du parcage. L'idée est de passer

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Annexes

incognito à la foule et ensuite de s'afficher. Il aurait mieux valu le laisser (le parcage) ouvert dans ce cas...

Est-ce que tu considères ton groupe de supporters comme un mouvement, dans le sens d'un groupe de gens qui se réunissent pour défendre certaines valeurs ?

Complètement. On réfléchit et agit pour le bien de notre club, notre région, notre ville. Oui, c'est une part importante de notre activité. On a l'intime conviction que notre tribune, et celles en France sont à l'image de leur ville et de la mentalité qui y repose. On agit par rapport à notre vécu et à l'histoire de notre territoire.

Qu'est-ce qu'il faudrait développer davantage en France pour améliorer la situation des supporters de foot en déplacement ?

Déjà, du dialogue. Quand des réunions sont organisées, toutes les parties prenantes sont invitées, sauf les supporters, c'est regrettable parce qu'on parle d'eux et de nous. Ce qui pourrait marcher, c'est plus de compréhension, que chacun se mette à la place de l'autre.

De ce que tu as pu voir ou lire, est-ce que tu considères le sujet des restrictions des supporters pas assez bien traité, peut-être encore pas assez connu ?

C'est difficile de faire comprendre au grand public, parce que nombre de préjugés circulent pour une personne en dehors du foot et du stade. Quelqu'un qui ne va pas jamais au stade, il va penser que ce sont des mesures justifiées. Il y a un décalage : les gens vont se dire : "S'il y a une restriction, une sanction, une interdiction de déplacement, cela va être justifié parce que s'il y a ça, c'est bien qu'il y a quelque chose qui s'est passée auparavant". Parce que l'image du supporter en 2021 est quand même assez écornée...

Est-ce que vous mettez en place des outils pour parler de ce sujet ?

C'est quand même un sujet assez pointu, il faut être calé dans le domaine, c'est pour cela que l'on s'est allié à l'ANS, tout ce qui est entrepris de notre côté émane de l'ANS, la contestation et les revendications que l'on fait, on ne les fait jamais seuls. La portée médiatique, on ne la fait pas vivre de notre côté. On est pas assez fort pour contester et émettre notre voix tous seuls.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Est-ce qu'à l'échelle de ton groupe de supporters, vous avez le sentiment d'être incompris, pas écoutés, stigmatisés ?

Oui, parce qu'on est perçu un peu comme un mystère. J'avais une discussion avec un de mes collègues, je lui avais fait part de ma passion, ce que je fais le week-end. Et c'est là où je me suis rendu compte... Pour mon collègue, les supporters, ce sont tous des chômeurs, qui n'ont rien fait de leur vie, et je trouvais ça vraiment dommage. Il y a des personnes tout à fait bien intégrées dans la vie de tous les jours, je trouve cela vraiment regrettable. Finalement, on passe pour des gens que nous ne sommes pas.

Est-ce que tu trouves toutefois que l'image du supporter largement fantasmée il y a plusieurs dizaines d'années s'améliore petit à petit ?

Alors, on est plus dans les termes de "sauvage", mais on est pas dans une image rayonnante non plus en 2021. Justement, tant que les restrictions perdurent, on sera encore dans ces stéréotypes et préjugés...

## ENTRETIEN 2 : ARNAUD

**Paysagiste à xxxxxxxxxxxx (26 ans) et responsable des déplacements au sein de *Activ Nantes Supports*, groupe de supporters du Football Club de Nantes.**

### Avant de rentrer dans le vif du sujet, parle moi un peu de toi, de ton activité...

Je suis du côté de xxxxxxxxxxxx, et je suis paysagiste dans une entreprise qui est basée à xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. Je suis dans le coin depuis août 2015. De base, je suis de région parisienne. Je suis supporter du FC Nantes depuis que je suis petit, parce que mon père l'est aussi, voilà.

### Est-ce qu'il y a des compétences dans ton métier que tu retrouves dans ton engagement supportériste ?

Oui, l'organisation, c'est la principale chose. Après, le contact humain aussi.

### Comment ton engagement en tant que supporter est vu par ta famille, tes amis ?

Il y en a certains, ils me prennent un peu pour un fou, parce que je les suis partout, enfin, ça dépend, maintenant, ils sont un peu habitués. Mais c'est vrai qu'au départ, aller faire des heures et des heures de route pour aller voir un match à l'autre bout de la France juste pour une heure et demi, certains me disaient : « Moi, je préfère rester dans mon canapé ! » Chacun sa vision de la chose après.

### Est-ce que tu as des contraintes particulières entre ton boulot, ta vie privée, et ton engagement auprès de ton club ?

Oui, quand il y a des matchs en semaine, par exemple. Je suis obligé de prendre des journées, des heures, parce que les matchs sont pas trop loin. La vie privée, c'est pas trop compliqué, parce que je suis célibataire, donc ça c'est ce qui m'embête le moins on va dire (rires). Mes congés ne me servent qu'à ça. Cela va faire un an que je n'ai pratiquement pas pris de jours de

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



Annexes

congés, à part les congés imposés, l'été et l'hiver... Là, ils m'ont un peu imposé d'en prendre, parce que j'avais trop de jours !

### Raconte-moi ton parcours sportif : tu as fait du foot, d'autres sports ?

Avant mes 10 ans, j'ai fait du judo et de l'athlétisme, l'un, un an, et l'autre deux ans. Et après, j'ai fait du foot 10 ans. Puis à partir de 16 ans, j'ai arrêté parce qu'il y avait les études, et je ne pouvais plus aller aux entraînements, ça servait à rien de continuer. Et à 18 ans, j'ai repris, mais j'ai arrêté à 20 ans à cause d'une blessure, qui a duré à peu près un an. Quand je suis arrivé dans la région de Nantes, en août 2015, je ne savais pas trop où j'allais atterrir parce que c'était un peu le bazar au début, et j'ai repris à 23 ans, et je continue toujours. Et à côté, je suis éducateur sportif pour les enfants, des U8-U9, depuis mes 18 ans.

### Est-ce que tu as d'autres passions, d'autres hobbies, à part le football ?

Cela prend déjà pas mal de temps, donc je n'ai pas vraiment le temps...

### Raconte-moi cette passion du foot, du FC Nantes, comment cela s'est construit ?

J'avais un peu tanné mon père pour aller voir un premier match à domicile, c'était... (Il réfléchit) Parce qu'on habitait à trois heures et demi de route, déjà, donc rien que l'essence, les péages, tout ça, c'était pas donné. Mon premier match, c'était en Ligue 2, et c'était en 2008. L'avant-dernier match à domicile (de la saison, ndlr). Et pour le dernier match, je l'avais encore tanné pour y retourner, deux semaines après ! C'était contre Guingamp et Montpellier, et les scores, c'était 1-1 à chaque fois. Depuis, j'en ai fait tellement que je pourrais pas me rappeler de tous les matchs et tous les scores...

### Comment ça s'est développé jusqu'à ton investissement actuel ?

Avec mon père, on y allait deux fois par saison quand on était à Paris. Après, quand j'ai fait ma deuxième année de BTS, j'avais le permis, c'était plus simple, et comme mon année, j'y arrivais pas, j'ai un peu lâché, je venais un peu plus à Nantes. C'est là que j'ai commencé les

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Annexes

déplacements, aussi, quand ce n'était pas loin de Paris. Et quand je suis arrivé sur Nantes, je faisais les déplacements quand je pouvais, les matchs à domicile, tout le temps quoi.

### Petit à petit, tu as pris des responsabilités au sein de ton groupe de supporters...

Le groupe de supporters, je l'ai découvert quand j'étais en BTS Aménagement Paysager, à côté de Rouen, et il y avait un match de Coupe de France en semaine au Parc des Princes (à Paris, ndlr), et la place en parcage était à 5€, alors que Paris, d'habitude, il faut compter 30, 40€. J'ai dit à ma mère : « Tu te débrouilles, je veux une place ! (sourire) » Les *Activ* avaient encore des places, donc j'ai adhéré au groupe et ça s'est fait de fil en aiguille, ils ont vu que je faisais pas mal de déplacements, ils m'ont proposé les déplacements...

### Concrètement, une semaine avant un match du FC Nantes, tu fais quoi ?

Je gère auprès des transporteurs pour les devis, un mois avant. On lance les inscriptions en général deux semaines avant le déplacement.

### Comment vous vous définissez dans votre groupe de supporters ?

Le groupe de supporters, c'est familial, ça regroupe les fans... On est tout sauf hooligans... Ultras, il y en a un ou deux un peu comme moi, après, on est un groupe un peu en-dessous. C'est convivial, avec les expatriés aussi beaucoup. Moi, je suis tout le temps au stade, je vais partout, il y a un peu rien qui m'arrête ! Je suis l'équipe partout, je ne la lâche pas. (Le temps investi), je ne regarde pas, parce que c'est un choix, aussi...

### Raconte-moi les caractéristiques de ton groupe de supporters ?

C'est diversifié. Il y a un grand panel...

### Qu'est-ce que tu dirais des valeurs primordiales du (bon) supporter ?

La cohésion du groupe, soutenir notre club, l'esprit familial.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Personnellement, qu'est-ce qui te motive à faire un déplacement à l'extérieur ?

C'est justement d'aller pousser le club, qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, nous, on donne le meilleur de nous-mêmes. En général, on y va entre 5 et 9, mais automatiquement, on rencontre d'autres gens, c'est ce qui est bien aussi.

Qu'est-ce que tu recherches en allant au stade ?

Pour les pousser, on sait très bien que cela joue aussi.

Sur les interdictions et encadrements de déplacement, raconte-moi ton expérience...

Quant aux interdictions, parfois un peu tard... Je ne sais plus si c'était la saison dernière ou celle d'encre avant, c'était à Reims, quand la *Brigade Loire* (le principal groupe de supporters (ultras) du FC Nantes) fêtait ses 20 ans, à l'extérieur, on avait tout préparé, et on a dû apprendre l'interdiction deux jours avant. Complicé, il y a déjà des frais d'engagés, le club a payé ce que l'on devait au loueur, etc. On devait y aller à deux minibus, donc un peu plus que d'habitude, en plus, donc pas évident. Et une escorte, qui s'est un peu plus mal passée, c'était à Marseille, il y a peut-être trois ans. C'était exceptionnellement 3 ou 4 heures avant le match, alors que d'habitude, c'est 1 ou 2. Les motards nous emmènent dans le parking...ils se trompent de parking, on arrive dans le parking avec les *Fanatics*, les pires de Marseille ! Donc la *Brigade Loire* était en bus devant nous, ça descend, ça choppe un bout de bâche, machin, ça commence un peu à partir en vrille, puis on arrive à retourner dans le bon parking. Mais les policiers avaient dit à la *Brigade* : « Soit vous rendez la bâche, soit vous rentrez direct à Nantes ! » Ils l'ont rendu, on monte en tribune, tout en haut, mais il y avait des Marseillais qui avaient réussi à venir sur le parking des visiteurs pour nous chopper là-haut, la police à réussi à les repousser, ça commençait à escalader les grillages du parcage. Le match se passe, et au retour, au détour d'un pont, il y avait des fumigènes qui volaient, des poubelles qui prenaient feu. On a réussi à repartir, il y avait juste une vitre dans un bus de cassée, quoi...

### Quand il y a des interdictions de déplacement, comment vous vous adaptez ?

Certains regardent le match chez eux, cela peut être dans un bar ensemble. Souvent, certains essaient d'y aller quand même, moi le premier. J'ai eu quelques frayeurs d'ailleurs. Mais c'est normal. Quand on y va quand même, on essaye de ne pas avoir de couleur de Nantes sur nous, faire attention, certains déplacements, il regardent la carte d'identité, je sais que si on est 44 (Loire-Atlantique, ndlr), certains ont eu des mésaventures, donc, moi j'étais pas dans le 44 à une période, mais depuis, j'ai dû refaire ma carte d'identité. Du coup, je ne la prends plus, je prends l'ancien permis rose, qui est de chez mes parents, je me dis : « Cela peut peut-être encore passer ». Après, il faut pas que j'ai de couleurs. Mais souvent, ils contrôlent maintenant ceux qui sont en neutre, sans couleur sans rien, donc maintenant j'essaie d'avoir à la limite une écharpe verte quand je vais à Saint-Étienne par exemple : essayer de se fondre dans la masse !

### En allant au-delà de l'interdiction de déplacement, tu as déjà eu des coups de chauds ?

La première fois, c'est quand j'habitais encore chez mes parents, et c'était lors du match Lens-Nantes, qui se jouait à Amiens, au stade de la Licorne. C'était le dernier match de la saison, et ils vendaient les places six mois en avance, ils avaient vendu toute la phase retour d'un coup, donc j'avais pris ma place en janvier, et l'interdiction de déplacement est tombée évidemment bien plus tard, en mai. J'avais décidé d'y aller quand même, sans couleur sans rien, donc ma carte d'identité était 28, j'étais bien. J'avais déjà été avec un pote à ce stade, et par habitude, il y avait deux barrages supplémentaires de police, et un de la police nationale. J'ai été contrôlé à tous les barrages, mais ils n'ont rien trouvé, je n'avais rien de jaune et vert, rien du 44, j'étais tranquille mais pas rassuré quand même, quoi.

### Décris-moi les relations entre les supporters et les forces de l'ordre ?

Cela dépend. Sur la route, des fois, on se croise entre supporters, donc des fois, la police nous attend de pied ferme. Généralement, ça va. Des fois, ils nous appellent avant : « Vous en êtes où ? Vous serez à l'heure ? » Ou ils appellent dans la semaine pour voir avec nous...

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Vous en parlez, entre vous, des restrictions des supporters ?

On se dit que parfois, elles sont abusées, parce que certaines équipes, il n'y a aucune rivalité, c'est à ne pas comprendre pourquoi... Une année, on avait pas pu se rendre à Nancy, il faut y aller pour trouver de la rivalité, là ! Certaines sont abusées, après c'est logique quand on va à Rennes, ou Paris, Marseille.

Vous êtes beaucoup à passer outre les restrictions et à se déplacer quand même ?

Quand il y a des interdictions, il y en a quelques-uns que cela freine quand même, mais on peut être deux, trois, des fois. Mais certains ne veulent pas avoir d'ennuis, ça se comprend, parce que si on se fait choper, c'est la garde à vue, tout le bazar administratif. Cela m'est jamais arrivé, mais à mon rythme, ça va arriver un jour, si ça doit arriver, ça arrivera. Je joue avec le feu, donc automatiquement...

Quand tu y vas quand même, est-ce que c'est parce que tu considères la mesure illégitime ?

C'est par passion, pour aller voir mon club. Même si l'on peut pas faire grand-chose, parce qu'il se suffit de se faire un peu remarquer pour que ça parte en vrille. La sécurité peut nous dégager aussi.

Quel rapport entretiens-tu avec ton territoire, avec la valeur populaire ?

Moi, de toute façon, le foot, c'est toute ma vie. C'est le contact humain, découvrir de nouvelles personnes. Quand on est au match, c'est chanter, machin, pas forcément voir le match, mais ça, ce n'est pas grave, c'est même quasiment tout le temps pour ma part.

Est-ce que vous avez le sentiment, en tant que supporters, d'être pas assez écoutés ?

On est pas assez écouté, après, pas grand monde n'est écouté, puisqu'il y a des interdictions tout le temps. Chaque fois, ils remettent sur le tapis les incidents qui se sont passés il y a 4, 5, 6 ans. Au bout d'un moment, faut arrêter. Il y a peut-être eu des incidents il y a 4, 5, 6 ans,

Annexes

mais il faut réessayer. On ne dit pas que ça va bien se passer, mais il faut essayer de revenir. Dès qu'ils prennent un arrêté, c'est ça.

### Les encadrements et les interdictions de déplacement sont efficaces, à tes yeux ?

Bah, si on lâche les supporters comme ça, à mon avis, ce serait pire, donc pour aller à certains endroits, oui, c'est pas mal quand même. Quand on va à Marseille, une année, on m'avait proposé d'y aller directement, et j'avais dit : « Non, on prend l'escorte, c'est plus sûr ». Avec Nantes, et les soucis de relation avec le club et le président, c'est pas toujours très évident, donc on est parfois mal vu par rapport au comportement des supporters de Nantes.

### Ces mesures sont souvent décrites comme des atteintes aux libertés individuelles, c'est un point de vue que tu partages ?

Par moments, oui, parce qu'on est pas libre de faire ce que l'on veut, après, on ne dit pas que l'on va faire n'importe quoi. Ils pourraient parfois être un peu plus lestes. C'est devenu presque systématique, alors qu'au départ, c'était pour encadrer certains matchs.

### Comment faire alors pour améliorer la situation des supporters en déplacement en France ?

Peut-être discuter plus en amont, bien préparer le déplacement, dans certaines villes, arrêter les escortes, là où il n'y a aucune rivalité. Des fois, cela sert strictement à rien.

### Est-ce que tu considères que cette problématique, on en parle assez, est-ce un sujet bien traité ?

De toute façon, les médias, c'est souvent la même chose, avec les arrêtés presque systématiques, ça ne change pas beaucoup. Et quand il y a eu des incidents un ou deux ans avant, ils ressortent les machins un peu comme dans les arrêtés, mais ça peut très bien être l'évènement d'il y a deux semaines contre une équipe qui n'a rien à voir. C'est parfois un peu abusé. Cela peut être par exemple un Nantes-Angers, et ils vont parler des incidents d'un Nantes-Marseille...

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Tu dirais que l'image du supporter en 2021 s'améliore ?

Avec la période actuelle, c'est pas évident, avec les problèmes dans chaque club, comme à Nantes, ou à Saint-Étienne, à Marseille. Il y a encore du travail à faire là-dessus. Fou, sauvage, alcoolique... Voilà, ça nous suit un peu partout, et je ne pense pas que ça va beaucoup évoluer.

Il y a des déplacements où tu as subi de la violence de la part des forces de l'ordre, pas forcément physique mais aussi peut-être du mépris ?

Non, en général, pas avec les forces de l'ordre, on discute avec eux. Après, dans le parcage, on est souvent mis dans les espaces où l'on voit le moins bien, ils font par rapport à comment est fait le stade aussi, mais la plupart, on est parfois mis en hauteur pour éviter qu'on nous voit trop aussi je pense, comme à Marseille, à Lyon, on est tout en haut et ça sert à rien...

### ENTRETIEN 3 : JEAN-GUY

**Fonctionnaire à xxxxxxx (52 ans) et président de l'Union des Supporters Stéphanois, groupe de supporters de l'Association Sportive Saint-Étienne.**

#### Il y a des contraintes particulières dans votre organisation quotidienne ?

Il y en a tout le temps eu. Maintenant, j'ai des enfants qui sont un peu plus grands, mon aîné a 23 ans, ma fille qui a 19 ans, en fac de droit et mon dernier qui a 16 ans. Là, j'ai moins de contraintes, mais malheureusement, depuis un an, on n'a plus du tout de contraintes, parce que l'on ne se déplace même plus. Combiner la vie familiale avec les déplacements, c'est plus que compliqué. J'habite à côté de xxxxxxx, alors c'est le particularisme de notre groupe, puisque l'Union des Supporters Stéphanois réunit désormais 24 groupes en France. Si tu me demandes depuis combien de temps je suis supporter de l'AS Saint-Étienne, je suis incapable de te répondre. Je pense que j'avais 7 ans. J'allais pas au match, ma famille avait trop peu les moyens pour que je puisse aller voir un match à Saint-Étienne surtout que je n'habitais pas à Saint-Étienne.

#### Justement, quel est le regard porté par vos amis et votre famille sur votre engagement ?

Dans les amis proches que j'ai, aucun n'était véritablement supporter de football. Voilà, c'était plus des amateurs de football que des supporters. Mon engagement ne les a pas surpris, parce que j'ai toujours été passionné par l'AS Saint-Étienne. Le fait que je me retrouve entre guillemets à la tête d'un groupe de supporters à côté de Valence, cela n'a surpris personne. Et le fait que je me retrouve président de l'USS (*Union des Supporters Stéphanois*) n'a surpris personne non plus. Nous sommes trois cofondateurs (Michèle Pertus, Pierre Debaize et moi), l'idée nous est venue en 2005 : sur un match de Coupe de France que l'on jouait à Nîmes, on était en bisbille avec les *Associés Supporters*. Depuis 2013, je suis le président, je prépare ma succession, d'ailleurs. Mais c'est compliqué pour trouver du monde qui soit impliqué, dans les associations, quel qu'elles soient, c'est compliqué pour trouver du bénévolat. En 2016, il y a eu la loi Guillaume Larrivé, avec la création de l'INS (Instance Nationale du Supportérisme), dans le même temps, j'ai assisté au Sénat aux Assises du Supportérisme, j'ai rencontré le Secrétaire d'État aux Sports qui était Thierry Braillard à l'époque, et ça s'est fait dans la foulée. J'ai demandé l'agrément de l'USS au Ministère des Sports, qui a été validé, et

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



## Annexes

derrière, on m'a demandé si je voulais faire partie du premier jet de l'INS : tu ne peux pas gueuler et lutter contre vents et marées, et le jour où on te propose que ta voix soit écoutée, de ne pas y aller. Parce que je ne dis pas que je représente tous les supporters, je représente l'USS, mais avec une vision globale.

### Racontez-moi votre parcours sportif depuis votre jeunesse...

J'ai joué au football, alors évidemment c'était à un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. J'ai commencé à Vals-les-Bains, en Ardèche. J'avais 8, 9 ans. J'ai adoré ça. Mais j'aime les autres sports aussi, j'adore le rugby par exemple, samedi, j'ai regardé le Crunch par exemple. Mais je me contrains à ne regarder que les matchs de Saint-Étienne, sinon je passerais mon temps à regarder du sport à la télévision. Et quand tu as une vie de famille, une maison, il faut lâcher quelques passions, autrement, tu te retrouves en ermite avec une télé et un appartement. Cela me prend beaucoup de temps. Mon autre passion, c'est ma maison. C'est parfois au détriment du foot, parce que parfois, tu prends des engagements, tu coules une dalle et tu demandes à des gens... Quand t'es jeune célibataire, les concessions, tu ne les fais pas, mais quand tu vieillis, tu es obligé de faire des concessions.

### Expliquez-moi comment s'est construite et développée votre passion du foot et de l'ASSE ?

Quand j'étais petit, on avait une télé...alors maintenant, tout le monde te regarderait avec des grands yeux, mais les années...allez, moi je suis né en 1968, les années 1973, 1974, 1975, et mes parents avaient une télé, et les matchs commençaient à 20h30, l'heure à laquelle je devais aller me coucher, donc j'arrivais à gruger 5, 10 minutes pour les matchs de Coupe d'Europe de Saint-Étienne, dans entrebâillements de la porte, en venant faire un bisou à mon père ou ma mère. Même habitant dans un petit village d'Ardèche, c'était Saint-Étienne. Depuis cet âge-là, je ne suis allé que plus tard dans le Chaudron (le surnom du stade de l'ASSE, ndlr). Quand j'ai pu aller à Saint-Étienne, je n'ai jamais quitté ce club. Mon père n'était pas spécialement très footeux, et puis je l'ai perdu quand j'avais 8 ans, ma mère encore moins, et dans mon entourage...c'est tellement loin que je n'en ai plus souvenir. Dans la cour d'école, tu te prenais pour Dominique Batenet, Dominique Rocheteau, Ivan Curkovic... Toute ma génération à l'école connaissait l'équipe de Saint-Étienne.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

### Quelles sont vos missions en tant que président d'un groupe de supporters ?

Déjà, il faut arriver à gérer les 24 groupes. On a mis en place un site, un logiciel propre aux présidents de groupes pour coder et rentrer les adhérents à jour dans leurs cotisations, que nous validons ensuite, cela pour professionnaliser la gestion financière du groupe. J'envoie des mails assez régulièrement, au bureau, au conseil d'administration... Pour un communiqué, le lancement d'écharpes, l'achat de vêtements, je fais valider par le bureau et le conseil d'administration, ce n'est pas moi qui prend les décisions tout seul.

### Comment vous définissez les membres de votre groupe de supporters ?

Des gentlemen sous des airs de brute. J'ai du costaud dans mes groupes : du bon gaillard lozérien, des gars qui sont tankés, après, on peut pas se qualifier comme « ultras » parce que l'on n'a pas la mentalité, les symboles, et on ne peut pas se considérer non plus comme le groupe le plus modéré de France : quand on est descendu en Italie, à Rome, les seules échauffourées qu'il y a eu entre les carabiniers et les supporters stéphanois, c'est avec nous. Je pense qu'on sait raison garder. On a des abonnés de 7 à 77 ans, même plus et aussi en déplacements, alors des fois, quand c'est tendu et que tu vois les anciens... des fois, c'est assez compliqué.

### Quelles sont les caractéristiques globales de vos groupes ?

C'est assez diversifié, on doit être à 20 % de femmes aussi. De tous les âges, aussi. J'ai du collégien, du lycéen, de l'étudiant, du chômeur, du chauffeur de bus, de l'ingénieur, un patron d'Airbus, la fille d'un patron d'une grosse société de fabrications chimiques, le directeur général d'Afflelou, un député, j'ai des journalistes, des policiers, des gendarmes, des retraités, des femmes au foyer. Toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées. J'ai aussi des gars qui galèrent, on essaie de les aider du mieux que l'on peut.

### Quelles sont les valeurs primordiales pour un supporter à vos yeux ?

Eh bien ce sont les valeurs de Sainté : travail, labeur, fidélité, solidarité. Pourquoi je suis resté à Saint-Étienne ? Parce qu'il y a ces valeurs-là. Le début des années 1980 a été très chaotique pour l'AS Saint-Étienne, avec l'affaire de la caisse noire, puis des descentes en Ligue 2, des remontées, des espoirs, des faux espoirs, l'affaire des faux passeports fin des années 1990...

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

S'il n'y avait pas ces valeurs, nombre de supporters comme moi ne supporteraient plus l'ASSE. Malheureusement, je pense que ces valeurs disparaissent non pas dans le monde des supporters mais dans la société en général, et ce sera beaucoup plus compliqué pour que les générations qui suivent accrochent à ces valeurs. On est la génération, pour la plupart, des enfants de 1976, l'épopée des Verts avec leur parcours historique en Coupe d'Europe et la finale à Glasgow contre le Bayern Munich. Nombre d'adhérents de l'USS n'ont pas connu l'épopée mythique, mais sont passionnés, et pourtant, on a vécu depuis l'épopée plus de saisons galères que de belles saisons, et ça sera compliqué pour le transmettre aux autres générations.

### Qu'est-ce qui te motive à effectuer un déplacement à l'extérieur ?

Moi, ce n'est pas voyager, j'ai une phobie de l'avion. La dernière fois que je l'ai pris, c'était pour aller voir un match contre Manchester United. Je pense que c'est pour supporter son club, ses joueurs, l'ambiance de groupe...c'est la pyramide de Maslow hein, l'appartenance à un groupe, c'est le fait de se retrouver tant avec les membres de l'USS qu'avec ceux d'autres groupes, avec lesquels on a pu créer des sympathies, ce n'est pas chacun dans son coin, il y a je crois à Saint-Étienne un respect des autres groupes de supporters quand bien même ils n'aient pas le même mode de fonctionnement. C'est la passion du football, et l'ambiance, que ça soit à domicile ou à l'extérieur, cela reste quelque chose d'exceptionnel.

### Cette recherche d'aller au stade, vous diriez qu'elle a un côté cérémoniel ?

Oui, c'est un rituel. C'est la préparation du déplacement. Alors, en fait nous, hormis un groupe qui est sur Sainté, les 23 autres groupes sont dans toute la France, donc pour nous, tout match est un déplacement. On est amoureux de Sainté, mais pour la plupart, nous ne sommes pas de Saint-Étienne.

### Comment se préparent vos déplacements ?

On les prépare pratiquement 3 semaines à l'avance. Déjà, le club va nous demander un chiffrage des membres qui vont faire le déplacement. Par exemple à Nantes, on va se baser sur celui de l'année précédente. Et puis, déjà, on va regarder la date, si c'est un vendredi, un samedi ou un dimanche soir : la jauge ne sera pas du tout la même. Ce que l'on préfère, ce

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

sont les samedis soirs. Parce que tu as le samedi pour te déplacer et le dimanche pour récupérer. Le dimanche soir à 21h, les groupes qui feront le déplacement seront des groupes proches du lieu du match. Moi j'ai eu fait des déplacements où tu rentres à 6h du matin, et à 8h, tu embauches, tu n'as pas dormi, tu le fais quand t'es jeune et après, ça devient compliqué. J'envoie un mail avec les conditions sécuritaires qui pourraient se produire lors de ce match, c'est-à-dire une jauge réduite, un arrêté de périmètre, une obligation de se rendre à un point désigné par les autorités préfectorales pour le regroupement des supporters escortés ensuite, il y a tout un tas de paramètres, c'est une gymnastique rodée maintenant mais pas évidente, parce que tu peux avoir des changements de dernière minute.

### Racontez-moi votre expérience de déplacements interdits ou qui ont fait l'objet de restrictions ?

Des déplacements interdits, on en a eu quelques-uns... Lyon, on est interdit depuis quelques années. Auparavant, c'était nous qui boycottions, nous considérions que le nombre de places attribué aux supporters de l'ASSE n'était pas suffisant. Lyon-Saint-Etienne, c'est 60km. Donc j'ai vécu des déplacements où à Gerland (l'ancien stade de l'Olympique Lyonnais, ndlr), on était presque 2000 stéphanois. Maintenant, ce n'est plus possible. Donc je ne connais pas le Groupama Stadium, parce que nous sommes interdits depuis qu'il a été inauguré. D'autres déplacements nous ont été interdits. En fin de saison, on a été interdit de déplacement à Monaco sous prétexte qu'il y avait le Grand-Prix historique de Monaco. Des supporters s'y sont néanmoins rendus, certains en passant par l'Italie, et moi, j'avais une cinquantaine de membres qui avaient bravé l'interdiction mais qui n'ont pas pu rentrer dans le stade, ils ont été repérés et on les a gentiment raccompagné à la frontière monégasque. C'était ubuesque, la date du Grand-Prix était connue deux ans à l'avance, et la Ligue a quand même autorisé que le match se joue à la même date en sachant qu'il y aurait sûrement une interdiction de la part de la Principauté. On avait rué dans les brancards mais rien n'y a fait, c'est rare qu'une autorité revienne sur une décision. En plus les deux clubs jouaient une Coupe d'Europe à la fin, donc avantage aux Monégasques, on connaît le 12<sup>e</sup> homme, qui peut renverser des montagnes... Alors, j'en oublie, mais à Cannes aussi, en Coupe de France, où c'est la première fois que je devais aller signer dans un commissariat de police un arrêté ministériel

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

d'interdiction de déplacement, c'était à l'époque Manuel Valls le Ministre de l'Intérieur. Saint-Étienne en a connues beaucoup et en connaîtra d'autres...

### Et concernant les déplacements qui font l'objet de restrictions, comme la jauge par exemple ?

C'est volontaire, un match à risque, on va baisser le nombre de supporters... Alors ce qui est compliqué avec nous, c'est qu'il y a cinq groupes de supporters, et il faut que l'on arrive à se mettre d'accord, cela fait des années qu'on y arrive mais c'est très compliqué parce qu'il y a 15 ans en arrière, je me souviens lors d'un déplacement à Auxerre avoir visité les caves auxerroises avant le match, maintenant c'est impensable. On se déplaçait en Corse, on visitait la Corse, tandis que maintenant, on est pris en charge à la sortie du bateau. On a perdu énormément de supporters en déplacement : lors de la saison 2004-2005, on était descendu à 12 000 à Monaco envahissant la Principauté ! C'est plus faisable, c'est dommage, mais c'est comme ça, l'évolution de la société, avec la prise en charge des supporters au plus tôt, des escortes, alors ça ne se fait pas à tous les matchs, mais c'est devenu très compliqué...

### Quel est votre regard sur les relations entre les forces de l'ordre et les supporters en déplacement ?

C'est de la défiance, la plupart du temps. C'est en train de changer, parce qu'il y a eu la mise en place des référents supporters, qui sont là pour apaiser les tensions en groupes de supporters, forces de l'ordre, autorités administratives et judiciaires. Malheureusement l'expérimentation n'a pas pu aller au bout, mais il y a eu la mise en place du policier référent, une création de la Fondation Daniel Nivel, un gendarme gravement blessé pendant la Coupe du Monde 1998, créée par la Fédération Allemande de Football à laquelle est associée la Fédération Française de Football. Des tests ont été faits à Amiens, à Strasbourg, qui semblent assez positifs, à voir dans le temps. C'est un policier capable de prendre une décision. La difficulté que nous avons en déplacement, c'est que nous nous retrouvons généralement face à des forces de l'ordre qui ne sont pas du coin, et l'humain, quand il arrive en déplacement, a des besoins fondamentaux, qui sont d'aller faire pipi, de boire de l'eau, et on s'aperçoit que ces besoins étaient annihilés par la prise en charge éloignée des supporters du stade, leur arrivée dans le stade, on était parfois bloqué dans les cars. En fait, le supporter n'est pas un sous-citoyen. Et parfois, les conditions...la preuve, on utilise des termes de ferme, hein...le

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

parcage, par exemple. Un parcage, c'est pour les animaux, ce n'est pas pour les humains. Alors pour quelles raisons ces besoins n'étaient pas autorisés, respectés ? Sur certains stades, les forces de l'ordre sont sur le parking, nous empêchent de rentrer, et quand on demande s'il y a des toilettes, les forces de l'ordre sont parfois incapables de nous répondre. Donc le policier référent amènera de l'huile au moulin entre guillemets pour faciliter les choses qui peuvent amener des grosses tensions. Parfois, les tensions démarrent de rien du tout.

#### Qu'est-ce que vous en dites, entre membres, de ces restrictions ?

On a perdu un nombre important d'adhérents en déplacement. Par exemple, quand on allait à Geoffroy-Guichard, j'ai déjà fait trois cars, quand on rencontrait Marseille, Lyon, à l'époque. Les moyens de locomotion ont changé aussi, certains veulent arriver au dernier moment et partir au plus vite. Les interdictions, les restrictions de périmètre, le nombre de forces de l'ordre qui nous attendent, aux échauffourées... Il n'y a pas de distinction entre groupes ultras et groupes modérés. Quand on se déplace, ce sont les supporters de Saint-Étienne qui se déplacent. Oui, il y a eu énormément de désertions entre guillemets, de désistements.

#### Sur certains déplacements, vous avez subi de la violence, pas forcément physique ?

Des violences physiques, ça nous est arrivé à l'USS. Parfois des stadiers aussi, qui font monter la pression lors des palpations, de l'accueil du public. Il y a beaucoup de choses à améliorer, et on va y travailler à l'INS, c'est un sujet prégnant. Celui qui dit qu'on n'a pas vécu cela, c'est un menteur...

#### Vous diriez que vous avez de plus en plus de mal à faire vivre la culture supportériste à cause de ces restrictions ?

Oui, sans aucun doute. On voit que les parcages sont de plus en plus limités, la jauge dans un stade, c'est 5 % de la capacité jusqu'à 1000 supporters. Mais nous, on s'est vu à 12 000 à Monaco, 2000 à Lyon, au PSG, c'était 1500 au Parc. Les horaires, parlons-en : que la Ligue ait adapté les horaires pour les Chinois, c'est gentil, mais les Chinois, ils n'ont pas gagné de Coupe du Monde... Donc à un moment, avant de penser aux autres, pensons aux supporters français. Cela peut sonner comme du nationalisme dans la formulation, mais ce n'est pas cela, mais des matchs le dimanche à 13h, nombre d'adhérents jouent au foot, le dimanche, donc on

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

perd un nombre incalculable d'adhérents qui ne feront pas le déplacement. Ce ne sont pas des horaires qui facilitent le supportérisme.

### Ces dispositifs de restriction des supporters reflètent la philosophie du football moderne ?

Oui et non. Il faut pas se voiler la face, la billetterie, dans un club de football, c'est *peanuts*. Elle ne rapporte pratiquement rien. De toute façon, le premier sponsor des clubs, c'est la Ligue avec les droits TV. La preuve, la situation est catastrophique parce que des clubs avaient anticipé sur les droits TV. Ils ne comptaient pas sur les supporters pour amener de l'argent au club. On est entré dans une société consumériste, mercantile, quand on voit les salaires des joueurs, c'est mirobolant. Dans toute une carrière, on ne touchera pas le salaire mensuel d'un joueur du PSG. D'un autre côté, on voit le PSG qui avait banni ses groupes ultras du Parc des Princes et qui a fait revenir le *Collectif Ultras Paris*. Nombre de journalistes commencent à se rendre compte que le football sans supporters depuis un an, et bien ce n'est pas pareil. Moi, je ne peux pas regarder un match de Saint-Étienne sans supporters à la télé, je ne supporte pas. Pour moi, c'est antinomique, tout sport a toujours eu une audience. Elle est principalement autour du terrain. Qu'on l'exporte pour des droits TV, OK, mais pour moi, décaler des matchs pour les Chinois, non. Heureusement que ce n'est pas l'Australie, sinon on jouerait la nuit ! Il y aura peut-être un avant/après Covid, j'espère qu'on n'est pas simplement en train de chercher un remplaçant à *Médiapro*, mais d'autres solutions.

### Quel est votre regard sur les relations entre les supporters et les autres acteurs du football ?

Je pense qu'il y a eu un manque pendant des années, voire des décennies. Après, pas partout. Par exemple, à Sainté, on a quand même des liens avec le club, alors, qui ne sont pas cordiaux, évidemment. Dans certains clubs, effectivement, il n'y a plus de dialogue. Le référent supporter sert justement à mettre de l'huile dans les rouages, et il y a des endroits où le référent supporter n'est pas à sa place, et de toute façon, il est salarié du club, donc il fait ce que son patron lui dit, et le patron, c'est le président du club. Une idée que nous avons eue lors de la mise en place de cette fonction de référent supporter, c'est que les charges soient prises en charge par la Ligue, ce qu'elle a évidemment refusé. Il y a eu une période très compliquée. On a ramé à contre-courant pour établir un dialogue. Je me souviens des premières réunions de l'INS, à Paris, une fois par mois, donc c'est lourd à gérer aussi, c'est du

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

travail. Les premières réunions, il y a eu des engueulades phénoménales entre James Rophe, qui représentait le *Collectif Ultras Paris*, moi représentant *l'USS* et la Ligue de Football Professionnel. Cela a duré trois, quatre réunions, on a appris à se connaître, chacun a fait un pas vers l'autre, alors je ne dis pas que tout est beau, bien au contraire, mais un dialogue s'est instauré, même si un dialogue ne veut pas dire paix. C'est par le dialogue qu'on avancera et non par le combat...

### Vous considérez les dispositifs de restriction comme des atteintes aux libertés individuelles ?

De toute façon, à partir du moment où il y a une restriction d'aller et venir, c'est une atteinte à la liberté individuelle. Après, elle est justifiée ou exagérée. Mais effectivement, quand on interdit à des supporters ou à des personnes se prévalant de la qualité de supporter de ne pas rentrer dans un périmètre, c'est une privation de liberté. Je pense que le Ministère de l'Intérieur, les préfetures, les référents supporters et les clubs doivent avancer pour qu'il y en ait le moins possible, parce que nous, on a eu des interdictions de périmètre qui n'étaient pas justifiées, parce qu'il y a un bruit qui court, à J-5, qu'un fight va être organisé par les supporters de tel club, alors que c'est inexact.

### Vous avez l'impression que ce sujet fait de plus en plus l'objet d'une couverture médiatique ?

Non, parce que les journalistes s'en foutent. C'est pas un sujet intéressant pour un journaliste. Malheureusement, les journalistes les plus connus sont des journalistes-polémistes. Cela, je le regrette. Moi, je me suis engrainé je ne sais combien de fois avec Pierre Ménès. Un journaliste va couvrir des incidents qu'il peut y avoir entre supporters, mais il ne couvrira que très peu des échanges entre supporters. Exemple : *l'USS* a été le premier groupe de supporters en France à signer une convention avec l'association ELA. Aucun média n'en a jamais parlé. D'autres groupes luttent contre le cancer, d'autres clubs vont lutter contre une maladie orpheline dont est atteint un gamin de leur groupe, cela va faire quatre lignes dans un journal, même pas spécialisé sport. Donc, non, les journalistes ne sont pas enclins à faire des articles sur les belles choses qui se font dans le supportérisme. Les groupes ultras ou modérés, ont été nombreux et les premiers à mettre en avant le travail fait par le personnel soignant quand la crise sanitaire a débuté. On l'a vu, les incidents à Marseille, cela a pris une proportion nationale, mais ces mêmes gars ont peut-être distribué au début de la crise du matériel

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



médical ou des aides aux soignants dans la galère, mais cela n'a pas été couvert de la même façon.

### Est-ce dû à l'image stéréotypée du supporter qui n'est pas déconstruite ?

Le football est un sport populaire. On a encore l'image du supporter aviné, chômeur, qui ne fait rien de ses journées, qui a le temps d'aller voir un match et qui y va pour la castagne. Mais on est à des années lumières de cette image-là, si ce n'est qu'elle n'est pas déconstruite par les médias. Cela commence, il y a des magazines spécialisés, *So Foot*, etc, qui ont fait des articles intéressants. Les incidents à Marseille, cela a fait la Une des journaux, une couverture démesurée. Oui, c'était des incidents graves. Mais ce qui a été fait avant pour les soignants n'a pas eu le même écho. Les restrictions, cela commence à être évoqué, dans le rapport parlementaire de Sacha Houlié et Marie-Georges Buffet, c'est évoqué. On a aussi de jeunes députés qui sont fans de football. Il faut une nouvelle vision de la législation là-dessus, pareil pour les IAS (Interdictions Administratives de Stade), où on est arrivé à des peines qui sont démesurées.

### Par rapport à ce manque de couverture nuancé, vous développez à l'USS une démarche pédagogique pour évoquer ces dispositifs ?

Non, c'est vrai que l'on pourrait le faire, mais bon, par manque de temps. Avec un travail, des enfants, et ta passion beaucoup plus compliquée à gérer aujourd'hui qu'il y a 15 ans : avant, un déplacement, c'était une formalité, maintenant, c'est très complexe, et à l'étranger, je n'en parle même pas, à Manchester par exemple, cela prend des proportions de gestion très compliquées. Et la démarcation, c'est le plan Leproux au PSG, en 2010, qui a bloqué beaucoup de choses. Il y avait pourtant le livre vert du supportérisme qui venait de sortir, plus tard, il y a eu le rapport Jean Glavany, et ensuite la loi Larrivé, avec l'obligation pour les clubs de mettre en place un référent supporter... Des nuances ont été faites par des parlementaires, mais jamais prises en compte. Maintenant, les travaux de l'INS sont scrutés au niveau européen, donc on espère qu'il y aura des améliorations, qui ne seront de toute façon pas immédiates. On a travaillé sur le principe du référent supporter, des formations, l'expérimentation des tribunes debout sécurisées, pour les fumigènes, sur l'homophobie, etc. Mais je voudrais qu'on aille encore plus vite. Maintenant, le Ministère des Sports dont dépend

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

l'INS, a été mis sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, ce sera peut-être un frein, ses prérogatives ne seront peut-être plus les mêmes dans les mois ou les années à venir. Beaucoup de journalistes ne comprennent que peu le supportérisme. D'ailleurs, l'INS va prochainement travailler sur les Fan Projekts à l'allemande, mais adaptés au supportérisme français.

#### ENTRETIEN 4 : KÉVIN

**Employé dans le tourisme à Paris (31 ans), ancien membre des *Supras Auteuil 91*, groupe de supporters du Paris Saint-Germain, et du *Collectif Ultras Paris*.**

##### D'abord, est-ce que tu peux me présenter ton activité professionnelle...

Je bosse dans le tourisme chez Pierre et Vacances, bon dans le tourisme en ce moment c'est pas très drôle, c'est pas trop ça, mais on fait avec. Je suis supporter du PSG depuis que j'ai 5, 6 ans, quand j'ai commencé le foot, en fait, en débutant. Mon père allait au Parc des Princes depuis 1987, quand il est arrivé en France.

##### Tu as eu d'autres activités avant ?

Alors par exemple j'étais entraîneur de foot quand j'étais jeune, j'ai bossé à droite à gauche, des petits boulots, mais depuis que j'ai fini mes études, j'ai toujours été dans le tourisme, je n'étais pas chez Pierre et Vacances avant, mais c'était dans le tourisme.

##### Tu trouves qu'il y a des compétences importantes dans la branche du tourisme que tu retrouves dans ton engagement supportériste ?

L'organisation des déplacements, autant dire qu'à l'époque, quand on avait besoin d'aller prendre des billets d'avion, d'hôtel, pour des déplacements européens, c'était moi qui m'occupait de toute la logistique quand on était avec notre groupe de potes, une quinzaine. En 2013, par exemple, on est allé à Benfica-PSG, match de Ligue des Champions, on devait être une cinquantaine, c'était au Portugal, et comme je suis Portugais, c'était avantageux. Je me suis occupé de privatiser un hôtel, enfin une auberge de jeunesse, il n'y avait que nous dedans. Cela se rejoint....

##### Tu as fais partie d'un groupe de supporters ?

Oui, j'ai fait partie des *Supras Auteuil 91*, à l'époque, et après, plus généralement, du *CUP (Collectif Ultras Paris)*, même si pendant la contestation, il n'y avait pas vraiment de groupe en soi. Aujourd'hui, je fais partie d'un groupe de potes, tout le monde nous connaît parce

qu'on a vécu toute la contestation de A à Z, mais on est pas officiellement reconnu et même nous, on ne veut pas se faire reconnaître en tant que tel.

### Tu as un rêve professionnel, dans le tourisme ou ailleurs ?

Oui, alors j'en ai déjà atteint une partie, donc c'est plutôt pas mal, l'autre partie, ce serait une marche plus haute dans mon métier, je pense que ce n'est pas pour tout de suite, mais déjà, je gère une équipe dans mon métier, je suis très content d'en être arrivé là, d'autant que j'ai eu un parcours chaotique dans les études, à cause en partie du PSG, du coup, je suis content de pouvoir gérer une équipe, d'être dans un monde quand même assez fermé, le tourisme. Moi, mon rêve, je l'ai à moitié atteint, l'autre partie, ce serait de passer à l'échelon supérieur et de pourquoi pas gérer une équipe encore plus grande.

### Explique-moi comment ton parcours scolaire s'est articulé de façon plus ou moins facile avec ton engagement en tant que supporter ?

Alors, années 2005-2010, je rentre au lycée. Ce sont les années...je vais pas dire noires, mais pas loin, du PSG, c'est aussi les années bizarrement où je suis encore plus à fond dedans, et je me retrouve à côtoyer quelqu'un du lycée qui est aussi à fond dans cela, et qui m'entraîne du coup là-dedans, je me retrouve à faire les déplacements, à aller tous les deux week-ends au Parc des Princes, je suis abonné depuis 1999-2000. C'est là où commencent les déplacements vraiment, avec toujours ce pote qui fait les déplacements avec son grand frère. Et je rentre là-dedans, et donc c'est les week-ends, la semaine, je suis au Parc des Princes à aider à faire les tifos, à préparer, je suis un petit jeune, c'est un monde tout nouveau pour moi, un monde un peu « société dans la société ». C'est des groupes, des relations, du même âge, plus vieux que toi... C'est un bon reflet du monde associatif, ce sont des gens qui ont un travail... On peut dire tout ce que l'on veut sur les ultras, on se dit que les ultras sont toujours un peu bêtes, des gens qui ont pas forcément des métiers très élevés dans la société alors que c'est totalement faux, il y a le mec qui va être au chômage depuis 10 ans et s'en foutre entre guillemets, et le mec qui va être en banque, responsable de 30 personnes, enfin voilà, c'est très diversifié. C'était sympa d'être dans ce monde-là, où j'ai appris beaucoup sur le plan social. Par contre, tout ce qui était études, cela passait au second plan, j'avais cette chose-là qui me poussait à aller souvent au Parc des Princes, à mentir carrément à la famille : « Oui je

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

vais réviser chez un pote ce soir, je dors chez lui et je reviens demain », alors que c'était pas du tout vrai.

### Comment ton engagement a été perçu par ta famille, tes amis ?

Alors, ma famille... Mon père allait au Parc des Princes depuis longtemps, depuis 1987, donc cela faisait longtemps qu'il y allait quand j'y suis allé la première fois en 1997. Donc il a compris l'engagement que j'avais pour le PSG, il connaissait le monde des tribunes, il savait très bien comment cela se passait, etc. Donc je n'avais pas vraiment de problème avec mon père, ma mère n'a jamais vraiment compris au début...Le reste de ma famille, je n'en parle même pas, puisque je ratais des repas de famille chez ma tante par exemple, la seule famille que j'ai en France, puisque les repas de famille le dimanche, eh bien il y avait les matchs au Parc ou les déplacements. Personne comprenait trop. Dans mes amis à l'époque, la plupart des gens sont pas forcément pour le PSG, donc c'est toujours un peu compliqué de dire aux gens : « Oui, hier soir, j'étais à Monaco, on est rentré à 8 heures du matin, et là je suis en cours à 10h30, donc j'ai pas dormi ». Les gens ne comprenaient pas trop. « Et puis ça sert à rien si c'est pour vous prendre 0-3 », enfin j'exagère, mais en gros, c'était ça. « Pourquoi tu vas te déplacer, vous êtes 18<sup>e</sup> au classement », donc à part ceux qui connaissaient le monde du football, le monde des tribunes, cela se comptait sur les doigts d'une main, à part eux, tous les autres autour de moi ne comprenaient pas. Parfois, cela a même engendré des pertes d'amis, parce que les gens ne comprenaient pas et on s'éloignait en termes de vision des choses. Donc on était plus amis.

### Tu as eu des contraintes personnelles entre ta vie de famille, ton travail et ton activité supportériste ?

J'en ai pas vraiment eu à l'époque, puisque j'avais une copine qui m'a connu à l'époque où j'étais vraiment dedans, à fond dans le truc, elle savait qu'un week-end sur deux, j'étais en déplacement, on se voyait après le match au Parc des Princes, elle était au courant, même si par la suite, j'ai un peu freiné, les années où c'était un peu plus compliqué pour se déplacer. Aujourd'hui, j'ai une fille, donc c'est automatiquement plus la même chose, et puis je n'ai plus 18 ans, 20 ans. Aujourd'hui, j'ai acheté une maison, j'ai des crédits à payer, donc je ne peux plus me déplacer n'importe où en payant 300, 400 euros à l'hôtel en Europe, des choses

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

comme ça, j'ai pas forcément le temps, j'ai envie de me déplacer pour le PSG, mais moins souvent qu'avant, donc c'est totalement différent, il y a eu une grosse cassure quand j'ai eu ma fille, ouais.

### Raconte-moi ton parcours sportif depuis ta jeunesse...

Alors j'ai commencé le foot à 5 ans, en débutant, donc au tout début, dans le club de ma ville, et j'ai fait entre guillemets toute ma carrière (rires) dans ce club là, j'ai d'ailleurs joué avec David N'Gog, qui a joué au PSG et à Liverpool. On a fait les détections ensemble. J'ai connu les tournois du PSG dans ma jeunesse, où l'on allait jouer contre Benfica, le Bayern Munich, etc, parce que mon club était un club filiale du PSG à l'époque. J'ai dû me blesser quand j'avais 21, 22 ans, une grosse blessure, j'ai arrêté 3 ans et j'ai repris à 25 ans, je faisais à moitié foot, à moitié tennis. Et j'ai été entraîneur quand j'avais 18 ans, j'ai passé mes diplômes, jusqu'au diplôme où je peux entraîner en Régionale. J'ai entraîné pendant trois ans, des benjamins et des moins de 13 ans. Et ça, j'ai arrêté parce qu'avec les études, je n'avais pas le temps, j'étais en BTS en alternance, c'est un rythme à part, je n'avais plus le temps du tout.

### Est-ce que tu as d'autres passions, à part le foot ?

Les jeux vidéos, depuis tout petit, mon père m'a aussi transmis ça, on jouait à la console Atari avec des petits joysticks, etc. Puis les voyages, je suis dans le tourisme et j'ai toujours adoré les voyages. Sur les déplacements, ça va bien ensemble avec le foot, notamment en Europe. Cela permet parfois de visiter des villes que l'on n'aurait pas visité autrement.

### Peux-tu m'expliquer comment ta passion pour le football s'est structurée ?

Alors, mon premier match, ce n'est même pas grâce à mon père, qui voulait encore attendre un peu avant de m'emmener, mais comme mon club était club filiale du PSG, ils avaient tous les ans des places allouées, et quand je suis passé en poussin, à 7 ans, ils nous ont emmené au Parc des Princes, en tribune G à l'époque, ce sont des places allouées au conseil départemental. C'était un PSG-Lens, où Raï met une Madjer. On allait voir 7, 8 matchs par ans à l'époque, plus les tournois du PSG à l'époque au Parc des Princes. Cela aide à aimer le club.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

### Quelles étaient tes missions précises en tant que supporter du PSG ?

Il y a eu deux périodes bien distinctes : les années 2000 et les années 2010, avec la répression. Les années 2000, c'est assez simple ; je commence vraiment à m'engager en 2005, avec mon pote, qui m'a amené dans les coursives, qui m'a fait connaître les gens. J'aidais à faire des tifos la semaine, donc je séchais les cours pour aller faire ça, on prenait le tram avec mon pote le matin, on allait au Parc, il y a avait une heure de transport, avec notre sac, c'est comme si on allait en cours, et dès qu'on voyait l'heure, 16h30, on se disait : « Il faut qu'on rentre » pour qu'à 17h30, on soit chez nous et que ça ne paraisse pas suspect, et à l'époque, il n'y avait pas les notes sur internet, les absences etc, donc on essayait d'intercepter le bulletin, ou d'être pote avec un surveillant, et ça passait tout seul, ce n'est pas beau de dire ça, mais c'est la vérité. Aujourd'hui, avec le recul, je me dis que c'était n'importe quoi et que si ma fille faisait ça demain, je le prendrais très mal, mais en gros, la semaine, c'était ça, dès qu'il y avait une permanence, on courrait là-bas, on rentrait chez nous le soir et on repartait le lendemain matin. Le week-end, on avait qu'une envie, c'est d'aller au Parc. Mon pote, son père était abonné aussi, donc on faisait des covoiturages avec mon père pour aller au match le week-end sans qu'ils sachent que la semaine, on séchait les cours pour préparer les tifos. On ne se déplaçait pas encore à cette époque, on avait 15 ans, c'est compliqué que les parents nous laissent nous déplacer. On voyait les gens s'inscrire pour les déplacements, on était très très envieux, on entendait tout le monde se raconter les histoires. Et la deuxième période, c'est complètement différent, on est dans la répression, de 2010 à 2016, il y a une espèce de répression à fond, on se pose des questions : « Est-ce que je vais pouvoir y aller, est-ce que je vais pas pouvoir y aller ? » C'était un tout autre mode de vie.

### Est-ce que tu peux me raconter justement, cette période de répression ?

Il faut remettre les choses dans leur contexte, tout part de cette bagarre devant le Parc des Princes qui entraîne un mort juste devant le virage Auteuil. Cela fait alors quatre ans que je suis à fond dans le supportérisme, et pendant trois ans, de 2007 à 2010, j'ai vu des choses vraiment mauvaises de la part de la tribune d'en face, en fait, mon pote est black, et en fait, bon il y avait de tout, des « Français », des renois, des arabes, des malgaches, il y avait toutes les nationalités du monde à Auteuil, c'est réel... Une partie de Boulogne était complètement raciste, j'ai vécu des choses inadmissibles. Des charges de Boulogne sur Auteuil, notamment

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

à Lille où j'avais 17 ans, donc j'étais encore jeune même si on commence à réfléchir autrement, et je vois les policiers qui nous regardent et rigolent, et les mecs de Boulogne qui nous chargent à 150 contre 100, et nous, totalement acculés avec les grilles, on ne peut pas s'échapper en fait, et ils mettent 10 minutes à intervenir, alors qu'en 10 minutes, il se passe énormément de choses. Et puis des cris de singes, des insultes raciales, des saluts nazis, des drapeaux avec des croix celtiques... Tous les rendez-vous hebdomadaires, enfin en déplacement, c'était tout le temps, tout le temps, tout le temps, et puis il y a eu ce craquage, ça a mal tourné, ça a fini avec un mort. La répression démarre de là. Alors, c'est compréhensible : il y a un mort devant le Parc des Princes. Il fallait que quelqu'un agisse, tout le monde était au courant des problèmes depuis des années, le PSG, la préfecture... Le mois d'août suivant, le groupe « *Liberté pour les Abonnés* », LPA, se crée, ils font un sitting devant le Parc des Princes pour le match PSG-Saint-Étienne, premier match de la saison, pour gueuler sur le placement aléatoire, l'arrêt des abonnements, ils sont assis, j'ai un pote qui y était, et ils se font tous embarquer dans les camions de CRS, tous au poste, tous interdits de stade. Là, on s'est dit : « Ah ouais, on est entré dans quelque chose ».

### Ce tournant dans la gestion des supporters t'as refroidi ?

Non. Au contraire. Après, j'avais vécu que 4 ans et demi, 5 ans, à Auteuil, actif, j'avais au moins 10 ans devant moi pour vivre à fond cette passion, avant de faire des enfants par exemple. C'est maintenant, c'est la force de l'âge. On se disait qu'on pouvait évoluer dans le groupe, avoir peut-être plus de responsabilités, etc, plus investis. Et tout s'est coupé d'un coup. Les leaders ont quasiment tout stoppé, ils ont eu beaucoup de soucis avec la justice, ils n'avaient plus le temps, avaient une famille, presque 30 ans, c'est la jeunesse qui a pris le relais, et il fallait tout apprendre vite, et surtout dans une époque totalement différente où on n'avait jamais connu cette répression massive que sur nous, sur le PSG, et cela m'a renforcé encore plus dans le truc. « Je vais leur montrer que les supporters, les ultras, sont pas des gens comme ils pensent, et que si on est arrivé à une catastrophe comme c'est arrivé, c'est qu'il y avait des raisons mais que personne ne voulait le voir ». Je me disais dans ma tête qu'il y allait avoir une justice, un jour. Intérieurement, je savais qu'il n'y en aurait jamais, et que ces gens-là ne seraient jamais inquiétés, soutenus par la police et la préfecture – les gens de Boulogne avaient des contacts partout – on se disait : « On va se battre pour retrouver le Parc

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



des Princes ». Je me rappelle d'une réunion en 2010 sur un terrain de foot à Clichy où on s'est dit : « Soit, on arrête tout, soit on continue à fond dedans ». Le plan Leproux était en place. Il fallait y aller, quitte à ne plus aller au Parc pendant un, deux, trois ans. Et ça a duré tellement plus. Cette répression a été monstrueuse, j'ai vécu des moments de doute incroyables. Je pense au quart de finale Barcelone – PSG (on fait un 1-1 au Camp Nou), on dépense 200 euros de billets d'avion, 90 euros dans une place pour être dans le dernier anneau du Camp Nou, et au final on s'est fait stopper devant les grilles du Camp Nou où le directeur de la sécurité du PSG nous regarde, nous rit au nez et nous dit : « Vous ne rentrerez pas de toute façon ». Et que la Guardia Civil nous encercle, et nous laisse comme ça tout le match sans pouvoir pisser ni rien, donc on pissait dans des bouteilles devant les flics. On est resté 80 minutes, et les flics nous on dit : « Vous prenez cette rue, vous prenez toujours tout droit, et vous rentrez à votre hôtel ». Des moments comme ça, où tu viens de dépenser, avec l'hôtel compris, au moins 400 euros pour aller voir ce match, et à la fin, rien. Regarder en l'air... « On vit un quart de finale de Ligue des Champions devant le stade. »

#### Alors qu'il n'y avait aucune restriction de déplacement ?

Non, rien. On avait nos places. Le directeur de la sécurité du PSG m'a ri au nez : « De toute façon, votre place, elle sert à rien, vous ne rentrerez pas ». Il n'y avait aucune raison. Mais quel pouvoir on avait nous ? On rentre à l'hôtel et on se dit : « C'est bon, j'arrête le combat, je me rends, salut, au revoir ». Bon, et puis le lendemain, c'est reparti pour un tour, tête dans le guidon.

#### Au pic de ton engagement pour le PSG, j'imagine que tu te considérais comme ultra : quelle définition tu en donnes ?

Le mot ultra veut presque dire « extrémiste ». Même si le mot a une telle connotation négative aujourd'hui que je n'aime pas l'utiliser, mais on est investi à 100 %, on investit notre vie à 100 % dans les tribunes, dans l'animation. Ce n'est pas que le foot. C'est tout ce qu'il y a autour : l'animation des tribunes, les chants pendant 90 minutes, les préparations des tifos, le déploiement des tifos, l'ambiance mise dans le stade, ça fait partie d'un tout, et pour moi, le foot ne peut pas être dissocié de cela aujourd'hui parce que j'ai vécu tout ça, c'est vraiment un tout, les supporters, alors mon groupe s'appelait les « *Supras* », le diminutif de « *Supporters*

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

*ultras* », et j'aime bien ce terme-là, puisque cela va bien ensemble. Il y a des supporters qui n'ont peut-être pas le temps, l'envie de chanter, qui sont à fond dans le foot, qui adorent la tactique, etc. Je le comprends totalement, hein, qui préfèrent s'asseoir en latérale et analyser, etc, et nous, qui aimons le foot, mais en ajoutant notre grain de sel dedans, quoi. Le PSG-Twente que je vis en 2008 avec des potes, très clairement, je pense que sans les tribunes, on se qualifie pas, on ne gagne pas 4-0. Ces moments-là me font dire : « Ah ouais, on n'est pas là pour rien ». On pousse l'équipe, on est tous au max. Après, il y a des moments inverses, aussi. Je pense à PSG-Real Madrid, il y a trois ans, où on doit gagner, et on fait un craquage maxi et sur le terrain, ça ne va pas, quoi. Mais j'aime me dire que « supporter ultra », on peut mettre notre grain de sel là-dedans. Pouvoir changer le cours d'un match.

Sur les dispositifs de restriction des déplacements des supporters, peux-tu me dresser un tableau global de ton expérience en France ?

Alors, Reims-PSG... En fait, il y avait une interdiction pour nous d'aller en centre-ville. Pourquoi ? Parce qu'il y avait eu une bagarre en 2013 entre les supporters de Reims et de...Strasbourg. C'était une ligne de l'arrêté. On se regarde, on se dit : « Quel est le rapport avec la choucroute (sourire) ? » Bon, on connaît le « problème » : c'était un mec bourré de Strasbourg qui était entré dans un bar de Reims. C'était juste ça. Et quand on attaquait les arrêtés, on avait la décision trois semaines après. Ouais, sauf que le match, c'était il y a trois semaines. Et puis sous 48 heures, impossible d'attaquer un arrêté, le temps que ça passe devant le juge, ils savaient très bien ce qu'ils faisaient. C'était souvent des motifs qui n'avaient rien à voir. « Vous ne pouvez pas vous prévaloir supporter du PSG »... Cela veut dire que le petit du 8, 10 ans, qui vit à Reims, qui supporte le PSG, qui vient au stade, il ne peut même pas mettre un maillot du PSG ? Une fois, contre Dijon, il y avait un arrêté préfectoral, interdit de se déplacer, d'avoir des éléments distinctifs du PSG... Nous, on a réussi à rentrer, on s'est garé à 4 km du stade, on a marché à pieds, en groupes de deux pour pas se faire griller, et il y avait un petit devant nous, il avait le maillot du PSG sous sa veste, et là, un gars vient le voir lui dit : « Petit, il faut que tu enlèves ton maillot ». Le père et le fils ne comprennent pas ce qu'il se passe, en fait. Le steward vient avec un policier en civil, et disent qu'il ne faut pas porter de maillot du PSG, il y a un arrêté préfectoral. Le petit a 10 ans. Quelle est la logique ? On regardait ça et on se disait : « C'est très grave ce qu'il se passe ».

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

J'ai des scènes en tête... Pour aller voir les féminines à Charléty. Les féminines. À Charléty. Ils déployaient 4 ou 5 camions de CRS pour 50 mecs et nous interdisaient l'accès au stade alors qu'on avait nos places. Je me suis dit un jeudi : « Tiens on va aller supporter les filles à Charléty ». On est arrivé devant le stade, et la ligne de CRS nous a interdit de rentrer. Parce qu'à l'époque, le PSG ne voulait pas nous voir, donc ils déployaient un système de sécurité incroyable, et la préfecture disait oui à tout. Cela ne passait même pas à la télé. Cela fait mal.

### En Europe, c'était plus répressif ?

Oui, alors comme on était condensé dans des bus, ce n'était pas pareil qu'en France. Je pense particulièrement à Leverkusen-PSG, en 8<sup>es</sup> de finale de Ligue des Champions. On avait nos places, tout va bien. On passe la frontière allemande. Barrage de police... J'ai des photos et tout. Ils nous escortent jusque dans une station essence, tout au fond de la station, et quand on arrive, on se dit : « Qu'est-ce qui se passe ? ». Il y avait une dizaine de tentes, des barnums, montés, il y avait sans mentir, peut-être 300, 400 policiers allemands. Vraiment. Et un hélicoptère, c'est véridique. J'ai les photos, vidéos, et tout, j'ai tout gardé. Hélicoptère, quoi. On est des terroristes. Les flics allemands avec leurs boucliers, machins, des mecs un peu plus avec leur cagoule noire, etc, ils rentrent dans le bus avec matraque et arme au poing. Arme au poing. Ils rentrent dans le bus et disent : « Tout ce que l'on va trouver, c'est à nous ». Ils trouvent des choses : on avait des fumigènes, évidemment, des pétards, ils ont pris un masque « Anonymous » dans mon sac. Ils ont pris des chevalières, des cagoules, des bonnets, des manteaux « C.P Company », c'est des manteaux avec une capuche et il y a un truc qui descend et ça fait des lunettes de soleil. On est arrivé, il devait être 11 heures du matin. On est resté jusqu'à 21 heures, sans avoir le droit d'aller acheter à manger, à boire, ils nous ont fait passer dans les tentes chacun notre tour, prise de photo avec carte d'identité à côté du visage. Les 50 premiers, leur pantalon a été baissé pour les fouiller. Après, il y a eu un peu de rébellion, donc ils ont arrêté. Le renseignement français qui était là ont dit d'arrêter aux flics allemands. On s'est dit : « On est dans un monde parallèle ». Ce jour-là, c'est n'importe quoi. On a attaqué le PSG qui en fait, a donné des ordres aux renseignements français de contacter la police allemande pour nous arrêter. J'ai eu un chèque du PSG de 600 euros pour dommages et intérêts. Mais au bout de deux ans et demi, d'attaques, de jugements, d'appels. Ce moment était complètement hors du temps. On se retrouve comme des prisonniers, des bagnards, ils

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

nous ont laissé dehors, il était peut-être 15 heures, il faisait 5 degrés. Et à la fin, ils nous ont dit : « Maintenant, vous rentrez en France », de toute façon, il était 21 heures et des bananes, le match avait déjà commencé. Et là on se dit : « On vient clairement de se faire enculer », pardon. De A à Z.

### Quelles sont les relations entre supporters et forces de l'ordre ? Tu as nourri une forme de méfiance vis-à-vis de ton expérience ?

Déjà, avant tout ça, j'avais déjà une forme de méfiance, puisque j'avais déjà vécu des situations avec la police limites, surtout en termes de racisme, puisque toujours ce même pote avec moi, on allait au marché aux puces à Clignancourt, on se fait contrôler au coin d'une rue, disent : « Alors sale renoi, qu'est-ce que tu fais là ? », moi je me fais pas contrôler, limite je n'existe pas, sur le côté. Du coup, j'avais déjà un sentiment négatif envers la police, et plus les années ont passé, plus j'ai vécu des choses incroyables, notamment au Stade de France, pour Lens-PSG, à l'époque où le stade de Lens était en travaux. Donc, pour nous, un « déplacement » au Stade de France, c'est 40 minutes de chez moi, parfait. On va au Stade de France, on a nos places, pas d'arrêté, rien. On fait un cortège à partir de la gare de Saint-Denis. Et on y va à pieds. On se regroupe, les flics arrivent, on a l'habitude, pas de souci. Nos chefs vont discuter avec eux, « oui c'est bon on vous escorte jusqu'au stade ». Parfait, le match est dans plus de deux heures, on va pouvoir prendre notre petit apéro, tranquille. Et en arrivant à deux rues du Stade de France, les flics nous arrêtent, disent : « On va vous faire passer un par un pour contrôler vos billets et être sûr qu'il n'y a pas de gens sans billet ». OK, nickel. Il reste une demi-heure avant le match, ça va suffir. Ils font passer un. Un. Très doucement, et ils prennent le fond (du cortège). Et d'un coup, ça passe plus. Passent 5, 10 minutes. Et là, on comprend qu'il se passe quelque chose. On commence à s'énerver, « ouais, le match commence dans 5 minutes ». Et là, les flics se mettent en ligne devant nous, j'étais tout devant. Bouclier en main, matraque en main. Il ne s'était rien passé jusque-là, pas d'échauffourée, pas d'insulte. Rien du tout. Mais alors rien de rien. Et d'un coup, ils se mettent à nous charger, et je vois le CRS qui a un sourire aux lèvres, jusqu'en haut, je me rappellerai toute ma vie de son visage, il prend sa matraque, je sais que je vais prendre le coup. J'avais pas le temps de reculer, il y avait du monde derrière moins, je sortais du taf en fait, avec ma gamelle de bouffe et tout, et il tape dans mon sac à dos. On commence à courir à

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

l'inverse. On recule de 150, 200 mètres. Et les CRS, je te jure, ils rient. Et là on entend « poum poum ». Deux grenades lacrymogènes qui tombent à nos pieds. On s'est dit : « Ce match-là, on le verra jamais ». Moi, j'arrive à me retrouver devant les grilles du stade de France avec un pote, je sais même pas comment, en passant par le Quick, cool je vais peut-être pouvoir rentrer. J'arrive devant la porte, je donne ma place au mec, et derrière, je vois des gens courir, en fait ils sont tous passés par le même endroit que moi, et les stadiers ferment les grilles. Les CRS courent derrière. Qu'est-ce qu'il se passe ? Bah les mecs forcent la grille parce qu'ils ont peur de se faire défoncer, la grille cède, et il y avait encore des CRS à l'intérieur. Et moi, j'assistais à ça, totalement détaché de la scène, les CRS rentrent et là, une violence inouïe, ça tabasse, matraque, gazeuse. Même les stadiers regardaient la scène en savant pas quoi faire. Le lendemain, on entend dans les journaux : « Oui, les supporters dans les journaux ont essayé de forcer les grilles pour entrer sans place » !

#### Ces arrêtés de restriction des déplacements sont un sujet de discussion particulier entre fans ?

Eh bien à l'époque, on ne parlait que de ça, puisqu'on prenait nos places en contre-parcage, donc on allait sur la billetterie officielle du club, on nous bloquait par rapport à notre adresse postale parfois, quand ils voyaient que c'était la région parisienne. Cela nous est arrivé à Lyon, par exemple. Cela allait loin. On parlait que de ça tout le temps : « Est-ce qu'on va réussir à aller au stade ? Est-ce qu'on va trouver des places ? Est-ce qu'on va être encadré par les flics ? » C'était devenu un jeu du chat et de la souris. C'était que ça tout le temps. Aujourd'hui, on en parle avec du recul même si c'était en soi pas très longtemps, presque parfois en rigolant. Le combat, aujourd'hui, il est gagné puisque les ultras sont de retour au Parc des Princes, sans Boulogne j'ai envie de dire, qui a totalement disparu, qu'on n'a pas fait ça en vain, et que tout ce que l'on a pris dans la gueule, ça a servi aux jeunes qui ont rejoint Auteuil. On a pas fait ça pour rien.

#### Est-ce que tu dirais que cette expérience de la répression vous a forgé une forme d'expertise du dossier ?

Expertise, je ne sais pas, mais l'expérience, oui, on a vécu cela pendant presque 6 ans, non stop. Tous les week-ends. Et 6 ans sans aller chez nous, dans notre stade, ce n'est pas anodin. Il y en a qui ont eu de la répression aussi, comme Saint-Étienne. On peut dire qu'en France,

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

on a été les premiers à vivre cela, et qu'on a servi de « test », de « laboratoire », on va dire, pour le reste, ils ont voulu faire presque pareil à Marseille, mais c'est en train de capoter. Ils étaient pas loin de tuer les groupes de supporters. Il y a eu un peu Lyon aussi, Montpellier... D'autres clubs ont pris comme nous, à échelle moindre. Mais on est tous dans le même bateau. On a fait office de laboratoire, des rats de laboratoire, on nous a tout fait subir, voir jusqu'où cela pouvait aller. On est aujourd'hui les « experts » dans ce domaine (sourire), même si ce n'est pas un domaine appréciable.

### Tu as déjà eu des ennuis judiciaires lors de déplacements ?

Moi, jamais, j'ai toujours eu de la chance, je suis passé à travers les mailles du filet plusieurs fois, par chance, je pense que c'est uniquement de la chance, du coup, j'ai eu des connaissances qui ont eu des problèmes. Mon pote qui était avec moi au lycée, s'est fait avoir à Saint-Étienne, il avait un petit pétard dans la poche, il a pris deux ans d'interdiction de stade avec obligation de pointer pendant un an, une saison. J'ai un autre pote, il a été interdit de stade pendant deux ans, parce quand il y a eu le premier titre de champion de France, il a déployé une banderole en haut d'un échafaudage, sur le Trocadéro, et il s'est fait avoir là. Donc interdit de stade un an, et après, lors d'un match, il s'est fait prendre en photo par les RG (Renseignements Généraux), il n'était plus interdit de stade, et on l'a interdit de stade pendant deux ans. Il s'est fait convoquer par la préfecture et voilà : on avait bravé l'interdiction de déplacement, mais on avait aucun maillot ni signe distinctif, rien.

### Quel est ton regard sur l'efficacité des dispositifs ?

Qu'est-ce qui est le plus simple ? Gérer des éléments regroupés dans un car, qui arrive devant le stade, qu'on chope au péage, à la sortie de l'autorité, on rentre, on fait notre match, on chante, on sort et on repart, ou est-ce que c'est plus simple de gérer des éléments chacun de leur côté dans le stade, qui arrivent de partout, en voiture ? On se rendait compte qu'il y avait plus d'effectifs de police avec les arrêtés préfectoraux, parce qu'il fallait bien contrôler les gens, voir s'il n'y a pas de gens qui bravent, plutôt que laisser les gens venir, en groupe, donc il y a besoin de moins de monde. Après, si on fait des bêtises, des conneries, c'est notre faute, on mérite d'être sanctionné. Mais on ne faisait rien qui méritait d'être sanctionné. Et quand on voyait le nombre de cars de CRS déployés dans une ville entière, parce qu'on parle de ville

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

entière interdite aux supporters du PSG. Je pense que c'était de la poudre aux yeux de dire qu'il y avait l'état d'urgence, etc, l'Euro 2016, ils ont déployé je ne sais pas combien de policiers dans le pays, d'ailleurs ça a pas forcément bien fonctionné puisqu'à Marseille, ils ont été complètement débordés lors de Russie-Angleterre. Tout le monde savait que les Russes étaient là et qu'il cherchaient à en découdre avec les Anglais, même moi je le savais avec les réseaux sociaux. Les flics ont pas du tout réussi à contrer ça ? Est-ce qu'on peut parler d'inefficacité policière ? Je dirais oui, parce qu'il y a des choses qu'ils ne savent pas faire.

Quels sont les leviers pour améliorer la situation des supporters lors des déplacements. L'Allemagne est par exemple souvent montrée en exemple ?

Alors l'épisode de Leverkusen, c'était vraiment un travail de sape du PSG. La police allemande n'a fait que suivre les directives. Ils nous ont fait passer pour des hooligans, vraiment. On le sait maintenant, ce qu'il s'est passé. Oui, l'Allemagne est très bien sur ce sujet. Mönchengladbach qui se déplace à Munich à 6000 personnes, aujourd'hui, je pense qu'à Paris, on pourrait faire les déplacements à 6000, vraiment. Mais qui en France va autoriser un déplacement de supporters à 6000 personnes ? Personne ! « 6000 supporters parisiens vont venir dans un stade ? » Oulala, fin du monde. En Allemagne, ils ont un coordinateur de supporters, ça marche bien, ils ont peut-être cette discipline, cette confiance dans les gens qui fait que les autorités laissent faire. Il y a très rarement des problèmes, même s'il y en a parfois, il ne faut pas se le cacher, même cette part est infime. Est-ce que les groupes encadrent mieux leurs supporters ? Je ne sais pas. Il faudrait responsabiliser les gens. Combien de temps cela fait-il qu'on ne s'est pas déplacé à Marseille ? Alors qu'avec leur nouveau parcage, ce serait très facile de faire un déplacement sécurisé. Combien d'années... En Allemagne, club rival, pas club rival, les déplacements se font à 1000, 2000, 6000. Les mecs de Dortmund qui se déplacent à 2000, 3000 à Schalke.

Sur la façon dont ces dispositifs sont traités par la presse, est-ce que tu considères que ce sujet est suffisamment traité à tes yeux, bien traité quand il l'est ?

Franchement, sans mentir, aujourd'hui, il est peut-être un peu mieux traité. Mais pendant la période de répression du PSG, il n'était pas traité, ou il était mal traité. En mauvais termes. On parlait que d'aspects négatifs. Alors qu'on a fait beaucoup de choses intelligentes. Deux

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

exemples. Le premier, très négatif. Porto-PSG, donc presque dans ma ville, en 2013, il fait beau, nickel, ça va bien se passer. On arrive en avion le matin, on est une quarantaine, tous ensemble, j'avais pris les billets et tout, on arrive au Portugal, à 9 heures du matin. On est à l'hôtel, mon père m'appelle, je décroche pas, il m'appelle deux fois, trois fois. Je me dis : « C'est bizarre, je décroche la prochaine fois ». Il me rappelle, je réponds. « Ouais, qu'est-ce qu'il se passe ? Apparemment, vous vous battez à coups de couteau avec les mecs de Boulogne ?! » Houla, quoi, on vient d'arriver il y a une heure... « Oui, apparemment, ce matin, il y a eu des coups de couteau entre supporters du PSG ». Il m'envoie un article du Parisien, entre guillemets un journal pro-PSG, et dans l'article, « Bagarre entre supporters du PSG à 7 heures du matin devant une boîte de nuit, coups de couteau entre supporters de Boulogne et d'Auteuil ». Je lui dis : « Comment c'est possible, tu sais très bien qu'on a pris l'avion à 6h30, le temps de sortir de l'aéroport, etc ». Mon père était en panique, parce que j'étais potentiellement le mec qui s'est pris un coup de couteau. Et un copain à moi me dit : « Apparemment, les mecs de Boulogne étaient là depuis hier, avant-hier, et se sont battus en boîte de nuit avec les videurs portugais ». Donc Le Parisien a sorti cette histoire de son contexte, c'était n'importe quoi. Une partie plutôt positive : un jour, on fait une action, on va à Reims-Évian Thonon Gaillard, pour montrer aux autorités que leur truc est bête, qu'on peut contourner facilement leur interdiction de déplacement et que l'on a droit d'aller voir un match de foot, on se dit qu'on va aller voir un autre match, une autre équipe, on va leur prouver qu'on peut aller dans un stade et se regrouper. On achète nos places, etc et on arrive dans le stade, on s'assoit, et dès le début du match, on se regroupe et on chante. Les seuls qui ont compris, c'est les ultras d'Évian, qui nous ont applaudi, qui ont chanté « Liberté pour les Ultras », etc. Cela a été mal compris par les journalistes en général, mais il y en a un qui a compris – bon, il n'est aujourd'hui plus très défendable – c'est Pierre Ménès. Au Canal Football Club, c'était un dimanche après-midi, on avait fait exprès de choisir ce match-là pour qu'il en parle au Canal Football Club, dans la foulée. On s'était foutu de notre gueule sur le plateau, et Pierre Ménès avait dit : « Faut pas le voir comme ça. Il faut le voir dans le sens où ils ont le droit de se regrouper, ils sont pas bêtes, ils sont intelligents, ils ne foutent pas le bordel ». Et même en général, dans la presse, c'était très mal perçu.



Tu as l'impression que ce manque de compréhension est encore prégnant dans la presse ?

Combien de fois ils ont parlé de hooligans en parlant de nous... Le seul journal qui parlait en bien de nous, c'était *So Foot*, parce qu'ils avaient quelqu'un chez eux qui était ancien ultra du PSG. Et un peu *Nice Matin*, avec un ancien supporter du PSG dans leur rédaction. Cela se comptait sur les doigts d'une main. Le lendemain de l'épisode au Stade de France, on nous a clairement traité de hooligans, de partout. L'amalgame était fait. Ils ne cherchaient pas à comprendre. Le PSG nous faisait en plus passer pour hooligans, les autorités aussi.

Est-ce que pour toi, ces mesures de restriction des déplacements font partie d'un package plus global du football moderne ?

Je pense que la France et les instances françaises ont le modèle anglais dans le viseur. Sauf que l'Angleterre est un pays de football. Les mecs, jusqu'en 4eme, 5eme division, ils sont 2000, 3000, 4000 supporters, la culture foot est très importante. Alors, oui, l'Angleterre a eu son lot de hooliganisme très violent, rien à voir avec la France, à part Boulogne, quelques groupes français très disséminés...Et ils ont augmenté les tarifs. Sauf qu'en France, si on augmente les tarifs, qu'est-ce qu'il se passe ? Hors Paris, Lyon, Marseille, si les prix devaient augmenter...Non. Donc qu'est-ce qu'on va faire ? On va encore plus taper sur les supporters pour faire du tout-répression, et se dire qu'on nettoyer les tribunes pour n'avoir que des supporters-consommateurs, mais il ne peuvent pas le faire. Le modèle anglais n'est pas viable en France, mais le modèle allemand, lui, l'est beaucoup plus, les prix des abonnements dans les stades allemands sont très bas, si je ne dis pas de bêtise, le Bayern Munich, c'est 200 euros l'année. Au PSG, c'est 400 euros. Moi, je payais 190 euros la dernière année, en 2009-2010. Il faut dialoguer. Mieux vaut la discussion que la répression, mais ça, c'est valable pour tout.

## ENTRETIEN 5 : JÉRÉMY

**Auto-entrepreneur à Lille (29 ans), auteur du livre « *Itinéraire d'un supporter gâté* », ancien membre des *Dogues Virage Est*, groupe de supporters du Lille OSC.**

### D'abord, est-ce que tu peux te présenter, me parler de ton activité professionnelle ?

J'ai 29 ans, je suis auto-entrepreneur, donc j'ai deux activités : premièrement, je suis dans le publicitaire, et j'ai également écrit un livre, donc je suis aussi auteur-écrivain, par rapport à ma passion du foot. Et on va dire que là, pour l'instant, je suis célibataire, et sans enfant. Et je suis basé à xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, à 20 minutes de Lille.

### Dans tes activités, il y a des moments que tu préfères particulièrement, qui te passionnent le plus ?

J'aime bien mon métier, malheureusement avec la situation actuelle, c'était beaucoup plus calme, mais ça reprend. En plus, le logo que j'ai choisi pour ma société, c'est un peu en lien avec le LOSC, j'ai étudié un peu l'héraldique, c'est vraiment très ancré en moi, même mon activité dans le marquage publicitaire, je fais en sorte que ce soit un peu lié au LOSC, les couleurs, la fleur de lys qui est un peu le symbole de la ville de Lille, et le scapulaire, le foot, on va dire le LOSC du moins, ne me lâche quasiment jamais (sourire).

### Tu peux me décrire les missions de ton activité ?

Alors, je décore des véhicules, des vitrines, je fais aussi des maquettes, des fois le client ne sait pas trop ce qu'il veut, donc il me dit : « Je veux un truc qui ressemble à ça, ça, ça ». Moi, j'ai des notions dans les logiciels comme Adobe Illustrator, ce qui me permet de faire des maquettes pour les clients, de proposer des devis, je suis polyvalent. En tant qu'auto-entrepreneur, je suis obligé, comme je travaille tout seul, avec les machines pour sortir les adhésifs, et c'est moi ensuite qui les colle.

Il y a des compétences importantes dans ton travail que tu retrouves en tant que supportériste ?

Il y a le côté création, et puis l'organisation, quand tu fais un déplacement et que tu dois gérer ton voyage, tout ça. Je gère mes rendez-vous, je planifie mon activité avec mes fournisseurs, tout ça. Des points du foot me sont aussi utiles dans la vie professionnelle.

Tu as un rêve professionnel ? Comment tu te projettes dans 5 ans, 10 ans ?

C'est curieux, mais moi, je n'ai pas vraiment de rêve. Je suis quelqu'un de humble, je n'ai pas d'objectif à long terme. Je ne dis pas non plus que je vis au jour le jour, mais c'est dur pour moi de dire, dans 5, 10 ans, où je serai.

Comment ton engagement pour ton club est vu par tes amis et ta famille ?

Disons que la famille, cela a vraiment été compliqué pendant de longs moments. Bon, là maintenant, il n'y a plus de football, mais mes proches ne comprenaient pas la passion, comment on peut se déplacer aussi loin alors qu'on peut aussi bien voir le match à la télé, après les amis hors foot, pareil, ne comprenaient pas. Le samedi, quand tu es adolescent, tu vas faire un déplacement à Brest ou à Strasbourg plutôt que de sortir en boîte, quoi. J'ai eu un mode de vie atypique, c'est aussi pour ça que beaucoup de personnes se retrouvent dans mon livre.

Tu as des contraintes particulières dans ton organisation personnelle entre ton métier, ta vie privée et ton engagement auprès du LOSC ?

J'ai la chance que non, en tant qu'auto-entrepreneur, je suis mon propre patron, donc, entre guillemets, je fais ce que je veux. Quand j'étais salarié – je travaillais dans la boîte de mon père – disons que je m'arrangeais : quand ils jouaient en semaine ou quoi, limite pour faire des heures supplémentaires le week-end ou le soir, on s'arrangeait comme ça.

Tu peux me raconter ton parcours sportif depuis ta jeunesse ?

Disons que quand j'étais petit, j'étais un petit peu gros, je n'étais pas très sportif, je faisais un peu de basket, tout ça, mais c'était sans réelle conviction, parce qu'il fallait faire un sport. J'ai commencé à aimer le foot vers 11 ans, là, j'ai vraiment eu une passion, j'ai joué entre 11 et 14

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

ans, j'étais vraiment passionné même si ce n'était pas longtemps. Malheureusement, j'ai arrêté vers 15 ans, avec l'école, c'est pas évident, et puis j'ai fait beaucoup moins de sport, même si entre temps, à partir de 18 ans, j'ai fait un peu de musculation, et vraiment vers l'âge de 24, 25 ans, j'avais envie de me reprendre en main, j'ai commencé à courir, j'ai perdu du poids, et je continue à courir pour m'entretenir.

### Tu as d'autres passions que le football, dans ton temps libre ?

Les voyages, même si c'est un peu en lien avec le foot, c'est un peu grâce au foot que j'ai pu voyager. J'aime bien aussi l'automobile. Pendant longtemps, j'étais assez casanier, c'est justement le football qui m'a fait découvrir le fait de voyager.

### Comment s'est construite ta passion pour le football ?

J'ai commencé à jouer au football vers 11 ans, et donc m'est venue l'idée de soutenir un club, grâce à Jean, le cousin de ma grand-mère, à qui je tiens à rendre hommage, un supporter du LOSC qui a connu la création du club en 1944. Il m'a transmis cette passion. Et ça n'a jamais lâché. C'est un peu un héritage. Donc, à l'époque, il n'y avait pas trop le foot à la télé, donc je suivais les matchs à la radio, tous les matchs, je suivais, à la radio puis à la télévision, même si ma mère n'était pas trop d'accord. Et c'est à partir de 16 ans que j'ai commencé à fréquenter les tribunes dites populaires, et à partir de la majorité, 18 ans, le permis, là je me suis abonné et j'ai commencé à faire les déplacements.

### Concrètement, à quoi ressemble une semaine en tant que supporter du LOSC ?

Moi, ce que j'adorais, c'est les semaines avec deux matchs, par exemple, en Coupe d'Europe, les plus beaux matchs. Un jour de match, au boulot, je me dis : « Ah, ce soir, il y a match, tout ça ». Il y a quelque chose d'assez euphorique. Une semaine avec un match important, un match à enjeu, l'enjeu rythme mon quotidien.

### Tu fais ou tu as fait partie d'un groupe de supporters ?

J'ai fait partie d'un groupe de supporters (*Dogues Virage Est*), effectivement, mais avec le temps, je me suis dit... J'ai pris du recul, et on peut dire maintenant que je suis indépendant. Une raison personnelle, c'est que maintenant, je suis quelque d'indépendant, c'est un choix de

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

ma part, en fait. Je vais paraître sévère, mais pour moi, adhérer à un groupe de supporters, c'est un peu adhérer à une secte, quoi. C'est particulier, tu adhères à un groupe, mais aussi à une philosophie, des amitiés et des rivalités sont forgées. Avec le temps, je me dis que ce n'est plus mon délire. Je parle avec des supporters de partout, et je ne suis plus dans ce délire avec la rivalité, la pression des matchs, j'ai pris du recul et je m'en porte mieux.

### Cette réflexion vient aussi avec l'âge ?

Oui oui, c'est vrai que quand tu as 18 ans...bon maintenant j'ai 29 ans... Après, il y en a qui ont cette philosophie à vie, il y a des ultras qui le seront jusqu'à leur mort. Je ne me considère plus comme un supporter actif, j'adore le football, tout ça, je vais toujours en tribunes, mais je ne suis plus dans l'adhésion à ce mode de vie. Il y a une certaine époque, je me considérais un peu comme un ultra, façon de parler, mais maintenant, davantage comme un supporter traditionnel.

### Tu as une idée de combien de temps représente ton engagement en tant que supporter ?

Actuellement, c'est zéro (sourire), sinon, ça prenait quand même beaucoup de temps à l'époque. En tant qu'actif, je donnais des coups de main pour la préparation des tifos. Maintenant, pas tant que ça, pour les matchs à domicile, à l'extérieur, je prends la voiture, mais quand j'étais vraiment dans le groupe, ça prenait beaucoup de temps.

### Qu'est-ce qui motive à faire la démarche de te déplacer pour suivre ton club à l'extérieur ?

Non seulement, ça fait une occupation, mais il y a une fierté : pour moi, le football, ça se vit, donc... Comme là, cette saison, on fait une saison exceptionnelle, et ne pas pouvoir la vivre, c'est frustrant. Le football se vit en direct. Il y a un énorme contraste entre vivre le football à la télévision et en direct. Je ne saurais pas trop mettre de mots là-dessus...

### Aller au stade, te déplacer, tu considérerais cela presque comme un rite ?

Oui, c'est un peu un rite. Ouais, représenter Lille. On est là, on est présent. J'ai un décompte, si je ne dis pas de bêtise, j'en suis à 147...

Concernant les interdictions et les encadrements de déplacement, tu as des anecdotes ?

Le plus marquant, c'est le déplacement à Marseille, saison 2013-2014. Le match tombe alors le week-end de Pâques. Je m'y prends à l'avance, les billets d'avion, etc. Des mois à l'avance, hein. Et genre, deux semaines avant, on apprend que seuls les supporters qui font le déplacement en bus, de Lille à Marseille, peuvent aller au stade. Je dis n'importe quoi, mais un expatrié de Lille qui habite à Martigues, il ne peut pas y aller. C'est absurde. On était dégoûté, on a quand même essayé d'aller au stade, mais on a été bloqué. C'est un souvenir très amer.

Vous avez quand même décidé d'essayer de braver l'arrêté ?

On était déjà sur place, je suis arrivé le vendredi ou le samedi, le match était le dimanche à 21 heures. Et en voulant aller dans le parcage visiteur, on nous a dit : « Non non, vous n'êtes pas en bus, vous ne pouvez pas rentrer ».

Tu as d'autres exemples de déplacements restreints ?

Par exemple, contre le FC Metz, deux fois on a voulu faire le déplacement, et il y avait des restrictions. On doit aller en bus, on a pas le droit d'aller en ville, par exemple, tu as rendez-vous avec une escorte de police sur une aire de repos avant d'aller au stade, quoi...

Sur les déplacements que tu as faits, quelle sont les relations entre les supporters et les forces de l'ordre que tu as pu observer ?

Le foot m'a permis de prendre conscience que les violences policières existaient bien avant les gilets jaunes, quoi. J'ai vu des flics matraquer et gazer des gens au hasard, cela m'avait choqué. Pour nuancer, et là je rends hommage à un officier de police, un RG nantais, on avait été en contact avec lui, et c'était un diplomate. On avait rendez-vous sur une aire de repos avant d'être escorté au stade de la Beaujoire, et le flic, très poli... Cela m'a marqué, il faut le souligner. On avait quelqu'un en face qui avait un cerveau.

Ces restrictions étaient un sujet de discussion, entre vous ?

C'est un sujet délicat, parce que maintenant, j'ai pris un peu de recul... On va pas se cacher qu'il y a quand même une certaine rivalité entre les groupes de supporters, et on sait très bien

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Annexes

que si on lâche un groupe de supporters adverses dans une ville, ça peut partir en vrille. Quand tu es dedans, tu es dans le délire, mais il faut trouver un juste milieu.

Sur certains déplacements, tu as craint pour ta sécurité, ou eu des ennuis judiciaires ?

Pas vraiment. Pour donner une anecdote assez drôle, il y avait une certaine rivalité entre les supporters de Lille et de Bordeaux. Un match de Coupe de France que le LOSC jouait contre Bergerac, à Libourne, qui est donc pas loin de Bordeaux. Le match était en semaine. Et ils avaient pondu un arrêté préfectoral disant que les supporters de Lille ne pouvaient pas se déplacer. Bon, j'étais passé incognito, mais certains arrêtés sont vraiment grotesques...

Tu as l'impression que c'est de plus en plus compliqué de faire vivre la culture supportériste ?

Un peu quand même. Cela concerne tous les supporters confondus. Par exemple, un supporter tranquille, lambda, qui veut faire un tour à un Metz-Lille, il ne peut pas y aller. C'est un peu excessif, il faut trouver un juste milieu. Il y a des façons de trouver un compromis.

Dans ton ancien groupe de supporters, vous vous considérez comme un mouvement social ?

Oui, parce que des fois, on signait des pétitions d'autres groupes, par rapport à ce qui s'était passé pour Marseille, on avait fait une grève des encouragements de 15 minutes pour protester contre cette répression. Et puis il y a toujours les communiqués sur les réseaux sociaux, à partager.

Quel est ton regard sur les relations entre les supporters et les autres acteurs du football ?

Concernant les clubs... Il y a certains clubs qui respectent vraiment leurs supporters, je prends l'exemple de l'Olympique Lyonnais avec Jean-Michel Aulas, qui a quand même un gros respect envers les supporters, alors qu'à Nantes, Kita, c'est une catastrophe, il est détesté. Il y a un certain respect à Nice aussi. Et à Lille, je pense que les relations sont cordiales aussi, affaire à suivre.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Ces arrêtés sont considérés par beaucoup de supporters comme des atteintes aux libertés individuelles : c'est un constat que tu partages ?

Tout à fait, avant d'être supporter, on est avant tout citoyen. Une anecdote qui me revient, c'est lors d'un match entre Lens et Paris, il y avait un arrêté qui interdisait toute personne de l'Île-de-France de se déplacer dans le Pas-de-Calais. Et un couple de retraités, rien à voir avec le foot, s'est fait refouler au péage. On marche sur la tête, c'était dans l'excès total.

Les supporters avancent aussi parfois être les cobayes d'une politique répressive, tu as fais l'expérience de cela ?

Alors, à titre personnel, non, mais je sais que dans l'ensemble, il y a un fichier supporters. Parmi les forces de l'ordre, ils ont les dossiers de tout le monde. C'est un secret de polichinelle. Il y a une restriction féroce. Pour un fumigène allumé, tu peux prendre très cher. On vient te chercher chez toi à 6 heures du matin pour aller en garde-à-vue, comme pour l'envahissement de terrain, il y a 3 ans, entre Nîmes et Montpellier, les protagonistes pris en flagrant délit, c'était « toc toc » le lundi matin à 6 heures du matin, la police vient te chercher. Même si c'était obligé vu ce qu'il s'est passé, même s'il y a une bêtise. Quelques jours après, tu envoies un courrier, un recommandé, « rendez-vous au commissariat à telle heure », mais pas venir te chercher à 6 heures du matin devant tes enfants.

Quelles seraient les pistes pour améliorer l'accueil des supporters en déplacement ?

En Allemagne, je sais que tout se passe très bien. Déjà, il y a plus de discussion entre les différents acteurs. Les dirigeants n'ont pas la vision des supporters, donc c'est important de discuter, trouver le meilleur accord possible. L'Allemagne, c'est le top niveau.

Sur la façon dont ces restrictions sont traitées par la presse, est-ce que c'est un sujet qu'on voit assez, qui est bien traité pour toi ?

Je pense, des journalistes ont pris la défense des supporters, des présidents de club aussi.

Tu trouves que les stéréotypes qui collent à la peau des supporters sont encore présents ?

Cela va quand même mieux. Après, il y a des gens qui aiment la violence...



Les interdictions et encadrements de déplacement font partie d'un ensemble illustrant le football moderne ?

En Angleterre, pour arrêter le hooliganisme, ils ont monté les prix. Peut-être que nous, on subi un peu cette restriction. Espérons que quand on retrouvera une vie normale, le dialogue pourra continuer. On fait le tout-restrictif. J'ai l'exemple, en dehors des matchs du LOSC, d'un derby d'Athènes entre l'Olympiakos et l'AEK Athènes, il n'y avait pas de supporters adverses, et je crois que c'est comme cela depuis des années. Pareil, j'avais été voir un match de basket, entre le Panathinaïkos et l'Olympiakos, et pas de supporters adverses non plus. En Grèce, ils ont arrêté les supporters adverses pour les gros matches. En France, on en est pas loin, par exemple, cela fait des années qu'il n'y a pas de supporters stéphanois à Lyon, et vice-versa.

Lors des déplacements européens que tu as fais pour suivre Lille, quelle impression tu as eu de la gestion des supporters par les autorités étrangères ?

C'est assez dur de fait un constat. En Angleterre, il n'y avait pas de fouille, tu rentres avec un sac comme ça, mais si tu fais le con, là, tu vas prendre très cher. Les Anglais aiment bien toucher au porte-feuille. Chaque pays a ses particularités.

Tu penses qu'après la crise du Covid-19, il y aura un tournant dans la gestion du supportérisme, dans le sens qu'avec les stades vides actuellement, il y aurait une prise de conscience de leur importance ?

Je pense que oui, la preuve avec certains diffuseurs qui mettent en bande son des chants de supporters... Les supporters ont un rôle important. Je pense même que la saison serait différente avec du public : des fois, tu gagnes pas à domicile, tu gagnes à l'extérieur. Le public a un rôle très important. On le voit avec cette crise sanitaire. On se rend compte que ce n'est pas avec une malheureuse bâche, des bandes son ou des cartons avec des têtes... La présence humaine, elle est essentielle. Le LOSC, même si on fait une saison exceptionnelle, c'est particulier de se dire qu'on a été moins bon à domicile qu'à l'extérieur. Les classements dans les championnats européens seraient différents avec du public.

## ENTRETIEN 6 : LOÏC FOLLIOT

**Journaliste à la rédaction des Sports du quotidien *Ouest-France* et correspondant sportif pour *Europe 1* à Nantes.**

### Raconte-moi les routines, les habitudes de ton métier, par exemple sur une semaine...

Sur une semaine, alors on va dire hors Covid-19... Alors je ne vais rien t'apprendre, c'est présence au journal, c'est relation avec les correspondants, beaucoup, parce qu'en PQR (Presse Quotidienne Régionale), on fonctionne...je ne vais pas dire exclusivement mais énormément avec les correspondants, donc c'est un réseau à entretenir, et à animer, aussi. Et puis, en ce qui concerne le sport de haut niveau, je te parle personnellement, moi, c'est surtout autour du FC Nantes que mon activité se déroule, en tout cas la grande partie de mon activité. Par exemple, cette année, on a décidé de se consacrer à une série sur les 20 ans du dernier titre de champion de France du FC Nantes de 2001, en essayant d'être exhaustif et de contacter tous les protagonistes de l'époque, donc cela prend énormément, énormément de temps, c'est très chronophage. Et puis sachant que l'actualité du FC Nantes est un puits sans fond, avec des changements d'entraîneur... Le FC Nantes, c'est très chronophage.

### Est-ce qu'il y a un pan de ton métier qui t'anime particulièrement, et au contraire quelque chose qui t'es davantage pénible dans ton activité professionnelle ?

Oui. Ce que j'apprécie particulièrement, c'est avoir le temps de me poser avec un interlocuteur, ça peut être un sportif, un entraîneur, un dirigeant. Donc là, on part plus sur les formats « entretien » ou « portrait », c'est vraiment ce que j'apprécie. Et ce que je n'aime pas, c'est les butées horaires : ne pas avoir le temps de prendre du recul, livrer ton compte-rendu au coup de sifflet final, me disperser, faire du desk, enfin...tout mélanger, quoi. Ce qu'on appelle le mille-feuille : maintenant, il faut faire des vidéos, aussi, enfin, on y arrive quoi, tu ne fais pas que journaliste de presse écrite, tu fais de la vidéo, tu participes à des podcasts, mais c'est surtout l'horloge, être tributaire de l'horloge.

### Est-ce que tu as toujours fait ce métier ?

Euh...oui, oui oui oui oui. Depuis que je suis en CDI, oui. Mais pas toujours dans le sport. J'ai commencé en radio, en 1992, je crois, en étant bénévole à *Radio Nantes*, qui est maintenant *Hit West*. J'ai fais un an de bénévolat, parce que je cochais aucune case, je n'étais pas demandeur d'emploi, je n'étais pas étudiant, je voulais vraiment faire ce métier-là, et à l'époque, *Radio Nantes*, c'était une petite structure, qui était déjà à l'époque une filiale du groupe *Ouest-France*, et ils étaient bien contents de trouver quelqu'un pour faire des sujets l'après-midi, parce qu'il n'y avait qu'un seul matinalier, et de fil en aiguille, ils ont remis des infos l'après-midi, j'ai obtenu le poste au bout d'un an, quoi. J'ai eu un poste à mi-temps, qui s'est ensuite converti en poste à plein temps, et puis voilà, c'était comme ça, en présentant des flashes d'infos générales, du local beaucoup, même si on incorporait aussi du national et de l'international, bref. C'est là que j'ai commencé à commenter les matchs du FC Nantes. J'ai commencé comme ça, on les faisait en intégralité, on a trouvé des sponsors, ensuite on a fait les matchs à domicile comme à l'extérieur, toutes compétitions confondues, ce qui fait que j'ai couvert pas mal de matchs de Coupe d'Europe, à domicile, on couvrait l'intégralité des matchs à deux. J'ai fait pas mal de voyages quand le FC Nantes était qualifié pour les Coupes européennes. C'était jusqu'aux années 2007-2008, puis je suis passé à *Ouest-France*, et j'ai directement intégré les Sports. Et en parallèle, depuis 2008, j'ai dû bosser pendant quatre, cinq ans, pour *But ! Nantes*, j'étais leur correspondant local.

### Tu as été formé dans une filière journalistique ?

Non, j'étais dans une branche littéraire à l'époque, c'était un Bac A2, donc trois langues. Je suis parti faire un DEUG en Sciences du Langage et de la Communication, à Paris. Mais je suis pas allé au bout, ça m'a vite saoulé. Du coup, je suis arrivé dans la région nantaise pour des raisons personnelles, et puis j'ai cherché des petits boulots, et je suis arrivé à *Radio Nantes*. Mon bagage, sur mon CV, techniquement parlant, j'ai un Bac. Point barre.

### Tu as un rêve professionnel ?

Mon rêve professionnel, ce serait d'avoir du temps (sourire). Si tu veux, tu en as qui disent : « Ouais, moi je veux faire absolument les Jeux Olympiques, une Coupe du Monde de foot ». Moi, ce n'est pas mon rêve, vraiment pas. Après, si ça m'arrive, tant mieux. Pourquoi ? Parce

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

que tu travailles beaucoup dans l'urgence, tu assistes à des conférences de presse avec 50 personnes, enfin, c'est très impersonnel en fait. En revanche, tout ce qui est sujets en amont, aller à la rencontre de sportifs, faire découvrir leur personnalité, ça oui. Mais cela demande du temps. Donc mon rêve, c'est d'avoir du temps.

### Est-ce que l'environnement supportériste fait partie de ton entourage ?

J'en connais, en fait, c'est marrant, parce que pour certains, ce sont des gens qui sont devenus des amis, connus par les réseaux sociaux, et parmi ces gens-là, il y en a qui connaissent des gens de la *Brigade Loire*. Les premières personnes dont je te parle, ce sont des supporters nantais depuis leur plus tendre enfance, quoi. Ce sont des acharnés du FC Nantes, qui sont dans le monde de l'entreprise, ce sont des chefs d'entreprise.

### Tu es supporter de l'AS Saint-Étienne, comment cette fibre s'exprime concrètement : tu as déjà pu faire des déplacements en tant que supporter ?

Oui. J'en ai pas fait énormément, j'ai habité en Normandie du côté de Vernon, pas loin d'Évreux, donc dès que Sainté venait à Paris, à Rouen quand ils étaient en D1, ou au Havre, et bien j'allais tout le temps voir Sainté, quoi. Après, faire des déplacements avec des supporters, non, mais j'en ai fait en individuel.

### Raconte-moi ton parcours sportif depuis ta jeunesse...

Ouais, j'ai commencé par le handball. J'ai fait 10 ans de hand, de 6 à 16 ans. Quand j'ai eu 10 ans, je faisais handball et football. Après j'ai arrêté le foot, j'ai fait handball et tennis. Après, j'ai arrêté le handball, voilà mes trois disciplines, puis j'ai repris le football, je me suis fait les croisés, une première fois en 1988, et puis ça a repété en 2000. Je jouais à Nantes avec une équipe de journalistes, mais c'était vraiment du loisir, quoi. Mais cela n'a jamais été à haut niveau.

### Comment le football est devenu un objet professionnel ?

Effectivement, je n'ai pas commencé par le sport. Mais tout petit, comme beaucoup de journalistes, à 7 ans, j'avais un magnétophone à cassettes et je m'enregistrais en train de commenter des matchs fictifs, ou de prendre le journal, avec les résultats, donner le nom des

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

buteurs, et faire comme si j'étais dans un multiplex. Donc, tu vois, et comme plein de gamins, passionné de foot, c'est une époque où ce qui m'a fait vibrer du côté stéphanois, en 1976, la finale à Glasgow, à la télé, quand tu voyais un match de foot par mois, tu étais content, et il se trouve que c'était Sainté. Piqué. Virus vert. Depuis, ça m'a jamais quitté. Et à Sainté, forcément, ça m'attirait, c'est comme ça que je suis vite venu au foot. J'ai vite compris que je n'aurais pas le talent pour vivre du football (rires), à être professionnel, parce que ce sont des rêves que l'on a tous étant gamin, ou beaucoup en tout cas. Être journaliste sportif, ça peut être un palliatif, je ne l'ai pas fait par frustration, je l'aurais fait si je m'étais dit que j'avais le niveau. C'est une autre façon de vivre sa passion.

### Comment s'est transmise cette passion ?

J'ai vécu dans un environnement. Pour te la faire courte, mon père était civil et travaillait pour l'armée. Ma mère était enseignante, et on habitait...c'est pas un camp militaire mais c'était un terrain dans un lotissement, un grand grand grand terrain avec une grande forêt, etc, et on avait beaucoup d'infrastructures sportives mises à disposition, des terrains de tennis, de foot, etc. Nous gamins, quand t'as la chance d'avoir des terrains pas loin et des potes, qu'est-ce que tu fais une fois que tu as fini les devoirs et que les conditions le permettent ? Eh bien tu sors, tu vas taper le ballon, c'est ça qui m'a fait venir au foot. Et l'appétence pour la télé, la radio. Parce que mon père regardait quand même un peu les émissions sportives.

### Tu as d'autres passions, d'autres causes, qui te sont importantes à part le sport ?

Les causes environnementales, c'est sûr. La chose politique, aussi, ça m'intéresse, et la musique, aussi, beaucoup, j'ai essayé... C'est pareil, tu vois, le solfège, c'est un truc, une barrière qui m'empêche d'avoir un instrument, parce que c'est un truc très barbare, ça me faisait peur comme les mathématiques. J'ai pris des cours de batterie quand j'étais étudiant, mais j'étais pas bon, c'était laborieux, donc j'ai rangé les baguettes. Mais oui, j'adore la musique.

### Toi ou tes collègues avez déjà écrit sur les dispositifs de restriction des supporters...

Je suis en train de me remémorer un déplacement des Nantais à Strasbourg... Il y a aussi l'histoire de supporters qui doivent déclarer leur déplacement et récupérer des contres-marques pour aller en parcage visiteur. Cela, ça peut parfois être source de tension...

### Et qu'est-ce qui vous pousse à traiter ce genre de sujets ?

En fait, à Nantes, on a quand même un gros contingent de supporters, de supporters actifs, qui régulièrement sont la cible de mesures de restrictions de libertés, encadrement des déplacements, des parcs avec une limitation, on va te dire : « Tu peux aller à Rennes, mais pas plus de 200 supporters Nantais ». Ces limitations de parcage, c'est pas un phénomène nanto-nantais, tu as ça dans toute la France. Il y a les interdictions de déplacement, parce que tu as trois hurluberlus qui ont peut-être fait les cons 5 ou 10 ans en arrière lors d'un déplacement, et donc après on va leur dire : « Vous pouvez pas vous déplacer ». Cela, c'est clairement des mesures liberticides, puisqu'au lieu de dire : « On a chopé des coupables, ces gens ne pourront pas faire le déplacement », tu englobes tout le monde, c'est la solution de facilité. Et sur les IAS, on est beaucoup sur la présomption de culpabilité. On navigue au doigt mouillé. On va dire : « Ah tiens, un tel si ça se trouve il était là-bas, on est pas sûr, mais on pense qu'on l'a reconnu ». Je trouve que c'est profondément injuste. Je te cache pas que l'article sur les IAS, c'est ce qui m'a demandé le plus de temps, le plus de boulot, le plus de diplomatie. Tu sais, on parle souvent pour les sportifs de la préparation invisible. Eh bien moi, ma préparation invisible à moi, sur ce sujet, cela a été d'obtenir la confiance de deux, trois personnes dans ce groupe ultra. Et au fur et à mesure des rendez-vous, des rencontres, parfois on bois un coup, voilà, de réussir à trouver les bons interlocuteurs, qui acceptent de se livrer. Cela m'a pris beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps. Mais vraiment.

### Tu parles de gagner la confiance : la relation entre le journaliste et le supporter n'est pas forcément au départ une relation de confiance ?

J'ai envie de dire que c'est culturel. Le supportérisme en France, on ne s'y intéresse quand même pas beaucoup. Alors, je trouve que les lignes sont en train de bouger un peu, là. Mais il y a encore 10 ans en arrière, les supporters, on en parlait... En gros, tu as deux catégories : le monde des bisounours, ceux qui vont acheter, je caricature, la perruque, l'écharpe, le drapeau,

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

le maillot, et l'autre catégorie, c'était les hooligans. Je caricature un peu, mais à peine : « Ouais, au Parc des Princes, il y a une super ambiance, mais c'est quand même un peu des nazis, à Boulogne ». Ouais, effectivement, il y avait ça, mais le Parc des Princes, c'était pas que ça, mais c'est comme toujours, une minorité qui nuit à l'immense majorité. On parlait du traitement, j'ai fait deux ou trois fois des billets pour dire que les supporters étaient un peu les cobayes des mesures liberticides sur les interdictions de déplacement... On a vu ensuite sur les gilets jaunes qu'il y a une transposition... Ces dispositifs ont été testés avant sur les supporters. Pour dire que le supporter, et notamment le supporter ultra, n'était pas un sous-citoyen.

### Tu sentais qu'il y avait une thématique qui n'était pas traitée ?

Parce que c'est un vrai sujet de société. En France, on a pas cette culture-là, on est pas très sensible au phénomène supportériste. Moi, c'est un truc qui m'a toujours... La ferveur verte, je l'ai partagée, je l'ai vécue, c'est quelque chose... Et puis tu as plein de gens, la population en général, n'est pas très réceptive à ça, alors que tu as plein de gens qui aiment bien regarder les matchs, mais qui ne comprennent pas cette frange de supporters prêts à se saigner pour faire un déplacement dans un J9 à l'autre bout de la France. Ces gens-là, ce ne sont pas des sous-citoyens, des chômeurs-alcooliques-pédophiles, quoi. Parce que c'est très facile, parce qu'il y a eu...et le nier, ce serait desservir la cause de ces gens-là, des débordements, des violences, inacceptables. Et c'est toujours ce que j'ai rappelé dans mes billets : on doit toujours pouvoir aller au stade en famille, et toute violence n'est pas acceptable dans un stade, c'était non-négociable. Je pense à ça pour les ultras, sur l'utilisation des fumigènes, c'est encore autre chose. Je comprends pas qu'on interdise ça, il faudrait qu'on puisse encadrer leur usage, ça fait partie de la culture, et les clubs se gargarisent souvent des images de leurs supporters ultras, et de leur stade un peu enflammé, et véhiculent, hein, ces images sur leurs réseaux, leur site internet, et dire ensuite : « Non non non, on condamne ». Il faut arrêter la schizophrénie, quoi.

C'est un sujet qui demande une attention à la nuance potentiellement encore plus importante que sur d'autres thématiques : est-ce que tu considères que c'est un sujet dont on parle assez, dont on parle assez bien ?

J'ai l'impression qu'on arrive quand même aujourd'hui à avoir davantage de recul, et que ça rentre quand même dans les mœurs journalistiques. Alors, là, je te parle de Nantes. Depuis que les tribunes sont fermées à cause du Covid-19, la contestation s'exprime à travers des rassemblements systématiques lors de tous les matchs à la Beaujoire, pendant deux heures, manifestation pacifique, avec 300, 400 personnes, prise de parole de la *Brigade Loire* souvent, mais pas que, d'autres associations et groupes de supporters, et puis ça se dispersait dans le calme, et ça nous, à *Ouest-France*, tu avais toujours quelqu'un des sports et quelqu'un de la locale qui venait pour relayer le sujet, à la fois sur le web et dans le journal. Très franchement, je ne suis pas sûr que si tu te replonges 5 ans en arrière, je suis pas sûr qu'on aurait eu cette couverture-là. Et à l'époque, tu vois, j'aurais milité pour qu'on traite ce dossier-là, sachant qu'il faut...tu sors les rames, parce qu'il faut faire évoluer les mœurs, au sein de la rédaction, je pense que les supporters, tu as beaucoup de clichés qui les escortent, c'est toujours pareil... « les footeux sont cons, les footeux gagnent tous plein d'argent », et pour les supporters, c'est pareil.

Deux journalistes de rubriques différentes, c'est un choix intelligent d'avoir deux regards qui ne sont pas forcément les mêmes sur un même évènement. Cela permet d'investir une entrée du sujet en considérant les supporters comme des acteurs sociaux...

Exactement. C'est en ça que je te dis, peut-être les lignes sont en train de bouger, le regard évolue. On est train de prendre conscience que ces gens-là...allez, sont une composante du club et de l'environnement du club, et des composantes incontournables, parce que les joueurs et dirigeants passent, mais les supporters restent. Cela, on peut prendre le problème dans tous les sens, on en revient toujours là.

Tu partages le sentiment que les supporters font encore l'objet d'un traitement stigmatisant ?

J'ai vraiment l'impression que ça évolue en douceur. Ce qui est marrant, là je te parle en tant que journaliste, mais je lis encore... Les partenaires économiques ont compris et intégré que

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



## Annexes

les supporters devaient être des parties prenantes, sans être des investisseurs, du futur projet. Donc, en cela, les stéréotypes, je trouve que les barrières sont en train de tomber. Ces investisseurs se sont aperçus qu'en face d'eux, ils avaient des chefs d'entreprise. Je pense que cela a été une surprise pour eux. Des gens qui avaient un discours extrêmement structuré. Très bien renseigné. Après, est-ce que le regard change ? Si tu te places du côté du mouvement ultra, ce ne sera jamais assez, il y aura toujours un peu de défiance, mais je pense que ça bouge, globalement plutôt dans le bon sens.

### Quels seraient les mécanismes journalistiques qui maintiennent encore certains stéréotypes ?

Il y a aussi la culture du buzz, on aime bien faire de la mousse autour de non-événements, ou de comportements marginaux, quoi, pour monter en épingle, pour dire : « Voyez ces gens-là, ils ne sont vraiment pas fréquentables », quoi. Cela, c'est de la paresse intellectuelle.

### Par rapport aux sources, les autorités ou les forces de l'ordre sont beaucoup mobilisées...

Cela me fait rire, parce que sur le dossier des IAS, j'envoie un message à la préfecture, au service presse, en disant : « Voilà, je sors un papier tel jour sur les IAS. Pourriez-vous revenir vers moi et me donner le nombre précis de supporters concernés par des IAS en Loire-Atlantique ». Et j'ai une réponse le jour de la parution, ou la veille, en disant : « Nous avons bien pris note de votre demande, nous vous répondrons lundi prochain ». Alors qu'ils savaient pertinemment que le papier allait paraître avant. Pour le coup, on peut l'interpréter de deux manières, soit c'est un sujet qui les indiffère, ou un peu sensible pour eux, parce que les autorités ne sont peut-être pas très à l'aise avec ce sujet. Mais j'avais bien entrepris la démarche.

Un point qui agace parfois les supporters, c'est la mise en contexte du match concerné par des restrictions avec des incidents précédents. Mais cela répond aussi à un réflexe journalistique...

Des fois, tu te dis : « On est dans une cour de collège ». Tu auras évidemment pas les mêmes antécédents avec un Sainté-Lyon qu'un Caen-Toulouse, par exemple. Il suffit qu'il y ait eu une fois une poignée d'abrutis qui aient eu des comportements condamnables, 10 ans après, on va te le rappeler. Quand tu lis les arrêtés préfectoraux, des fois, tu rigoles. Franchement, il y a des trucs ubuesques, même si d'autres, où il s'est passé des choses graves, là, je comprends les motivations, même si je ne comprends pas qu'on prenne un arrêté. Les événements sont tangibles, alors est-ce qu'on adopte les bonnes méthodes, je n'y crois pas, mais il y a eu des choses, au moins, un antagonisme. Mais ce n'est pas une raison, de toute façon, je ne comprends pas les interdictions de déplacement. Finalement, on n'assume pas.

Quel rôle la presse écrite peut-elle avoir dans la construction des revendications politiques, dans la mise à l'agenda public de problèmes d'ordre public ?

C'est la sensibilisation, en donnant la parole notamment à des personnes, par exemple sur le dossier des IAS, à des couples qui doivent aller pointer au commissariat pendant les matchs, certains se retrouvent avec des difficultés de garde d'enfant pour cela, enfin, quand tu expliques aux gens que cela a des répercussions sur la vie quotidienne, des gens empêchés de vivre leur passion, des restrictions de libertés individuelles, si on explique ça... Alors après, il y aura toujours des gens qui vont dire : « Attendez, s'ils sont interdits, c'est qu'il y a des raisons... » Je ne suis pas en train de dire que c'est le monde des bisounours, qu'il y a que des anges avec des auréoles, non non non, mais le problème, c'est la généralisation. On sensibilise je pense en donnant la parole aux acteurs, notamment à travers des dossiers comme ça, mais il faut aussi donner la parole à tout le monde, il faut que les autorités s'expriment. Après, il y avait la fameuse DNLH, bon, je crois que le discours longtemps axé autour de l'argumentaire de la répression, je ne sais pas si les mentalités sont en train d'évoluer.

Ce rôle est aussi un contre-pied, pour montrer la spécificité du sujet, et que la population spécifique des supporters ne justifie pas l'application d'un régime d'exception, alimentant à la façon d'un cercle vicieux les stéréotypes...

C'est ça. Il y en a un qui me disait, je crois : « Cet été, je devais aller en Croatie pour des vacances, et je suis obligé de les annuler parce que le championnat aura repris, et je suis interdit administrativement de stade, donc je suis obligé d'aller pointer au commissariat au mois d'août ». C'est tout con, c'est une contrainte face à laquelle s'est retrouvé un supporter...

Sur les effets, est-ce que tu penses que ce genre de contribution peut avoir des effets sur la reconnaissance des supporters comme des acteurs que l'on peut mettre à la table des discussions ?

Les médias tous seuls, non, mais je pense que l'on a un rôle pédagogique, en restant objectif, en se basant d'abord sur des faits, incontestables, d'un côté comme de l'autre. Et puis, c'est prendre du temps (rires), et aller à la rencontre des acteurs, voilà. Se faire accepter, aussi, que les acteurs jouent carte sur table. Tout le monde a à y gagner. Il y a une vraie culture du secret dans le mouvement ultra. C'est compliqué, dans un groupe, il y en a peut-être deux ou trois qui ont davantage de latitudes pour s'exprimer auprès des médias. La *Brigade Loire*, ils ont un porte-parole, une personne entre guillemets assermentée pour faire le relai auprès des médias, cela se décide dans leurs bureaux. Je pense que c'est un sujet qui prend du temps, et aller à la rencontre des acteurs, de toute façon, c'est le cœur de notre métier. Je pense que les médias, on a un rôle à jouer, j'y crois fermement. Il ne s'agit pas d'encenser ou d'être dans la critique permanente, que ce soit des autorités ou des supporters. Mais avant, je pense que les gens n'avaient pas une vision périphérique de ce dossier-là. Le champ visuel s'ouvre quand même.

Cette amélioration, elle vient des supporters qui ont changé, ou du discours journalistique qui a gagné en finesse ?

Des deux, il y a un renouvellement des générations dans les tribunes, y compris chez les ultras. Par exemple, à Nantes, tu as beaucoup de jeunes et pas que, des supporters qui étaient

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Annexes

là dans les années 90, il y a une vraie mixité, et un renouvellement des générations. Est-ce qu'ils sont plus ouverts ? Je pense qu'ils sont mieux structurés pour communiquer.

Dans tes relations avec les supporters, dont les ultras, est-ce que tu sens une attention particulière portée à l'image d'eux qui est véhiculée ?

Incontestablement. Pour les ultras, l'image est importante. Regarde les actions de la *Brigade Loire*, avec les banderoles. Quand des sponsors du FC Nantes se sont retrouvés avec des banderoles, l'image renvoyée par ces ultras-là, on fait passer un message fort dans la non-violence. Le coup du Kita Circus, c'est un coup de génie : tu es sur la voie publique, ce n'est pas une horde de supporters furieux avinés et violents qui veulent en découdre, c'est 5 mecs, qui posent une enceinte, quel coup de communication ! L'image peut difficilement être négative, ouais, tu as perturbé un entraînement, mais tu as fait passer ton message de façon humoristique en plus d'être pacifique. Bingo. Concernant les rassemblements systématiques au pied de la Beaujoire, ils prennent bien soin de dire dans les communiqués pour dire aux supporters nantais de venir, en précisant un rassemblement pacifique, masqué, avec le respect des gestes barrière, par rapport à l'image.

Est-ce que tu penses que la potentielle proximité culturelle entre les supporters de foot et les journalistes de sport peut servir à un traitement médiatique des supporters plus fin ?

Cette proximité-là, on se retrouve autour d'un club, d'une compétition, on n'a pas des intérêts convergents, on est là pour raconter, on ne peut pas influencer un match, des supporters peuvent peut-être influencer un match. On noue forcément une proximité qui nourrit une meilleure compréhension. Mais ça ne vient pas d'un coup de baguette magique : ce n'est pas parce que je vais aller 10 fois au stade, et que je vais croiser 10 fois les mêmes personnes que l'on va être sur la même longueur d'ondes. Prendre du temps, c'est la condition sine qua non, pour expliquer ou du moins donner des clés de compréhension.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## ENTRETIEN 7 : NICOLAS KSISS-MARTOV

**Journaliste pour la *Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)* et le magazine *So Foot*, et auteur du livre « *Terrains de jeux, terrains de lutte* ».**

D'abord, est-ce que tu peux me raconter ton travail de journaliste, tes routines professionnelles ?

Alors, moi, je suis historien de formation, je suis arrivé dans le journalisme un peu par hasard. Je travaille pour une fédération sportive qui s'appelle la *FSGT*, et par ailleurs, je suis pigiste pour un ensemble d'organes de presse, principalement *So Foot*. Ma routine, c'est de proposer des sujets, ils sont pris ou pas, pour la rédaction web ou papier.

Est-ce qu'il y a un moment, un côté de votre métier de journaliste qui vous anime particulièrement ?

Il y en a plein. Moi, ce que j'aime, c'est quand j'ai le sentiment que ce que j'écris a un peu d'impact, quand j'aborde des sujets qui me tiennent à cœur, quand j'écris sur le Qatar et que cela provoque un peu de réaction, c'est appréciable. Cela fait longtemps que j'en ai pas fait avec le confinement et tout ça, mais les reportages, c'est toujours agréable, quand on se déplace loin. Cela n'a rien à voir avec le football, mais j'avais fait un reportage sur un trail dans l'Yonne, se retrouver au fin fond de la France, pommé, à 40km de la première gare.

Est-ce que le milieu supportériste fait partie de votre entourage ?

Oui, parce que moi même je l'ai été, j'ai toujours été en tribunes, après, je n'ai jamais été ultra, j'ai toujours été dans des stades. Mon père par exemple n'était pas un supporter mais il adorait le foot donc il m'emmenait au stade, partout où on allait. Oui, autour de moi, il y en a plein, parce que c'est un milieu que j'ai un peu fréquenté, de diverses manières et occasions. Après, cela n'a rien d'exceptionnel, je pense, si tu t'intéresses au foot, tu vas au stade... Tu en fréquentes, des supporters. J'allais au Parc des Princes, à Bauer. Et mon père par ailleurs aimait vraiment beaucoup le foot. Il m'emmenait à Nantes, quand j'étais gamin il

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

m'emmenait à la Meinau, quand on habitait à Strasbourg, il m'a toujours emmené au stade. On allait même voir des matchs de Melun-Fontainebleau quand ils étaient en D2, vraiment partout... J'ai le même réflexe aujourd'hui avec mon fils aîné, aussi bien quand on a été à New York ou à Barcelone, on a été au stade. Je ne faisais pas les déplacements, ou très peu, ou alors quand j'allais voir ma famille à Strasbourg et que le PSG y jouait, j'y allais, mais c'était plutôt une concomitance qu'autre chose...

### Racontez-moi votre parcours sportif depuis votre jeunesse...

J'ai joué au foot, comme tout le monde. Quand j'étais plus jeune, en Seine-et-Marne, notamment, après, j'ai un peu fait du taekwondo, puis je me suis remis au foot après, plus tard, dans un club qui s'appelait le FC Paris 7, puis j'ai joué un peu un moment dans un club de jeunes Portugais, j'ai fait des clubs comme ça, et à un moment, j'ai arrêté, la fatigue, hein, après, je nage. Comme je suis vieux (rires). Et je cours derrière mes fils. Mes deux fils font du foot. C'était essentiellement pour les entraînements et les potes.

### Vous avez, sauf le football, d'autres passions, d'autres causes qui vous passionnent ?

La musique. J'écris dessus. Voilà. La politique, évidemment, c'est aussi lié à la façon dont je traite le football, cela se sent, je pense. Et puis, comme tout le monde, j'aime bien boire. J'aime bien les bars. Ce qui me manque le plus avec le confinement, c'est les bars. Même mes fils, enfin, moi j'adore aller voir les matchs dans les bars, je rigole toujours en disant : « Effectivement, je paie pas d'abonnement mais cela me coûte plus cher en pintes ! » Cela me terrifie, regarder les matchs en streaming chez moi, pfff. Cela coûte moins cher, économiquement, j'ai bien senti que c'était hyper rentable, mais voilà, j'aime bien les bars comme lieu de vie, quand je vais dans une ville, je regarde toujours les disquaires, je vais dans les bars, et je vais au stade.

### Votre passion pour le football s'est construite à travers une transmission familiale...

Oui, c'est mon père. Mon père a joué à un très bon niveau jeune, il a joué après en Algérie, au RUA (Racing Universitaire d'Alger), le club d'Albert Camus, en France, il a joué aux Pierrots

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

Vauban de Strasbourg, qui était dans un équivalent du National, il avait un bon niveau, passionné, c'est ce qui le faisait le plus vibrer, il a joué très longtemps, et voilà, c'est par ce biais que le foot est arrivé dans ma vie. Après, il y a eu une série de concordances qui a fait que cela a pris de l'importance. Quand je suis arrivé en 1994 pour faire mon mémoire de Maîtrise Histoire, j'ai proposé un truc sans y croire sur le foot, et cela a accroché, sur le football ouvrier sous le Front Populaire. Et c'est comme cela que j'ai commencé à écrire dessus un peu plus sérieusement, avant, je faisais surtout des chroniques musicales, je me suis mis à écrire, sur le biais historique, j'ai publié des articles, j'en publie encore récemment, des papiers sur l'histoire du foot, j'ai écrit un livre aussi, plutôt historique, « *Terrains de jeux, terrains de luttes* », par ce biais cela a pris de l'ampleur et cela a débouché sur le journalisme sportif, ce que je n'avais pas prévu dans ma vie professionnelle au départ, voilà.

### C'est donc par le travail d'historien que le football est devenu un objet professionnel en tant que journaliste ?

Oui, c'est comme cela que j'ai rencontré la FSGT, et ensuite, j'ai rencontré Franck Annese (le fondateur de *So Press*, ndlr), pour proposer des sujets sur l'Histoire du foot, et ça l'a branché tout de suite, alors que je me destinais pas à être journaliste, hormis que j'écrivais des chroniques disques pour des fanzines pour avoir des entrées gratuites et recevoir des disques. Et cela a incrusté. Mais je vois, aujourd'hui, les jeunes qui travaillent à *So Foot*, etc, c'est assez atypique, hein, comme parcours, j'ai fais aucune école de journalisme, je ne sais pas ce que c'est, je ne sais même pas ce qu'on leur apprend dedans, je vois qu'ils me sollicitent beaucoup pour faire des entretiens, ça doit être compliqué parce que nous même en tant que pro, on sollicite beaucoup les gens, voilà, ce parcours là m'est complètement extérieur personnellement.

### Il y a des sujets qui vous reviennent en tête sur le traitement des interdictions et encadrements de déplacement des supporters de football ?

Depuis le début, je voulais aborder la question des supporters dans *So Foot*. Il y a un moment, on avait appelé ça la « team tribunes », on était un pool de quelques journalistes plus ou moins spécialisés ou qui connaissions ça pour des raisons personnelles, et on écrivait régulièrement

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

là-dessus, c'est comme ça qu'on a écrit le hors-série sur les supporters, tout le suivi du PSG avec la mort de Yann Lorence, un papier sur les supporters de gauche, une grosse interview de Philippe Broussard. C'est plutôt sur le site que j'ai du traiter cela, j'ai du faire deux trois articles. J'avais fait un papier « en quoi le football était un laboratoire des politiques sécuritaires ? » C'est un sujet qui est à la croisée de thématiques qui m'intéressent, la vie dans les tribunes, la vie associative, les violences, le hooliganisme, la question politique de la gestion sécuritaire. Et très tôt, j'ai réalisé qu'il y avait un truc très singulier qui se jouait dans les dispositifs, notamment sur les IAS qui préfiguraient quelque chose, cela me fascinait que personne ne dise rien, personne j'étais choqué. Pour plein d'autres choses, d'autres dispositifs qui étaient mis en place, il y avait quand même un peu de réaction, avec la loi Sécurité Globale, on a compris que c'était en train de tomber, je me suis rendu compte que c'était vrai, quand j'ai entendu le Premier Ministre, à l'époque Édouard Philippe, dire : « On a fait les interdictions administratives de stade, on va faire les interdictions administratives de manifester », alors que le droit de manifester est quand même très fondamental dans une démocratie, je me suis dit que c'était bien le but du truc, cela a permis de mesurer quelque chose qui était assez secondaire, et puis il y a eu la loi LOPPSI, voilà, après j'ai participé à un documentaire d'Arte TV, j'ai contribué à l'épisode de Bordeaux. C'était fascinant à étudier, de voir comment cela se mettait en place, comment l'appareil se renforçait de plus en plus, alors que globalement, les violences diminuaient, et de constater qu'il y avait généralement très très peu de réactions, il n'y avait pas de césure politique à ce sujet.

### Quand vous avez traité ces sujets, vers quelles sources vous êtes vous tourné ?

Il y avait des ultras, des collectifs qui se sont menés au fur et à mesure, des avocats, comme Pierre Barthélémy, des politiques. Après, tu vas voir les textes officiels, ce qu'est la loi LOPPSI 2, les textes officiels, ils sont disponibles, il y avait le retour des supporters, les chiffres donnés par la DNLH, c'était assez évident, on avait les chiffres sous les yeux. Après, c'est aussi une question... Des fois, il y a aussi ce qu'on appelle du desk, tu as un sujet... La filiation entre la loi Sécurité Globale et ce qui se passe dans le foot, il n'y a pas besoin d'aller interviewer 10 000 personnes, quand tu maîtrises un peu les dossiers. Et puis, quand Édouard Philippe explique cette filiation-là, il n'y a presque plus besoin d'aller voir personne. Les

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française



sources sont classiques, et aller voir les avocats qui disent que dans 80 %, ils gagnent au tribunal administratif... Tu te dis qu'il y a quand même un problème. Après, les pouvoirs publics ne répondent pas toujours, quand tu veux interroger un préfet parce qu'il a interdit un déplacement de supporters, des fois, ils ne te répondent, après tu as des retours, du off, du genre : « Vous savez en ce moment, avec les gilets jaunes et tout ce qu'il se passe, on est à bout, on ne peut pas se taper un match en plus, quoi ». Au moment des gilets jaunes, il y a eu une telle tension au niveau de la gestion de l'ordre public que les préfets ont interdit des matchs parce qu'il fallait ménager les troupes. Mais cela, ce sont des choses qui sont difficiles à recouper, à vérifier. Tu vas rencontrer un délégué syndical des forces de l'ordre, parce que tu as fais un plateau radio avec lui, il va te dire cela entre deux portes, mais tu ne peux pas le citer et il ne te donnera jamais cela à l'antenne.

Quels étaient alors les freins qui empêchaient ce sujet d'être mis à l'agenda public et pouvant donc légitimement appeler à un débat ?

C'est simple, il y a d'abord cette idée que le sport est à part, un peu apolitique, machin, donc forcément, on accepte des choses dans le sport, dans les stades, que l'on n'accepte pas ailleurs. Il y avait aussi la question de la peur du hooliganisme et de la violence dans les stades, « cela n'a rien à y faire et on peut y faire tout et n'importe quoi ». Moi je pense aussi que dans le monde politique et celui des associations, il y a eu très peu d'associations, quelques-unes... Enfin, on a dit : « Dans le sport, il ne faut pas qu'il y ait de violence, on va mettre les mauvais supporters dehors », enfin, il n'y avait plus de réflexion comme on en avait pour d'autres sujets plus importants, le syndicalisme, etc. Le deuxième point, c'est la très grande méconnaissance dans la société de ce qu'est le monde des supporters et des ultras, ce qu'est le hooliganisme, ce qu'est la vie dans les stades, ce n'est pas un grand pays de football de ce point de vue, on est un pays de pratiquants, c'est clair, et même chez les politiques il y avait une espèce d'inculture de ce point de vue là, cela a un peu changé quand j'ai vu arriver des députés plus jeunes, certains ont commencé à aborder le sujet en ayant été au stade, en connaissant mieux cela, venir de villes où il y avait des mouvements ultras... Par rapport à Marseille, par exemple, et ce qu'il s'est passé avec l'invasion de La Commanderie, les ultras ont été loin, moi j'ai vu les images, c'est pas non plus un truc de béni oui oui, mais il y a eu

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

une volonté des politiques de dire à un moment : « On ne peut pas prendre de front les ultras, il faut se mettre à la table, discuter ». Parce qu'il y avait quand même ce côté : « Les stades, c'est fait pour s'asseoir et regarder le match ». Et cela a duré longtemps. Et dans la presse, médiatiquement, c'était pas excessivement...Ce n'est pas que cela n'a pas été traité, c'est qu'il n'y a pas eu de réflexion au-delà des évidences, pas eu de vraie prise de conscience politique de ce que c'était comme enjeu, on a vécu cela comme « oh, il y a des jeunes qui se tapent dans les stades, il faut arrêter cela ». Dans le discours, il faut qu'on puisse aller en famille au stade. Pfff... On avait l'impression qu'on ne pouvait pas aller au-delà des lieux communs, maintenant, il y a quand même eu des articles de parus, mais bon, il ne faut pas non plus sur-estimer le pouvoir de la presse, et à la télé, c'est autre chose encore. Voilà, il y avait cette conception assez étrange que le sport, c'est à part, encore aujourd'hui, sur les débats sur le Qatar, « il ne faut pas mélanger, la politique, c'est... », pfff. Le niveau de discussion a un peu évolué avec le temps, quand même, il faut le dire, mais par exemple, dans la dernière loi Sport et Société qui est passée à l'Assemblée, qui doit arriver au Sénat prochainement, il y a eu des amendements sur l'intégration des supporters dans la vie des clubs etc qui ont été dégagés, alors que ça ne coûtait rien, cela ne coûtait pas d'argent public, donc c'était clairement politique, maintenant, cela reste compliqué. Aujourd'hui encore, bon, là, la question ne se pose plus puisqu'il n'y a plus personne dans les stades, depuis un an, il n'y a plus d'interdictions, il y a eu l'exemple de Marseille, assez emblématique. Je pense qu'on a considéré que le supporter cessait d'être citoyen dans un stade. Quand tu rentres dans un stade, tu avais beau expliquer que c'était appartenir à la ville... Les fumigènes sont assez emblématiques de cela : il ne faut pas de fumis dans les stades et quand tu vas sur les sites de la Ligue 1, à la télé, les images qu'on montre, c'est des tribunes avec des fumigènes, donc il y a ce paradoxe permanent. Je pense malgré tout qu'il y a eu des articles, il n'y a pas eu que *So Foot*, il y a eu les *Cahiers du Football*, *Le Monde Sports*. Au moment de la mort de Yann Lorence, qui est quand même ce qui a provoqué la fermeture des tribunes au Parc des Princes, enfin le PSG a servi de repère pour comprendre les grandes étapes de la gestion des supporters, et il y a eu un documentaire qui est passé sur la chaîne *L'Équipe*, dans mon souvenir, et il y avait quand même un des avocats qui disait : « On n'a jamais interrogé les forces de l'ordre sur ce qui s'est passé ». Tu as un match PSG-Marseille, j'en ai fais plein, tu passes trois rangées de CRS, tu es fouillé deux fois, tout était cloisonné de partout, il y avait

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

4000 CRS, et d'un coup tu as 200 mecs de Boulogne qui arrivent devant Auteuil alors qu'on sait que c'est la guerre, tout le monde le sait. Pas besoin d'être sorcier pour comprendre qu'il y avait un problème à anticiper, mais la réflexion est très faible, on pose jamais les questions qu'on poserait dans d'autres environnements, basiques, le droit, le principe de constitutionnalité, machin, tout ça.

Vous diriez donc que la contextualisation politique de la question a été tardive ?

Oui, alors, le monde des supporters, des ultras, il est traité médiatiquement, on peut pas dire le contraire, il n'y a pas rien, mais la contextualisation politique aujourd'hui reste faible. Pour le coup, sur le cas de Marseille, il y a eu des petits efforts, même s'il y a eu beaucoup de démagogie, il y a eu des efforts de compréhension, et pour le coup, les acteurs politiques étaient là, donc bon...

Vous constatez encore des stéréotypes dans le traitement médiatique des supporters ?

Oui, bien sûr. Maintenant, je pense qu'il y a des gens qui font du bon boulot, y compris dans la presse... enfin, même à *L'Équipe*, il y a quand même des choses moins caricaturales qu'avant, même beaucoup. Il y a des caricatures, et il y a une méconnaissance, et les ultras sont très méfiants vis-à-vis des médias, pour avoir travaillé avec eux, c'est très compliqué, cela prend du temps, gagner leur confiance. Je dirais que moi, par exemple, je suis peut-être protégé parce que je les vois moins, parce que je regarde pas assez la télé, peut-être. Je pense qu'il y a des caricatures encore quand il y a eu des combats entre eux et leur direction, ces dernières années. Ils ont toujours eu ce sentiment de ne pas être reconnu comme des interlocuteurs, caricaturés comme des gens violents, après il y a eu toute une série de débats qui ont je pense très fortement pesé sur eux, sur les slogans, les chants, l'histoire avec Roxana Maracineanu, la Ministre des Sports. Il y a l'histoire des fumis, des choses comme ça qui ont un peu crispé les choses. Une fois encore, ce qu'on dit de bien de toi, tu le retiens pas, c'est ce qu'on dit de mal. Je pense que je regarde peut-être pas les médias qui sont les plus vus auxquels eux font attention, dans mon petit microcosme avec *So Foot*, on comprend un peu mieux je pense. Après, j'ai vécu des moments comme ça sur des plateaux TV où j'étais un peu ahuri. Je vois bien comment ils réagissent sur les réseaux sociaux, mais je ne prends pas ça

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

non plus comme une source hyper fiable. Il y a des moments pour eux qui sont compliqués à vivre quand ils se retrouvent au milieu de polémiques, et ils ont le sentiment de ne pas être entendu, compris. Mais je pense qu'il y a un autre regard sur eux malgré tout qui existe, aujourd'hui, sur ce qu'ils font, dans la PQR notamment que je regarde beaucoup, sur leurs actions de soutien aux soignants, pendant les confinements, il y a des ultras à Marseille qui font des maraudes pour les SDF, etc, il y a des choses qui sont évoquées, je ne dis pas que c'est idyllique, et je pense qu'ils ont encore le sentiment d'être toujours regardé comme des problèmes et pas des partenaires, ce qu'ils voudraient sûrement être beaucoup plus aujourd'hui, mais c'est même compliqué de leur point de vue, parce qu'ils veulent rester indépendants et subversifs, donc ce n'est pas évident. La cogestion, à la demande, c'est aussi une forme d'embourgeoisement. C'est complexe comme démarche, quand tu viens d'une culture ultra, en France qui a été très marquée par un rapport singulier à la violence, parfois des scènes musicales particulières. Après, en toute humilité, peut-être que je ne regarde pas les bons médias, je suis beaucoup sur les réseaux sociaux, je choisis mes médias et peut-être que de fait, il y a peut-être une France qui regarde le journal de *TF1* le soir... Cela, je ne le vois pas. Je ne sais pas comment le journal de *TF1* a traité les événements de Marseille. Comment les grands médias l'ont traité, *Le Figaro* par exemple, ou *France Info*.

[Les supporters se plaignent que les médias rappellent les incidents précédents, et en même temps, cela répond à un besoin journalistique de contextualisation...](#)

C'est un des grands problèmes que l'on a avec eux. Je le comprends. Tu dois donner la parole à tout le monde. C'est même parfois ridicule, quand on t'explique qu'un match entre deux équipes de D2 est à risques alors que tout le monde sait pertinemment qu'il ne s'est jamais rien passé, qu'il n'y a pas tant que ça de supporters de part et d'autre, on signale : il y a eu des interdictions de déplacement qui étaient à mourir de rire, entre des clubs de CFA2 même. Mais à l'inverse, je suis désolé, je ne peux pas écrire qu'un déplacement Marseille-Lyon, c'est un truc neutre, je ne peux pas l'ignorer. Souvent, ils n'ont pas d'argument, les préfets, et pendant la période des gilets jaunes, ils ont interdit des trucs, c'était point barre. Des déplacements sont plus à risques que d'autres, il y a eu des incidents, c'est arrivé. Après, est-ce que ne pas faire de déplacement, c'est moins ou plus à risques ? Parce qu'interdire un

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

déplacement, c'est qu'ils vont y aller tout seuls, par leurs propres moyens, etc, cela peut être encore plus chiant, dangereux à traiter, et demander encore plus de monde. On peut avoir des discours comme ça. Il y a une susceptibilité du supporter. Mais là où ils ont raison, c'est qu'il n'y a pas à reprendre les discours officiels sans contextualiser. Je disais qu'il fallait les laisser faire, les encadrer et il faut accepter qu'un derby soit chaud, soit tendu, comme un Lyon-Saint-Étienne, par exemple. Il faut le gérer. Mais à l'inverse, quand le préfet me dit qu'il y a eu des violences pas possibles entre les deux. Comme les Bad Gones qui se retrouvent avec des mecs dans leur tribune qui font des saluts nazis à la caméra. Je sais contextualiser, relativiser, expliquer, je suis pas naïf. Le truc, c'est que le travail journalistique, ils ont vécu tellement de stigmatisations qu'ils attendent des journalistes qu'il leur soient favorables, ou presque qu'ils soient des avocats. Et moi, ma dénonciation des dispositifs n'était pas liée au fait que je les défendais, mais au fait que je les trouvais anormaux dans une société démocratique et à l'État de droit, et au-delà de savoir à qui cela s'appliquait, dans l'absolu, et journalistiquement, je trouvais peu de réactions dans la société. Mais tous les mouvements de jeunesse, tous les mouvements sociaux, ont problèmes, des débordements, mais cela ne justifie pas... On n'interdit pas une manifestation parce qu'il va y avoir des casseurs, cela ne se fait pas dans une démocratie. Et cela n'empêche pas qu'on doit aussi dire que les casseurs existent et que c'est un problème à gérer pour les forces de l'ordre. C'est compliqué comme point de vue. Cela m'est arrivé d'entendre le discours : « Désolé, on ne veut pas parler à la presse, ce n'est pas contre toi ». Je pense que c'est compliqué pour eux, mais certains essaient vraiment d'avoir une stratégie de com', les *Ultramarines* à Bordeaux par exemple. Ce qui est nouveau aussi chez eux, ce qui prouve qu'on va vers une normalisation. Ils se structurent de plus en plus. Ils ont cette culture de la démocratie interne, mais ils vont être obligé d'établir des choses, surtout s'ils prennent de l'importance par rapport aux clubs, de prendre ce virage là, ils ont commencé.

Est-ce que dans la médiatisation des problématiques liées aux manifestations sociales comme celles des gilets jaunes, les supporters n'ont-ils pas trouvé un terreau propice pour qu'ils ne soient plus les seuls à protester contre les dispositifs de sécurité ?

Régulièrement, il y a eu un débordement du monde ultra vers la politique et le social, on l'a vu dans les manifs, chez les politique quel que soit le bord. Je ne dis pas que cela les a amusé, mais je me souviens très bien, j'étais à Bordeaux en reportage avec un leader ultra, il regardait les images et disait : « Merde, incroyable ce qu'il se passe, il y a une France qui découvre ce qu'on vit ! » Et alors sans rentrer dans la comparaison avec le monde arabe où on sait la place qu'ont joué les ultras dans les révolutions, ils ont quand même eu le sentiment, même si en tant que force constituante, ils n'ont pas été des acteurs importants – que la violence était quelque chose dont eux avaient l'habitude se retrouver face, c'est quand même particulier, une vie d'ultra : tu es constamment confronté à cela, gérer avec des forces de l'ordre des tensions, des incompréhensions, des violences, des interdictions, il y a quand même une routine singulière pour un mouvement qui se veut juste d'animation de tribunes ou de ferveur, ils ont un rapport aux forces de l'ordre que peu de gens dans la société française ont, de façon régulière. Nous, dans notre vie, c'est exceptionnel qu'on soit confronté aux forces de l'ordre, normalement. Mais ça rapproche à la question des quartiers, par exemple. Là, ils ont vu une France ordinaire, assez proche d'eux, de province, beaucoup, qui se tapait des violences, qui répondaient parfois à d'autres violences, les gilets jaunes n'étaient pas des anges non plus. Et puis il y a eu les déclarations, où ils ont dit qu'on ferait comme dans les stades, on va séparer le bon grain de l'ivraie, les méchants et les bons, et ça sert globalement à cadénasser tout le monde, alors que pour arrêter les fauteurs de trouble, il n'y a pas besoin de passer par là. Ce ne sont pas les groupes de CRS qui arrêtent les hooligans, ce sont des unités spécialisées qui n'ont pas besoin d'avoir un appareil judiciaire spécifique pour arriver à choper des mecs. J'ai écrit un article aussi sur les interdictions de manifester, en expliquant d'où ça vient, oui, c'est la continuité d'une réflexion d'État pour déroger à un droit, au nom de l'ordre public. Mais c'est ce qu'on vit quotidiennement.

Sur les effets des médias, vous pensez que le traitement médiatique des interdictions et encadrements de déplacement peut avoir des conséquences concrètes sur la façon dont les supporters sont considérés par les autres acteurs du monde du football ?

Je ne pense pas. Enfin, je serais incapable de répondre à cela. Je doute beaucoup que ce soit la lecture de la presse qui ait façonné les différentes politiques en la matière, ou le comportement des dirigeants dans les clubs. Je ne pense pas qu'on soit si lu que cela, je pense que les présidents de club n'ont pas besoin de nous pour avoir leur opinion.

La potentielle proximité culturelle et sociale entre supporters et journalistes de sport peut-elle servir à un traitement encore plus fin des thématiques supportéristes ?

Je pense que c'est évident. Pourquoi Philippe Broussard a été le premier à écrire sur les supporters ? Parce que lui-même a fréquenté les tribunes, et qu'il était dans la mouvance punk et compagnie, qu'il allait au Parc des Princes, etc, il avait cette capillarité-là, forcément, et je pense que chez les jeunes, ils ont fréquenté les tribunes, ont été parfois ultras eux-même, donc cela construit leur sensibilité, leur connaissance du terrain qui n'est pas la même. Mais par exemple, pour les journalistes politiques, cela aide d'avoir fait de la politique. Quand tu es journaliste politique, c'est compliqué d'écrire intelligemment sur le sujet. Tu vas toujours avoir un espèce de spectre pré-programmé de ce que l'on t'apprend en école de journalisme, les sujets à chercher, mais il manquera toujours derrière ce qui est invisible, une maîtrise... On est tous subjectif dans le métier de journaliste. Ce qui est objectif, c'est les sources que tu cites, l'honnêteté dans les propos, l'information que tu apportes. C'est devenu un élément de la contre-culture jeune, la culture ultra. Il y a toute une génération de politiques qui ont été au stade, avec des ultras, cela fait partie du paysage, donc cela ne leur est pas inconnu, du moins cela ne leur est pas incongru. Pour les jeunes journalistes, j'espère que cela change les choses, en tout cas. La PQR a vraiment évolué sur le traitement du mouvement ultra, peut-être le changement le plus évident. Il y avait toujours des journalistes de la presse nationale qui suivaient, et puis c'est un peu abrasif, corrosif, cela peut toujours faire vendre du papier. Les mouvements ultras ont grossi aussi, ils se sont structurés, quand j'ai rencontré des responsables ultras...Leurs discours, leurs connaissances, c'est devenu costaud, c'est un putain d'école de formation, il y a un brassage social dans ces groupes que tu n'as pas dans beaucoup

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

d'autres endroits de la société. Cela reste très masculin, certes, et puis il y a plein d'aspects de la société qui n'y sont pas comme les LGBT, mais socialement, c'est incroyable. Dans mon équipe portugaise, cela partait du livreur UPS à un mec ingénieur informatique dans une grosse boîte et qui revenait d'un déplacement à Singapour. C'est une université populaire.

Est-ce que ces interdictions et encadrements de déplacement font partie d'un package plus global : celui du football moderne qui met davantage l'accent sur l'aspect sécuritaire que sur l'aspect d'animation des tribunes ?

Cela fait partie d'une volonté d'aseptiser le football moderne. Il faut un public fidèle, pas de problème, ce sont des entreprises, alors que les ultras, eux, sont dans une logique différente, sociétale. Cela n'empêche pas qu'il y ait des contradictions, mais oui, au nom des excès, on veut que toute une société soit rangée, et cela concerne également le monde des supporters d'autant plus qu'ils ont pris de l'importance, ils sont organisés, ont un discours.



## ENTRETIEN 8 : JÉRÔME LATTA

**Journaliste et rédacteur en chef de la revue des *Cahiers du Football*, auteur sur le blog « *Une balle dans le pied* » publié sur le site du *Monde*.**

### Est-ce que vous pouvez me raconter vos routines professionnelles en tant que journaliste ?

Je pense que les *Cahiers du Football* représentent un média un peu trop singulier pour déjà avoir des routines, et d'autre part pour être représentatif de ce qui se fait dans les médias, parce que ce n'est pas seulement lié à la périodicité de notre revue, parce qu'on traite la question des supporters depuis très longtemps sur notre site, on l'avait dans notre magazine mensuel entre 2003 et 2008, donc cela ne tient pas trop à la périodicité ou à des conditions un peu matérielles d'exercice, cela tient à la liberté que l'on a de traiter nos sujets de prédilection, que ce soit sur le site ou dans la revue, on a pas les mêmes contraintes que les rédactions classiques, on en a moins à certains égards, à savoir une grande liberté de choix dans les sujets, et on en a plus d'un autre côté, parce que l'on a pas beaucoup de moyens, et on a toujours fonctionné sur un mode collaboratif, qui implique aussi certaines limites. Mais nous, c'est un choix qui tient au sentiment que c'est une question importante, la question des supporters, qu'elle est centrale dans les évolutions du football contemporain depuis 20, 30 ans, et cet intérêt tient aussi au fait que l'on a eu le sentiment que ce sujet-là était insuffisamment ou mal traité par les médias classiques on va dire, c'est à dire d'une part les médias spécialisés le traitent assez peu ou seulement à travers certains types d'angles, et d'autre part, les médias généralistes s'y intéressent trop ponctuellement, ce qui est un peu logique, ce n'est pas du tout une critique, pour le traiter en profondeur, même si ce n'est pas une généralité, parce qu'on a vu, on a plutôt le sentiment que le sujet a émergé, s'est consolidé dans l'ensemble des médias, y compris les médias spécialisés. De ce point de vu là, la médiatisation de la Super Ligue, c'est très récent, cela a remis les supporters au centre de problématiques globales autour des évolutions du football, précisément alors que ces évolutions du football n'ont pas été suffisamment traitées, c'est la redécouverte, à l'occasion de la médiatisation de la Super Ligue, que les supporters sont en réalité au centre non seulement de l'économie du football mais aussi de ses évolutions, c'est le signe qu'il y a

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

## Annexes

peut-être eu un traitement insuffisant auparavant. Nous, on a cette liberté de traiter ce qui nous intéresse le plus, donc cette question supportériste, elle nous est toujours parue philosophiquement centrale, d'où le fait qu'on l'ai traitée régulièrement, et cela tient aussi au fait qu'on soit un média collaboratif, surtout pour le site, donc on est tributaire des contributions de nos lecteurs ou des gens qui ont envie d'écrire pour les *Cahiers du Football*. Et spontanément, il y a toujours eu, à toutes les époques, des spécialistes de la question, ou des gens que la question intéressait et qui ont souhaité écrire dans les *Cahiers du Football*, donc c'est particulièrement valable par exemple pour Pierre Barthélémy, qui est avocat dans beaucoup d'affaires concernant les supporters, qui est membre de l'ANS et qui nous a très régulièrement proposé des articles, des textes, forcément bien informés sur la question, avec une dimension militante qui est complètement conforme, il y a aussi une grande série qui avait été proposée par Frédéric Scarbonchi et Christophe Cécil-Garnier, sous le label « Supps Par Terre », qui avaient fait une tournée des stades, des clubs, des ultras en France, qui nous avaient proposé cette série qui documente bien les différentes formes de supportérisme ultra en France, donc on a eu ces contributions-là qui sont venues renforcer un petit peu les contenus que l'on avait de toute façon vocation à consacrer à ce sujet-là.

### Dans votre pratique professionnelle, un aspect particulier vous anime en particulier ?

Là encore, c'est un peu délicat de répondre parce que c'est une activité essentiellement bénévole, pour la revue, on rémunère les pigistes, les journalistes, les illustrateurs, etc, mais globalement, les *Cahiers du Football* ont toujours été un média contributif bénévole, le site, il n'y a jamais eu une seule contribution rémunérée. Donc je ne peux pas parler des *Cahiers du Football* comme d'une rédaction qui fonctionne de manière classique. On traite nos sujets de prédilection et celui-ci en a toujours fait partie.

### Racontez-moi votre parcours de formation : vous avez toujours fait ce métier ?

Là encore, ce n'est pas du tout typique, moi je suis « officiellement » journaliste depuis... J'ai créé les *Cahiers du Football* en 1997, je suis devenu statutairement journaliste, avec une carte de presse, en 2014. Et en travaillant pour un tout autre média qui était un média de foot, donc mes contributions ont toujours été bénévoles aux *Cahiers du Football*. Mon parcours n'est pas

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

classique, j'ai fait des études de sociologie jusqu'à un DEA, un Bac+5, et après, j'ai eu un parcours professionnel sans rapport avec le journalisme, j'ai pratiqué le journalisme avec les *Cahiers du Football*, comme un « autodidacte », puisque je n'ai pas fait de formation spécifique en journalisme, même si on peut toujours estimer que la sociologie y prépare assez bien, mais voilà, j'ai appris sur le tas, en animant et en coordonnant un média un peu singulier, qui a toujours été un site, qui a été un mensuel pendant une période, qui aujourd'hui est une revue semestrielle. Mon apprentissage s'est incarné au travers de ma pratique, cela a été passionnant, parce que j'ai appris, j'ai du pratiquer énormément de métiers, entre guillemets, des différents métiers du journalisme : il fallait écrire, éditer, mettre en ligne, promouvoir sur les réseaux sociaux, l'illustrer, etc, qui par ailleurs, dans la profession, tendent à fusionner, parce que l'on demande de plus en plus aux journalistes de tout faire.

Vous considérez justement que ce bagage sociologique est un atout pour un traitement plus fin des sujets, en l'occurrence de la thématique supportériste ?

Je pense qu'en théorie, cela donne une certaine capacité de recul, ou cela donne envie de mettre en perspective, de considérer un peu leurs problèmes dans leur globalité, tel que les personnes concernées les conçoivent, je pense que généralement, que les formations en sciences sociales donnent des armes méthodologiques, c'est un intérêt très prononcé pour le journalisme dans lequel on peut trouver qu'il y a un manque de méthodologie par rapport à la matière que l'on traite, c'est très flagrant quand l'on voit des journalistes utiliser des données, dans le football, il y a beaucoup de données avec les stats en football, c'est un exemple de manque d'aisance vis-à-vis des données, mais d'une manière générale, je pense que oui, la sociologie, apprend des méthodologies précieuses pour le métier de journaliste. Après, reste à apprendre le métier de journaliste, on ne peut pas devenir journaliste du jour au lendemain, il y a entre guillemets un métier à apprendre et l'apprentissage des contraintes spécifiques qui n'existent pas dans les sciences sociales, la question de la temporalité, de l'exigence de traiter l'actualité dans des délais brefs, des choses qui justement, compromettent un peu la prise de recul, même si cela ne doit pas constituer une excuse universelle dans le manque de recul de certains traitements médiatiques.

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

Est-ce que le monde supportériste fait partie de votre entourage ?

Des supporters ultras, non pas vraiment, au travers des *Cahiers du Football*, on en a rencontré, il y a beaucoup de journalistes qui ont un passé d'ultra. J'ai une culture de supporter qui n'est pas liée au monde ultra, parce que déjà, je suis plus vieux que le monde ultra (rires), j'ai commencé à supporter Saint-Étienne ou l'Équipe de France avant l'émergence du mouvement ultra. J'ai des copains qui étaient abonnés au PSG au début des années 1980, c'était avant le mouvement ultra, j'ai été abonné pendant 5 saisons au Paris Saint-Germain, mais sans être véritablement supporter du PSG, mais c'était intéressant parce que j'étais en quart de virage, donc j'avais vue sur les kops, et de ce point de vue là... Le Parc des Princes a toujours été intéressant comme terrain d'études, d'observation du mouvement ultra.

Est-ce que vous avez déjà eu l'occasion de réaliser des déplacements de façon collective, avec des groupes de supporters ?

Non, pas du tout. Je n'ai jamais enquêté de cette manière-là. En raison de la manière dont on fonctionne, on fait peu de journalisme de terrain, alors dans la revue, oui, on missionne des journalistes pour faire du terrain, mais dans l'histoire des *Cahiers du Football*, on a plutôt adopté des formats d'analyse, de commentaires, de chroniques, d'opinions, que du travail de terrain, d'enquête comme on en fait de manière classique dans le journalisme. Quand le mouvement ultra s'est vraiment consolidé, on va dire dans le courant des années 1980, j'étais encore jeune, mais il n'y a pas eu de rencontre entre ma pratique de spectateur de match ou de supporter et le mouvement ultra, l'image, c'est que j'étais en quart de virage au Parc des Princes en tribune G ou H, qui faisait comme un balcon sur le Kop Boulogne, et voilà, c'est le plus proche dont j'ai été avec le mouvement ultra.

Racontez-moi votre parcours sportif depuis votre jeunesse...

Cela va être relativement vite fait : j'ai joué au foot en scolaire, quand j'étais à l'école élémentaire à Paris. Après, au collège et au lycée, je jouais au foot le midi sur des terrains de hand, j'ai joué de manière complètement amateur et informelle, avec des matchs à 12 contre

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

12. Je n'ai jamais été licencié dans un club de football, j'ai été licencié dans un club de tennis, vraiment, mon sport de pratiquant, c'était le tennis jusqu'à l'âge adulte, et un peu au-delà. Le truc, c'est qu'avoir fait les *Cahiers du Football*, cela m'a rendu monomaniac du foot dans le sport, alors qu'avant, je m'intéressait beaucoup plus et d'assez près à d'autres disciplines comme le tennis, le rugby, le cyclisme, l'athlétisme pour les grands évènements, la Formule 1, même. *Les Cahiers du Football*, cela m'a tellement cannibalisé l'esprit que je n'ai plus eu de temps de cerveau disponible à consacrer à d'autres sports, ce que je regrette un peu. Et d'autres passions : le cinéma, l'Histoire, l'architecture, l'art contemporain, cela fait très beau Parisien tout ça (rires), voilà.

### Comment s'est construit votre intérêt pour le sport et le football ?

Je suis né à Saint-Étienne, donc autant dire que je n'ai pas eu le choix. Et dans le courant des années 70, mon père m'a emmené au stade, c'est un peu le schéma classique, même si aller au stade était quand même exceptionnel, je suis allé quelque fois au Parc des Princes ou à Geoffroy-Guichard, au Parc Lescure d'ailleurs, à la fin des années 70, début des années 80. Oui, le sport était très présent dans ma famille, et le fait d'avoir des origines familiales dans la région de Saint-Étienne, cela a fait que je pouvais difficilement y couper, et après, je suis devenu très supporter de l'Équipe de France, parce que justement, l'époque de mon enfance, mon adolescence où je me suis vraiment converti au foot, on va dire, c'était celle de la renaissance de l'Équipe de France avec Hidalgo, Platini, la période 1978-1986, je suis devenu vraiment supporter et amoureux de l'Équipe de France, ce qui me conduit notamment à aller voir pas mal de matchs dès que j'ai eu 16, 17 ans, aller voir régulièrement les matchs avec des copains, voilà, dans la période 1986-1996, où là, j'y arrivais très souvent.

### Qu'est ce qui vous vient en tête en termes de publications sur la question précise des interdictions et encadrements de déplacement des supporters ?

J'aurais du mal à dégager un évènement précis, parce que cela a été une actualité continue de notre point de vue. Mon intérêt a commencé avec une sorte de préoccupation quant à l'occupation d'une partie du Parc des Princes par des groupes d'extrême-droite. Ce n'est pas une vision très positive du supportérisme. Au tout début des *Cahiers du Football*, à la fin des

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

années 1990, on traitait assez régulièrement ce sujet, et par la suite, ce n'est pas lié à un évènement particulier, mais ce qui a un peu transformé mon intérêt pour le sujet, c'est l'éviction du public populaire dans le football libéralisé, c'est-à-dire exemplaire en Angleterre avec le développement de la Premier League, qui pour lutter contre le hooliganisme, avait mis en place une espèce de remplacement des publics populaires, plus consommateurs, plus dociles. Donc ça, ce sont des évènements très transversaux, des évolutions de long terme. Par la suite, le sujet s'est étoffé, parce que les supporters sont devenus les cobayes des politiques de surveillance, de répression des citoyens, ça a été le sujet le plus central, probablement celui qui m'intéresse le plus parce qu'il est vraiment lié avec les évolutions globales du football, ce que j'appelle la révolution libérale du foot. En s'inscrivant dans ce terme un peu général de la gestion des supporters, cela m'a intéressé. Et défendre les droits fondamentaux, les libertés, c'est une nécessité quand on est journaliste. Et voilà, s'il y a un évènement que je dois citer, un peu central, c'est quand les supporters du PSG avaient fait un sitting à côté de la tribune Boulogne, ils avaient été tous raflés, emmenés et la plupart interdits de stade, alors que c'était une manifestation autorisée, aucune violence, qu'il y avait des revendications formulées, il s'était passé des choses absolument invraisemblables, et intolérables du point de vue des libertés, et on avait vu à l'œuvre une politique répressive, considérant les supporters comme coupables du simple fait d'être supporter et mobilisant des sanctions administratives qui bafouent l'État de droit, parce que quand il n'y a pas de jugement, ce qui s'est développé, avec les IAS après, cet évènement, qui avait été relativement peu traité dans les médias, marque un tournant et était tout à fait exemplaire de ce qui allait suivre...

[Dans le choix de traiter les interdictions et encadrements de déplacement, il y avait des critères précis ou était-ce quelque chose de plus diffus, en filigrane ?](#)

L'intérêt s'est constitué de manière naturelle. On était vraiment au croisement de plusieurs problématiques qui nous ont toujours intéressé aux *Cahiers du Football*, on a un parti pris politique et critique au départ, donc ce sujet s'imposait mécaniquement, donc non, on a pas toujours pu traiter autant qu'on le voulait les sujets qui nous intéressent, que notre ligne éditoriale nous « impose », mais l'attention à cette question-là était naturelle par rapport à nos partis pris et en plus, elle avait un caractère d'urgence, de nécessité, un peu militante, parce

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

qu'elle était peu ou mal traitée dans les médias spécialisés en particulier, enfin, c'est comme sur d'autres sujets, l'arbitrage vidéo, et la chute en avant de l'oligarchie du foot européen, on les a traités parce que ce sont des sujets en phase avec nos intérêts et partis pris, mais aussi parce qu'ils étaient insuffisamment traités ailleurs.

[Vous considérez aujourd'hui que cette problématique des restrictions des supporters est assez traitée, et bien traitée par rapport aux années précédentes ?](#)

J'ai l'impression que le traitement médiatique s'est amélioré, il a augmenté en volume, il s'est amélioré en qualité aussi, et je pense que c'est essentiellement dû au fait que les supporters, les groupes ultras, en se mobilisant, ont imposé ce sujet, ce n'est pas un mouvement spontané des médias, c'est le résultat de mobilisations politiques qui ont réussi à mettre le sujet dans le débat public, et à lui donner une place assez centrale, obligeant en quelque sorte les médias à le traiter, fut-ce avec retard, c'est un peu ce qu'il s'est passé sur quelques jours avec le Super Ligue. Les supporters, en se mobilisant, se sont mis au centre du débat public, ce qui conduit naturellement les médias, les journalistes, à le traiter comme tel, comme un sujet politique, central, une préoccupation qu'on ne peut pas éluder. Je pense que l'intérêt a nettement progressé, qu'on sort progressivement des amalgames hooligans-ultras, des stéréotypes négatifs, mais là aussi, ce qui alimente, ce qui soutient cette évolution, ce sont des choses concrètes, à Nantes ou à Bordeaux, les supporters se sont beaucoup mobilisés, de manière intelligente, efficace médiatiquement et avec des arguments légitimes, les faits ont donné raison aux supporters, qui ont des porte-paroles intelligents, qui argumentent, qui peuvent peser dans le débat public et y faire entrer toutes les problématiques liées au football actuel.

[Aux Cahiers du Football, vous abordez les supporters comme des acteurs sociaux...](#)

Oui, c'est ça. Ce qui est frappant sur une période de 20 ans, par exemple, c'est la constitution des supporters en tant qu'acteurs politiques, ce qu'ils n'étaient pas initialement ou ce qu'ils ne voulaient pas être. Il a fallu beaucoup de temps, d'abnégation, de diplomatie, pour avoir des instances comme l'ANS qui fédère les supporters, le processus suivant lequel les supporters ont considéré qu'ils devaient se constituer comme des acteurs politiques, sociaux, en passant notamment par une démarche de fédération qui est évidemment contradictoire avec les

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

rivalités entre supporters, donc le fait d'être confronté à des difficultés croissantes, de faire face à des politiques répressives, d'être victimes en grande partie de la financiarisation du foot, le prix des places, les abonnements, d'être victimes des restrictions de libertés, les premiers cobayes des restrictions de libertés, tout cela les a conduit à prendre conscience de la nécessité de se fédérer et d'avoir une démarche de nature politique, et c'est essentiellement, je pense, à ce processus, que l'on doit l'émergence publique, la consolidation médiatique des problématiques des supporters. Alors, il n'y a pas que cela : il ne faudrait pas dire que les rédactions et les journalistes sont restés passifs, et ont juste enregistré une évolution de la visibilité, des rapports de force, etc, il y a aussi des générations, la profession se renouvelle, donc des gens plus jeunes peuvent être sensibilisés à ces problématiques, parce qu'ils ont peut-être été ultra, supporter, avec des parcours plus divers que les générations de journalistes précédentes, je ne sais pas. Il peut y avoir des patrons de rédactions qui disent : « Oui, c'est important, il faut le traiter de manière plus attentive », sortir des clichés. Mais ce sont des transformations qui ne sont pas complètes, il y a le fameux édito de Mélisande Gomez qui se termine par « Un supporter, ça supporte », cela traduit quand même la persistance d'une vision archaïque, conservatrice, du supportérisme. Il y a quand même une forme de mépris que se perpétue envers les supporters de la part d'une classe journalistique qui ressent une forme de sentiment de supériorité, avec une approche plus intellectualisée du football, qui a tendance à voir le supporter plus ou moins sous le prisme de l'abruti, l'éternel cliché du supporter aviné, etc, et du supporter qui vient troubler le jeu, qui fait irruption avec la revendication d'être considéré comme un acteur important, d'être représenté dans le débat public, c'est un peu : « Qu'est-ce qu'ils viennent nous emmerder, ceux-là ? » J'ai en tête une litanie de remarques faites pendant des commentaires de match il y a une dizaine d'années, avec Jacques Crevoisier qui était consultant, c'était le même discours : « Les supporters, ça supporte, ça ne doit pas critiquer les dirigeants ». Ni les dirigeants, ni les politiques globales qui régissent le football. Il y a des résistances qui ne sont pas seulement médiatiques, mais que les médias ont pu perpétuer, parce que l'émergence des supporters en tant qu'acteurs qui veulent avoir voix au chapitre, cela contrarie les dirigeants de clubs qui aimeraient bien diriger tranquillement. Cela contrarie les acteurs économiques qui préfèrent avoir des consommateurs que des supporters militants, en face d'eux. Cela contrarie les visions un peu



traditionnelles des journalistes, qui sont en tribunes de presse, qui voient d'assez loin ce qu'il se passe en tribunes, sans forcément comprendre, et avec souvent de la condescendance.

Vous voyez encore apparaître des formes de stigmatisation des supporters dans la presse française, quel est votre regard sur cette évolution ?

Il y a à la fois une persistance et une évolution. Les situations sont différentes, mais il y a eu un traumatisme global en Europe, après le drame du Heysel, en Angleterre, il y a eu le cas particulier d'Hillsborough, où les supporters ont été accusés à tort de manière absolument ignoble, ils ont mis 30 ans à faire rétablir la vérité, et en Angleterre, la lutte contre le hooliganisme a même servi d'autres desseins, comme on l'a vu avec le Plan Leproux, dans un autre contexte et plus tard, la stigmatisation des hooligans sert à pacifier entre guillemets les stades et à neutraliser les supporters, y compris ceux qu'on compare à des hooligans. Il y a eu pas seulement en Angleterre, en France aussi, cette image repoussoir du hooligan criminel, meurtrier, qui provoque des catastrophes, et en France, ce qui a je pense joué de manière très négative, c'est la médiatisation disproportionnée, par rapport au nombre de la tribune Boulogne en fait. C'était fin des années 1980, et dans les années 1990, c'est un jeu qu'ont parfaitement maîtrisé les groupuscules liés à l'extrême-droite, qui occupaient la tribune Boulogne comme un espace médiatique, ils étaient 200, 300, et le Parc des Princes leur offrait une caisse de résonance médiatique exceptionnelle. On a vu lors du Plan Leproux : 10 000 ou 12 000 personnes ont été sanctionnées au nom de 300. Toute la complexité de la question n'était pas traitée dans les médias et encore moins les pouvoirs publics. Je pense qu'on n'est pas complètement débarrassé de l'image du supporter comme un danger social, et cela a servi la constitution des supporters comme un problème politique, des emmerdeurs, « on est bien entre nous à faire tourner le business des clubs avec des supporters qui paient leur place et leur abonnement, qui encouragent l'équipe, qui font des banderoles, mais qui sont priés de ne pas exprimer de discours critique, ni de revendiquer des choses pour eux-même ». Évaluer ce qu'il reste de cette image, c'est... On entend encore des amalgames hooligan-ultra, c'est moins de moins « toléré » dans la presse spécialisée, parce que cela dénote instantanément une méconnaissance du problème. Le traitement des mouvements de supporters dans *L'Équipe* est resté extrêmement négatif jusqu'à très récemment, avec des journalistes qui

## Annexes

conserver une vision très négative des supporters, ce qui les conduit à traiter de leur actualisée de manière très biaisée, et qui rend pas du tout, qui ne donne pas forcément la parole aux intéressés, ou qui déforme les propos, ce qui tend à donner une image négative des supporters.

### Ces mesures de restrictions des supporters s'inscrivent-elles dans un package plus global, celui du foot moderne et de ses dérives néo-libérales ?

Oui, clairement, je pense que les évolutions du football en tant qu'industrie ont affecté directement les supporters, les publics et la manière dont on conçoit les publics. C'est en cela que la question des supporters est centrale si l'on veut parler des évolutions majeures du football de ces 20, 30 dernières années. Le modèle économique qui s'est imposé favorise, appelle des publics plus dociles, de consommateurs, issus de catégories socio-professionnelles plus élevées, et dans lequel le public populaire, ultra, est appelé à être un agent d'ambiance, entre guillemets. Les supporters sont aussi affectés directement par les politiques tarifaires, alors il faut nuancer, mais si on prend l'exemple de la Premier League, c'est tout à fait frappant, c'est un pays de tradition qui n'a pas hésité à liquider beaucoup de ses traditions, par exemple certains stades mythiques, qui avaient une histoire architecturale, sociale, un patrimoine essentiel à tous les niveaux, pour construire des stades modernes, plus grands. L'exemple d'Arsenal avec l'Emirates (Stadium) est tout à fait frappant, parce qu'au moment de vendre le projet de nouveau stade aux supporters, il avait été dit qu'Highbury (l'ancien stade d'Arsenal) était trop petit, et que grâce à l'Emirates, on pourra faire venir beaucoup plus de spectateurs, et on pourra avoir des tarifs plus attractifs, et cette promesse-là, on a vu ce qu'il en est advenu, l'Emirates est un stade de 60 000 place je crois, où se pratiquent les prix les plus élevés d'Angleterre, alors que l'Angleterre est déjà le pays où se pratiquent les prix les plus élevés. Donc il y a eu une escroquerie, après, il y a des contre-exemples, en Bundesliga (le championnat d'Allemagne, nldr), on exploite intensivement les stades de manière commerciale mais on maintient des politiques tarifaires très accessibles pour les abonnés, ce qui permet de trouver un compromis intéressant et fait d'ailleurs du championnat allemand le championnat le plus rentable de recettes de billetterie, avec des stades les plus grands d'Europe en moyenne et qui sont pleins. Ces évolutions ont soumis les supporters à

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

des préjudices : l'augmentation du prix des places, à l'abonnement aux chaînes payantes, les politiques de plus en plus répressives, les dispositifs de surveillance, des tensions croissantes avec les dirigeants des clubs, les pouvoirs publics, les forces de l'ordre.

Sur le rôle des journalistes dans la construction des représentations des supporters, certains médias ont-ils tendance à légitimer l'ordre établi ?

Il faudrait nuancer, il faudrait regarder plus précisément, par exemple, voir si *France Football* a prononcé un intérêt plus prononcé ces dernières années pour le supportérisme. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la plupart des médias spécialisés ont adhéré aux transformations en particulier économiques du football européen, il y a donc une forme de logique à les voir adhérer à l'idée que le supporter soit moins turbulent, dans le décor mais qui n'en sorte pas, un élément de décor, ça parle pas, ça ne se syndique pas, ça ne revendique rien, il y a eu une forme d'adhésion implicite, qui explicite probablement le malaise des médias spécialisés quand il faut traiter de la question des supporters avec nuances, écoute, en prenant en compte des intérêts particuliers, des préjudices particuliers subis par les publics. Il faudrait distinguer la presse spécialisée et les diffuseurs, chez lesquels c'est probablement encore plus prononcé, cette espèce d'adhésion au modèle actuel du football. Pour les télévisions, le caractère de décor ou d'agent d'ambiance il participe directement au produit télévisuel proposé. Les fumigènes, les banderoles, c'est beau, par contre, s'il y a de la fumée sur le terrain et que cela retarde de deux minutes le coup d'envoi, j'ai encore souvenir très récemment que cela avait suscité des irritations de la part des commentateurs et des consultants, il y a une forme d'hypocrisie de ce point de vue là, cela améliore la produit et en même temps il ne faut pas que cela déborde au-delà de cette fonction-là. J'ai souvenir de pas mal d'exemples de commentateurs irrités, pendant les matchs, où à l'époque, le conflit autour des fumigènes, et où la fin de saison avait été marquée par des craquages de fumigènes massifs à Geoffroy-Guichard, par exemple, ou au Parc des Princes. La tonalité générale était quand même très négative, et traduisait une volonté de ne pas entendre ce qu'il y avait derrière ces manifestations spectaculaires et un peu désespérées, parce qu'en faisant cela, les ultras abandonnaient, tournaient le dos à une démarche revendicative policée d'un dialogue, le

problème étant que c'est l'absence de dialogue avec les instances sportives et les pouvoirs publics qui les ont poussé à faire ces manifestations extrêmes.

Sur les effets des publications journalistiques, vous pensez que cela peut avoir un réel effet sur la considération des supporters dans le dialogue ?

Cela ne peut pas être un facteur suffisant, mais si les médias accordent une place plus significative à la condition des supporters, c'est évident, je pense, que cela va favoriser la prise en compte des problèmes soulevés par les pouvoirs publics et sportifs. Tout mouvement social, politique, quel qu'il soit, s'il ne monte pas dans les médias, va avoir beaucoup de mal à obtenir satisfaction. Il y a peut-être des contre-exemples, mais de nos jours, une présence médiatique constitue un poids politique. Après, si la médiatisation est très négative, cela peut nuire aux objectifs des personnes et des groupes mobilisés, mais cela reste à mon avis une condition, après, il y a d'autres facteurs qui jouent, tout est lié, l'émergence médiatique, l'agrégation des mobilisations au travers d'instances comme l'ANS, tout cela consolide le débat. Après, au travers du travail législatif, pour les supporters, l'intérêt de quelques parlementaires pour la question a été décisif, défendu par une partie des militants suffisamment crédibles pour convaincre certains parlementaires pour travailler réellement sur la question, et à partir de là, on sort réellement de stéréotypes, des clichés, des postures, ce qui augmente les chances de légiférer de manière positive. Il y a probablement plus de parlementaires qui s'intéressent au football de façon générale. On voit sur d'autres sujets qu'on ne sort jamais des postures et qu'on reste sur des choses caricaturées, biaisées, erronées, et conduisent à des législations néfastes.

Dans quelle mesure la mise en lumière des problématiques des dispositifs de sécurité lors des manifestations sociales comme celles de gilets jaunes a-t-elle permis de souligner les enjeux que rencontraient les supporters jusque-là peu mis en évidence ?

Cela fait aucun doute, tant qu'ils étaient isolés, circonscrits aux supporters, il y avait une sorte d'indifférence globale de la société, liée au fait que les stéréotypes n'aidaient pas à avoir de la sympathie pour eux, cela a été quelque part le piège pour les tenants de politiques répressives, de technologies de surveillance, les partisans de restrictions de libertés, qui a été, après être

Le sport comme conflit social : analyse du traitement médiatique des dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football dans la presse écrite française

passé par une phase d'expérimentation, sur les supporters, il faut aussi dire également, sur les quartiers populaires, parce qu'il y a aussi les violences policières, l'utilisation en mode yolo des flashballs pour faire des cartons sur les gens, les supporters ont été entre guillemets les pionniers en parallèle à d'autres, il y a aussi des intermittents du spectacle qui avaient les frais de la montée en puissance désastreuse des violences policières, donc il y avait cette phase préalable d'expérimentation, les supporters, certains mouvements sociaux un peu radicaux, les quartiers populaires, et donc à partir du moment où on est passé de la phase de laboratoire à l'extension à d'autres mouvements sociaux, cela a fait émerger ces politiques comme un problème, alors on a vu à quel point elle a été lente, entre le début des gilets jaunes et le moment où les grands médias d'information ont accepté d'utiliser le terme de « violences policières », il s'est passé quasiment un an, alors, oui, de la part des supporters et de leur porte-parole, il y a eu le discours : « Bah oui, si vous vous étiez intéressé à la question des supporters au lieu de la mépriser, vous auriez pris conscience beaucoup plus tôt de ce qu'il se préparait », c'est un message que nous, aux *Cahiers du Football*, on a pu adresser à nos franges, aux publics de gauche, aux militants de gauche, qui ont un problème de mépris de classe ou culturel vis-à-vis du football, j'ai été longtemps frappé de l'indifférence des mouvements, des partis, des militants de gauche, envers ce qu'il se passait chez les supporters alors que c'était très alarmant, et que cette extension à des populations élargies était déjà d'une grande probabilité. Il a bien fallu admettre que les supporters avaient bel et bien fait l'objet de toutes ces expérimentations à ces méthodes, à l'ensemble de la société, il y a eu plein de tournants. D'ailleurs, c'est sous Hollande, les premiers tournants. Quand les manifestations du 1<sup>er</sup> mai qui avaient toujours été bon enfant ont commencé à dégénérer, quand on a généralisé les nasses, l'usage agressif des grenades de désencerclement, des bombes lacrymogènes et des flashballs, dans toute sorte de manifestation, c'est clair qu'il y a eu une émergence dans le débat public, il y a une visibilité plus grande, même si encore une fois, il a fallu beaucoup de temps pour qu'il y ait une pleine reconnaissance médiatique, pas complète encore aujourd'hui, d'une société qui légitime de plus en plus des méthodes de répression violentes et contraires aux libertés.

Est-ce que la potentielle proximité sociale et culturelle entre les journalistes de sport et les supporters peut-elle servir à un traitement plus fin du supportérisme ?

Cela reste à établir. Cela me semble assez probable, cela prédispose évidemment, cela favorise un traitement plus attentif, plus équilibré, de la question des supporters, c'est un élément positif, mais l'élément décisif, dans une rédaction, ce sont les choix éditoriaux, faits par les patrons de rédaction, et ça, sur d'autres sujets... Enfin, je sais qu'à *L'Équipe*, il y a beaucoup de gens jeunes qui ont la sensibilité politique, les connaissances et l'envie de politiser un peu plus nettement le traitement médiatique de ce qui est en dehors des compétitions, du sport pur, mais que cette aspiration ne passe pas le barrage de la chefferie, quoi, des partis pris éditoriaux plus larges. Pour ne parler que de *L'Équipe*, ils ont le personnel pour avoir un traitement plus approfondi, critique du football, le traitement de la Super Ligue à mon avis n'a pas été à la hauteur, ils ont été obligés de mettre cela en Une, enfin, mais c'est tellement tardif, cela vient après tellement de passivité, voire de complicité, que ce caractère tardif pose question et fait vraiment partie du problème. Il faudrait que les jeunes prennent le pouvoir dans les rédactions (rires) pour forcer un peu les barrages, les freins politiques, parce que je pense que dans la plupart des médias sportifs, il y a des mentalités plutôt conservatrices, même si Mickaël Correia, dans son « *Histoire populaire du football* », a montré qu'il y avait énormément de contre-exemples, mais le sport s'est plutôt prêté à des idéologies conservatrices, de manière globale. Dans les rédactions sportives, on continue à concevoir le sport d'abord comme un divertissement, avec une position qui fait l'apologie du geste, de l'exploit, de la personnalité du sportif, il y a un manque de culture critique, politique, qui se perpétue, même si on peut voir des signes d'évolution de ce point de vue là.

## Grille d'entretien supporters

### Éléments biographiques

#### Travail & études

Quel métier, quelles études réalisez-vous (lieu, employeur, objectifs) ?  
Un moment préféré dans votre métier ? Un moment moins apprécié ?  
Avez-vous toujours fait ce métier ? (pourquoi oui / pourquoi avoir changé ?)  
Quelles sont les compétences reconnues ou perçues importantes dans ce métier ?  
Y a-t-il des compétences que vous utilisez dans votre engagement supportériste ?  
Quelle(s) formation(s) avez-vous ? Y a-t-il des formations qui vous plairaient ?  
Avez-vous un rêve professionnel ? Comment vous projetez-vous dans 5 ans ? 10 ans ?

#### Famille

Comment votre activité est vue par vos amis, votre famille ?  
Avez-vous des contraintes particulières dans votre organisation familiale/privée ?  
Y a-t-il des difficultés dans la distance entre lieu de vie - emploi - club supporté ?  
L'engagement supportériste a-t-il été soutenu ou source de tensions avec votre entourage ?

#### Sport & culture

Quel est votre parcours sportif depuis votre jeunesse (sports, niveau...) ?  
Avez-vous d'autres passions que le sport : des passions, des hobbies ?

## Engagement supportériste

### La culture supportériste

- Comment s'est construite votre passion pour le football ? Grâce à qui ?
- Racontez-moi comment vous vous engagez en tant que supporter de votre club ?
- Comment vous vous définissez : supporter, fan, ultra, hooligan ? Quelle définition ?
- Combien de temps représente votre engagement supportériste ?
- Vous faites partie d'un club de supporters ? Vous avez des responsabilités ?
- Quelles caractéristiques ont vos collègues (âge, sexe, profession, etc...)
- Quelles sont les valeurs primordiales pour vous, en tant que supporter ?
- Qu'est-ce qui vous motive à effectuer un déplacement à l'extérieur ?
- Qu'est-ce que vous recherchez en allant au stade ?
- À quoi ressemble votre semaine lorsqu'un déplacement est prévu ?
- Racontez-moi un déplacement à l'extérieur ?

### Les dispositifs

- Quelle est votre expérience des interdictions et des encadrements de déplacement ?
- Comment sont les relations entre supporters et forces de l'ordre lors des déplacements ?
- Est-ce que vous en parlez entre supporters, qu'est-ce que vous en dites entre vous ?
- Y a-t-il des déplacements où vous avez craint pour votre sécurité ? Subi de la violence ?
- Avez-vous déjà eu des ennuis judiciaires par rapport à votre engagement supportériste ?
- Avez-vous des échanges avec d'autres acteurs à ce sujet ?
- Avez-vous l'impression d'avoir de plus en plus de mal à faire vivre la culture ultra ?



**Auto-analyse**

**Mise en perspective**

Quelle identité de supporter avez-vous ?

Vous considérez-vous comme mouvement ? Si oui, quelle définition en donnez-vous ?

Quel est votre regard sur les relations entre supporters et autres acteurs du football ?

Ces dispositifs sont-ils pour vous efficaces ?

Quel est votre rapport à la violence (l'éviter (à tout prix), la rechercher (à l'occasion)) ?

Considérez-vous ces dispositifs comme des atteintes à vos libertés individuelles ?

Que faudrait-il mettre en place pour améliorer la situation ?

Est-ce que vous considérez ce sujet pas assez, voire mal traité, dans les médias ?

Avez-vous la volonté, une démarche pour faire émerger ce sujet dans l'espace public ?

Avez-vous l'impression de ne pas être compris, écouté, peut-être stigmatisé ?

Pour vous, que disent ces mesures sur le football moderne ?

Vous essayez de contourner tout cela ? Comment résistez-vous ? (blogs, avocats...)

## Grille d'entretien journalistes

### Biographie

#### Travail & études

Racontez-moi votre travail en tant que journaliste (ligne édito, spécialité, routines, etc) ?

Un moment préféré dans votre métier ? Un moment moins apprécié ?

Comment le sport est-il devenu un objet professionnel ?

Avez-vous toujours fait ce métier (pourquoi oui, sinon, pourquoi avoir changé) ?

Avez-vous (eu) d'autres thèmes de prédilection ? D'autres rubriques ?

Quelles sont les compétences reconnues ou perçues importantes dans ce métier ?

Quel est votre parcours de formation ?

Avez-vous un rêve professionnel ? Comment vous projetez-vous dans 5 ans ? 10 ans ?

#### Famille, sport & culture

Avez-vous des supporters dans votre entourage (famille, amis) ?

Êtes-vous supporter d'un club en particulier ? Comment votre engagement se traduit-il ?

Avez-vous déjà fait des déplacements en tant que supporter ?

Quel est votre parcours sportif depuis votre jeunesse (sport, niveau...) ?

Avez-vous d'autres passions que le sport, que le football ? Des hobbies ?

Comment s'est construite votre passion pour le football ? Grâce à qui ?

## Journalisme & supportérisme

### Les dispositifs

Vous avez déjà écrit sur les interdictions et les encadrements de déplacement...

Avez-vous discuté de ces dispositifs avec des supporters ? D'autres acteurs ?

Sur le territoire de votre journal, quelle situation observez-vous sur ce sujet ?

Est-ce que vous considérez ce sujet pas assez, voire mal traité, dans les médias ?

Quels sont les critères qui décident du traitement ou non de ce sujet ?

Lorsque vous avez traité ce sujet, sous quelle forme était-ce ? Pourquoi ?

Partagez-vous le sentiment d'un traitement des supporters parfois stéréotypé ?

Quels aspects du travail journalistique peuvent influencer ce traitement ?

Le travail dans l'urgence peut-il participer des difficultés de traitement du sujet ?

Quelles sources avez-vous l'habitude de mobiliser pour écrire sur ces sujets ?

Les supporters déplorent les rappels des précédents, un réflexe journalistique...

**Auto-analyse**

**Mise en perspective**

Quel est votre regard sur les relations supporters / autres acteurs du football ?

Ces dispositifs sont-ils à vos yeux efficaces pour prévenir la violence ?

Considérez-vous ces dispositifs comme des atteintes à vos libertés individuelles ?

Que faudrait-il mettre en place pour améliorer l'accueil des supporters ?

Pour vous, que disent ces mesures sur le football moderne ?

Considérez-vous les supporters comme un mouvement social ? Des acteurs sociaux ?

Quel regard sur les représentations médiatiques des supporters ?

Quel est le rôle des journalistes dans la construction des revendications politiques ?

Avez-vous l'impression que les médias véhiculent des stéréotypes sur les supporters ?

Les médias ont-ils des effets sur la condition des supporters ? Par quels mécanismes ?

Pensez-vous que les médias sont des définisseurs des problèmes publics ?

Pensez-vous que les médias légitiment l'ordre établi ?

Pensez-vous que la potentielle proximité culturelle ou sociale entre journalistes de sport et supporters peut servir un traitement plus fin du supportérisme ?



**Résumé :** Créés en 2011 pour prévenir les troubles graves à l'ordre public sur les manifestations sportives, les dispositifs d'interdiction et d'encadrement des déplacements des supporters de football se sont depuis banalisés en France. En empêchant ou en restreignant l'aventure du match à l'extérieur - pourtant centrale dans l'identité supportériste - ces décisions constituent un échange entre sécurité et libertés, vécu injustement par des groupes qui, entre culture de l'altérité et recherche de légitimité, souffrent de leur stigmatisante image de menace. Ces mesures cristallisent les tensions sur la place et la voix des supporters dans le dialogue footballistique. Au regard du constat fait par le livre vert du supportérisme selon lequel beaucoup de supporters « estiment que les médias donnent une image biaisée » d'eux-mêmes (Hourcade, Lestrelin et Mignon, 2010), ce travail explore la médiatisation construite de ces dispositifs par la presse écrite, et questionne son rôle et ses effets sur la structuration du sujet dans le débat public et politique.

**Mots-clés :** sport, supporters, médias, mouvements sociaux, contrôle social.

---

**Abstract :** Created in 2011 to prevent serious disturbances to public order at sporting events, the measures to ban and restrict the travel of football fans to away matches have become commonplace in France. By blocking or limiting the away match adventure - yet central to the identity of the supporters - these apparatuses constitute an exchange between security and freedoms, which is unfairly experienced by groups who, between the culture of otherness and the search for legitimacy, suffer from their stigmatizing image as a threat. These decisions crystallize the tensions on the place and the voice of the fans in football dialogue. With regard to the observation made by the green book of supporterism in which many fans « feel that the media give a biased image » of themselves (Hourcade, Lestrelin and Mignon, 2010), this work explores the coverage of these measures by print media, and questions its role and effects on the structuring of the subject in the public and political debate.

**Keywords :** sport, fans, media, social movements, social control.